COLSON,
De la Pologne
et des
Cabinets du Nord

2.

DE LA POLOGNE

ET DES

CABINETS DU NORD

PAR

FÉLIX COLSON,

Auteur du Livre *de l'État présent et de l'avenir* des principautés de Valachie et de Moldavie, etc., etc.

Les nations sont des martyrs, les nations sont des apôtres.

TOME DEUXIÈME.

PARIS ET LEIPSIG,
JULES RENOUARD ET COMPAGNIE.

—

1841.

DE LA POLOGNE

ET

DES CABINETS DU NORD.

SUITE DE LA QUATRIÈME PARTIE.

DU ROYAUME DE POLOGNE.

DU

ROYAUME DE POLOGNE [1].

L'ordre des choses créé par le congrès de Vienne était l'image du chaos. Le mélange d'une administration polonaise dans la forme, et d'un gouvernement russe, ne pouvait constituer un état durable. Les Russes, comme nous l'avons dit, et comme il est facile de le concevoir, aspiraient au moment où la Pologne pourrait être entièrement absorbée dans l'empire du czar; de leur côté, les Polonais travaillèrent, sans perdre un instant, à préparer leur affranchissement; mais ils ne furent pas d'accord sur le plan qu'ils devaient suivre. Quoiqu'il n'y eut pas à cette époque, en Pologne, de véritables partis ayant un but et des moyens distincts, cependant, pour rendre plus facile et plus claire l'exposition des événemens, nous représenterons la division des opinions par une classification en quatre partis. Le premier parti, celui des hommes les plus éclairés,

(1) Voir aux Pièces, une Lettre et une Proclamation de l'Empereur Alexandre.

avait à sa tête le prince Adam Czartoryski. Ceux qui le composaient décidèrent qu'il fallait opposer la prudence, la patience et la dissimulation à la politique perfide du cabinet russe ; ils étaient persuadés (et ils ne se trompaient pas) que le vainqueur, en leur octroyant une constitution, leur tendait un piége ; qu'il voulait, en excitant la confiance des Polonais, les provoquer à quelques manifestations imprudentes qui fussent un prétexte suffisant de répression sévère ; ils se proposèrent donc de gagner du temps, de réparer dans le silence les forces de la nation, de rétablir les finances, d'augmenter l'armée, de répandre et d'enraciner fortement dans la masse du peuple les sentimens de liberté et de nationalité. Ils voulaient aussi, en n'éveillant jamais l'attention du gouvernement russe, obtenir la réalisation d'une promesse d'Alexandre, c'est-à-dire la réunion à la Pologne des huit provinces situées au-delà du Bug. Ce parti était certainement le plus sage de tous, et il faut regretter profondément qu'il n'ait pas été le seul.

Le deuxième parti était le parti dévoué au gouvernement russe ; il se composait de deux élémens hétérogènes, des partisans aveugles de l'autorité russe, qui auraient voulu effacer jusqu'au nom de la Pologne. Le grand-duc Constantin et Novosielzoff en étaient les chefs. L'autre subdivision du même parti

admettait non-seulement la Pologne selon le congrès, mais voulait encore les provinces polonaises, sans en séparer cependant la moindre partie de l'empire russe, qui devait la protéger. A la tête de cette fraction se trouvait le prince Lubecki. Le plan de Lubecki se rapprochait beaucoup de celui qu'avait autrefois suivi le prince Czartoryski; seulement Czartoryski avait toujours eu pour but l'indépendance nationale, et Lubecki ne songeait qu'à faire de la Pologne la province la plus riche et la mieux gouvernée de la Russie. — Il ne voyait même de salut pour la Pologne que dans son union la plus intime avec la Russie. Homme ambitieux, pervers, Lubecki possédait des moyens extraordinaires; il sut si bien manier la machine gouvernementale, qu'il réussit enfin, pour la première fois depuis que la Pologne existe, à mettre complètement la nation sous le joug du gouvernement. C'était le second autocrate de la Pologne constitutionnelle.

Les deux Niemojowski, chefs avoués du troisième parti, dit de l'opposition, eurent le tort funeste d'engager une lutte trop apparente et trop vive, sans avoir les moyens de la soutenir victorieusement. Au lieu de souffrir en silence les violations continuelles de la constitution, de dissimuler les ressentimens et de préparer sans bruit la vengeance, ils

guerroyèrent avec acharnement pour obtenir que les formes constitutionnelles fussent respectées. Leur zèle eût été plus utile dans un état tranquille et indépendant ; mais, en Pologne et sous le joug russe, il fut plus qu'indirect. Il éveilla l'attention du gouvernement russe, et lui fournit même des prétextes d'oppression. Toutefois ce parti jouit d'une grande popularité, soit comme parti d'opposition, soit à cause des persécutions qu'il eut à subir pendant les quinze ans du régime semi-constitutionnel. En 1830, ce parti fut fatal à l'insurrection, qu'il paralysa en voulant lui imposer des formes trop rigoureusement régulières.

Enfin le parti le plus énergique, qui s'appelait le parti national pur, était en conspiration permanente ; chaque jour il cherchait de nouveaux moyens de secouer le joug. Il rejetait tous les moyens modérés, n'admettait point de délais et voulait vaincre ou périr. Il était composé de l'armée et de la jeunesse des universités. L'armée, qui était revenue de France en 1815, avait été complètement réorganisée ; néanmoins, chaque cadre contenait de nombreux affiliés à une société secrète. Les moyens de cette société secrète n'étaient pas bien déterminés. Elle se bornait à recruter les mécontens et à exciter la haine de la domination russe. Elle suscita cependant une vive résistance au système de

démoralisation adopté par Constantin, en entretenant dans toutes les ames l'amour de la patrie et l'espérance de la liberté. Les affiliations se répandirent plus tard hors de l'armée, et donnèrent naissance à la franc-maçonnerie nationale de la société des *Faucheurs*, qui comprenait toute la Pologne russe et prussienne, et une faible partie de la Gallicie. Les universités créèrent les sociétés des *Rayonnans* et des *Philarètes*, la société des *Templiers*, dont les membres faisaient serment de combattre un contre trois. Dès 1818, la police russe découvrit quelques traces. Des commissions militaires furent établies, des officiers destitués et mis aux fers ; mais tout se passa dans le plus profond secret. L'emprisonnement de Lukasinski fit cependant beaucoup de bruit et révéla les persécutions. En 1823 et 1824, les sociétés secrètes de la Pologne s'affilièrent à celles de la Russie, et les deux peuples furent complices dans la révolution de 1825. Quand cette tentative eut échoué, le jugement, d'après la constitution, dut être déféré au sénat. Le procès dura deux ans, donna beaucoup d'élan à l'opinion publique, et fit surgir de nouvelles sociétés secrètes. C'était l'époque des guerres de Turquie et de Perse, dont les désastres redoublèrent l'audace des conjurés. L'acquittement des accusés, prononcé en 1827 par le sénat, encouragea de nouvelles conspirations. Celle

du couronnement, tramée par les conjurés de 1830, fut la plus importante. Le plan était de profiter de l'éloignement des armées russes engagées dans la guerre de Turquie et de la réunion de la famille impériale à Varsovie pour frapper un grand coup. L'indécision de quelques membres du parti de l'opposition fit tout manquer, et cette indécision justifie l'opinion de quelques Polonais qui pensent que la conspiration n'était pas mûre. L'empereur, averti, donna ordre de tout ensevelir dans un profond silence, afin de ne pas révéler à l'Europe les dangers fréquens auxquels il était exposé, et afin de ne pas diminuer le prestige de cette sécurité que les ambassadeurs attribuent avec ostentation au gouvernement absolu de leur maître. Cette dernière conspiration fut le germe de l'insurrection de 1830.

Nous venons de voir les moyens adoptés par les différens partis de la Pologne pour préparer l'affranchissement qui était le but commun. Voyons maintenant quelle fut la part du gouvernement russe dans l'insurrection de 1830. La Russie contribua de deux manières à l'insurrection de 1830, indirectement et directement; indirectement, en exaspérant la nation polonaise par une oppression calculée et aggravée progressivement jusqu'à ce qu'elle devînt insupportable; directement, par des

conseils, par des provocations et par une connivence perfide.

La première de toutes les causes de l'insurrection de 1830, c'est-à-dire la plus puissante et en même temps la plus ancienne, c'est la mauvaise foi des czars dans la question de la réunion des provinces ultra-boug, des huit palatinats, au royaume de Pologne. Le traité de Vienne contient cette clause expresse, que les huit palatinats seront réunis au royaume. A ce sujet, le comte Pozzo di Borgo et le prince Czartoryski déclarèrent qu'une insurrection de la Pologne était inévitable, si la réunion promise n'était pas effectuée. Ainsi, d'un côté, le représentant et le sujet dévoué du czar ; de l'autre, le représentant de la Pologne, deux hommes d'une intelligence élevée et d'une grande expérience, prédirent l'insurrection comme fatale, dans le cas où les czars ne donneraient pas à la nationalité polonaise la satisfaction de réunir, dans un seul et même royaume, tous les membres du peuple partagé. Or, les czars se sont imposé, comme un but de leur politique, la division des Polonais, et Alexandre lui-même avait fermement résolu, autant qu'on peut le conjecturer d'après sa conduite, de ne jamais consentir à la réunion stipulée par le congrès de Vienne. Après le congrès, une députation des huit palatinats lui fut présentée, et au moment où elle

commençait à invoquer l'exécution du traité, Alexandre l'interrompit en disant : « C'est assez, je sais ce que vous voulez dire, je connais vos vœux, ils sont aussi les miens, nous les réaliserons : il ne faut rien précipiter, il ne faut pas exciter les craintes de l'Europe, ayez confiance en moi et dans l'avenir. » Ces paroles étaient évidemment un mensonge; car l'Europe ne pouvait redouter l'exécution d'un traité conclu par les représentans de toutes les puissances. Alexandre n'osa pas refuser formellement, mais il éluda, il gagna du temps, et ce qui prouve sa mauvaise foi, c'est qu'en Lithuanie il défendait de prononcer le mot d'indépendance, et de parler même du royaume de Pologne réellement créé.

Cependant, tant qu'Alexandre vécut, les Polonais, que l'espérance et l'amour de la patrie rendaient trop crédules, eurent foi à ses promesses; ce ne fut qu'à l'avénement de Nicolas qu'ils connurent la perfidie des czars. Nicolas déclara expressément que l'état du royaume de Pologne était définitif; que jamais les provinces ultra-boug ne seraient réunies. Alors les Polonais attendirent avec impatience le moment de la vengeance. Il faut bien comprendre l'importance de ce motif tout national. La France est loin de la Pologne; et d'ailleurs trop préoccupés du mouvement si rapide des idées qui s'accomplit à Paris, un peu aveuglés par

notre amour-propre national, nous croyons que toutes les révolutions sont des conséquences de la nôtre. Ainsi on répète partout que l'insurrection de la Pologne a été la suite de la révolution de Juillet. Cette opinion est une grave erreur, une erreur très préjudiciable à la Pologne. La cause la plus importante, cause décisive à elle seule de l'insurrection de la Pologne, a été le refus formellement déclaré par le czar actuel de réunir les huit palatinats au royaume. On conçoit qu'un peuple démembré qui espère, qui entrevoit dans l'avenir la réparation de ses fautes et de ses malheurs; qu'un peuple animé d'un vif sentiment de nationalité aspire de toutes ses forces à la réunion de toutes ses parties divisées par les conquêtes de ses ennemis. En attendant qu'il puisse recouvrer son indépendance, cette réunion conserve sa nationalité; elle entretient la vie dans ce corps déchiré par de si cruelles blessures; mais si ce peuple découvre un jour que des promesses fallacieuses l'ont trompé; si celui qui l'opprime, croyant sa domination affermie par quinze ans de despotisme, détruit tout-à-coup ses espérances par l'aveu d'une politique hypocrite et par un refus formel, alors on voit sans surprise ce peuple tenter un effort énergique pour reconquérir ses droits. Telle est, en partie, l'histoire de la dernière insurrection de Po-

logne; elle est toute entière l'œuvre de la Pologne; elle n'a pas été inspirée par la révolution de Juillet. Que notre révolution ait excité l'espoir et la confiance des Polonais, c'est ce qu'il est facile de supposer et de concevoir; mais n'exaltons pas la victoire de Juillet aux dépens de la Pologne.

L'insurrection de Varsovie est toute nationale, entièrement indépendante des grandes journées de Paris. La coïncidence du temps était pour nous une occasion peut-être unique; mais elle n'est pas l'effet d'une imitation; il n'y a qu'un rapport entre les deux révolutions, outre la conformité des sentimens généreux qui les ont inspirées. Il est vrai que la révolution de Juillet a déterminé l'explosion, l'explosion seule de l'insurrection du 29 novembre; mais le bienfait est dû à la Pologne, et c'est à la France qu'appartient la reconnaissance. La Pologne, comme nous l'avons prouvé, s'est levée pour arrêter les armées russes qui allaient marcher sur Paris. Que la concentration des armées russes en Pologne n'ait été qu'une démonstration du czar, peu importe; le bienfait est le même (1).

Puisque nous avons parlé des griefs des provinces ultra-boug, continuons à exposer les griefs particuliers, montrons l'oppression acharnée, incessante,

(1) Voir aux Pièces justificatives.

minutieuse, qui pesait sur cette partie de la Pologne. Il nous suffira de citer un extrait du livre intitulé : *La Pologne dans ses anciennes limites à l'empire des Russies en* 1836 (1).

Examinons maintenant comment Alexandre fut fidèle à ses promesses, et ce que fut ce régime constitutionnel sur lequel il voulait fonder le bonheur de la Pologne (2).

La période constitutionnelle du royaume de Pologne renferme trois époques. La première commence au premier jour du nouveau gouvernement, et finit à la diète de 1820 ; la seconde s'étend depuis la diète de 1820 jusqu'à celle de 1825 ; la troisième, depuis la diète de 1825 jusqu'à la révolution de 1830.

Pendant les deux premières années qui suivirent la promulgation de la charte (3), on ne s'occupa que de l'organisation du gouvernement constitutionnel. Déjà même, à cette époque, la première

(1) Voir aux Pièces justificatives.

(2) Paroles d'Alexandre dans la lettre, en date du 30 avril 1815, qu'il adressait au président du sénat Ostrowski, pour lui annoncer la décision du congrès de Vienne sur la Pologne..... Il importe de relire cette lettre et la proclamation du 13-25 mai 1815, qui en est le commentaire. On trouvera ces deux pièces parmi les Pièces justificatives.

(3) Voir la charte aux Pièces justificatives. Comme on avait promis aux Polonais, au congrès de Vienne, de leur conserver la constitution du duché de Varsovie, nous l'insérons avec la charte de 1815, pour qu'on puisse comparer.

violation de la liberté individuelle fut provoquée par ceux qui avaient juré de défendre ce droit sacré. En 1817, les paysans du palatinat d'Auguston, excités par un gentilhomme polonais, nommé Rupniewski, se soulevèrent, et leur révolte ne put être comprimée que par l'autorité militaire. Le lieutenant du royaume osa proposer à l'empereur de faire enfermer, sans aucune forme de procès, les factieux dans une forteresse. Alexandre lui fit répondre, le 16 août 1817, par son ministre secrétaire d'état, que cette mesure serait directement contraire à la charte; qu'il fallait suivre le cours ordinaire de la justice : mais il ajouta que la constitution octroyée aux palatinats était une loi pour eux seulement, et non pour lui; que, « s'il fallait opter entre le maintien des formalités et la conservation de l'essence de la chose, il se croirait obligé à toutes les autres considérations pour remplir le premier devoir d'un bon gouvernement, atteindre le premier but de toute union sociale, c'est-à-dire pour maintenir l'ordre public et la sécurité générale. »

Alexandre ne convoqua la première diète que deux ans après l'établissement du gouvernement constitionnel.

Ce ne fut qu'au mois de septembre 1817 qu'il donna ordre de préparer les travaux de la première assemblée nationale. Il voulait faire rédiger un nou-

veau Code pénal et changer quelques articles du Code Napoléon relatifs aux officiers de l'état-civil, au divorce, au mariage; articles qui portaient ombrage à l'autorité ecclésiastique. L'objet le plus essentiel pour la Pologne était la loi qui devait fixer le montant et la répartition des recettes et dépenses du royaume; mais, d'après l'article 162 de la charte, le roi doit arrêter le premier budget sur la proposition de son conseil d'état. Ce fut sur cet article qu'Alexandre s'appuya pour refuser à la nation le droit de délibérer sur une loi aussi importante que celle des finances.

« L'article 162 de la charte, disait-il dans une note secrète adressée au gouvernement, accorde au souverain le droit d'arrêter le premier budget d'après l'avis du conseil d'état. La diète ne peut donc délibérer sur le premier budget arrêté par le souverain; et, comme il est impossible d'entendre sous la dénomination du nouveau budget, autre chose que l'introduction d'un nouveau système, Sa Majesté ne peut appeler la diète à délibérer sur le budget que lorsqu'elle l'aura réglé elle-même en rendant la première loi financière. Il est d'ailleurs impossible d'arrêter un système de finances stable et complet aussi long-temps que la dette publique, garantie par l'article 158 de la charte, ne sera pas liquidée, au moins par approximation. » Dès-lors tous les

ministres ne manquèrent pas de se prévaloir de ce subterfuge, et c'est au moyen de ces subtilités qu'ils privèrent pendant quinze ans la nation du plus précieux de ses droits. Avant même que les Polonais eussent été appelés à délibérer pour la première fois, les intentions du souverain avaient varié sur deux points très remarquables : d'abord, il avait déclaré qu'il se croyait le droit de suspendre les libertés accordées par les constitutions, si l'intérêt du pays lui paraissait exiger cette suspension ; ensuite, qu'il se constituait le juge du moment où le budget pouvait être soumis à la délibération des chambres ; et il ne fixait aucun terme à cet ajournement.

La première diète du royaume fut ouverte le 17 mars 1818 ; elle eut un grand intérêt pour l'Europe et pour la Pologne. Les paroles de l'empereur, empreintes d'un vif enthousiasme pour des institutions libérales, retentirent au loin et excitèrent un étonnement général : « Les principes des institutions libérales, disait-il, n'ont cessé de faire l'objet de ma sollicitude, et j'espère, avec l'aide de Dieu, étendre leur influence salutaire sur toutes les contrées que la Providence a confiées à mes soins. Vous m'avez ainsi offert le moyen de montrer à ma patrie ce que je prépare pour elle depuis long-temps, et ce qu'elle obtiendra lorsque les élémens d'une œuvre aussi importante auront atteint le dévelop-

pement nécessaire. » C'est ainsi qu'Alexandre, en prodiguant des promesses emphatiques, obtint le titre de protecteur de l'humanité. Sa gloire jeta un éclat d'autant plus vif, que ses alliés, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche suivaient une politique tout-à-fait opposée.

Des projets assez nombreux furent soumis à la discussion des chambres, savoir : sur le Code pénal, sur les hypothèques, sur les mariages, sur le divorce, et sur les officiers de l'état-civil; sur le moratoire, sur la délimitation des propriétés, sur le taux de l'intérêt. Les représentans des palatinats, séduits par les promesses de l'empereur, consacrèrent cette première session plutôt à lui témoigner leur zèle et leur amour, qu'à signaler les nombreuses illégalités de son gouvernement ; aussi votèrent-ils avec une aveugle confiance les lois qui leur furent présentées. Un seul projet sur le divorce ne put obtenir leur assentiment.

Leur déférence et leur docilité plurent beaucoup à l'empereur qui témoigna son entière satisfaction dans son discours de clôture. « Parmi les projets de loi qui vous ont occupés, disait-il, un seul n'a pu obtenir l'approbation de la majorité des deux chambres. La conviction et la bonne foi ont présidé à ce résultat, j'y ai applaudi, parce qu'il relève l'indépendance de vos suffrages; librement élus,

vous deviez librement délibérer. A cette double inviolabilité sera toujours attaché le veritable caractère d'une représentation nationale, que j'ai voulu réunir pour entendre par son organe l'expression franche et complète de l'opinion publique ; une assemblée ainsi constituée garantit seule au gouvernement la certitude de ne donner à la nation que des lois dont les besoins réels constatent l'utilité ; cette tâche d'ailleurs n'est pas facile, ce n'est qu'à l'aide du temps qu'elle peut être remplie avec un plein succès ; car le temps épure les opinions et forme les magistrats à l'école de l'expérience. »

Mais si le discours du trône fut une leçon pour les représentans, les observations de la diète, sur le rapport du conseil d'état furent, d'un autre côté, une leçon pour le monarque. Elles demandaient de nouvelles lois nécessaires au pays, l'organisation d'un système judiciaire conforme à la charte, un nouveau budget, une loi de recrutement, un code militaire, un réglement sur la liberté de la presse, etc.

Le seul reproche contre les ministres était ainsi conçu : « Que le gouvernement agissait avec trop de précipitation, qu'emporté par un vif désir d'effectuer tous les projets utiles, il entreprenait trop de travaux à la fois; qu'il ne fesait pas toujours choix

de ceux qui méritaient sa première sollicitude; qu'il surchargeait les habitans par une multitude de réglemens partiels; les uns souvent contraires aux autres, et qu'il créait ainsi un chaos, dans lequel les gouvernés cherchaient vainement à se reconnaître. »

Alexandre n'examina l'adresse que lui présentèrent les chambres qu'à son retour à Saint-Pétersbourg. Il fit transmettre au conseil des ministres, sa réponse en date du 4 septembre 1818, dans laquelle il établit une théorie singulière sur la nature de ses rapports avec les chambres. Il soutint que les chambres, d'après la charte, n'ont aucun droit de blâmer le gouvernement; qu'il leur est seulement permis d'émettre leur opinion, sur les communications faites à la diète. « Il traita ensuite de superflu tout examen des théories dont l'application erronée enfanta dans le monde tant de funestes égaremens. » Il déclare enfin, que ce ne sera que lorsque les chambres voudront éviter les écarts passionnés qu'elles ont commis dans leur adresse, qu'il leur permettra d'exercer toutes leurs attributions, promettant d'aller au-devant des vœux manifestés par l'opinion. La Pologne demandait une loi sur le recrutement, en vertu de l'art. 91 de la charte ainsi conçu : « La diète délibère, d'après les communications du souverain, sur la levée des re-

crus. » Il répondit que cet article n'était pas obligatoire, mais facultatif pour la couronne.

SECONDE DIÈTE. — Le rescrit de l'empereur fut seulement adressé au gouvernement trop discret pour divulguer ses secrets : les deux années suivantes, toutes les matières sur lesquelles les chambres avaient attiré l'attention du pouvoir exécutif furent mises à l'écart, et tandis que le congrès d'Aix-la-Chapelle ébranlait les bonnes intentions d'Alexandre, le grand-duc Constantin engageait un combat de chaque jour avec les étudians, cherchant des prétextes dans la coupe de leurs habits, dans leurs chansons; les accusant de conspirations imaginaires. Les persécutions qu'il ordonna contre eux et qu'il colorait du titre de discipline scolaire, furent un acheminement à la violation de la liberté individuelle. Ainsi, dans l'intervalle de la première à la seconde diète, il détruisit les deux plus fortes garanties de la constitution, la liberté individuelle et la liberté de la presse.

L'empereur sentant la nécessité de calmer les esprits, enjoignit à son gouvernement par une instruction spéciale du 13 décembre 1819, de préparer quelques réglemens pour donner une couleur légale aux mesures déjà prises :

« Si l'article 16 de la charte, disait-il, prescrit » que la loi réglera les moyens de réprimer les

» abus de la liberté de la presse, cela n'empêche
» nullement que cette même loi n'avise aux moyens
» de prévenir ses abus ; or, ce dernier résultat doit
» toujours être le but du législateur, et lorsque la
» même loi qui règlera l'exercice de la liberté
» de la presse, et déterminera ses limites, avisera
» en même temps aux moyens de prévenir ses
» abus, elle présentera aussi la plus sûre garan-
» tie contre les actes arbitraires de l'autorité pu-
» blique, qui, dans le cas contraire, se voit dans la
» nécessité de recourir dans les momens d'urgence,
» à ses propres réglemens, partout où il y a défaut
» de principes. » Quant à la seconde garantie;
celle de la liberté individuelle, l'autorité ajourne la
loi qui doit la régler au prochain Code pénal, en
avertissant toutefois : « Qu'on doit laisser au gou-
» vernement la force nécessaire pour remplir tous
» ses devoirs... car autrement l'ordre des choses et
» même l'intérêt bien entendu des citoyens confiés
» à la protection de l'autorité, imposeraient au
» gouvernement l'obligation indispensable de s'at-
» tribuer cette force et de s'en servir dans des cas
» plus graves, sans autre principe que celui de l'ur-
» gence du moment et de la responsabilité qui re-
» tomberait sur ce gouvernement, si par son inac-
» tivité, il exposait le pays aux malheurs bien plus
unestes qu'amènerait l'anarchie. »

La révolution d'Espagne et de Naples, l'assassinat du duc de Berry, événemens qui occupaient l'attention du cabinet impérial, retardèrent de quelques mois la convocation de la seconde diète du royaume qui s'ouvrit seulement le 13 septembre 1820, deux ans et demi après la première. Alexandre vint encore faire entendre des paroles flatteuses à la nation polonaise, mais il parut surtout préoccupé des mouvemens politiques de l'Ouest, il craignait que les exemples dangereux n'inspirassent aux Polonais la résolution de réclamer plus énergiquement les droits dont ils avaient conscience. Aussi, commença-t-il par rappeler à la diète : « Que s'il l'appelait à l'exercice de ses prérogatives nationales, il ne le faisait que pour obéir à l'impulsion de son cœur ; que les nouvelles institutions ne pouvaient s'affermir que par une entière confiance en lui, qu'il ne jugerait des mesures à prendre que d'après leurs véritables conséquences et non sur les qualifications dont l'esprit de parti les flétrit ou les décore, qu'il se verrait obligé, pour prévenir la nécessité des remèdes violens, d'extirper les germes de désorganisation, dès qu'ils se feraient apercevoir, qu'enfin il ne se prêterait à aucune concession contraire à ses principes. »

Une telle déclaration fit sentir à l'assemblée nationale qu'elle était ramenée au régime du bon

plaisir. Dès la première séance, il se forma au sein du corps législatif une opposition vigoureuse plus riche en caractères qu'en talens, à la tête de laquelle se montrait le palatinat de Kalisch. (Nous avons caractérisé plus haut cette opposition). Le projet le plus important soumis aux chambres, celui du Code de procédure pénale, fut rejeté à la presque unanimité. Un autre projet également important, relatif à un statut organique du sénat, fut de même repoussé, quoique par une majorité moins imposante, de manière qu'il n'y eut que deux réglemens, l'un sur l'expropriation forcée, et l'autre sur le moratoire qui reçurent la sanction législative.

Vers la fin de la session, les chambres présentèrent au souverain les vœux qu'elles lui avaient déjà adressés, mais en vain, au moment de la clôture de la première diète. L'autocrate, répondant à leur adresse, défendit à son ministère d'entrer en discussion sur les théories constitutionnelles appliquées au royaume de Pologne, déclarant que : « Si les dispositions de la charte polonaise étaient douteuses, le droit de résoudre les questions n'appartenait qu'à l'auteur de la charte qui seul pouvait connaître ses propres intentions. » L'entretien d'une armée trop nombreuse pour les besoins et les ressources de la Pologne, la fixation arbitraire du budget soustrait à la discussion des chambres, causèrent chaque

année un déficit de plusieurs millions. Dès les premiers jours de son règne en Pologne, Alexandre avait annoncé qu'il désirait surtout que le chiffre de l'armée fut maintenu et qu'il couvrirait de ses propres fonds le déficit dans les finances du royaume; mais en 1821, il se prévalut du mauvais état du trésor pour publier l'acte mémorable, dans lequel il annonça l'abolition du nouveau royaume: « Les » choses en sont venues à tel point, disait-il dans » son appel aux ministres, en date du 25 mai » 1821, qu'il ne s'agit pas actuellement de délibé- » rer sur la suppression de quelques emplois, sur » l'achèvement ou la cessation de quelques travaux, » mais plutôt de prononcer sur l'existence natio- » nale de la Pologne et du bien le plus précieux » des Polonais; car il s'agit de vérifier par l'ex- » périence, si la Pologne peut suffire par ses propres » ressources à l'existence politique et civile dont » elle a été gratifiée, ou si, après avoir déclaré son » impuissance, ce nouveau royaume doit céder à » l'établissement d'un autre ordre de choses plus » adapté à l'exiguité de ses forces. »

Cette menace resta heureusement sans effet, le portefeuille des finances fut confié à Lubecki, et tout prétexte de détruire la nationalité polonaise fut momentanément écarté. Ce ministre imagina un expédient très simple pour avoir de l'argent;

il préleva les taxes par voie d'anticipation, et cette mesure, qui ressemblait à un emprunt forcé, lui réussit à merveille. Tous les citoyens s'empressèrent de s'acquitter envers la patrie.

Mais le joug imposé aux Polonais fut appesanti de jour en jour; la corruption devint le moyen unique et avoué du gouvernement russe; le cabinet impérial signifia à tous ses agens, qu'il n'y avait à ses yeux qu'un mérite et un devoir, être esclave et espion; alors il inaugura un système d'inquisition et de persécution qui sema partout la terreur, détruisit tous les liens sociaux, et ne laissa aux Polonais d'autre espoir que celui d'une révolution. Novosielzoff, le digne ministre du despotisme impérial, se vengea de la haine de la nation, en se faisant l'instrument de la tyrannie impériale; il flaira les sociétés secrètes, et plein de joie, excitant la fureur de Constantin, il creusa des cachots, créa des tribunaux d'inquisition, lança partout des espions, inventa de nouvelles définitions du crime de lèse-majesté, les billets de conscience, institution, par laquelle tout sujet du czar était réputé suspect, s'il ne confessait au gouvernement, comme à Dieu, ses plus secrètes pensées, et s'il ne s'engageait pas par écrit à se *bien conduire*. Des provinces entières furent frappées d'une espèce d'interdit politique. Ainsi le palatinat de Kalisch

fut privé du gouvernement constitutionnel, et peu s'en fallut qu'il ne fut mis en état de siége. Un ukase prononça la dissolution du conseil du palatinat (1), espèce de jury qui servait de lien entre la nation et les autorités, et garantissait ainsi une administration plus juste et plus paternelle.

TROISIÈME DIÈTE. — Alexandre ne convoqua la troisième diète que cinq ans après la seconde. Il paraît qu'il avait reçu des puissances étrangères certaines représentations sur les diètes antérieures. « Sa Majesté, écrivait le ministre secré» taire d'état Lubecki, en date du 19 mars 1825, » désire ardemment que cette diète ne soit pas » aussi stérile que la première, si ce n'est pour » autre chose au moins pour l'Europe..... Elle » veut que la prochaine diète fasse quelque chose » de bien important, et même davantage s'il se » peut, elle le veut peut-être par des motifs de » politique, et j'ai lieu de le supposer ; or, nous » devons l'appuyer tous autant que possible. » Les frères Niémojewski, nonces du palatinat de Kalisch, furent exclus de la diète. Alexandre fit déclarer à Vincent Niémojewski qu'il ne devait jamais paraître là où le souverain se trouverait en personne. Mais, à l'approche de l'assemblée, ce courageux représentant accourut pour y remplir

(1) Le conseil de Palatinat équivaut au conseil général en France.

ses devoirs. A peine arrivé, il fut tout-à-coup saisi par des gendarmes, et consigné comme prisonnier d'état dans ses domaines. Le grand-duc, caché dans les faubourgs, dirigeait en personne cette expédition. Quant à Bonaventure Niémojewski, frère du précédent, on lui intenta un procès criminel, que le ministère public fit traîner en longueur jusqu'à la clôture des chambres.

Quoique la publicité des débats parlementaires eût été garantie solennellement à la face de l'Europe. l'autocrate n'hésita pas à porter atteinte à cette promesse sacrée, et c'est alors qu'il promulgua l'article additionnel suivant: nous avons décrété et décrétons:

Article additionnel. — « Les séances d'ouverture » et de clôture de la diète, ainsi que celles où se » promulguera la sanction royale aux projets des » lois, continueront à être publiques comme par le » passé, en observant les solennités accoutumées » pour l'élection des commissions, ainsi que pour » les délibérations quelconques; les deux chambres » se constitueront en comité secret. » Cet article est déclaré faire partie intégrante et inséparable de la charte constitutionnelle. Donné le 1-12 février 1825.

Des faits de cette nature devaient avoir une influence funeste sur les délibérations de l'assemblée;

tous les projets présentés par le gouvernement furent adoptés; mais une loi sur l'association territoriale, constituée pour donner plus de force au crédit, donna aux représentans des droits à la reconnaissance de la nation. C'est avec la diète de 1825 que commence la troisième et dernière époque qui fut un véritable régime de terreur. Il importe de remarquer avec quelle puissance de préméditation la Russie avait conçu son plan d'oppression, et avec quelle patience elle l'avait progressivement appliqué pour le dissimuler. La première époque avait été un essai; le despotisme perfide et parjure de la deuxième excita des plaintes très vives; enfin la tyrannie intolérable de la troisième réduisit la nation au désespoir.

La mort d'Alexandre fut un moment de repos et d'espérance pour la Pologne. Quelque rôle qu'ait joué Alexandre, comme protecteur et souverain de la Pologne, malgré les perfidies et la mauvaise foi qu'on a le droit de lui reprocher, nous croyons qu'il fut, dans la seconde partie de sa vie et de son règne, ou perverti ou subjugué par l'aristocratie russe. On sait que les czars, quoique despotes absolus, sont esclaves de leur noblesse; qu'ils ne peuvent, sans s'exposer à une vengeance terrible, faire violence aux préjugés et aux passions de ce vieux parti moscovite, si constant et si implacable dans

sa haine de l'étranger. Depuis la dernière insurrection de la Pologne, on a entendu un diplomate russe dire : « Il ne faut pas en vouloir à l'empereur pour » les mesures qu'il prend en Pologne; s'il agissait » autrement, les Russes feraient justice de lui : »

Sans parler de la lutte opiniâtre que le parti moscovite soutint contre les innovations de Pierre I[er], des exemples nombreux prouvent plus que toutes les paroles les plus claires et les plus authentiques. Alexandre mort, les Polonais espérèrent que son successeur les délivrerait de Constantin, dont un peintre fidèle, quoique passionné, a tracé le portrait suivant : « Despote, espion, arle» quin, tyran, mélange d'un Galba et d'un Metter» nich, espèce de polype, moitié bête fauve, moitié » homme avec les traits d'un singe. » Mais le czarewitch fut maintenu, et même investi de toute l'autorité civile et militaire. Bientôt éclata la conspiration qui signala le commencement du règne de Nicolas, et le grand procès, qui en fut la suite, acheva d'exaspérer la nation. Des milliers de victimes furent entassées dans les cachots, et un tribunal formé sur le modèle de l'inquisition espagnole fut chargé de la mission de sang que lui confia le cabinet russe (1). Cependant, après avoir satisfait

(1) « Un cabinet noir, qui brisait et réparait les cachets, dit M. Miéroslawski, livrait au grand-duc Constantin tous les se-

sa vengeance, l'autocrate, soit qu'il fût las de frapper, soit pour en imposer à l'Europe par une démence tardive, déféra, malgré la vive opposition de Constantin et de Novosielzof, le jugement des accusés à une haute-cour nationale composée seule-

crets de famille et toutes les correspondances des associations. Les relations avec l'étranger étaient au pouvoir de la douane, et toutes les administrations étaient infestées d'espions patentés ou aspirants.

» Warsovie et Wilna étaient les centres de l'activité de la police secrète. Un code implacable, des séances mystérieuses, des sytèmes d'interrogatoires raffinés, les tortures et un voile impénétrable donnaient à toutes ces horreurs un prestige d'omnipotence qui fermait la bouche aux plus intrépides.

» A Warsovie, Lubowidzki, préfet de la haute police du royaume, agissait sous la direction immédiate du général Rozinecki, et commandait une légion d'agens, à la tête de laquelle était le juif Birnbaum, entremetteur, agioteur et empoisonneur du tribunal suprême, les voleurs Makrot, Szley, et tant d'autres misérables.

» Des masses d'espions, déguisés de mille manières, pullulaient dans les lieux publics; ils parvenaient à s'introduire jusqu'au sein des familles, et l'imprudent qui, dans l'épanchement d'une âme déchirée, croyait confier ses peines et ses espérances au sanctuaire de l'amitié, ignorait qu'il parlait à son accusateur, à son juge et à son bourreau.

» Un cri d'enthousiasme, échappé dans l'ivresse de la gaîté, un propos imprudent, la coupe d'un habit, souvent un nom historique ou un volume de Jean-Jacques, tels étaient les titres que produisaient les accusateurs d'une conspiration qu'avait imaginée, dans son galetas, un délateur marchand d'absurdes calomnies.

» Par une nuit noire et pluvieuse, les gendarmes frappaient à la porte du suspect, l'arrachaient de sa demeure; et le lendemain, éperdues et noyées dans les larmes, venaient en vain des familles entières faire retentir de leurs sanglots les anticham-

ment de membres du sénat. Ce fut, dit-on, à la rivalité et à la haine de Lubecki et de Novosielzoff que les Polonais durent l'établissement de cette cour nationale. Novosielzoff avait proposé une commission militaire, une espèce de cour prévôtale.

bres du préfet de police. L'infortuné disparaissait; les triples portes de fer gémissaient sur leurs gonds rouillés, et on oubliait bientôt qu'il avait vécu.

» On cherchait surtout à arracher au malheureux quelqu'aveu précipité, quelque marque de trouble et d'adhésion. S'il répondait avec assurance et dignité, on le condamnait comme arrogant et rebelle; s'il balbutiait en tremblant, on le condamnait comme suspect; s'il se taisait, on le condamnait comme convaincu.

» Dans les cavités des vieux couvents, à trente pieds du niveau de la terre, où, dévorés par les reptiles et la faim, le martyr bondissait de douleur sur sa couche glacée, le sombre geôlier apportait pour toute nourriture un hareng pourri; et quand, consumé par le brasier d'un délire mortel; la langue du damné articulait convulsivement quelque nom chéri, c'était une irrévocable sentence. La porte s'ouvrait; le sbire, immobile jusque-là dans sa cachette, entrait et disait froidement: « Vous vous seriez épargné ce désagrément, si vous aviez dénoncé plus tôt vos complices. » Le chirurgien saignait l'agonisant; un verre d'eau le rappelait à la vie; les portes se refermaient pour toujours, et l'inquisiteur allait tranquillement, avec les prétendus aveux du détenu, arrondir ses calculs, et remplir les colonnes de ses tablettes de proscriptions, qu'il se hâtait de soumettre au grand-duc Contantin.

» A la suite de cette calamité, une noire méfiance s'empara de tous les esprits, une sinistre terreur planait sur toutes les têtes. Le fils et le père se traitaient en étrangers, tout se tut, et les soupçons domestiques, les vagues chagrins d'un avenir menaçant, vinrent bientôt rompre tous les liens de la société, semer l'alarme dans les réunions privées, isoler les cœurs et empoisonner les plus douces émotions de la nature. » *(Histoire de la Révolution Polonaise de 1830.)*

Lubecki fit prévaloir un moyen opposé. Quoiqu'il en soit, le premier bienfait de la cour nationale, présidée par le palatin Bielinski, fut l'annulation des enquêtes ordinaires et des aveux arrachés par la torture. La conséquence de cette décision fut l'acquittement de tous les prévenus, prononcé à l'unanimité moins une voix (celle de Vincent Krasinski, ancien aide-de-camp de Napoléon), et fondé sur le défaut absolu de preuves. Le prince Adam Czartoryski et l'archevêque primat Woronitz contribuèrent beaucoup, par leur exemple, à décider le vote favorable du sénat. Le prince Czartoryski était revenu en Pologne pour prendre la direction de ce grand procès. L'arrêt fut prononcé le 24 mai 1828; mais Constantin, furieux, en suspendit l'effet, défendit de le publier, et consigna pour un an les sénateurs dans l'enceinte de Varsovie. Le sénat, convaincu d'avoir rempli un devoir, transmit à l'empereur un rapport détaillé sur les motifs de son arrêt. L'empereur renvoya toute l'affaire au conseil qui gouvernait la Pologne. Le conseil, après délibération, attribua l'arrêt de la haute-cour au manque de lois ayant pour but de réprimer les intentions dangereuses et les attentats, et transmit cette opinion à l'empereur, le 10 novembre 1828. Les accusés ne furent mis en liberté que le 16 février 1829.

A peine ce procès fut-il terminé, que Nicolas annonça au gouvernement son intention de se faire couronner roi de Pologne, et ordonna les préparatifs nécessaires. Quelques Polonais se firent encore illusion sur le sort de leur patrie, lorsqu'ils virent que le czar les distinguait du reste de ses sujets et reconnaissait à la Pologne une existence à part. Ce fut leur avis qui contribua peut-être à ajourner l'insurrection jusqu'au 29 novembre 1830. La solennité de l'entrée du souverain, la pompe triomphale de la cour et l'affabilité de Nicolas, qui joua le rôle qu'avait si bien joué son frère Alexandre, tout fit renaître l'espoir; mais bientôt, conseillé par Constantin, l'autocrate cessa de se montrer en public sans une suite nombreuse, et dans toutes les audiences qu'il accorda, il déclara qu'il ne déciderait rien sur les affaires de la Pologne que du consentement de son frère. Le couronnement se fit sans éclat, et cette cérémonie politique et religieuse ne produisit aucun effet sur la multitude. Ce ne fut qu'un an après, le 28 mai 1830, que la quatrième et dernière assemblée nationale fut ouverte sous la présidence du maréchal Lubowidzki.

DE LA DIÈTE.—Pendant le long intervalle de la diète de 1825 à 1830, le ressentiment des Polonais lentement amassé, sans cesse excité par des persécutions inouïes, s'accrut jusqu'au désespoir et rendit

une explosion inévitable. La chambre des représentans, fortifiée par l'adjonction de nouveaux talens, protesta contre l'article additionnel qui supprimait la publicité des débats et la diète rejeta résolument tous les projets qu'elle ne jugea pas conformes aux intérêts du pays. Elle en adopta un seul qui établissait une imposition générale pour l'érection d'un monument destiné à perpétuer la mémoire de l'empereur Alexandre.

Le feu était caché sous la cendre ; la révolution de Juillet fit éclater l'incendie. A cette époque la Pologne toute entière fut sur le point d'être transformée en un vaste camp, d'où devaient sortir les armées que le czar rassemblait pour inonder l'Europe d'une nouvelle invasion de barbares et déclarer la guerre à la liberté (1).

La Pologne elle-même devait être décimée, déjà les listes de proscription étaient prêtes ; les échafauds étaient dressés. Le nouveau commandant de l'école des porte-enseignes, Trembieki, créature de Constantin, avait manifesté l'intention de faire

(1) Office du conseiller d'état, remplaçant le ministre secrétaire d'état, au prince Lubecki, au sujet des préparatifs pour la guerre contre la France.

« Saint-Pétersbourg, le 6 août 1830.

« L'empereur m'a chargé d'informer V. E. de la manière la plus particulière, que comme dans les circonstances actuelles il pourrait se présenter des cas où l'armée polonaise dût se mettre en

cerner l'école par des troupes russes et d'y installer une commission militaire jugeant sans appel dans les vingt-quatre heures. Ce fut alors que la jeunesse polonaise se leva et donna le signal de la vengeance.

Le tableau que nous venons de tracer rapidement, a montré le système d'oppression établi en Pologne sous le titre de gouvernement; nous allons maintenant prouver plus clairement que la Russie désirait l'insurrection de 1830, qu'elle l'a excitée et qu'elle l'a laissée se développer afin d'avoir un prétexte suffisant pour enchaîner la Pologne et répondre désormais à ses plaintes et à ses reproches : *Vœ victis*.

En 1829 et en 1830, quelques hauts fonctionnaires du royaume prévoyant les conséquences de l'exaspération générale, causée par la tyrannie du gouvernement Russe, firent entendre à l'empereur les remontrances les plus pressantes : « Au nom de » votre intérêt même, faites changer de conduite » à vos agens, au grand-duc et à M. de Novosielzoff,

mouvement, il est de l'intention de Sa Majesté, que vous vous occupiez immédiatement à revoir les ressources sur lesquelles le trésor pourrait compter au besoin, pour subvenir aux frais de la mobilisation de l'armée, ainsi qu'à ceux d'une campagne.

» V. E. voudra bien me communiquer des détails à ce sujet, pour que je puisse les soumettre à Sa Majesté.

» TURKUT. »

» sinon, il pourrait être trop tard, le pays est sur » un volcan. » Les mêmes remontrances furent faites à cette époque à M. de Nesselrode, qui accompagnait l'empereur. Il répondit : « Croyez-vous qu'il ne soit pas déjà trop tard. » Quant à Nicolas, il accueillit toutes ces plaintes par le plus profond silence.

La réponse de M. de Nesselrode, pour quiconque connaît la réserve impénétrable des agens du gouvernement russe, en Russie surtout, est une révélation évidente du plan et des vœux secrets du cabinet de Pétersbourg; c'est l'expression d'une joie qui ne peut se contenir, c'est l'insulte que le vainqueur ajoute au malheur de sa victime, quand il croit pouvoir lui montrer impunément le piége, dans lequel elle est tombée.

Dès 1829, Nicolas était accompagné d'aides-de-camp qui répandaient dans le public que l'empereur connaissait les maux des Polonais, et déplorait la conduite de son frère. L'empereur poussa même la ruse jusqu'à affecter de ne pas vouloir parler à M. de Novosielzoff. A cette époque, Orloff, toujours de bonne humeur, confident de Nicolas, disait à des gentilshommes polonais : « Messieurs, vous êtes admirables; vous irez droit au ciel pour avoir supporté si patiemment le grand-duc. En Russie, on en aurait fait justice depuis long-temps. »

Ces paroles paraîtront sans doute une provocation très claire.

Au moment de l'insurrection, voici ce que disait Constantin à un Polonais qui était son aide-de-camp : « Cette affaire-là est la vôtre ; on verra ce que l'on a à faire de vous ; je laisse développer le mouvement ; on saura qui vous êtes en Europe, et justice sera faite des priviléges, dont Alexandre vous fit don dans sa faiblesse. » Ces paroles révèlent un véritable guet-à-pens, organisé par le gouvernement russe.

Quelques jours après l'explosion, M. de Tatischeff, dans une conversation avec M. de Metternich, s'exprimait ainsi : « Ceux qui veulent du bien à l'empereur mon maître, ne peuvent pas déplorer l'explosion du 29 novembre, car elle met fin à un ordre de choses impossible en Pologne, et elle a sauvé peut-être l'empire de la grosse conspiration russe qui le menace. »

On objectera peut-être que des paroles et des conversations ne sont pas des preuves suffisantes ; à cela, nous répondrons premièrement qu'il est sans doute très difficile, pour ne pas dire impossible, d'avoir d'autres preuves. On conçoit qu'un plan comme celui du gouvernement russe, plan qui sort des combinaisons ordinaires de la politique, machination vraiment infernale ; on conçoit,

dis-je, qu'un plan pareil ne s'écrive pas ; qu'il n'en existe de traces nulle part, qu'il ne soit confié qu'à des complices qui sont des instrumens muets, et que la voix seule le révèle à ceux qui doivent l'exécuter; on conçoit qu'il ne puisse être manifesté que par deux sortes de preuves ; 1° les faits et les résultats ; 2° des paroles. Or, les faits sont clairs et incontestables. Nous avons montré cette progression profonde et patiente de la tyrannie russe, qui a poussé les Polonais au désespoir. Quant aux paroles, nous en garantissons l'authenticité. La conversation de M. de Tatischeff est consignée dans des dépêches russes ; les paroles d'Orloff sont notoires et ont été prononcées dans le salon de Constantin, au milieu des aides-de-camp polonais; celles de M. de Nesselrode et de Constantin nous ont été rapportées par des hommes d'un caractère au-dessus de tout soupçon, auxquels elles ont été adressées. Il est donc bien avéré que la Russie a provoqué l'insurrection de 1830.

Le royaume de Pologne, quoiqu'il ait été gouverné par un vainqueur perfide et barbare, et quoiqu'il n'ait duré que quinze ans, a cependant produit beaucoup de bien pour la Pologne entière. D'abord, le royaume de Pologne a conservé la nationalité polonaise : ça été comme le cœur de tous les membres divisés par la Russie, l'Autriche et la Prusse. Pendant

quinze ans le cœur seul a vécu, mais avec une grande énergie; c'était le foyer des vœux, des espérances de la nation; c'était ce qui restait de la patrie: mais c'était encore la patrie. Si on considère le royaume seul, abstraction faite de ses rapports avec les provinces démembrées, il a gagné beaucoup pendant la période constitutionnelle. — L'unité du gouvernement, cette unité que la Pologne n'avait jamais connue qu'incomplètement sous les plus grands de ses rois, fut un bienfait au moins pour le royaume. Les institutions accordées par Alexandre permirent la réforme de l'instruction publique, due au prince Czartoryski. L'enseignement à la fois élevé et sage d'hommes comme Lelewel, jeta dans tous les esprits des germes féconds, et produisit une révolution paisible et profonde; les idées d'ordre s'associèrent à celles de liberté; des hommes, capables de concourir à l'affranchissement et à la prospérité de la patrie, s'élevèrent dans toutes les carrières; jamais la Pologne ne posséda un plus grand nombre d'hommes d'état, de généraux, de savans, d'administrateurs : ce fut surtout dans l'armée, dans les finances et dans la littérature, que le progrès se manifesta. L'armée ne fut jamais si instruite ni si disciplinée; les finances offrirent un accroissement considérable. Le revenu public est de 80 mil-

lions de florins(1), et l'armée de trente mille hommes. Si, à ces chiffres, on ajoute ceux des provinces échues à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse, on verra ce qu'était devenue la Pologne soumise à un gouvernement régulier, quoique tyrannique.

	REVENUS (FLORINS).	ARMÉE.
Royaume de Pologne.	80,000,000	30,000
Pologne Russe. Lithuanie. Volhynie. Podolie. Ukraine.	159,115,983	198,000
Pologne Autrichienne. Gallicie.	75,000,000	50,000
Pologne Prussienne.	30,000,000	32,500
Ville libre de Krakovie.	1,780,000	380
TOTAL. . .	345,895,983	310,880

Ainsi la Pologne, sous le joug des tyrans, a fait l'apprentissage pénible, mais salutaire, d'un gouvernement fort et régulier. C'est là une des leçons et un avantage qu'elle doit à sa servitude. Il est au moins probable que les progrès que nous venons

(1) Le florin de Pologne vaut 60 centimes.

de signaler seraient plus remarquables encore sous un gouvernement libre et national.

La littérature exprima aussi le progrès de la nation ; aux qualités des écrivains du siècle d'or, elle joignit le premier mérite de toute littérature, celui d'être nationale. Au reste, un homme la personnifie, Adam Mickiewicz, l'égal de Byron et de Goethe, et en outre le poète de la patrie.

INSURRECTION DE 1830.

Un des historiens et publicistes le plus ingénieux de la Pologne, Moknaski, a résumé ainsi le rôle qu'a joué la Pologne depuis le dernier partage. « Les Polonais s'assemblent en sociétés secrètes, conspirent jusqu'au moment où l'insurrection éclate. — Alors ils combattent et se dévouent, corps et biens, pour reconquérir leur indépendance. Mais si par suite de faux calculs ou des vices inhérens à la nation, l'insurrection vient à échouer, alors ils émigrent en foule pour conspirer de nouveau. Toute émigration polonaise ne saurait être regardée autrement que comme une œuvre politique ; les Polonais n'émigrent pas seulement pour échapper à la tyrannie ou pour se vouer à des occupations industrielles ; leur émigration est une protestation politique contre la violation de leurs droits ; c'est une armistice pendant lequel ils ne cherchent qu'à se procurer des armes pour re-

commencer la guerre nationale. Ces trois époques portent chacune leur caractère : foi sacrée pendant la conspiration, inconséquence et valeur pendant l'insurrection, résignation pendant l'émigration. »

Une société secrète s'était organisée au sein de l'école des sous-officiers et sous les yeux même du grand-duc (15 décembre 1828). Pierre Wysocki, lieutenant du régiment des grenadiers de la garde, en fut le fondateur et le chef.

Wysocki n'était pas un homme de génie ; il possédait même peu de connaissances acquises. Il avait deux grandes qualités, l'amour le plus sincère pour sa patrie et une loyauté parfaite. Au reste, il avait quelque ambition militaire, et avait une foi entière au succès d'une insurrection armée. Wysocki et ceux qu'il avait associés à ses projets calculaient peu les chances de leur entreprise ; ils ne demandaient que l'honneur de proclamer les premiers l'indépendance de leur patrie, sûrs d'être soutenus par la nation toute entière.

Il aurait fallu que Wysocki fût un homme supérieur et ayant assez conscience de lui-même pour se constituer le chef de la conspiration, et pour la diriger avec ce secret, cette promptitude, cette résolution et cette unité de vues qui étaient pour lui des qualités nécessaires. Malheureusement il sentit le besoin de s'appuyer sur la chambre des nonces,

et alors il arriva ce qui ordinairement arrive dans des circonstances semblables. Wisocki n'osant pas s'adresser lui-même à quelque membre influent de la chambre des représentans, ne se sentant pas assez d'autorité morale pour remplir une pareille mission, trouva un de ces hommes médiocres qui exagèrent leur importance et acceptent avec empressement tous les rôles subalternes, dans l'espérance de s'élever bientôt aux dépens de ceux qui les emploient. La mauvaise étoile de Wysocki le conduisit vers Valentin Zwierkoski, homme remuant, présomptueux, ambitieux, dépourvu de toute espèce de moyens.

Il est difficile de savoir jusqu'à quel point Zwierkoski remplit sa mission. Chargé d'établir des relations avec les membres les plus influens de la chambre des nonces, et de leur communiquer le projet d'exterminer la famille impériale sur la place de *Saxe*, il rapporta une réponse contraire à cette dernière proposition. Le comte Gustave Malackowski, Adam Gurowski et deux autres jeunes seigneurs avaient accepté la mission de sonder les dispositions des cabinets étrangers relativement aux conséquences de l'événement qu'on préparait; mais pour les consulter, il aurait fallu que ces messieurs eussent une influence qu'ils n'avaient point. Au moment indiqué, ils revinrent tous annoncer qu'ils n'avaient

obtenu aucun résultat ; Malackowski déclara même qu'après avoir approuvé le projet avec chaleur, il le considérait désormais comme impolitique et dangereux. Ainsi la première démarche de Wysocki avait été une faute grave. En se soumettant à la chambre des nonces, il reconnut, par le fait, plusieurs chefs, et exposa la conspiration aux conséquences que devaient entraîner les lenteurs et l'indécision d'un corps délibérant; il confondit malheureusement une conspiration et un gouvernement. Une conspiration agit, un gouvernement délibère. Ainsi, la première faute que commit Wysocki sauva Nicolas et sa famille.

Les bras étaient tombés aux jeunes sous-officiers, quand ils avaient entendu la déclaration de Malackowski. Cependant ils s'affermirent dans leur résolution, et, dix-huit mois après, le moment de l'insurrection fut définitiviment fixé au 29 novembre, six heures du soir. Les rôles étaient distribués; au signal convenu, les conjurés devaient prendre les armes sur divers points de la capitale, désarmer et culbuter les Russes; jamais peut-être révolution ne s'était faite dans des circonstances plus favorables. L'armée russe, considérablement affaiblie par les campagnes de Perse et de Turquie, décimée par la peste et par le choléra, ne comptait plus que cent cinquante ou cent quatre-vingt mille hommes de trou-

pes actives. Pendant toute la guerre, les troupes polonaises, quoique inégales en nombre, furent quelque temps bien supérieures par leur enthousiasme patriotique aux troupes russes. Les Russes, au moment de l'explosion, n'avaient dans les gouvernemens ultra-boug que soixante-dix mille hommes répartis sur douze milles carrés. Trois mois après, à la bataille de Grochow, ils n'avaient que deux cent mille combattans, et il faut observer qu'on ne les avait nullement empêchés de rassembler toutes leurs forces, puisque l'insurrection, par la plus grande de toutes les fautes stratégiques, ne s'appuyait ni sur les Carpathes ni sur les provinces septentrionales, et n'avait pas su opposer à l'ennemi les forêts et les marais de la Lithuanie, les steppes de l'Ukraine qui sont les forteresses naturelles de la Pologne, et ces deux cent mille combattans, c'était tout ce que les Russes pouvaient mettre en ligne. Un ukase extraordinaire avait, de plus, soumis au recrutement les borgnes, les édentés, les scrophuleux. Quant aux forces polonaises, elles consistaient en vingt-cinq mille hommes d'infanterie, sept mille quatre cent cinquante de cavalerie, quatre-vingt-seize pièces d'artillerie. D'après le cadastre, on évaluait, en 1830, le nombre des hommes en état de porter les armes, dans le royaume, à deux cent quarante-six mille; mais le maximum de l'armée polonaise ne s'élevait

jamais à quatre-vingt mille, et jamais elle ne présenta sur un champ de bataille une masse de cinquante mille hommes, ce chiffre de l'armée fut le même après la prise de Varsovie. A Ostrolenka, les Russes avaient soixante-dix mille hommes en ligne; à la prise de Varsovie, quatre-vingt-dix mille; après le siége, soixante-dix mille au plus. L'égalité du nombre, l'enthousiasme d'un peuple exaspéré par une longue oppression et combattant pour sa patrie, le secours que les provinces prussienne et autrichienne pouvaient fournir à l'insurrection, les ressources du royaume même, tout devait donc assurer le triomphe des Polonais; les causes et les moyens que nous venons d'énumérer leur permettaient même de soutenir une lutte engagée avec les trois puissances qui les environnent, et c'est une vérité désormais acquise à l'histoire que les Russes, après des efforts inouis continués pendant près d'un an, ont dû la victoire non pas à la supériorité de leurs généraux ou au courage de leurs soldats, mais aux fautes des Polonais. Énumérons ces fautes: la première de toutes est la singulière imprévoyance des conjurés qui soulèvent une nation toute entière, sans avoir créé d'avance un gouvernement qui prît sur-le-champ possession du pays, organisât l'insurrection, concentrât toutes les forces et tous les moyens, prévint l'indécision et imprimât à tout

une impulsion ferme et prompte. Les sociétés secrètes, dans lesquelles on agitait la question de savoir quel serait le chef de l'insurrection, répondirent qu'elles s'occupaient seulement de donner la chasse aux Russes, et que certainement Czartoryski et Clopiski étaient trop bons patriotes pour ne pas se mettre à la tête des Polonais. On allait même plus loin, on disait qu'ils étaient d'accord avec les sociétés et qu'ils n'hésitaient pas à prendre le commandement. La Pologne, au moment de l'explosion, était partagée entre deux systèmes; tout le monde reconnaissait que l'oppression était devenue intolérable; les uns pensaient que le temps de la résistance était venu et qu'il fallait courir aux armes; les partisans de ce système étaient le peuple presque tout entier, les sociétés secrètes, les jeunes gens, les hommes politiques exaltés. Les autres, les hommes politiques, les propriétaires, les citoyens qui ont des intérêts à ménager, cette classe plus prudente et plus timide qui est à la tête de la société, disaient que dans aucun cas il ne fallait se soulever avant d'avoir bien calculé les chances de l'insurrection; puis ils pesaient les avantages dont jouissait le pays malgré la tyrannie du czar, et pensaient que l'on ne pouvait que gagner à ajourner l'explosion; au nombre de ces hommes politiques étaient le prince Czartoryski et Clopiski.

Cette différence d'opinion sur l'opportunité de l'insurrection pouvait donc faire craindre une scission entre les Polonais ; Clopiski avait disparu dès le premier jour. Il était réservé au prince Adam de prévenir les divisions, le premier jour il s'associa franchement à l'insurrection. Son nom fut d'un effet magique, il enleva les hommes éminens et fit cesser l'incertitude des hommes timorés.

Le coup de main du 29 a réussi ; dès le soir même se trouvent en présence trois intérêts qui ne sont ni des intérêts de gouvernement, ni des systèmes, mais des intérêts de politique internationale. Pour les uns, les Russes, l'insurrection est un événement heureux ; elle permettra de détruire la constitution, sauvegarde, pour ainsi dire, de la nationalité polonaise, de soumettre à l'ukase et d'incorporer tous les pays jusqu'à la Vistule. Telle fut la première pensée du grand-duc Constantin.

D'autres, Lubecki surtout, considèrent l'insurrection comme un événement heureux, comme une leçon terrible qui déterminera l'empereur, sinon à réunir à la Pologne les provinces ultra-boug, au moins à respecter un peu plus les conditions garanties par le congrès de Vienne. Lubecki ne voyait dans l'insurrection qu'une rébellion momentanée contre les abus ; il disait que le ministère impérial devait reconnaître les griefs de la nation, procla-

mer une amnistie et apaiser ainsi le tumulte. Ce second parti représente l'intérêt russo-polonais. Il se subdivisa en deux fractions ; la première, qui comprend Clopiski, ne réclame pas l'adjonction des huit gouvernemens ; la seconde l'exige au nom du traité de Vienne ; le troisième parti est celui de l'intérêt polonais pur. Pour ce parti les démembremens sont des crimes, les arrangemens diplomatiques des utopies ; les droits de la nation n'ont pu être prescrits, c'est le devoir de tout citoyen de se lever sur-le-champ pour chasser les oppresseurs de la patrie ; il faut soulever les provinces ultraboug.

Aucun de ces partis ne sentit la nécessité de constituer le pouvoir politique, et le résultat de cette imprévoyance était facile à prévoir. L'insurrection échoua.

Le conseil administratif nommé par l'empereur Nicolas, voyant que les insurgés n'instituaient aucune autorité, pour se populariser et s'éclairer à la fois, appela dans son sein quelques patriotes comme le général Pac, le prince Adam Czartoryski. La population de Varsovie et l'armée ne recevant pas d'impulsion d'une autorité nationale, et d'un autre côté, conservant peu de respect pour le conseil administratif, restèrent neutres et immobiles. La présence même du prince Adam Czartoryski dans

le conseil enchaîna l'esprit public qui se serait prononcé contre ce corps, dont la première proclamation fut publiée au nom de l'empereur Nicolas. Bientôt même Lubecki déclara au nom du conseil qu'il n'était nullement nécessaire de proclamer l'indépendance de la nation; que, quelles que fussent les concessions jugées nécessaires par le autorités, tous les membres du conseil étaient fermement décidés à ne jamais franchir une certaine limite qui était l'obéissance due à l'empereur, et que tous les actes du gouvernement seraient faits au nom du czar; cependant, ajoutait-il, peut-être le grand-duc qui s'attend à vous voir entraînés au-delà des bornes, nous saura-t-il gré de n'avoir pas été trop loin; peut-être notre modération le disposera-t-elle à suspendre toute hostilité et à renouer avec le gouvernement des rapports qui rétabliront l'ordre, quand satisfaction aura été donnée à la nation. Lubecki, neuf jours après l'explosion, comprit qu'il était déplacé au milieu d'hommes qui annonçaient hautement la résolution de reconquérir leur patrie; et, sous prétexte d'aller porter ses réclamations aux pieds de l'empereur son maître, il s'éloigna. On conçoit qu'un conseil représenté par Lubecki ne pouvait avoir aucune action sur le pays et remplir les fonctions d'un gouvernement.

Un grand écrivain qui a combattu pour son

pays avec sa plume et avec son épée, l'historien de la révolution de 1830, Moknaski essaya, dès le lendemain de l'insurrection, de suppléer au défaut de gouvernement, en fondant un club qui imprimât et dirigeât le mouvement. Ce club, appelé *société patriotique*, ne sut pas s'emparer de l'autorité et étendre la révolution à toutes les provinces polonaises. Il ne fit qu'une chose: il fit rejeter tout arrangement, toute combinaison de l'intérêt russe et de l'intérêt polonais, et abdiqua satisfait quand il vit porter à la dictature Clopiski.

La première faute de l'insurrection polonaise fut donc de n'avoir pas constitué sur-le-champ un gouvernement, faute qui eut pour conséquences l'indécision d'un certain nombre de citoyens, et les tentatives des partisans de la Russie pour ressaisir le pouvoir et paralyser le mouvement.

Si les Polonais, en proclamant l'insurrection de 1830, eussent mis à leur tête un roi, qui eût déchiré la constitution de 1815 au nom de la nation, qui eût appelé aux armes et à l'indépendance tous les habitans de l'ancienne Pologne, le royaume des Jagellons existerait aujourd'hui (1).

La seconde faute de l'insurrection polonaise fut le choix du dictateur Clopiski. Peut-on s'expliquer

(1) Voir aux Pièces justificatives, le manifeste du peuple polonais en 1830.

comment les Polonais confièrent la destinée de leur insurrection à un homme pour qui le czar est le maître légitime et le protecteur nécessaire de la Pologne, un homme qui ne comprend la Pologne que telle que l'a faite le congrès de Vienne ; les conséquences de cette faute seront décisives. Le mouvement va être réduit aux limites du royaume. Les gouvernemens ultra-boug s'agiteront inutilement ; les Polonais du duché de Posen et de la Gallicie resteront spectateurs de la lutte. La guerre ne sera plus qu'une révolte du royaume contre l'empire ; l'intervention des puissances étrangères ne pourra plus être réclamée qu'au nom du traité de Vienne ; le système de la Pologne n'étant pas posé tout entier, l'Europe ne s'agitera pas et les diplomates auront un prétexte pour considérer l'extermination d'une fraction de la nation comme un retour à l'ordre. Ainsi la nation ne s'étant pas levée toute entière pour protester contre les trois démembremens sanctionnés par le congrès de Vienne et pour reconquérir une indépendance, mais acceptant et invoquant les traités qui avaient consacré la grande iniquité des trois partages, le résultat de la lutte était prévu ; la Pologne devait succomber sous le poids de ses propres fautes. L'insurrection, aux yeux d'un parti, avait donc pour but l'exécution fidèle du traité de Vienne ; et, selon les deux autres partis, l'adjonction au

royaume des huit palatinats, ou l'indépendance complète de la Pologne ; ces trois partis portèrent également Clopiski à la dictature, ne voyant en lui que le grand général, chef nécessaire de l'insurrection.

Clopiski fut tout le temps de sa dictature sous l'influence des idées de Lubecki ; mais, en outre, pendant vingt ans de service en France, il avait presque adopté une seconde patrie et il n'agit jamais avec énergie pour la Pologne ; il ne la connaissait plus ; c'était un habile général, un homme de probité parfaite et d'un caractère très emporté et très opiniâtre. Il lutta constamment contre le despotisme de Constantin, mais on ne remarqua pas que son opposition était purement passive et on crut qu'il serait l'homme de l'insurrection. Cependant, quelques hommes d'État savaient qu'il ne convenait pas à la haute mission d'un dictateur. Le prince Adam Czartoryski l'avait très bien jugé, mais quoiqu'il connût son incapacité politique, il comprenait trop la nécessité d'un pouvoir quelconque pour ne pas joindre sa voix à toutes celles qui désignaient Clopiski comme le chef de la nation, ce n'était pas le moment de discuter un pareil choix, et il espérait d'ailleurs que ses conseils éclaireraient le dictateur.

Clopiski accepta la dictature, mais plus encore dans l'intérêt de l'ordre, que dans le but et dans

l'espérance d'affranchir sa patrie. Il avait la ferme intention de contenir les partisans de la guerre. La voie des négociations lui parut non seulement la meilleure, mais la seule, et il ne se soumit que très tard à la nécessité de combattre. La confiance qu'inspiraient ses talens militaires et sa loyauté donna le courage d'attendre qu'il revint à une meilleure opinion. On espérait d'ailleurs que le czar ne se prêterait à aucune négociation et on se consolait de l'inaction du dictateur en multipliant presque malgré lui les préparatifs de toute espèce. L'immense devouement des Polonais peut seul expliquer la durée de la révolution comprimée et entravée par ceux même qui devaient la développer.

Le 5 octobre, Clopiski prend la dictature, mais *provisoirement*. A l'époque de l'ouverture de la diète, le 15 décembre, il abdique. La diète le nomme de nouveau dictateur à l'unanimité; seulement, elle limite ses attributions en lui adjoignant une commission de membres des deux chambres, chargée de surveiller tous ses actes, de le destituer au besoin et de nommer un nouveau dictateur. Ainsi, on multipliait les rouages du gouvernement sans créer un gouvernement; on affaiblissait le pouvoir, en le disséminant dans diverses mains.

Cependant, la diète sent le besoin de donner plus d'unité et de force à l'autorité dont elle a in-

vesti le dictateur, et elle s'ajourne en laissant à Clopiski seul le droit de la convoquer. « Je suis heureux, dit en cette circonstance Clopiski, d'avoir fermé cette maison de bavards; leurs délégués peuvent désormais me destituer, mais jamais ils ne pourront me donner un successeur qui soit assez fou pour les convoquer. » Cependant, un mois après, Clopiski est assez imprudent pour convoquer la diète. De son côté, la diète, découragée par le mauvais emploi que Clopiski avait fait du pouvoir dictatorial, ne sut ni remplacer la dictature, ni s'ajourner; elle se borne à diminuer encore les attributions du pouvoir exécutif.

Pendant le mois de décembre et de janvier, le pays s'arme et l'armée s'augmente malgré le dictateur; des négociations sont ouvertes avec Nicolas, malgré les répugnances du pays. A la fin de janvier, Nicolas déclare formellement qu'il exige une soumission sans conditions : que fait Clopiski? Il avait affirmé qu'il saurait combattre si on le réduisait à défendre, les armes à la main, l'honneur de sa patrie; mais il voulait, disait-il, épuiser auparavant tous les moyens de conciliation. Il semble que le moment fût venu pour lui de tenir sa promesse; cependant, il convoque la diète et se démet de la dictature, déclarant : « Qu'il ne peut se charger de conduire la nation dans l'abîme. » Il con-

seille à la diète de nommer Radziwill général des forces polonaises ; mais, comme ce nouveau chef de l'armée avait peu l'habitude de la guerre et du commandement, Clopiski s'engage à commander en son nom et en frac.

« Sous ses ordres, a-t-il dit, je commanderai. » Je ne puis, je ne veux plus commander en mon » propre nom, depuis qu'on m'a appelé traître ; » mais je puis mourir sur le champ de bataille » pour prouver le contraire. » Après une telle conduite, on devait déclarer Clopiski incapable de tout commandement.

Le gouvernement de Clopiski fut un grand malheur pour la Pologne : il dura deux mois ; il n'eut d'autre résultat que l'opposition directe et invincible du dictateur contre la nation. Le vœu unanime des Polonais était la guerre, et ils l'exprimaient clairement en confiant la dictature à Clopiski ; le dictateur seul ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre ce que la nation attendait de lui en le préférant à un homme d'état, au prince Czartoryski ; car Clopiski et Czartoryski étaient les deux hommes désignés au choix de leurs compatriotes. Soit qu'en cette circonstance la nation ait été guidée par ses habitudes guerrières, soit qu'elle ait été préoccupée de la nécessité du pouvoir militaire, elle confia ses destinées au général et non

à l'homme d'état, et commit une déplorable erreur. Dans l'état d'exaspération où ils étaient, les Polonais ne virent qu'un but, l'expulsion immédiate des Russes; mais leur but véritable et définitif était le rétablissement de l'ancienne Pologne, et ce qu'ils avaient pris pour leur but n'était qu'un moyen. Ils se trompèrent donc sur l'importance et sur le rôle du général dans un état. Le général, quoiqu'il ait dans certaines limites une espèce d'action qui lui est propre, ne fait cependant qu'exécuter la mission qui lui est confiée par le pouvoir politique. Il est, comme le magistrat et l'administrateur, une partie essentielle, un agent, un instrument du gouvernement; mais il ne peut pas être le gouvernement; il représente et il exerce la puissance de la nation, surtout à l'extérieur; mais pour qu'il puisse rendre les services qu'on attend de lui, il faut que l'intérieur complètement et parfaitement organisé lui assure une pleine liberté et lui fournisse des moyens suffisans d'action. Peut-être l'exemple de Napoléon, qui réunit dans ses mains le pouvoir militaire, fit-il illusion à la Pologne; mais d'abord il était au moins imprudent de comparer un homme quel qu'il fut à Napoléon, et l'abus même que Napoléon avait fait du pouvoir et du génie militaires doit être une leçon pour tous les peuples. Enfin le caractère connu de Clopiski ne

le rendait propre qu'aux fonctions de général et nullement à celles de dictateur.

La troisième faute de l'insurrection polonaise a été, après le défaut de gouvernement et les négociations entamées avec Nicolas, la convocation de la diète qui ne fit que des discours et ralentit encore l'action déjà si faible et si lente du pouvoir — cette faute fut celle de Clopiski. Après l'explosion du 29 novembre, l'insurrection polonaise se résume dans quatre hommes, Clopiski, Czartoryski, Skrzynecki et Krukowicki. Il nous reste à examiner le rôle qu'ont joué les trois derniers.

Il ya dans la vie du prince Czartoryski deux parties bien distinctes. Dans la première il a foi aux promesses et aux intentions d'Alexandre et il croit qu'il faut tout attendre du gouvernement bienveillant du czar. Dans la seconde, il reconnaît son erreur et proclame franchement la justice et la nécessité de l'insurrection.

La distinction que nous venons d'établir, évidemment juste d'ailleurs, n'ôte rien au caractère du prince Czartoryski. La vie du prince Adam a été trop publique et trop pure pour être jamais exposée aux doutes ou aux soupçons; mais nous devons expliquer quelques jugemens faux dont il eût été facile de se préserver en ne confondant pas deux motifs également sincères et honorables, qui ont dirigé la conduite d'un des plus grands citoyens de la Pologne.

Le courage et le dévouement dont le prince Adam a fait preuve pendant la guerre de l'indépendance, en contribuant de tous ses efforts au succès de l'insurrection, ont rendu à son nom toute sa popularité; mais il ne faudrait pas croire qu'il eut besoin de faire absoudre une partie quelconque de sa vie, il a pu être trompé par Alexandre; mais s'il a commis quelques fautes, après avoir scrupuleusement étudié son caractère tel que l'histoire l'a tracé, nous croyons pouvoir dire que ce sont de celles que la conscience ignore.

La position du prince dans l'insurrection est nettement tracée par les deux faits suivans :

Le prince n'avait point partagé l'enthousiasme de la diète, le jour où la déchéance de Nicolas fut proclamée. Il avait pensé que des victoires signalées auraient dû précéder cet acte; mais lorsqu'après la bataille de Grochow, la terreur un moment s'empara de Varsovie, il fut le premier à se prononcer contre l'idée d'entrer en négociation avec un ennemi qui, après une journée douteuse, se fût attribué la victoire. « C'est dans nos armes et dans notre courage, dit-il, c'est dans une lutte opiniâtre que reposent toutes nos espérances et notre avenir; quant à l'Europe, elle ne se prononcera qu'après la victoire, » et alors non content de presser de tous ses moyens les opérations militaires, il saisissait encore toutes les

occasions de paraître sur les champs de bataille.

Le prince Adam lui-même, dans un discours dont nous n'avons pu nous procurer qu'une partie, a exposé clairement les opinions qui avaient dirigé les deux époques de sa vie.

« Le sort a voulu me condamner, dit-il, à passer la plus grande partie de ma vie dans ces tristes jours où le nom de Polonais semblait rayé de la liste des nations. Il n'y avait plus rien alors à espérer pour nous que du monarque qui régnait sur notre pays presque tout entier. Alexandre jeune, noble, animé pour la Pologne de bienveillantes et généreuses intentions, avait su m'attirer à lui par toutes les vertus de son ame et les qualités de son caractère ; je crus pouvoir profiter de ses heureuses dispositions ; sa gloire et l'indépendance de notre chère patrie devinrent les seuls objets de tous mes désirs et de toutes mes actions. . . . .

. . . .

» Je croyais alors que la Pologne, par son union intime avec un peuple de la même race, pouvait rentrer, plus lentement il est vrai, dans son indépendance, à l'aide de ses constans et infatigables efforts. Trop d'événemens ont détruit ma conviction, et éteint mon espoir. La violation flagrante et continuelle de la constitution et des lois, ces persécutions nombreuses dont s'armait un pouvoir

soupçonneux, ne permettent plus à personne de mettre en pratique quelques-unes de ces idées dont j'ai cru l'application possible. Désormais tous les liens sont brisés; la nation a proclamé hautement sa ferme volonté de rester libre et indépendante. Quoique la nécessité puisse commander, le devoir d'un chacun est de s'y soumettre; la volonté nationale, franche et unanime, ne doit rencontrer aucun obstacle. Maintenant, abandonner la cause du peuple, ne pas m'associer entièrement à sa fortune, à ses dangers et à ses sacrifices, ce serait trahir le cri de ma conscience; ainsi, je porterai l'honorable fardeau qu'on vient de m'imposer, persuadé, comme je le suis, que nul ne doit se soustraire à l'accomplissement de devoirs qui sont communs à tous. Je me réserve seulement la faculté de résigner mes fonctions, lorsque je ne verrai plus dans leur exercice l'occasion d'être utile, et je réclame d'avance le droit de ne signer aucun acte qui serait contraire à ma conviction et à mes principes (1).

» Ce qu'il nous faut surtout, c'est de l'harmonie dans les efforts; les principes des membres du gouvernement, le choix des hommes vertueux qui le composent, ne rendent pas cette espérance chimérique; ils sauront, en unissant leurs sentimens, leurs

(1) Dans quel pays vît-on un chef politique réduit à faire des conditions de ce genre!

opinions et leurs caractères, remplacer cette unité qui est l'ame d'un gouvernement. Nous devons aujourd'hui chercher notre salut dans les armes et dans les combats. L'Europe, qui va contempler la lutte, ne se prononcera qu'après la victoire. Que nos liaisons amicales avec les états voisins leur apprennent nos dispositions pacifiques et conciliantes, que les pays, amis de notre cause, nous trouvent prêts toujours à suivre leurs conseils; enfin, que l'Europe entière sache que la révolution polonaise n'a pas voulu le renversement de ces principes sociaux, base éternelle de la politique et de la morale.

» Le temps ne serait pas bien choisi pour penser à des améliorations sociales ; le bruit des armes nous appelle à l'action, et troublerait pour nous le repos des méditations profondes. Que le noble courage des soldats nous donne de la fierté, mais qu'il ne ferme pas nos yeux sur les chances douteuses de la grande lutte qui va s'engager. Sans doute, la première, s'il plaisait au Tout-Puissant de nous la donner, stimulerait notre énergie; mais l'armée, le peuple et les représentans doivent se tenir prêts pour les revers. C'est dans les revers que les Polonais pourront attester leur force d'ame et leur inébranlable amour de la patrie; c'est là principalement que brille le courage du soldat, lorsqu'il faut se

retirer lentement après une bataille perdue, et repousser, sans se lasser jamais, des attaques continuelles.

» Ainsi, mon devoir m'oblige à déclarer, dès à présent, que le sort du pays et l'intérêt de la nation ne peuvent être à mes yeux enchaînés à aucun lien particulier (1) ; l'armée et le gouvernement doivent combattre jusqu'à la fin, et disputer opiniâtrément chaque pied resté libre du territoire national. »

Ce discours fut un des motifs qui valurent, de la part de Nicolas au prince Czartoryski, une condamnation à mort et la confiscation de ses biens. « Les hautes dignités dont le prince était revêtu, est-il dit dans l'acte d'accusation, l'illustration de son nom, ses grandes richesses, ses relations étendues et la haute capacité qu'on lui attribuait généralement, tout cela fit qu'au moment de l'insurrection, un grand nombre de personnes jetèrent les yeux sur lui, et trouvèrent dans sa conduite un exemple pour elles-mêmes ; et cet exemple, malheureusement, il ne le donna que trop, lorsque le jour de son élection à la présidence d'un gouvernement soi-disant national, dans un discours prononcé

(1) Le prince voulait faire entendre par là qu'on ne devait pas attacher la fortune de l'insurrection à la capitale.

en pleine diète, il remercia l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoignait, et conjura ses concitoyens de soutenir de toutes leurs forces, et de toute leur persévérance, la cause de la rébellion. »

Sous Clopyski, le prince Adam présidait la partie civile du gouvernement, et en cette qualité il avait été chargé du ministère des affaires étrangères. Il ne put obtenir de la France et de l'Angleterre, qu'elles déclarassent hautement que l'insurrection des Polonais était légitime, et que dans aucun cas elles ne pourraient laisser anéantir les garanties données à la Pologne par le traité de Vienne.

Le prince Czartoryski était l'homme destiné à diriger l'insurrection et à sauver la Pologne. Seul il réunissait les talens divers, l'élévation de vues et la droiture de caractère nécessaires à un chef suprême chargé, dans des circonstances si graves, de la double mission d'organiser et de combattre. Malheureusement sa longue absence avait diminué le prestige de son nom, et, quand il revint en Pologne, il se trouva pendant quelque temps comme étranger au milieu des différentes réunions, où l'opinion se formait (1); toutes ces fractions de par-

(1) En Pologne, par suite de la domination étrangère, il n'y a pour ainsi dire ni public ni esprit public. Les personnages poli-

tis avaient leurs chefs et leurs représentans. Ici dominait Niémojowski, là Lelewel; le prince seul était sans affiliés et sans créatures. Son nom était dans toutes les bouches, en Europe, et parmi les masses en Pologne, et il se trouvait presqu'entièrement isolé, privé de toute action sur le mouvement politique de son pays (1).

Cependant le prince Adam regagnait rapidement par son adhésion immédiate à l'insurrection, par la seule autorité de son caractère, l'influence qu'il avait perdue pendant son exil volontaire. Après l'abdication de Clopiski, la diète eut la malheureuse idée de créer un gouvernement composé de cinq membres ou une pentarchie. Cette pentarchie n'é-

tiques ne vivent point, comme en France, sur un théâtre où ils sont exposés à tous les yeux; la scène publique n'est remplacée que par des cercles intimes à peu près semblables aux tertulias d'Espagne.

(1) Après le congrès de Carlsbad, quand Alexandre changea de système, le prince Czartoryski, lié d'amitié avec lui, ne put, par esprit de convenance, se mettre de suite à la tête de l'opposition patriotique; il résolut de voyager. D'autres, et les conséquences en furent fatales pour la Pologne, commencèrent l'œuvre de résistance. Le prince s'est uni à eux, aussitôt après son retour en Pologne; mais malheureusement il avait déjà des rivaux dans l'opinion publique. C'était un grand malheur; au lieu de reconnaître son chef unique, naturel, dans le prince Czartoryski, l'opinion en chercha d'autres : elle en trouva un d'abord dans le général Clopiski, et quand celui-ci trompa les espérances de l'insurrection, elle associa au prince tous ceux qui l'avaient devancé.

tait réellement qu'une commission administrative, sous la direction de la diète, et privée de la direction si importante des affaires militaires. Le général en chef était nommé par la diète, était membre du gouvernement (1) et non soumis à ses ordres. Cette situation équivoque le rendait l'égal et indépendant des membres de la commission pentarchique. Cette contradiction singulière devait troubler les rapports hiérarchiques et nuire à l'action du pouvoir. Cette vicieuse création était un subterfuge au moyen duquel la diète échappait à l'obligation de nommer un roi, après avoir proclamé par une loi la royauté comme la forme future du gouvernement national. Le prince Czartoryski avait protesté éloquemment contre ce provisoire, mais son discours n'eut d'autre effet que de le désigner aux votes de la diète, qui le proclama président de la pentarchie. Le choix des membres aggrava encore la faute de la diète en introduisant des causes de division permanente dans la commission des cinq. Le prince Czartoryski et M. Bargykowski représentaient, *aux yeux de la nation*, le parti gouvernemental.

MM. Vincent Niémojowski et Morawski passaient

(1) Lorsque le général en chef entrait au conseil, le cinquième membre (le dernier nommé) devait se retirer. Ce dernier était M. Lelewel.

pour les chefs du parti de Kalisch, c'est-à-dire du parti constitutionnel; enfin, M. Lelewel personnifiait l'élément démocratique et était l'organe de la société patriotique. Ces différens partis n'étaient pas animés de sentimens hostiles, mais ils avaient des opinions opposées, et, tout en étant d'accord sur le but, ils voulaient souvent y arriver par des voies contraires. De là résultait une indécision funeste qui entravait tout. Il y a d'ailleurs une objection grave contre le parti que représentait M. Niémojowski; ce parti, selon les uns, tout d'opposition au grand-duc, était mort avec l'insurrection : selon d'autres, la constitution n'a jamais été, pour les Niémojowski, un but, mais un moyen; et ceux-ci réfutent la première assertion en montrant, ce qui n'est vrai, que l'influence de Niémojowski a grandi pendant tout le cours de l'insurrection. Quant au parti démocratique, à la tête duquel était Lelewel, il était impossible. On ne peut remuer les masses en Pologne qu'au nom de la monarchie héréditaire, dont le nom seul rappelle tant de gloire et de bienfaits. Au reste, il y a là une question qui viendra en temps opportun.

Depuis la création de la pentarchie, il y avait, en Pologne, trois pouvoirs dont les rapports n'étaient pas très bien définis.

1° La diète qui représentait la royauté et en avait

les attributions ; 2° le gouvernement pentarchique ; 3° le général en chef. La diète, en proclamant la révolution comme nationale et en déposant l'empereur Nicolas, avait acquis beaucoup de popularité, et ce fut un malheur, car cette popularité même l'encouragea à garder un pouvoir qu'elle aurait dû déposer. Mais la faiblesse et l'inconséquence dont elle s'était rendue coupable en déclarant, sans nommer de roi, que la royauté était nécessaire, inspiraient une défiance funeste. Les Cosaques de la Pologne méridionale attendirent en vain, pour se soulever, que la diète eût résolu l'énigme d'une royauté sans roi et fondé un gouvernement. Les peuples amis, la Suède, la Bohême, la Hongrie, pour lesquels la reconstitution de la Pologne est une question de vie ou de mort, ne surent à qui s'adresser pour offrir leur alliance et concerter leur affranchissement.

La division et la confusion des pouvoirs non seulement privèrent la Pologne de puissans secours extérieurs, mais encore la condamnèrent à la défensive qui est mortelle pour une insurrection. Enfin la nation tourna contre elle-même l'énergie qu'elle aurait dû déployer contre l'ennemi de la patrie et consuma des forces précieuses dans des excès anarchiques qui l'affaiblirent, et fournirent des prétextes à l'indifférence des puissances de l'Europe.

Au-dessous ou plutôt à côté des trois pouvoirs, de la diète qui manquait d'union et d'activité, de ce gouvernement pentarchique sans vigueur, et de ce général indépendant, s'élevait un pouvoir illégal, fort de la faiblesse des autres, qui le détestaient mais n'osaient le détruire ou le réprimer : c'était *la société patriotique;* dès l'origine de l'insurrection, les menées dangereuses de Lubecki avaient donné aux chefs du mouvement l'idée de former un club destiné à intimider les partisans d'une contre-révolution. Si ce club ne réussit pas à s'emparer de l'insurrection, néanmoins, pendant son existence de trois jours, il rendit impossible le retour au passé; c'est ce club qui força le conseil administratif de se dissoudre et le grand-duc de se retirer au-delà du Bug. La contre-révolution reparut sous la forme de la dictature militaire de Clopiski, et, après la démission de Clopiski, sous la forme de la diète. Dans cet état de choses, une force même illégale, mais nécessaire, pouvait seule subjuguer les tendances rétrogrades de la diète et imposer aux chambres. Mais dans la société patriotique, où l'on débattait toutes les questions législatives, administratives et sociales, la publicité des séances favorisait la propagation rapide des idées révolutionnaires; on ne se contenta pas d'inspirer plus d'énergie au gouvernement, on se proposa ou-

vertement pour but une révolution sociale. Ce désordre augmenta le nombre des partis, contribua à dépopulariser les autorités, à entraver le gouvernement, à allumer des haines, à exciter les espérances ambitieuses des démagogues, et à donner carrière à des théories extravagantes qui détournaient les esprits du but principal de l'insurrection. Enfin, cette société était devenue le refuge de tous ceux qui n'osaient pas verser leur sang pour la patrie. Ceux qui étaient parvenus à s'en faire nommer membres croyaient sortir du néant, et n'avoir plus qu'à faire du bruit pour s'élever. Ils calomniaient les dispositions des dépositaires du pouvoir pour les forcer à leur céder la place, et quelquefois ils venaient à bout d'égarer l'opinion publique. Le gouvernement sentait bien à quel point cette société était nuisible. Le prince Czartoryski, à qui la présidence ne donnait que sa voix seule dans le conseil, se plaignait amèrement de ses excès, mais on n'osait la réprimer ou la dissoudre. On aurait craint d'attenter à la liberté des citoyens en détruisant cette tribune séditieuse. On oubliait qu'aucun motif ne peut faire tolérer un état dans l'état, une société indépendante dans la société, surtout lorsqu'une nation doit réunir et concentrer tous ses efforts pour vaincre les plus grands obstacles et conquérir son existence.

Il y eut un moment où on put espérer que les Polonais mettant à profit les leçons de leur histoire, comprenant la gravité de leur situation, et tout ce qu'ils pouvaient attendre du dévouement et de la haute capacité du prince Czartoryski, proclameraient enfin la royauté et décerneraient le pouvoir suprême au seul homme capable de le sauver. A la fin de mai, après le combat d'Ostrolenka, qui aurait été une victoire, si on eût suivi l'avis de Skrzynecki, et si on eût passé la nuit sur le champ de bataille, le général en chef était plongé dans un profond découragement. Ses amis le rassurèrent. « Général, lui dirent-ils, tout n'est pas désespéré, l'armée se rallie, vous seul vous pouvez sauver le pays : présentez-vous à la diète, reconnaissez le désastre, mais insistez sur la nécessité de mettre de l'ordre, de l'unité dans le pouvoir pour le fortifier... Dites à la diète qu'on pouvait tolérer le désordre quand nous étions victorieux, mais que maintenant il y aurait péril à ne pas le réprimer. « Skrzynecki comprit mal le rôle qu'on lui conseillait; il se mit en relation avec quelques membres de la diète et leur exposa l'état de l'armée et les fortunes diverses de son commandement. Cette franchise et le courage qu'il avait déployé à la dernière bataille lui concilièrent les esprits; la diète chargea une députation de lui porter ses féli-

citations et de l'assurer de ses intentions bienveillantes. Cette décision de la diète flatta sans doute Skrzynecki, mais il était trop profondément convaincu de la faiblesse et de l'impuissance de la commission pentarchique; il voyait de trop près le danger de la situation, pour dissimuler ses craintes et une opinion qu'il croyait salutaire. Il déclara donc aux représentans que les efforts et le dévouement de l'armée ne pouvaient plus sauver la Pologne, si la réforme ne mettait promptement fin aux difficultés et aux incertitudes du gouvernement tel qu'il était constitué. Il ajouta qu'il remplissait un devoir en émettant comme citoyen un avis qui serait sans doute favorablement accueilli par la majorité de la diète.

Mais malheureusement la question ne fut pas bien posée. Ceux qui proposèrent la réforme du gouvernement eurent la maladresse d'en faire une question de parti et de personne; au lieu d'y voir une nécessité indispensable pour le salut du pays, ils firent supposer par leurs démarches, qu'il ne s'agissait que de l'exclusion de tel ou tel membre du gouvernement. Quoique jusqu'ici le vrai but de la proposition soit encore un secret pour l'histoire, nous pouvons dire que c'était la royauté qu'on désirait, et nous sommes en ceci peut-être de meilleure foi que les auteurs de la proposition.

Cette démarche du général Skrzynecki fut immédiatement suivie d'une discussion qui sépara la diète en deux partis. Le parti du mouvement, qui n'avait pu faire entrer qu'un de ses membres dans la commission pentarchique, voulait surtout un changement dans le personnel. Il craignait l'élection du prince Czartoryski, qui devait lui enlever toute participation aux affaires. Le parti constitutionnel reconnaissait tous les inconvéniens de la pentarchie, mais deux de ses membres en faisaient partie, et il n'avait nulle espérance de faire décider l'élection à son profit. Influencé d'ailleurs par de sottes manifestations, il s'unit au parti du mouvement. Le parti conservateur tout entier avait embrassé l'espérance d'un gouvernement nouveau. La royauté était, à ses yeux, le salut de la patrie, le triomphe de l'insurrection et la seule garantie qui permît aux puissances étrangères des relations avouées avec la Pologne. Au reste, ne doutant pas que le prince Czartoryski ne réunît tous les suffrages, et comptant sur l'appui de quelques (1) hommes du mouvement, il soutint énergiquement les propositions du général Skrzynecki. Quant au sénat, comme il avait presque toujours soutenu le parti modéré, il était hors de doute qu'il ne s'en fût pas séparé dans cette circon-

(1) Soltyk. *Histoire de la Révolution Polonaise de* 1830.

stance. Les conservateurs y étaient d'ailleurs plus nombreux que les deux autres partis réunis. La chambre haute n'attendait donc que le décret de réforme pour sanctionner le vote des représentans et concourir à l'élection du prince Czartoryski. Mais la réforme et l'élection proposées furent rejetées par une majorité de huit voix. Ce vote fut encore une faute. Désormais, nous signalerons les fautes, mais nous ne les compterons plus.

On demandera si le prince Czartoryski, convaincu de la nécessité du pouvoir royal, et soutenu par tous ceux qui l'appelaient au trône, n'aurait pas pu, pour le salut de la patrie, s'investir lui-même de l'autorité que huit voix lui avaient refusée. Nous répondrons que le prince pouvait compter sur des vœux secrets et avoués, sur des votes même, mais non sur des amis assez résolus pour tenter un 18 Brumaire dans l'intérêt de la Pologne. Au reste, nous ne faisons ici que répondre à une objection possible. Nous ne sachions pas que le prince Czartoryski ait jamais eu le projet que nous discutons. Il était trop éclairé, et il déplorait trop les maux de sa patrie, pour n'avoir pas songé au remède dont nous parlons; mais en y songeant, il fut exempt de toute ambition. Il tâcha de faire accepter au général Skrzynecki le rôle que, dans son désintéressement, il s'interdisait à lui-même, et lui offrit son appui

pour l'aider à prendre possession du pouvoir suprême.

Quand les scènes sanglantes du 15 août eurent déterminé la retraite de tous les membres du gouvernement, le prince Czartoryski, rendu à la vie privée, courut servir sa patrie sur les champs de bataille. Déjà il avait pris part aux victoires de Waver, de Dembe, d'Iganie. A Miedzizzec, le 29 août, il assista aux derniers succès des Polonais. A la première nouvelle de l'attaque de Varsovie, il suivit le corps du général Romarino, auquel il s'était attaché; mais la prise de la capitale forçant ce corps de se retirer devant des forces triples jusqu'en Gallicie, le prince Czartoryski passa la Vistule avec quelques officiers et alla rejoindre le corps du général Rozycki dans le palatinat de Sandomir, décidé à combattre ainsi successivement avec les différens débris de l'armée et à ne quitter qu'à la dernière extrémité le sol de la patrie. Le faible corps du général Rozycki ayant été bientôt refoulé sur le territoire de Krakovie, il ne sortit de cette ville que quand les Russes l'eurent occupée. Réduit à chercher son salut dans l'exil, il séjourna d'abord en Angleterre, et, enfin, il vint se fixer en France pour servir encore sa patrie comme il l'avait toujours servie depuis la première nuit de l'insurrection jusqu'à la retraite de Krakovie, c'est-à-dire de tous

ses vœux, de toutes ses forces et de tous ses moyens. Pendant la guerre et dans l'exil, le prince Czartoryski a beaucoup grandi aux yeux de ses compatriotes et de l'Europe. La résolution, le dévouement, la loyauté et la haute capacité dont il a fait preuve ont rallié autour de lui tous les vrais patriotes qui ont survécu au grand désastre de 1831, et c'est en lui désormais que la Pologne espère.

Après la bataille de Grochow surgit Skrzynecki. La réorganisation de l'armée et plusieurs victoires l'avaient rendu populaire. Comme la diète, pour contenir les clubs, avait déclaré que la royauté était la seule forme de gouvernement qui convînt à la Pologne, toutes les voix saluèrent Skrzynecki du titre de Jean IV. Mais bientôt le système d'inaction et de temporisation que le général en chef adopta et suivit avec obstination répandit le découragement et l'irritation dans l'armée et dans les masses. Alors l'enthousiasme national, qui suppléait à l'impulsion régulière d'un gouvernement, s'étant refroidi, on sentit plus que jamais le besoin d'un pouvoir politique fortement organisé, on essaya de faire comprendre à Skrzynecki qu'il devait user de l'autorité suprême dont il était investi pour constituer définitivement la royauté. On le somma, au nom de l'intérêt public, de se déclarer le chef de la nation ou de conférer le gouvernement au prince Czartoryski. Mais, à ces

propositions, à ces prières, il opposa le respect dû à la diète et annonça l'intention de se renfermer strictement dans son rôle de général. Après la bataille d'Ostrolenka, sous l'impression du découragement profond qui s'était emparé de lui, il changea tout-à-coup d'avis, et, sans doute afin de déposer le fardeau de la responsabilité qui pesait sur lui, il déclara formellement à la diète que la royauté pouvait seule sauver la Pologne, et désigna au choix des représentans le prince Czartoryski. Nous avons déjà exposé les faits qui se rapportent à cette circonstance. On sait que la diète repoussa le projet et le choix qu'il lui avait soumis. A partir de ce moment, il persista plus que jamais dans son inaction, éludant l'exécution d'ordres décisifs, résistant aux prières les plus vives, contenant l'armée qui brûlait d'impatience, et frémissant de rage. On a dit, pour l'excuser, qu'il se fia trop aux paroles équivoques de M. Sébastiani, qui lui répondait : « Durez, durez. » Mais on doit déplorer l'erreur d'un homme qui ne comprit ni la situation ni les ressources de son pays, et attendit le salut de la Pologne de la diplomatie étrangère. Quelque déplorable qu'ait été son aveuglement, il faut lui savoir gré d'avoir franchement déclaré à la diète la nécessité de la royauté et d'avoir signalé aux représentans celui qui était le plus digne de leur choix.

Après la bataille d'Ostrolenka, quiconque se permettait des invectives contre le prince Czartoryski, et surtout contre le général Skrzynecki, était sûr d'être populaire. Krukowiecki, ambitieux, jaloux du vainqueur de Wavre, souple et hardi, avait formé depuis long-temps le projet de s'élever par les masses ; il déclama plus fort et plus haut que les autres orateurs, et fit circuler à Varsovie une lettre dans laquelle il attribuait le désastre d'Ostrolenka à l'incapacité de Skrzynecki. Le prince Czartoryski, indigné de cet acte d'insubordination, voulut faire rayer Krukowiecki des contrôles de l'armée ; mais il ne fut pas soutenu par ses collègues. Encouragé par le succès de ses intrigues, Krukowiecki se rangea ouvertement dans le parti du mouvement. Ce parti comprenait les masses, les journaux, les orateurs de la société patriotique. Quant aux hommes mûrs et expérimentés, ils haussaient les épaules en lisant les pompeux panégyriques que la presse prodiguait en l'honneur de la diète, pour célébrer son opposition aveugle à la réforme du gouvernement ; et cependant la diète était la source unique de tous les maux qui affligeaient la Pologne. Que faisait-elle pour réparer toutes les fautes commises depuis le commencement de l'insurrection? S'appliquait-elle à trouver enfin un plan, un système? Elle s'occupait de détails minutieux, ou même entra-

vait le gouvernement ; elle rendait des décrets pour fixer le mode de vente des chevaux pris à l'ennemi ; elle jugeait les rixes et les querelles des journalistes. La levée en masse fut ordonnée par une proclamation éloquente, mais ne fut jamais réalisée. Des intendans militaires improvisés ignoraient les ressources du pays et laissaient la capitale sans approvisionnemens. Le trésor public était épuisé ; la petite monnaie discréditée. Les agioteurs accaparaient tout l'argent comptant que la Monnaie frappait tous les jours (20,000 fl.) ; tels étaient les effets du gouvernement de la diète. Le dénouement approchait donc rapidement. Krukowiecki profita de toutes les circonstances qui purent accroître sa popularité, Une expédition, envoyée contre Rudiger, échoua ; le général Dembinski, succédant au commandement en chef, annonça dans une proclamation qu'il ne changerait rien au système adopté par Skrzynecki : cet échec et cette déclaration avaient exaspéré les masses. Krukowiecki exploita l'indignation publique en faisant répandre par ses créatures qu'il était destiné à réparer toutes les fautes et à satisfaire tous les vœux. Le rôle qu'il joua pendant la nuit du 15 août suffit pour l'élever. On le vit, au milieu du peuple furieux, empêcher d'horribles exécutions ; mais on lui reproche de n'avoir pas pris l'initiative d'une répression plus prompte et plus énergique.

On a cru que Krukoviecki était d'intelligence avec la société patriotique. Cette opinion serait d'abord une odieuse calomnie contre la société patriotique qui fut capable d'excès violens, mais non de trahison. Krukoviecki ne fit que profiter de l'agonie d'un gouvernement qui avait toujours été impuissant et qui tombait en dissolution. La révolution de Pologne avait été de courte durée, et cependant elle avait déjà usé tous les hommes qui pouvaient la servir. Clopiski était dévoilé, Czartoryski méconnu, Skrzynecki calomnié et mis à l'écart. Il n'y avait plus à l'armée ou dans l'administration un seul homme qui fut comme le précédent, par son caractère et par sa réputation, naturellement désigné au choix des Polonais. C'est ce que Krukoviecki avait bien compris, et saisissant le moment où la fortune abandonnait Skrzynecki, faisant passer pour du patriotisme l'envie que lui inspirait son ancien général et qu'il exprimait avec un accent remarquable de conviction et de sincérité, il se fit élever presque sur la place publique au pouvoir suprême. On sait que c'est lui qui a livré Varsovie aux Russes (1). Nous croyons avoir rendu évidentes les fautes politiques qui ont perdu la Pologne. Nous

(1) Voir aux Pièces justificatives, l'extrait d'un Mémoire inédit sur la prise de Varsovie.

indiquerons bientôt en quelques mots les principales fautes militaires. Notre opinion qui n'a été formée que par les faits est celle de tous les Polonais éclairés.

Depuis le dernier partage, la Pologne n'a pas perdu un seul instant l'espoir de recouvrer son indépendance ; mais les Polonais ont cru malheureusement que l'énergie de leur volonté et un dévouement prêt à tous les sacrifices étaient des moyens suffisans pour reconquérir leur patrie. Souvent même ils ont fait parade d'une générosité chevaleresque qui eut été une vertu au moyen-âge mais qui a été au moins une faute en 1830. Le 30 novembre ils avaient en leur pouvoir le grand-duc Constantin et dix mille Russes qu'ils laissèrent partir librement. Quelles conditions n'eussent-ils pas faites au czar s'ils avaient eu entre leurs mains un ôtage comme le grand-duc ?

La victoire des Russes a été un affreux malheur pour la Pologne. Elle a livré cette nation infortunée comme une victime au czar qui la torture avec une fureur qui approche de la folie. Mais ce malheur même a beaucoup avancé la solution de la question polonaise ; il a révélé les fautes qui l'avaient causé et les moyens de le venger. Il est maintenant hors de doute qu'il n'y a pour la Pologne aucune chance de succès dans une insurrection nouvelle, si, avant

de se lever contre ses bourreaux, elle n'a pas compris que le premier de ses besoins est de posséder un pouvoir politique, seul capable de prévenir les hésitations, l'indiscipline, la perte d'un temps irréparable; si elle ne se rattache pas à la royauté que la diète invoqua trop tard et dont elle n'invoqua que le nom, la royauté qui seule inspirera la confiance et organisera toutes les ressources de la nation, il est hors de doute qu'une insurrection partielle comme celle de 1830 serait impuissante. Il faut que l'ancienne Pologne tout entière se soulève en confondant dans un même cri la patrie et le roi. On objectera que la révolte du duché de Posen et de la Gallicie armerait la Prusse et l'Autriche contre la Pologne. Nous répondrons et nous détruirons cette objection quand nous traiterons les questions de la Prusse et de l'Autriche et quand nous résumerons cet ouvrage. Les temps ne sont pas venus, mais ils approchent. Il n'est pas moins vrai que la Pologne doit se suffire à elle-même, fonder ses espérances sur ses propres forces, sur la résolution d'éviter les fautes qui lui ont été si funestes, et non sur l'appui des puissances étrangères. Les secours ne lui manqueront pas, quand elle aura prouvé qu'elle existe encore, que sa nationalité est plus vivace que jamais; quand elle aura commencé la guerre au nom d'un principe qui intéresse toutes les nations;

enfin, quand elle aura rendu saisissable (1) la question que les diplomates proposent à la France et à l'Angleterre. Mais un peuple de vingt millions d'hommes, quand il est fermement résolu à secouer le joug de ses oppresseurs, après avoir patiemment et sagement concerté tous ses moyens, n'a besoin d'aucun secours et ne doit espérer qu'en lui-même. Une des plaies de la Pologne a été l'habitude de tourner les yeux vers l'étranger et de solliciter la protection de la France, de la Saxe, de la Suède, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie et de l'Angleterre. En 1830 la Pologne a tenté de se délivrer par ses propres forces. Cet effort prouve qu'elle a profité de l'expérience achetée par tant de malheurs. Aujourd'hui elle paraît affermie dans la résolution de s'affranchir par une insurrection spontanée et unanime, nous ne pouvons que l'en féliciter ; elle a su trop tard ce que valent les paroles des diplomates ; elle ne se laissera plus enchaîner par leurs conseils et par leurs promesses. Qu'elle triomphe, après la victoire viendra le rôle de la diplomatie, et il sera facile alors. La diplomatie n'aura qu'à reconnaître et à sanctionner des faits qu'elle accepte toujours quand ils sont l'expression et le résultat d'une puissance incontestable. Au

(1) Expression de M. Thiers.

reste, la longue résistance de la Pologne réduite au royaume, dépourvue d'une organisation forte et rationnelle, luttant contre les conséquences de fautes graves et nombreuses, et contre la plus grande partie des forces de la Russie, prouve ce qu'elle doit espérer, si elle réunit toutes ses ressources et tous ses moyens, et si elle a la ferme résolution de profiter des leçons du passé avant d'engager un nouveau combat.

Quant aux fautes militaires, nous les signalerons en quelques mots, ne voulant pas usurper le rôle des hommes spéciaux, et nous jeter dans des discussions stratégiques qui ne nous conviendraient pas; les fautes militaires sont d'ailleurs si évidentes qu'il suffira de les énumérer. Ces fautes sont de n'avoir pas appuyé l'insurrection sur la Gallicie et les Carpathes, de n'avoir pas profité des défenses naturelles qu'offraient les forêts de la Lithuanie et les steppes de l'Ukraine, de ne s'être pas procuré deux ports, un sur la Baltique et un sur la mer Noire, en un mot de n'avoir pas profité des ressources géographiques du pays; ces fautes sont, en outre, d'avoir borné l'insurrection au royaume proprement dit, lorsque la Lithuanie seule devait fournir cent mille hommes; de n'avoir pas combiné la guerre de partisans avec la grande guerre; de n'avoir pas organisé la levée en masse; et enfin

d'avoir adopté un système de défensive, lorsque la loi de toute insurrection est une offensive prompte, énergique et générale.

Maintenant il nous reste à voir quels ont été les rapports des puissances étrangères avec l'insurrection polonaise. Des plénipotentiaires polonais furent envoyés auprès des différens cabinets de l'Europe. Le prince Lubecki, M. Jezierski et quelques autres à Saint-Pétersbourg; MM. Kniaziewicz et Plater à Paris; MM. Wieloposki, Walewski, Jelski et Niemcerwicz à Londres; M. Zaluski à Stockolm; MM. Wolicki et Linowski à Constantinople; M. Raczinski à Berlin; M. André Zamoyski à Vienne. Les réclamations des Polonais adressées aux cours de l'Europe étaient fondées :

1° Sur les droits que le congrès de Vienne leur avait garantie et dont la violation permettait l'intervention aux puissances signataires.

2° Sur les conséquences funestes de la violation du traité de Vienne qui devait anéantir la nationalité polonaise, et rendre désormais impossible tout retour à l'ordre des choses établies par le congrès. Voici quels furent les résultats des négociations.

La nouvelle de l'insurrection avait excité de vives alarmes à Saint-Pétersbourg; mais quand l'empereur sut que Constantin était libre et hors de danger, « maintenant, dit-il, l'affaire devient

simple, » donnant ainsi à entendre qu'il n'avait aucun engagement à garder envers les Polonais. Quand les envoyés du dictateur Clopiski furent arrivés, l'empereur prit de leurs mains le cahier qui contenait leurs instructions, discuta toutes les demandes, les repoussa, et exigea une soumission absolue, sans conditions ; il voulait que toutes les troupes polonaises se rendissent à Plosk, dans un cul-de-sac, entre la Vistule et la frontière prussienne, et y attendissent ses ordres. Le prince Lubecki et M. Jezierski, abdiquant le caractère d'envoyés polonais, se présentèrent en sujets ou en courtisans. Ils furent traités avec indulgence. Le second put retourner librement à Varsovie avec les notes de Nicolas. L'empereur envoya un aide-de-camp porter aux Polonais sa réponse qui excita une vive indignation. Parmi les Russes, quelques-uns des plus éclairés ne pensèrent pas comme l'empereur, ils prévirent que les questions sociales qui commençaient à préoccuper beaucoup la Russie, allaient être ajournées par la grande question politique de la Pologne ; ils comprirent que la cause de la Russie était mauvaise dans la guerre de Pologne ; ils se sentaient animés de quelque sympathie pour l'insurrection. Il est même constant qu'au moment où on apprit la révolte de l'école militaire de Polo-

gne, on craignit que l'école militaire de Russie n'imitât son exemple. L'état de choses créé par le congrès de Vienne avait donc porté quelques fruits, et avait jeté quelques germes d'union entre deux peuples dont les haines nationales avaient été entretenues par dix siècles de luttes continuelles. Mais la plus grande partie des Russes réclama une répression prompte et énergique. Ceux qui étaient demeurés accessibles à quelques sentimens d'humanité demandèrent par compassion que la révolte fût écrasée sur-le-champ. L'Empereur se laissa persuader sans peine. Cette guerre était pour lui une bonne fortune, elle lui fournissait un moyen de faire diversion aux idées de réforme qui se répandaient dans la nation, et de détruire l'esprit novateur qui avait gagné l'armée. Il fit exterminer en Pologne les régimens infectés des idées nouvelles et qui avaient survécu aux campagnes de Perse et de Turquie, où il avait cherché toutes les occasions de les exposer à une destruction certaine. Dès son avénement au trône, pour conjurer les dangers qui le menaçaient, il s'était attaché à satisfaire la haine des Russes contre les étrangers, contre les Allemands et les Polonais dont Alexandre s'était entouré. Dans cette circonstance, il fit de nouveaux efforts pour exalter l'esprit national, et rendre

encore plus vive l'exaspération des Russes contre les Polonais.

Quant aux Polonais, ils exprimèrent toujours une répugnance invincible pour les négociations. La nation protesta énergiquement contre le système adopté par Clopiski. L'empereur essaya de former un parti russe en Pologne, mais il ne put y réussir. Il fit amener à Pétersbourg quelques Polonais pour obtenir d'eux des protestations contre l'insurrection, mais ses efforts furent inutiles. Un de ceux qu'il voulait gagner fut conduit en sa présence en habit de voyage ; il dit en propres termes au czar : « J'avais averti Votre Majesté, il y a deux ans, que si elle ne changeait pas de conduite, elle réduirait les Polonais au désespoir. » Ce Polonais ne revit pas l'empereur, mais il eut occasion de supplier l'impératrice et de l'engager à conseiller au czar une politique généreuse. L'impératrice répondit qu'il fallait tout attendre de la clémence de l'empereur, et les dernières paroles de celui qui avait sollicité son intercession furent celles-ci : « Si j'avais cru que mes compatriotes eussent *besoin de clémence*, je ne serais pas venu importuner Votre Majesté ; c'est la justice de l'empereur que j'invoque. » En septembre, l'armée russe avait renoncé à toute communication directe avec l'empire; elle avait pris la frontière prussienne pour base de ses opérations

et quoiqu'elle eût réussi à effectuer sous le rempart de la frontière prussienne son passage sur la rive gauche de la Vistule, elle était dans une situation critique; la prise de Varsovie défendue par cinquante mille hommes était très douteuse, et un mois de retard suffisait pour la forcer à battre en retraite et à chercher des quartiers d'hiver en Prusse. L'effet moral d'un échec pareil eût été incalculable; aussi l'ambassadeur russe à Vienne se plia-t-il à voir chez le prince Metternich l'envoyé de la Pologne André Zamoyski, et à appuyer auprès du général en chef des Russes une proposition de médiation faite par le cabinet autrichien. Ce commencement de négociation demeura sans résultat; la proposition du cabinet de Vienne étant arrivée au camp russe, le jour de la prise de Varsovie, le général Paskewich la reçut avec colère et dédain.

Voilà quels furent les rapports diplomatiques officiels et non officiels de la Russie et de la Pologne. Quant aux rapports avec les autres nations; la Pologne les avait rendus difficiles en bornant l'insurrection au royaume. L'Europe pût croire qu'elle n'avait aucun intérêt dans le débat des deux peuples, et que la guerre était une question particulière dont la solution ne regardait que le czar. Mais, dira-t-on, l'insurrection du duché de Posen et de la Gallicie, aurait motivé une triple alliance de

la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Nous avons déjà dit que nous répondrions plus tard à cette objection, toutefois, nous pouvons dire ici que l'hostilité de la Prusse et de l'Autriche aurait été bien compensée par le changement de la question qui de russe fût devenue européenne, et par conséquent accessible à la France et à l'Angleterre. On ne se serait plus demandé dans ces différens cabinets si la nation polonaise, ou si Varsovie seulement s'était soulevée. Les envoyés de la Pologne rencontrèrent partout dans ce doute une difficulté insurmontable. On leur répondait : qui êtes-vous ? quel pays représentez-vous ? que signifie dans votre bouche le mot de Pologne?

L'Autriche, comme on a pu le voir, fut moins hostile qu'on ne le croit généralement. Non seulement elle fit une proposition formelle de médiation, malheureusement trop tardive, mais elle reconnut un envoyé polonais qu'elle mit en relation avec l'ambassadeur russe, et essaya de faire suspendre les hostilités. En outre, elle ferma les yeux sur ces continuelles communications de la Gallicie et de la Pologne insurgée; elle toléra les envois de secours. A la vérité on a prétendu que sa tolérance avait eu pour motif le désir de laisser sortir de Gallicie les *mauvaises têtes*, dont elle se débarrassait ainsi sans bruit et sans péril.

Quand la révolution de Varsovie éclata, le roi de Prusse fut indécis sur la conduite qu'il devait tenir, il disait : « Si la révolution de Juillet n'est » pas une révolution de désordre et d'anarchie, » je me fais fort d'arrêter les Russes; sinon nous » ferons comme en 1815. Si la Pologne dépasse » les limites du congrès de Vienne, je me fais » fort de lancer sur elle quarante mille hommes, » et de me jeter sur Varsovie. » M. Ancillon ne cacha pas ses intentions hostiles à la Pologne; il dit qu'il ne fallait pas considérer comme un événement malheureux une insurrection qui permettait de déchirer le traité de Vienne. Quelque fut l'opinion du roi de Prusse sur la révolution de Juillet et sur celle de Varsovie, il n'adopta contre les Polonais qu'un système de neutralité apparente. Mais en s'efforçant d'empêcher toute communication entre le duché de Posen et la Pologne, entre la Pologne et l'Europe, en arrêtant et en interceptant les secours, il seconda efficacement la Russie. Les indécisions du gouvernement polonais favorisèrent d'ailleurs la politique équivoque et secrètement hostile des cabinets d'Allemagne. La Prusse et l'Autriche ne voulaient agir d'aucune manière; elles prévoyaient l'issue fatale de cette lutte si malheureusement engagée pour la Pologne : « Attendons, disaient les ministres de ces

deux puissances, demain sans doute la poste nous apportera la nouvelle d'une bataille décisive qui aura tout détruit. »

La Saxe, condamnée à graviter dans la sphère d'attraction des grandes puissances du Nord, fut bienveillante, mais en levant les yeux vers l'Autriche et vers la Prusse, et en tremblant. Nous parlons du cabinet saxon, car l'Allemagne tout entière manifesta ses sympathies pour la Pologne ; elle oublia l'ancienne rivalité des races slaves et germaniques ; elle n'eut qu'une compassion généreuse pour un noble peuple dont elle admirait le courage ; elle fit ce qu'elle peut faire aujourd'hui, elle qui est aujourd'hui la patrie de la poésie ; elle chanta le dévouement et le malheur des exilés.

La Suède fut bienveillante comme l'Allemagne. Elle aussi elle oublia d'anciennes luttes, et fit des vœux pour la Pologne ; mais sa position géographique, l'insuffisance de ses moyens et surtout la politique égoïste de son roi ne lui permirent que des vœux.

Les dispositions de la Turquie ne furent jamais douteuses. Elle se tint prête à lancer sur les frontières de la Russie méridionale, alors sans défense, cent mille cavaliers soutenus par une armée formidable. Le général Guilleminot crut pouvoir et devoir, en 1830, lui garantir l'appui ou au moins

l'assentiment de la France; la Russie le fit rappeler. Si des convenances hiérarchiques lui ont imposé silence pendant sa vie, tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher savent qu'un mot du gouvernement français et l'apparition du drapeau tricolore à Constantinople, eussent suffi pour décider une levée en masse de tous les Musulmans. La chute de Varsovie retentit profondément en Turquie et y excita une très vive douleur.

L'Angleterre resta indifférente; elle crut n'avoir aucun intérêt à défendre les Polonais; elle ne comprit pas combien il lui importait de rétablir une nation qui occupait le czar en Europe et arrêtait l'essor de la Russie vers l'Inde. Il y eut un moment où M. de Talleyrand fit des ouvertures directes au cabinet de Londres pour une intervention en Pologne. Lord Palmerston et lord Grey répondirent formellement: « non. » Les hommes qui venaient d'arriver aux affaires, après une opposition de quinze ans, en Angleterre et en France, étaient alors obligés de faire de grandes concessions au parti vaincu, et reniaient leur passé pour se maintenir au pouvoir. Aussi les torys et les carlistes eurent-ils le droit de dire aux Polonais: « Nous aurions plus fait pour vous que les hommes d'aujourd'hui. » Et en effet les philhellènes de la restauration ont protégé la

Grèce plus franchement et plus efficacement que les philhellènes de 1830 devenus ministres.

C'était surtout à la France à soutenir la Pologne : les anciennes relations des deux pays qui s'étaient donné l'un à l'autre des souverains, l'identité du caractère des deux peuples, les services des légions polonaises qui, sous le directoire, sous le consulat et sous l'empire, mêlèrent leur sang au sang français sur tant de champs de bataille, la reconnaissance due à une nation qui se leva pour arrêter la Russie au moment où elle allait entraîner l'Allemagne dans une nouvelle coalition, le grand rôle que la révolution de Juillet nous donnait aux yeux de l'Europe, et même l'intérêt politique, intérêt grave et évident, tout imposait à la France un devoir qu'elle n'a pas rempli. A la vérité, le cabinet de Paris sollicita celui de Londres, mais si timidement, qu'on doit sans doute faire honneur de cette démarche à la puissance de l'opinion publique. Le général Sébastiani résuma ses conseils et ses promesses dans un mot « Durez, Durez, » mot amphibologique et bien digne du sophiste qui expliqua par un commentaire inqualifiable le système de non-intervention.

Le gouvernement français ne fut préoccupé que d'une chose, d'obtenir que l'autocrate le reconnut. Il semblait avoir oublié l'histoire de France et la

réponse de Napoléon aux plénipotentiaires autrichiens qui le menaçaient de ne pas reconnaître la république française : « La république française n'a pas besoin d'être reconnue, elle est comme le soleil à l'horizon. » Tout ce qu'il osa faire pour ne pas heurter trop violemment l'opinion publique fut d'envoyer M. de Mortemart en suppliant à Saint-Pétersbourg. Dans le sein des chambres, il répondit aux cris de la nation : « La Pologne est trop loin. » Et que lui demandait la Pologne ? Une protestation au nom du congrès de Vienne. Dira-t-on qu'une protestation n'eût pas suffi pour prévenir l'incorporation et l'horrible vengeance du czar. Mais on sait qu'un mot de M. Molé a forcé la sainte alliance d'assister, muette et immobile, à l'occupation de la Belgique. La révolution de Juillet avait retenti en Allemagne comme un coup de foudre, et avait imprimé aux souverains absolus une frayeur vraiment grotesque. On vit alors se renouveler au-delà du Rhin les terreurs de l'an 1000. L'empereur d'Autriche crut réellement la fin du monde prochaine. Voici une dépêche de M. Gantz, son ministre : « Chacune des matinées qui se renouvellent m'apporte la certitude affreuse que toutes nos actions sont stériles et nos démarches inutiles, *que le monde est perdu sans retour*, *et que rien ne peut servir qu'à nous approcher de la mort.* » Les négociations de

cette époque sont une scène d'arlequins. Tout le monde avait peur, mais les cabinets du Nord, ayant découvert que le gouvernement français avait encore plus peur qu'eux, réussirent à l'intimider tout-à-fait et le forcèrent d'être leur complice. Alors le gouvernement français inventa des subterfuges pour donner le change à la nation. Il prétexta la nécessité de terminer d'abord l'affaire belge, et M. de Talleyrand, en faisant valoir ce dernier motif, hâta la signature des vingt-quatre articles à Bruxelles. Enfin, c'est un ministre français qui a dit : « L'ordre règne à Varsovie. » Depuis, et après l'émigration seulement, le gouvernement français a protesté, mais avec l'Angleterre et au nom du congrès de Vienne, mais forcé par les chambres de donner cette faible satisfaction à la France ; et les efforts qu'il a faits sous les yeux des puissances étrangères pour prévenir la protestation qu'il devait transmettre en avaient d'avance détruit tout l'effet.

Le gouvernement anglais reçut la nouvelle de la prise de Varsovie avec autant d'indifférence que le gouvernement français ; c'était pour lui un événement prévu, et il déclara qu'il était inutile de s'en affliger. L'émigration lui révéla trop tard la puissance de l'insurrection. En voyant ces nombreux débris d'un peuple qu'il aurait pu soutenir et opposer comme une barrière invincible à l'ambi-

tion de la Russie, il comprit quelle faute il avait commise et quel intérêt il avait à la réparer.

Tout porte à croire que l'Europe ne sera plus indifférente à une nouvelle lutte. De graves considérations morales et de graves considérations politiques lui font une loi de protéger et de relever la Pologne. Quelques diplomates de la vieille école, pour lesquels il n'y a d'autre morale que le succès, trouveront singulier que nous invoquions d'autres motifs que l'intérêt. Il ne savent pas que le temps des roueries politiques sera bientôt passé, et que si la morale est une loi pour les individus, elle est pour les peuples une condition de leur existence. C'est le garant de leur foi et de leur honneur; c'est le lien nécessaire de la grande famille européenne. Quant à l'intérêt, il est évident. Sans parler des intérêts particuliers des différentes puissances, question que nous traiterons plus tard, il est d'un mauvais exemple qu'un grand peuple, lâchement assassiné, disparaisse tout-à-coup de la scène du monde. Et ce qui prouve l'union intime des principes de justice et de l'intérêt politique, c'est qu'un grand peuple ne peut disparaître sans laisser un vide qui détruit aussitôt l'équilibre européen. Aujourd'hui la Russie penche sur l'Occident de tout le poids de la Pologne. Le rétablissement de la Pologne est donc pour toutes les puissances un devoir

et un intérêt. Mais, quand la Pologne n'aurait aucun secours à attendre de l'Europe, elle a en elle-même des forces et des ressources suffisantes pour triompher. L'insurrection de 1830, si incomplète, si dépourvue de moyens de toute espèce, traquée par les trois puissances qui l'avaient démembrée, et cependant victorieuse à Wawer, à Wielkie-Dembe, à Iganie, puis vaincue par ses propres fautes, l'a prouvé. N'eût-elle produit que ce résultat, il n'aurait pas été inutile.

Nous allons, d'ailleurs, réunir et énumérer des preuves entièrement nouvelles dans la cinquième et dernière partie.

CINQUIÈME PARTIE.

ETAT, RESSOURCES ET MOYENS DE LA POLOGNE.

ETAT, RESSOURCES

ET

MOYENS DE LA POLOGNE.

Chapitre I.

Que représente une Révolution en Pologne.

L'Allemagne, comme on le sait, est un corps composé de tribus germaniques dont aucune n'a pu devenir assez nombreuse et assez puissante pour former un état. L'empire germanique a existé pendant des siècles, et ces tribus n'ont pu ni s'unir ni se fondre. La dissolution de l'empire a détruit l'unité fictive de toutes ces parties, et donné naissance à une fédération de trente-deux états. Cela posé, examinons quel principe et quel élément l'Autriche, la Prusse, la Russie et la Pologne représentent dans la grande famille des peuples du Nord. L'Autriche c'est l'Allemagne, la Prusse c'est encore l'Allemagne; ces deux pays représentent

chacun plusieurs nationalités germaniques, mais qu'est-ce que la Russie ? C'est un mélange de peuples divers soumis à un gouvernement qui n'est qu'une imitation de la féodalité germanique, et, pour parler avec plus de précision, la Russie n'est pas un peuple, c'est un gouvernement, et si on veut comprendre sous un seul mot la représentation de la féodalité barbare apportée en Europe par les Germains, la Russie, qui a hérité de la forme et de l'esprit de la domination germanique, la Russie, gouvernée depuis des siècles par des Allemands, n'est que le germanisme constitué en système d'oppression et d'exploitation. La Russie pourra subsister quelque temps comme empire, mais elle ne pourra jamais être une nation. Le temps et l'accroissement même de la Russie affaibliront nécessairement et briseront enfin le lien qui enchaîne tant de parties hétérogènes.

La destinée de ce siècle est évidemment d'anéantir le germanisme qui opprime les peuples de la Russie, de l'Italie, de la Hongrie et même d'une partie de l'Allemagne. Or deux peuples seulement ont eu pour mission l'opposition au germanisme; deux peuples seulement ont combattu avec succès le système du gouvernement aristocratique fondé sur la conquête, la Pologne pendant des siècles, et la France depuis 93. Aujourd'hui c'est à la

France qu'il appartient de représenter et de soutenir l'opposition au germanisme. Ce rôle est pour elle un devoir, c'est le sens et la condition de son existence en ce monde. C'est à la France qu'il appartient de secourir la Pologne. La Pologne et la France sont sœurs, non pas seulement par des motifs vulgaires puisés dans leur histoire et dans la conformité du caractère des deux nations, mais par des motifs providentiels; elles ont toutes deux la même mission d'affranchissement et de civilisation; l'une placée au centre de l'Europe, comme pour rayonner en tous sens la lumière; l'autre jetée dans le Nord, comme pour contenir une nouvelle invasion de barbares; l'une par son peuple qui a proclamé le principe de l'égalité, destinée à une initiation universelle de tous les peuples; l'autre par l'institution de sa noblesse, vouée à l'émancipation morale et politique des classes inférieures; toutes deux par l'unité et l'homogénéité de leurs populations, représentant au milieu des dominations de l'Europe, le principe de nationalité. Une révolution en Pologne, ce n'est donc pas seulement l'affranchissement d'un peuple conquis, c'est le triomphe de la nationalité slave opprimée par le despotisme russe; c'est le triomphe d'un principe nécessaire comme garantie d'indépendance pour

tous les états en particulier et d'ordre pour l'Europe entière.

La France et la Pologne sont les deux adversaires du germanisme personnifié dans la sainte alliance, cette coalition impie des puissances ennemies de la civilisation et de la liberté. Bientôt les deux nations auront à soutenir une lutte acharnée contre les barbares. D'un côté la haine, l'ambition et la terreur même des souverains absolus, de l'autre le ressentiment et l'impatience des peuples hâtent le moment d'un choc terrible. Il nous reste donc à examiner si la Pologne trois fois démembrée, foulée aux pieds, torturée, dépeuplée par un vainqueur digne du nom de monstre que la diplomatie a donné elle-même à un usurpateur déchu, si la Pologne soumise à un système régulier de démoralisation et de dénationalisation succombera et s'engloutira dans l'empire russe, ou si elle sortira libre et triomphante du dernier combat. La Pologne qui a résisté et qui résiste avec une obstinatiou silencieuse à la rage et à la tyrannie implacable de l'autocrate, ne périra pas. Il y a dans le sol même de la Pologne une force invincible de nationalité que l'empereur Nicolas ne parviendra pas à déraciner. La Pologne protégée par sa mission providentielle ne périra pas. Enfin quand nous aurons exposé et énuméré les ressources que rien ne peut lui ravir,

nous répéterons, mais avec plus de foi et de vérité que celui qui les a prononcées le premier, ces paroles si malheureusement célèbres : « la Pologne ne périra pas. »

Chapitre II.

Etat de la Gallicie.

En 1772, la part de l'Autriche, dans le démembrement de la Pologne, fut la Gallicie. A peine l'Autriche eut-elle pris possession de cette province qu'elle la soumit à un système de dénationalisation profondément médité et appliqué avec une persévérance implacable. Elle la dépouilla de son nom et chercha dans une antiquité reculée celui de Gallicie et de Lodomirie qu'elle lui donna. Elle lui imposa des lois et des coutumes étrangères, proscrivit l'enseignement de la langue nationale, moyens adoptés en 1831 par le gouvernement russe, mais dont l'initiative appartient à l'Autriche. Les ordonnances officielles sont sans doute des preuves suffisantes qu'il serait inutile de citer. Nous examinerons seulement comment le gouvernement autrichien s'est efforcé, en Gallicie, de détruire l'organisation sociale et la nationalité, et de préparer le désastre d'une banqueroute générale.

Appliquant la maxime *divide et impera*, diviser pour régner, le gouvernement impérial s'attacha d'abord à diviser la noblesse, le corps le plus puis-

sant de la nation, en créant des nobles nouveaux appelés magnats.

La création de cette nouvelle classe de seigneurs, dotée seulement de quelques distinctions honorifiques, ne put constituer une caste exclusive et n'eut pour but que de semer l'envie et la discorde. En effet, cette institution irrita profondément les gentilshommes polonais si jaloux de cette égalité qui était la base de l'ancienne législation de leur patrie.

Le gouvernement impérial chercha ensuite à mettre les propriétaires en guerre avec les paysans. Au lieu d'assimiler le paysan polonais aux laboureurs des états héréditaires de la maison d'Autriche, il ôta aux maîtres le droit d'affranchissement, il contraria par des chicanes et des vexations de toute espèce les propriétaires et les curés qui voulaient élever des écoles.

La population de la Gallicie, à quelques exceptions près, est toute catholique. Cependant la moitié seulement des habitans suit le *rit latin*, tandis que l'autre appartient au *rit grec-uni*; cette dernière est d'origine *ruthénienne*. C'est en stimulant la rivalité des deux clergés, à l'occasion des questions de prééminence, que le gouvernement impérial tâcha de mettre en opposition les deux races, c'est-à-dire la race léchite (Laçqua) et la race ruthénienne (Rousqua). Il s'efforça aussi d'inspirer à la der-

nière des prétentions à une origine polonaise distincte. Pour le coup le gouvernement autrichien se trouve pris dans ses propres filets, car la Russie de son côté cherche à exploiter pour elle-même, et aux dépens de l'Autriche, la famille ruthénienne.

En Gallicie, il règne une grande misère, malgré la fertilité du pays; il n'y a rien là d'étonnant : le pauvre est écrasé d'impôts et le commerce et l'industrie, nuls à l'intérieur, manquent de débouchés à l'extérieur. Il y aurait des faits piquans à citer pour montrer les artifices odieux par lesquels le gouvernement s'efforce de détourner, de tarir toutes les sources de prospérité. Les impôts sont si exorbitans qu'à peine quelques propriétés peuvent les payer entièrement. Aussi la plupart des domaines particuliers sont-ils grevés d'un arriéré considérable qui s'augmente d'année en année. Le gouvernement aime mieux s'exposer tous les ans à un déficit, que mettre l'impôt en rapport avec les ressources réelles du pays. Ce qui dévoile son but de ruiner la Gallicie, c'est qu'il s'est opposé avec acharnement à la création de toutes les institutions de crédit. Ces impôts excessifs sont d'ailleurs un moyen puissant de despotisme; ils maintiennent le propriétaire dans un état de dépendance et presque de servitude continuelle. On a même lieu de croire que l'Autriche a l'intention d'appliquer ce

grand système d'appauvrissement et d'asservissement, en expropriant les habitans et en revendant leurs terres à des capitalistes étrangers ; elle ferait passer ainsi la plus grande partie de la propriété foncière entre les mains des possesseurs allemands. L'empereur Joseph II, fidèle au système des empereurs et des nobles allemands, qui se donnent à l'étranger pour des philosophes et pour des philanthropes fervens, et qui sont chez eux des despotes impitoyables, avait commencé à établir en Gallicie un nombre considérable de colons allemands, encouragés par de grands priviléges et par de nombreuses immunités ; mais ces essais n'ayant pas été très heureux, on ne les renouvella pas. Un fait très important et très digne d'être remarqué, c'est que les enfans des colons et des propriétaires allemands deviennent bientôt de véritables Polonais, par l'amour qu'ils témoignent à leur patrie nouvelle, tant la nationalité polonaise est vivace, tant elle a de force pour attirer à elle, pour neutraliser les ennemis même de la Pologne.

Il est notoire que le gouvernement autrichien s'est attaché opiniâtrément à détruire l'organisation sociale, l'homogénéité, les ressources de la Gallicie et à en exproprier les habitans. Le traité de Vienne, qui garantit à la Pologne entière la restitution de ses institutions nationales, ne changea rien à la si-

tuation de la Gallicie. L'empereur François éluda ses promesses solennelles en gratifiant la Gallicie d'une parodie de l'ancienne diète de Pologne et d'une prétendue université, celle de Léopold qui ne jouit pas seulement du droit de recevoir des licenciés; les étudians en droit et en médecine sont obligés d'aller chercher leur diplôme de docteur à Vienne, ou dans quelqu'autre ville de la monarchie autrichienne. En outre, la langue polonaise est proscrite dans l'université de Léopold. Quant à la diète, c'est une assemblée composée *de magnats* ou nobles titrés, des simples gentilshommes de l'ordre équestre, des représentans du clergé et de l'université, enfin des députés de quelques villes; toute cette assemblée réunie en une seule chambre jouit du droit unique de pétition; elle est convoquée tous les deux ans, la durée d'une session est fixée à trois jours qui se passent en cérémonies ridicules. A peine quelques heures sont consacrées à proposer, discuter et voter les pétitions qui sont présentées à l'empereur. Il n'y a pas encore eu d'exemple de pétition sur quelqu'objet d'intérêt général favorablement accueillie par l'empereur.

Voilà les institutions que le cabinet de Vienne a octroyées à la Pologne pour se conformer aux stipulations du congrès de Vienne.

Néanmoins la nationalité polonaise, loin de périr

en Gallicie, s'étend comme nous l'avons vu aux dépens de l'Autriche elle-même, se conserve intacte, et se fortifie tous les jours. Les efforts du gouvernement sont impuissans contre la haine de l'étranger et l'amour indomptable de la liberté, qui embrasent toutes les classes d'habitans. A l'heure où nous écrivons ces lignes, une fièvre ardente, présage infaillible de quelque révolution prochaine, travaille toute la Gallicie. Le gouvernement impérial nous fournira lui-même les preuves de ce symptôme menaçant. Depuis 1831, et surtout depuis le congrès de Munchen Graetz, le nombre des procès politiques est incalculable, et les prisons regorgent de détenus, pour délits et crimes contre la sûreté de l'état. Tous les jours on voit des jeunes gens par centaines accusés de conspiration, et beaucoup d'entre eux condamnés à servir comme simples soldats dans les rangs de l'armée autrichienne, au mépris de la loi qui exempte la noblesse du service militaire. Le sort des plus coupables est resté inconnu. En 1837, le gouvernement découvrit deux sociétés secrètes d'une haute importance: l'une de ces sociétés affiliait des jeunes militaires, qui se trouvaient volontairement, ou par force, dans les rangs de l'armée impériale; l'autre se composait de jeunes ecclésiastiques. Les deux sociétés travaillaient à préparer une insurrection nationale. La première

cherchait à agir par l'armée, et particulièrement sur les régimens polonais; l'autre sur le peuple; toutes deux avaient leur centre dans les écoles et elles s'entr'aidaient mutuellement.

En Gallicie, outre l'espionnage autrichien, on a encore à subir celui de la Russie. Les frontières et les villes sont remplies d'espions russes, et souvent on est appelé à se justifier d'accusations portées par les autorités russes. Les deux gouvernemens se prêtent une assistance mutuelle, pour empêcher toute relation d'une province à l'autre, et pour prévenir toute communication avec l'émigration polonaise. Ils ont, d'un commun accord, adopté un système d'intimidation qu'ils appliquent tous deux avec une vigueur sans égale. Sans parler des innombrables visites domiciliaires faites sous la protection de la force armée, sans parler des arrestations continuelles, des procès politiques qui se multiplient tous les jours, on compte aujourd'hui jusqu'à cent propriétaires sous la surveillance de la haute police. Cette surveillance n'est rien moins que l'ordre de garder rigoureusement les arrêts dans la maison. Toutes ces vexations suffiraient pour faire naître des projets d'insurrection, si le souvenir ineffaçable de la patrie et l'amour de la liberté n'entretenaient pas dans toutes les ames un désir impatient de vengeance. Il est certain que si la Gallicie n'a pas

pris part à la guerre de 1830, c'est qu'elle a été enchaînée par la déplorable politique du dictateur Clopiski. Toutefois elle a fourni à l'armée polonaise un contingent considérable en hommes et en argent, et le triste dénoûment des événemens de 1830 et 1831, en amenant en Gallicie les débris des plusieurs corps de l'armée insurrectionnelle, loin d'abattre l'esprit national, n'a fait que l'animer d'une nouvelle énergie. Le contact des Polonais des différentes parties de la monarchie des Jagellons a produit les meilleurs effets; l'enthousiasme avec lequel les Galliciens recevaient leurs hôtes, en imposa assez au gouvernement autrichien, pour qu'il se crût pendant long-temps obligé de souffrir ce qu'il ne pouvait empêcher. Ce n'est que peu à peu qu'il est parvenu à purger la Gallicie des réfugiés qui la remplissaient; mais le mal était fait : les enfans de l'ancienne Pologne ont resserré les lien qui les unissaient jadis. Ils ont acquis la conscience de leur force; ils se sont communiqué leurs vœux, leurs espérances, leurs projets, et se sont fortifiés dans la haine de l'étranger qui les opprime. La Gallicie a compris que c'était à elle à remplir le rôle principal dans l'insurrection prochaine, et tout porte à croire qu'elle le remplira dignement. Tel est l'état de la Gallicie.

DU DUCHÉ DE POSEN. — Le duché de Posen avait été enlevé à la Pologne par suite des différens partages. Napoléon le reprit avec d'autres pays à la Prusse pour former le duché de Varsovie.

Par le traité de Vienne, le pays qui fut séparé du duché de Varsovie érigé alors en royaume de Pologne, prit le nom de duché de Posen. Le traité de Vienne, tout en consacrant un nouveau partage de la Pologne, reconnut pourtant l'unité morale de la Pologne, puisqu'il obligea les puissances copartageantes à accorder des institutions nationales aux provinces polonaises qui leur étaient échues. C'est ainsi que le duché de Posen obtint du roi de Prusse la promesse, que celui-ci n'a rempli qu'en partie, d'une chambre de représentans, d'écoles nationales et de l'usage officiel de la langue polonaise(1).

La révolution du 29 novembre se fit certainement au nom de la Pologne tout entière. Les motifs de l'insurrection étaient communs à tous les Polonais. Si les provinces soumises à la Prusse et à l'Autriche ne jouèrent pas un rôle actif dans cette lutte, c'est que le pouvoir insurrectionnel le leur avait interdit, commettant la faute énorme de croire qu'en n'attaquant ni l'Autriche ni la Prusse,

(1) Voir aux Pièces justificatives.

il obtiendrait la coopération de ces deux puissances à la reconstitution de la Pologne; c'est-à-dire l'affranchissement volontaire des provinces conquises et conservées avec tant de peine. Mais le duché de Posen n'en fournit pas moins près de douze mille combattans à l'insurrection. Tant que la guerre dura, le gouvernement prussien se montra tolérant et circonspect, mais quand il put sévir impunément, il traita le duché de Posen en pays conquis. Il ne tint nul compte d'une amnistie qu'il avait proclamée à la face de l'Europe, jeta en prison tous ceux qui avaient pris part active à l'insurrection et même les femmes qui avaient soigné les blessés à Varsovie; en outre il confisqua le cinquième des biens des coupables et les priva des droits politiques; il en condamna un grand nombre à servir dans l'armée prussienne, mais hors du duché de Posen. Depuis cette époque il existe dans cette province une guerre sourde entre le gouvernement et les habitans, et si d'un côté le premier suit avec opiniâtreté son système de dénationalisation, les Polonais ne songent qu'à se soustraire à la dénomination prussienne. Le gouvernement dépouille peu à peu la province des priviléges qu'elle tenait du congrès de Vienne. Le droit de remontrances, le seul dont jouissait la chambre des représentans, droit inutile à la vérité, a été beaucoup restreint. Les études universitaires

ne se font qu'en allemand et la langue polonaise est à peine enseignée comme un idiôme étranger : on n'a pas pu la supprimer complètement dans les relations officielles, puisque les trois quarts de la population n'entendent point l'allemand ; mais elle est à peine tolérée. Les autorités ne l'emploient jamais, et, par mille petites chicanes, cherchent à en dégoûter les habitans.

Le gouvernement, en donnant en propre aux paysans la terre qui leur était affermée, crut qu'il se les attacherait et les éloignerait des nobles ; mais, voyant que ce système ne lui réussissait pas, il abolit le privilége du débit des liqueurs possédé jusqu'alors par les propriétaires afin de favoriser un vice qui abrutit et ruine une classe ignorante et grossière. Dès que l'ivrognerie ou un malheur quelconque a réduit un paysan à la misère, le gouvernement s'empresse de faire acheter sa propriété par un colon allemand. Dans un pays où tant de causes engendrent et entretiennent la rareté des capitaux, il arrive souvent que, soit pour payer ses dettes, soit pour créer une industrie, le propriétaire est obligé de vendre une partie de ses biens ; alors, le gouvernement, par des obstacles de tout genre, le force d'aliéner à la fois tout ce qu'il possède, violence odieuse qu'un sujet allemand n'a jamais à craindre. Mais, dès que le propriétaire met en

vente tout son bien, le gouvernement se hâte de l'acquérir même pour le céder avec perte à un Allemand, à condition que ce dernier ne le revendra qu'avec son consentement.

Mais, si la nationalité polonaise est en butte à des attaques continuelles et acharnées, elle oppose une résistance invincible. La haine de l'oppression a engendré plusieurs sociétés secrètes, dont les membres, sur un simple soupçon, ont été persécutés avec une violence extraordinaire. Des Polonais, enlevés en vertu d'ordres ministériels, ont été jetés dans des cachots, traités avec une barbarie incroyable, et, après trois ou quatre ans de tortures, mis en liberté sans avoir été jugés. D'autres, déclarés innocens par les cours criminelles, ont été, en vertu du pouvoir discrétionnaire du comité de la haute-police, bannis ou condamnés aux supplices des prisons d'état royales.

Le gouvernement avait voulu, en émancipant les paysans, en faire des ennemis et des rivaux des propriétaires. Les propriétaires tournent contre le gouvernement l'arme avec laquelle il a voulu les frapper. Ils créent des banques qui ont pour but d'affranchir les paysans de leurs redevances. Que le gouvernement consente ou s'oppose à l'établissement de la banque, dans l'un ou l'autre cas, il est forcé de se nuire inévitablement à lui-même.

Pour combattre l'influence de l'enseignement absurde et immoral des écoles publiques, les habitans de Posen envoyent à l'étranger des jeunes gens capables, qui reviennent en état de donner à leurs compatriotes une instruction solide et nationale. Pour suppléer au crédit et à l'abondance des capitaux, ils font des collectes qui leur permettent d'encourager et de soutenir par des avances de fonds, le petit commerce, les fabricans et les artisans polonais.

La haine des deux races se manifeste dans toutes les classes. Un paysan polonais ne souffre pas plus à ses côtés un colon allemand, qu'un seigneur polonais ne reçoit dans son salon des gentilshommes allemands. Dans le district de Buk on a arrêté et jugé des paysans qui avaient crié: « *Mort aux Allemands*. » Cette hostilité flagrante des deux peuples a fait fermer toutes les maisons polonaises de Posen, au grand détriment de cette capitale. La résistance des Polonais se signale encore par la publication de nombreux ouvrages périodiques écrits dans la langue nationale.

Le clergé, selon sa mission divine et humaine, combat pour la Pologne. L'Archevêque de Posen est martyr, non seulement de sa foi, mais de son pays. Le peu de moines qui existent encore dans le duché de Posen et qui exercent sur tous les ha-

bitans un empire presqu'absolu, confondent presque dans un même culte la religion catholique et la patrie.

Le clergé séculier rivalise avec la noblesse pour préparer le triomphe de la nationalité polonaise; le peuple excité à la fois par la haine de l'étranger, par le désir de la vengeance, par l'amour de la patrie et par la foi religieuse, est dans un tel état d'irritation, qu'une étincelle suffirait pour allumer un vaste incendie. En 1838, le gouvernement se crut tellement menacé d'une insurrection, qu'il remplit de troupes le duché de Posen; toutes les villes qui servaient de lieu de réunion à une compagnie de la Landwehr, furent occupées par un détachement d'infanterie et de cavalerie, et les armes du dépôt furent démontées comme pendant la guerre de 1830. La nationalité polonaise a donc été aussi indomptable pour la Prusse que pour l'Autriche.

DES PROVINCES ULTRA-BOUG. — Les habitans des provinces ultra-boug peuvent être rangés en cinq classes:

1° Les nobles, propriétaires de grandes fortunes et appelés magnats;

2° Les nobles, nommés vulgairement petite noblesse;

3° Les paysans;

4° Les prêtres ;

5° Les juifs.

On appelle magnat tout gentilhomme riche dont le nom est plus ou moins connu dans l'histoire du pays. Les familles enrichies plus récemment n'appartiennent pas proprement à cette classe; mais, comme il n'y a pas de classe particulière pour elles, on est presque convenu de les compter dans celle des magnats. Les magnats sont animés d'un patriotisme ardent, mais pour savoir ce qu'on peut attendre d'eux, dans une nouvelle insurrection, il importe d'examiner leur position individuelle. Les magnats ne sont pas malheureux : s'ils souffrent de l'oppression du pays, c'est moins pour eux-mêmes que pour leurs compatriotes; car, personnellement, ils échappent à cette oppression. Comme ils ne manquent pas d'argent, et comme l'argent est le mobile presque unique du gouvernement russe, quelques sommes distribuées avec discernement leur assurent une liberté presque illimitée.

Dans un pays sans lois, où des ukases innombrables et contradictoires offrent mille moyens de donner à toute chose le caractère que l'on veut, tout dépend du bon ou du mauvais vouloir des employés; comme leur bienveillance est une marchandise, un magnat peut toujours l'acheter. Il serait difficile d'imaginer une action si coupable qu'un

homme riche ne pût, en Russie, obtenir l'impunité sans beaucoup de peine, pourvu qu'il n'aspire pas à changer cet ordre de choses si favorable aux employés, car alors ceux-ci ne lui pardonneraient pas d'avoir porté atteinte à leur industrie et aux priviléges lucratifs de leurs charges ; le premier de leurs priviléges est ce vol officiel qui consiste dans des compositions illicites avec les coupables. Un acte qui annoncerait l'intention de leur nuire serait donc un crime irrémissible, surtout s'il était commis par des magnats que leur fortune et leur rang rendent redoutables. De cet état de choses il résulte que les magnats, en prenant part à une insurrection, s'exposeraient à perdre de grands avantages. Il faudrait donc qu'ils entrevissent des chances de succès dans une entreprise révolutionnaire avant d'y coopérer.

La petite noblesse occupe, en Pologne, la même place que le tiers-état ou le peuple en France. Elle possède de petites propriétés territoriales, sert les nobles riches, prend à ferme des villages ou des terres. Sous le régime polonais, le titre de noble donnait aux membres de cette classe des droits politiques qui ne sont plus respectés aujourd'hui. Les uns en ont joui, les autres les connaissent par la tradition de leurs ancêtres, et ils ont lieu de croire que le rétablissement de la Pologne leur permettrait de ressaisir les avantages dont la domination étran-

gère les a dépouillés. Comme ils sont moins en vue que les magnats, comme ils ont moins à risquer et plus à gagner, ils sont beaucoup plus disposés à braver tous les dangers. Il faut ajouter qu'on trouve en eux le patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, et qu'ils sont toujours prêts à se dévouer pour la cause nationale, sans même songer aux considérations que nous venons d'indiquer. Ainsi, la petite noblesse étant libre de toute crainte suggérée par l'intérêt personnel, et l'amour de la patrie la rendant impatiente de commencer la lutte, c'est elle qui doit être la principale espérance de la Pologne.

Les paysans aiment la Pologne. Les vieillards se plaisent à raconter dans les veillées quelle fut jadis la puissance de leur patrie; et la génération présente, soumise à un recrutement barbare, écrasée d'impôts, surchargée de travaux publics aspire au moment où elle verra renaître la Pologne, et où elle jouira de cet état passé si doux en comparaison du présent. On se tromperait pourtant si on croyait que les paysans se lèveraient en masse au seul nom de la patrie; abrutis par une longue servitude, ils n'ont plus assez d'audace et d'énergie pour agir spontanément. L'uniforme d'un employé russe leur inspire une terreur profonde. Une autorité puissante peut seule les soulever. Une fois soulevés, et rangés sous un chef, ils combattraient vaillamment; mais ils se-

raient sourds à un appel purement patriotique. D'ailleurs l'état actuel des choses leur inspire peu de confiance en leurs seigneurs. Non content d'avoir forcé les paysans à changer de religion, le gouvernement russe a trouvé le meilleur moyen de rendre impossible toute union entre le maître et l'esclave. C'est le seigneur qui est condamné sous sa propre responsabilité à l'exécution rigoureuse de toutes les mesures odieuses, telles que la perception de l'impôt, le recrutement, les corvées. Obligé d'être l'instrument inflexible de la tyrannie russe, il attire nécessairement sur lui la haine des paysans. Les uns trop peu éclairés pour apprécier la position de leurs maîtres imputent à leur cruauté les mauvais traitemens qu'ils subissent, et seraient peut-être peu disposés à suivre leur seigneur dans une entreprise périlleuse, sachant surtout qu'ils ne peuvent être forcés à y prendre part ; les autres n'ignorent pas qu'en les tourmentant, leur maître ne fait qu'obéir à son maître dont il est esclave lui-même ; mais l'obéissance de leurs seigneurs leur donne une si haute idée de la puissance du gouvernement, qu'ils ne pourraient jamais avoir foi dans une tentative d'affranchissement.

De ce qui précède il résulte comme conséquence évidente que la masse des serfs ne peut être mise en mouvement que par un pouvoir supérieur à la

noblesse, c'est-à-dire par la royauté. Le prestige attaché au souvenir de l'ancienne monarchie peut seul vaincre la terreur qui enchaîne le paysan. Les paysans et la petite noblesse étant soulevés, le patriotisme et l'ambition des magnats les détermineront à suivre l'impulsion générale.

Les prêtres catholiques sont dévoués à leur patrie, mais la noblesse presque seule professant le rit catholique, ils ont peu d'influence; la noblesse d'ailleurs n'a pas besoin d'être excitée à une insurrection ; il ne faut que lui faire entrevoir le succès. Le clergé le plus puissant est le clergé grec-uni que les ukases ont récemment réuni de force à l'église russe ; c'est un auxiliaire actif et dévoué de la cause polonaise.

Quant aux prêtres russes nommés popes, non seulement on ne peut compter sur eux, mais il faut les considérer comme des espions et des ennemis. D'une ignorance profonde, généralement ivrognes, exigeant sans pitié leurs droits sur les noces, baptêmes, enterremens, confessions, etc., etc., espèces d'impôts que le gouvernement leur assigne sur les paysans, ils sont détestés et méprisés, et se vengent par le mal qu'ils font. De plus, ils savent qu'une force étrangère les a imposés au pays, qu'ils n'y jouissent d'aucune considération, et persuadés que les Polonais affranchis les chasse-

raient impitoyablement, ce sont des agens dévoués du gouvernement russe.

Les juifs ont beaucoup à se plaindre de l'empereur actuel. Jadis ils s'exemptaient du service militaire en payant un impôt, Nicolas les a soumis au recrutement; c'est par les ordres de ce nouvel Hérode, qu'à l'âge de huit à douze ans, leurs enfans sont arrachés du sein maternel. Pourtant les juifs sont russes au fond de l'ame. Comme ils ne vivent que de spéculations plus ou moins illicites et immorales, ils tiennent beaucoup aux profits que leur assure l'espionnage organisé par le gouvernement; ils exploitent avidement la corruption des agens, qui partagent avec eux les bénéfices de la contrebande et les produits de leurs rapines. Sans espoir de se faire adopter par la société qui les repousse, sans patrie, ce ne sont que des voleurs ou des usuriers; c'est une espèce dégradée, et pour ainsi dire ennemie du genre humain, qu'on ne peut s'attacher par aucun bien moral, et qu'il faut acheter quand on en a besoin. Il faut encore considérer une classe dont on a n'a tenu aucun compte jusqu'ici, et qui exerce cependant une influence incontestable sur le pays. Il s'agit de quelques Polonais et d'un assez grand nombre de Russes, investis par le czar des biens confisqués aux victi-

mes de la révolution. Cette classe ne serait point hostile à une insurrection, pourvu qu'on lui assurât la possession de ses biens, ou une indemnité suffisante; mais si elle craint d'être expropriée, elle sera nécessairement opposée à toute tentative d'affranchissement.

On peut dire que dans le pays ultra-boug la petite noblesse attend à toute heure l'instant de se soulever; mais elle a un obstacle à vaincre, le manque d'armes et de munitions. Car le gouvernement russe au premier bruit d'une insurrection fait saisir toutes les armes, et comme les employés eux-mêmes sont intéressés à l'exécution de l'ordre qui leur est donné, ils répriment en cette circonstance leur disposition à la vénalité. Les habitans ne peuvent donc soustraire qu'un très petit nombre d'armes à leur inquisition, et c'est là un obstacle très redoutable qu'on ne peut dissimuler, mais il n'est pas insurmontable pour les hommes qui veulent à tout prix reconquérir leur patrie et leur liberté.

Le gouvernement russe sait très bien tout ce qu'il doit craindre de la petite noblesse et des paysans. Il n'ignore pas que l'avenir de la Pologne est dans ces deux classes; aussi s'attache-t-il aujourd'hui à les opprimer de plus en plus. Les seigneurs sont excités et encouragés à rendre plus pesant et plus

cruel le joug imposé aux paysans. Ils ne peuvent plus les affranchir, et sont forcés d'exiger les corvées et les redevances avec une impitoyable sévérité. Nicolas leur donne d'ailleurs l'exemple. Nous nous contenterons d'indiquer les plus barbares de ses ukases.

1° L'ukase qui prescrit la déportation des enfans des Polonais. (Voir aux Pièces justificatives.)

2° L'ukase par lequel Nicolas ordonne de déporter au Caucase cinq mille familles de Polonais par gouvernement ; l'autocrate, selon l'expression de son ministre Bludow, a *daigné* écrire de sa propre main les lignes suivantes ajoutées aux mesures proposées par les exécuteurs de ses ordres pour le gouvernement de Podolie : « Ces réglemens doivent » servir non seulement pour le gouvernement de » Podolie, mais encore pour tous les gouvernemens » occidentaux : Wilna, Grodno, Witelsk, Mohi- » lew, Bialystok, Minsk, Wolhynie, Kiovie, ce » qui fait en tout quarante-cinq mille familles. »

3° L'ukase contenant l'enrôlement des militaires amnistiés appartenant à l'ancienne armée polonaise. Les soldats et sous-officiers de cette armée, pour avoir servi pendant la révolte, sont obligés de servir quinze années entières à compter du jour de leur entrée dans l'armée russe. L'enrôlement de ces militaires, dit l'ukase, doit augmenter les rangs de l'ar-

mée russe de vingt mille hommes au moins. (Voir aux Pièces).

4° L'ukase qui traite Varsovie en ville conquise et ordonne l'enlèvement des bibliothèques et musées. (Voir aux pièces).

5° L'ukase concernant la défense de parler politique et l'injonction faite aux fonctionnaires d'espionner tous les employés et tous les habitans jusque dans l'intérieur des familles.

6° On peut citer ici, parmi les ukases, le discours du 10 octobre 1835 à la municipalité de Varsovie, qui contient cette phrase : « Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de *nationalité* distincte, de Pologne indépendante, et de toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi qui la rebâtirai. »

7° L'ukase sur la mise en jugement et sur le séquestre des biens des Polonais émigrés (1). Enfin, par les statuts organiques de l'administration du royaume de Pologne, que Nicolas publia en 1832, la constitution de 1815 est abolie. Le royaume de Pologne est à jamais réuni à l'empire russe et forme

(1) Tous ces ukases se trouvent sous un seul numéro dans les Pièces justificatives,

une partie inséparable de cet empire. Le couronnement des empereurs de Russie rois de Pologne se fera dans une seule et même cérémonie qui aura lieu à Moscow, en présence d'une députation du royaume, qui assistera à cette cérémonie avec les députés des autres parties de l'empire. Tout est bouleversé, le congrès de Vienne méconnu, et l'armée polonaise n'est plus distincte de l'armée impériale (1).

Après ces persécutions générales, il faut mentionner les supplices particuliers, les tortures, la peine du fouet, du knout, infligée à des femmes, à des enfans, à des prêtres; la déportation, l'incorporation dans les régimens correctionnels et l'assimilation aux simples soldats. Tous ces supplices prodigués à plaisir et avec une férocité sans exemple, ont contribué à confirmer, malgré les dénégations des représentans et des agens de la Russie à l'extérieur, les bruits répandus sur l'altération de la raison de l'empereur Nicolas. Plaise à Dieu que ces bruits soient vrais pour l'honneur de l'humanité.

Le czar, après la prise de Varsovie, avait à choisir entre deux politiques : étouffer jusqu'au dernier germe de cette nationalité qui menaçait à tout moment l'empire russe d'une insurrection, ou guérir,

(1) Tous ces faits sont confirmés et détaillés dans la correspondance officielle des agens français et anglais en Russie.

par une clémence sans bornes, tous les maux de la guerre.

Le czar s'était décidé pour le premier parti, et maintenant chacun des actes de son gouvernement l'enfonce de plus en plus dans ce système barbare; maintenant il a engagé, avec la Pologne vaincue, une guerre implacable qui ne peut être terminée que par l'extinction complète ou par le triomphe de la nationalité polonaise. Il faut qu'il aille jusqu'au bout dans la voie où il est entré, il ne peut plus revenir. La lutte continue donc; elle est permanente au milieu et sous l'apparence de la paix, d'un côté furieuse et acharnée, de l'autre à la fois silencieuse et désespérée, jusqu'au moment où elle éclatera de nouveau avec une force irrésistible.

Passons à Krakovie. Krakovie est aujourd'hui la ville sainte des Polonais, le foyer de leur nationalité. En 1815, le congrès de Vienne la déclara indépendante non par respect pour l'ancienne capitale des Jagellons, mais parce que la Russie et l'Autriche prétendaient également la posséder. L'Autriche voulait en faire une forteresse qui fut pour elle comme une tête de pont tournée contre la Russie. La Russie, n'ayant pas voulu la céder à sa rivale, on convint de la déclarer ville libre. Les habitans de Krakovie se sont fait illusion sur les intentions des puissances signataires du traité. Ils n'ont pas compris qu'on avait

voulu faire de Krakovie plutôt une ville neutre qu'une ville indépendante.

Cependant le prince Adam Czartoryski, profitant habilement des circonstances, obtint qu'une constitution, donnée à Krakovie, compléterait le bienfait apparent de la liberté qu'on lui accordait. On le chargea même de rédiger la charte qu'on octroyait fastueusement et sans péril à un fragment de la Pologne. L'empereur Alexandre, qui ambitionnait alors quelque popularité, favorisa les intentions patriotiques et libérales du prince Adam.

Les bases du gouvernement de Krakovie furent démocratiques. La souveraineté fut répartie en trois pouvoirs suprêmes. Le pouvoir législatif fut confié à une diète de représentans chargée, en outre, de surveiller l'exécution des lois et la comptabilité de l'administration, de nommer des sénateurs et des magistrats. Cette diète avait aussi le pouvoir de mettre en accusation et de juger les sénateurs et les magistrats, et le droit exclusif de voter le budget.

Le sénat ou pouvoir exécutif dirigeait l'administration, la police, commandait la force armée, et possédait seul l'initiative de la présentation des projets de loi.

Le pouvoir judiciaire était exercé par des magistrats inamovibles, jugeant les affaires civiles et

criminelles. Ces magistrats ne pouvaient être accusés et destitués que par la diète; la liberté de la presse, la publicité des débats judiciaires et politiques, l'institution du jury dans les matières criminelles, complétaient la constitution qui fut déclarée partie intégrante du traité de Vienne.

On comprend que les puissances du Nord, dans la joie du triomphe, aient accordé avec ostentation des institutions libérales à un état qui ne pouvait leur inspirer aucune crainte. Mais bientôt elles ne purent voir, sans de sérieuses appréhensions, une ville jouissant d'une grande liberté, au milieu des populations asservies, et donnant même à une partie de l'Allemagne l'exemple et l'idée d'un gouvernement national. De 1834 à 1836, elles cherchèrent un prétexte pour envahir Krakovie et la soumettre au régime du despotisme pur. En 1836, l'assassinat de Paulowski, espion et agent provocateur aux gages de la Russie, attribué par la sainte alliance, à des Polonais réfugiés, et commis très probablement par ordre de la sainte alliance elle-même, fournit le prétexte désiré. La Russie, l'Autriche et la Prusse firent grand bruit de ce meurtre sans importance, et y virent un attentat politique, présage et prélude d'une révolution. Elles envahirent donc Krakovie, y organisèrent un vaste système de proscription et abolirent la constitution.

En 1839, les habitans de Krakovie, se rappelant que leur constitution (1) avait été mise expressément par le traité de Vienne sous la sauvegarde des cinq grandes puissances de l'Europe, adressèrent une pétition aux chambres d'Angleterre et de France; dans cette pétition, ils suppliaient les gouvernemens des deux pays.

« 1° D'intervenir, afin qu'il soit nommé une commission des plénipotentiaires de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, à l'effet de faire la révision de la législation qui régit le pays; mais surtout de décider en dernier lieu sur ses principes et sa corrélation vis-à-vis du traité de Vienne, et de consolider son existence sur la base d'une vérité qui la rattachât à jamais aux réglemens organiques qui sont les développemens nécessaires de la loi cardinale du pays;

» 2° D'intervenir pour que les délégués de la ville libre de Krakovie, nommés par la diète ordinaire, soient admis à cette commission, au moins avec voix délibérative;

» 3° D'intervenir pour obtenir que les stipulations concernant les relations commerciales et de correspondance de la république avec les états voisins reçoivent leur application et garantie certaine d'autorité et de durée;

(1) Voir aux Pièces justificatives.

» 4° Pour que les institutions ainsi renouvelées, après examen approfondi de leur valeur, ne puissent être modifiées à l'avenir que dans les conditions prévues du traité qui doit les garantir, et jamais sans l'assentiment et la coopération des autorités constitutionnelles du pays;

» 5° Pour que les autorités instituées par suite de cette convention soient affranchies de toute influence extérieure et n'agissent que sous l'empire de la responsabilité à laquelle elles se trouveront soumises par les lois mêmes du pays;

» 6° Pour que, afin d'éviter à l'avenir de semblables réclamations, on accrédite auprès de la ville libre de Krakovie un résident anglais et un résident français qui puissent, par eux-mêmes, juger de la situation de la république et en rendre compte à leurs cours respectives. »

Cette pétition a donné lieu à des débats dans les chambres de Londres et de Paris.

Le gouvernement anglais a déclaré, par la bouche de lord Palmerston, que la violation des traités est flagrante dans la question de Krakovie, que cette ville libre a le droit d'avoir des agens diplomatiques étrangers, que l'Autriche vient de donner au cabinet anglais l'assurance d'une prompte évacuation, que ce cabinet s'intéresse vivement au sort de la Pologne, et qu'il usera de toute son influence dans

l'intérêt de ce malheureux pays ; si nous rapprochons ces paroles de celles qui ont été prononcées par le président du conseil, dans la chambre des pairs, nous trouverons sur ce point une grande conformité de sentimens entre les gouvernemens de France et d'Angleterre.

L'opinion publique s'émut vivement dans les deux pays. Quelques journaux français parlèrent même de l'envoi de consuls français et anglais à Krakovie. L'espérance qu'ils exprimaient ne fut pas réalisée. Il peut être intéressant, au moins pour l'avenir, de savoir quel accueil attend les représentans de la France à Krakovie. Nous pouvons faire connaître les intentions de l'Autriche, et sans doute de la Russie et de la Prusse, manifestées publiquement par M. de Metternich, dans une réponse dont nous garantissons l'authenticité. « Si la France envoie un consul » à Krakovie, il n'aura que la peine de s'en retour- » ner ; sinon nous le chasserons à coups de bâton. »

Quant au czar, il prétend non moins que M. de Metternich, interdire à la France et à l'Angleterre toute intervention, non seulement dans les affaires de Krakovie, mais de la Pologne entière. Le journal officiel de Pétersbourg a publié un manifeste dans lequel l'autocrate établit :

« 1° Que le traité de Vienne laisse à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse, pleine liberté de consti-

tuer et de gouverner, comme il leur conviendra, la partie de la Pologne qui leur est échue en partage;

» 2° Que dans le cas même où le traité de Vienne aurait prescrit au czar de respecter la nationalité polonaise et de donner à la Pologne une constitution libérale, l'insurrection de 1830 avait mis les rebelles à la merci du vainqueur. Que d'ailleurs les dernières décisions du czar, au sujet de la Pologne, n'étaient pas des violations du traité de Vienne. Qu'enfin nulle puissance étrangère n'a droit d'intervenir dans les affaires qui concernent le régime intérieur de la Pologne. Ce langage s'accorde parfaitement avec le traité conclu, le 20 mai 1834, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, et par lequel ces trois puissances déclarent qu'elles se réservent exclusivement la solution de toute la question qui concernera la Pologne. »

Le *Moniteur* répondit au Journal officiel de Pétersbourg que le gouvernement français ne reconnaissait pas à la Russie le droit de violer le traité de 1815, qui garantit aux Polonais une administration distincte, une représentation et des institutions nationales; qu'il se réserve le droit d'intervenir dans les affaires de la Pologne en temps et lieu. Le *Moniteur* prouve ensuite à la Russie que la révolution polonaise est nationale, qu'il est à la fois absurde et injuste de proclamer une nation entière digne de

châtiment et d'exercer arbitrairement sur elle un prétendu droit de conquête.

L'intervention de la France et de l'Angleterre se borna ainsi à des protestations accompagnées de réserves très circonspectes. Plaise à Dieu, néanmoins, que ces protestations expriment une résolution sincère de mettre fin un jour au régime odieux que subit la Pologne. Il faut remarquer que plus les états constitutionnels persistent dans leurs réclamations fondées sur le traité de Vienne et sur les droits des Polonais, plus le czar fait valoir son prétendu droit de conquête (1).

Nous avons exposé la situation des différentes parties de la Pologne. Cette situation est intolérable surtout depuis 1831, et il est évident que le désespoir poussera tôt ou tard les Polonais à se lever en masse avant que l'œuvre de la dénationalisation entreprise nouvellement et poursuivie avec un acharnement inouï soit consommée. Il nous reste donc à examiner quels moyens et quelles chances d'affranchissement ils conservent encore (2).

(1) Voir aux Pièces justificatives l'adresse des Polonais aux chambres de cette année.

(2) Voir aux Pièces justificatives.

Chapitre III.

Ressources de la Pologne pour une nouvelle insurrection.

Nous voici arrivés à un chapitre que nous n'écrirons pas sans un vif sentiment de joie et d'un autre côté sans une extrême prudence. Après avoir montré la Pologne enchaînée et torturée par ses bourreaux, c'est pour nous une grande consolation d'examiner et de compter ses nombreuses ressources, de prouver aux amis de cette héroïque et malheureuse nation, et de nous prouver, à nous-mêmes, que nos espérances ne sont pas des illusions. Cependant ceux qui font des vœux ardens pour la Pologne, mais qui s'exagèrent par un sentiment de crainte très naturel la puissance de ses ennemis, trouveront peut-être que ses ressources sont insuffisantes. Alors, malgré notre conviction et le désir de la faire partager, nous devrons nous taire. Nous ne pouvons que déclarer d'avance que l'exposé contenu dans ce chapitre est nécessairement très incomplet, que notre dévoûment pour la Pologne nous interdit de révéler beaucoup de moyens puissans, et que nous avons seulement fait connaître ceux que l'ennemi ne peut ni détruire ni dénaturer.

Pour les diplomates et pour ceux qui connaissent l'état de la Pologne, une nouvelle insurrection du peuple polonais est imminente; les chefs de la diplomatie anglaise expriment journellement sur ce sujet une opinion tout-à-fait conforme à la nôtre. En effet, la Pologne qu'on a si souvent déclarée morte est souvent sortie de son tombeau au moment le plus imprévu; et, chose étonnante, elle révèle et déploie dans chaque insurrection des forces nouvelles et jusqu'alors inconnues. Certes l'accroissement de ses forces a été immense depuis la lutte impuissante des confédérés de Bar, jusqu'aux victoires complètes de Wawer et de Dembe. La première lutte de la Pologne régénérée par la réforme des princes Czartoryski fut secondée par une déclaration de guerre de la Turquie à la Russie; ainsi la Gallicie, la province la plus riche de la Pologne et la plus susceptible, grâce à sa position géographique, d'être facilement défendue, fut occupée sans résistance par l'Autriche, et le premier démembrement n'excita en Pologne qu'un désespoir impuissant; mais, en 1830, la Pologne a fait trembler la sainte alliance. Aujourd'hui elle veut vaincre ses ennemis; elle prépare avec ses seules forces, sans compter sur les armées de la Turquie ou de la France, une vengeance sanglante et une guerre décisive. Elle se croit capable de rendre à l'Europe plus de ser-

vices qu'elle ne peut en attendre des puissances qui font des vœux pour elle.

On répète encore aujourd'hui que la Pologne est morte; mais à moins d'admettre que les événemens politiques ne dépendent que du hasard, et que les mêmes causes ne produisent plus les mêmes effets, il faut croire que la Pologne revivra encore et plus forte et surtout mieux organisée; et l'Europe s'étonnera encore au bruit d'une nouvelle insurrection.

L'étonnement qu'excitent les insurrections de la Pologne provient de ce qu'on connaît très peu l'état social de cette malheureuse nation, l'action qu'elle exerce sur les peuples voisins, et, en un mot, ses ressources de toute nature (1).

Quand il s'agit d'une insurrection, les premières forces qu'il faut apprécier sont les forces morales. Or, les forces morales de la Pologne sont immenses et telles qu'aucun peuple n'en a jamais eu de plus grandes. Elles consistent dans l'esprit national, dans l'enthousiasme patriotique et guerrier, dans l'état social et dans le désespoir même des Polonais. Nous croyons avoir montré qu'elle était l'énergie et la vitalité de la nationalité polonaise. Nous ne reviendrons plus sur ce sujet.

(1) Nous avons dit, en parlant du royaume, que la Pologne fournit aux trois puissances 330,880 hommes, 345,895,983 florins.

Il est prouvé maintenant que la nationalité polonaise ne périra qu'avec le dernier Polonais ; mais nous avons aussi montré, dans plusieurs occasions, quelle force la Pologne tire de l'homogénéité de sa population, avantage qui est pour une nation une cause de puissance et une garantie de concorde intérieure. Les gouvernemens qui ont démembré et qui oppriment la Pologne commandent à des peuples divers. C'est là ce qui explique leur violence et leur immoralité. La force seule et une force inhumaine, impitoyable, peut retenir et rappeler sans cesse à un centre commun des élémens qui tendent, en vertu de leur nature, à s'en éloigner. Les gouvernemens du Nord sont donc, à part le caractère des hommes qui les représentent, condamnés aux excès tyranniques que l'Europe connaît. Les mêmes causes les condamnent encore à être toujours dans un état instable pendant la paix et à être très vulnérables en temps de guerre. Ainsi la Russie, obligée de peser d'un côté sur ses provinces du Sud, de l'autre sur la Pologne, craint sans cesse des insurrections pendant la paix, et l'affranchissement inévitable d'une partie de ses conquêtes en cas de guerre. L'Autriche tremble pour la Gallicie et pour l'Italie; la Prusse pour le duché de Posen et pour les provinces rhénanes. La Pologne, composée comme la France d'élémens homogènes, peut disposer de toutes ses

forces et de toutes ses ressources en paix et en guerre. Libre et en paix, elle aura un gouvernement national, c'est-à-dire institué par le pays pour le pays; lorsque le cri d'indépendance appellera tous les Polonais aux armes, elle présentera de tous côtés à l'ennemi une population polonaise. C'est une famille dont tous les membres, animés par le même sang, se meuvent, agissent, combattent spontanément avec un accord bien plus puissant que l'organisation artificielle des gouvernemens despotiques. Cette homogénéité de la race polonaise n'est pas la condition unique, mais une condition essentielle du succès. Il faut que le chef de la nation ou de l'insurrection ne renouvelle pas la faute immense de Clopiski, et en appelant à l'indépendance tous les membres de l'ancienne Pologne, montre à l'Europe, non pas une province révoltée, mais une nation tout entière soulevée pour reconquérir des droits saints et imprescriptibles.

Aucun peuple n'a jamais été animé à un plus haut degré que le peuple polonais de cet enthousiasme qu'inspire l'amour de la patrie et le souvenir de la gloire nationale. L'oppression même des Russes ne fait qu'augmenter l'exaltation de ce sentiment. Cet enthousiasme est une condition du succès. C'est l'enthousiasme patriotique qui a sauvé la France de 89, et l'a fait triompher dès 1794. L'enthousiasme

seul peut donner à un peuple enchaîné et désarmé le courage de se précipiter dans tous les périls et de se résigner à tous les sacrifices.

Il faut que les hommes d'état, les diplomates, les administrateurs préparent lentement les moyens; mais au jour fixé, il faut que l'insurrection, jusque-là contenue, éclate avec une irrésistible énergie. Il faudra beaucoup d'hommes et de sang, pour suppléer à tous les moyens dont la Pologne est dépourvue. Le dévouement d'un nouveau Curtius ne suffirait pas pour la sauver. Il faudra qu'un grand nombre de citoyens se précipitent sans hésiter dans le gouffre pour le combler; l'enthousiasme seul rend possible ces immenses sacrifices. C'est donc avec un profond sentiment de joie et après avoir calculé froidement tout ce qui est nécessaire au succès d'une nouvelle insurrection, que nous voyons les Polonais animés de cette foi aveugle, de ce dévouement absolu à la patrie, qui enfantent des prodiges et sont une condition mathématique de la victoire.

La Pologne puise une grande force dans son état social. La vie publique d'une action se manifeste et s'accomplit par les institutions et par les mœurs. Le despotisme russe a détruit les institutions nationales de la Pologne, mais il n'a pu dé-

truire ses mœurs. Le czar, pour anéantir la Pologne, n'essaie pas seulement de dénationaliser ; il veut encore démoraliser, sachant bien que la morale est en quelque sorte la dernière pierre de l'édifice social. Le plan qu'il a créé, et qu'il suit avec obstination pour dissoudre les derniers élémens de la Pologne, est un fait sans exemple dans l'histoire. On ne peut croire que ce soit l'œuvre d'un homme; c'est un crime qu'on ne peut qualifier, et qui doit rendre l'autocrate l'objet du mépris et de l'exécration de tous les hommes, à quelques pays qu'ils appartiennent, quelque soit l'opinion politique qu'ils professent.

On a vu beaucoup de conquérans et de tyrans opprimer des peuples, les priver de toute liberté, les décimer et les torturer dans des accès de rage, mais ces monstres voués à une éternelle infamie prescrivaient au moins à leurs victimes, par intérêt ou par hypocrisie, le culte des vertus sociales. Le czar actuel seul a essayé de pénétrer dans le sanctuaire de la famille, ce dernier asyle de la patrie et de l'homme. Il a essayé d'armer le père contre le fils et le fils contre le père. Il a payé leurs délations, il a exposé aux yeux des femmes et des filles des exemples de débauche, afin d'empoisonner à la fois toutes les sources qui répandent la vie dans le

corps social. Le czar ne peut vaincre la Pologne, il a juré de l'exterminer. Mais il ne lui sera pas plus permis de détruire dans le cœur des Polonais ces sentimens d'honneur, ces vertus morales qui sont le fond de leur caractère, que d'anéantir leur indomptable nationalité. En vain il multiplie des lois barbares pour briser tous les liens de la famille; en vain il encourage le scandale des désordres publics que les Russes et les Allemands étalent aux yeux du peuple vaincu; en vain il proscrit toutes les améliorations morales et matérielles, même celles qui n'ont aucune conséquence politique, les associations qui ne sont que des spéculations financières ou qui n'ont pour but que les progrès de l'agriculture, de la médecine et de l'astronomie, la publication des œuvres qui peuvent contribuer à l'éducation et à l'instruction de la nation, il ne recueillera que la honte de n'avoir rien respecté et d'avoir été vaincu.

Les institutions politiques n'existent plus en Pologne; la vie publique y est éteinte depuis dix ans; la famille seule n'a pas péri, le Polonais a su la conserver pure et intacte. C'est pour lui la seule image de la patrie. Qu'on se figure ce peuple opprimé répandu sur un vaste territoire, où les villes apparaissent à de rares intervalles, mornes et presque inanimées, ce peuple sans classe moyenne, qui con-

serve avec un égal amour le culte de la patrie, fier et libre par la pensée dans le silence et dans la solitude des campagnes qu'il cultive, habitant, avec ses dieux, des retraites que leur nombre et leur isolement rendent inaccessibles à l'ennemi, et, là, demandant aux vieillards le récit des gloires passées de la Pologne, élevant, dès le berceau, ses enfans dans la haine du nom russe, vivant dans l'espérance et dans l'attente de la vengeance, on aura une idée de la Pologne actuelle. Les femmes, qui sont l'ame et le lien de la famille, entretiennent le courage et le dévouement de leurs fils et de leurs époux. Lorsque la Pologne était libre, elles étaient célèbres dans la société de l'Europe par leur grâce enjouée et élégante ; mais, depuis, elles ont compris les devoirs que leur imposait le malheur de leur patrie, et elles les ont remplis. Elles ont les vertus qu'exige leur situation, une résignation invincible et en même temps un courage et une valeur guerrière dont quelques-unes ont donné des preuves récentes en combattant à la tête des bataillons polonais. Elles ne pleurent pas ; elles renferment en elles-mêmes leur douleur, et ne présentent aux regards de ceux dont elles partagent les destinées qu'un front calme où ils lisent toujours l'espérance et un dévouement capable de tout supporter. Bien différentes des femmes françaises, loin de retenir l'ardeur de leurs

fils ou de leurs époux, elles semblent toujours leur dire : Pourquoi n'as-tu pas fait plus? Les jeunes filles, élevées au milieu de ces exemples continuels de toutes les vertus, sont dignes de leurs mères. L'empereur a une liste exacte de celles qui sont en âge d'être mariées afin de les unir à des Russes, mais elles s'encouragent entre elles à la résistance; elles se surveillent même sévèrement pour prévenir des faiblesses. Pour elles, un Russe n'est pas un homme.

Le gouvernement est condamné à préparer lui-même et à rendre inévitable une insurrection du peuple qu'il opprime. Il traite les Polonais avec une telle barbarie, qu'oubliant son habileté ordinaire, il les a réduits au désespoir. Ils n'ont plus rien à craindre ou à perdre. Ils n'ont plus de patrie, ils n'ont aucun droit, ni comme citoyens, ni comme hommes. Leur liberté, leurs biens, leur vie, leur famille sont à la merci d'un ukase, d'un espion, du plus vil agent de la police russe. Traduits devant les commissions de justice, ils ont leurs accusateurs pour juges. Les maisons les plus opulentes manquent du nécessaire, des hommes issus d'un sang illustre, des femmes qui appartiennent à des familles historiques, ne sont pas à l'abri du fouet d'un isprawnick (inspecteur de police).

S'il est vrai, comme l'a dit un grand orateur

chrétien, jugeant la révolution de 1688 en Angleterre, et donnant de graves enseignemens aux souverains légitimes, s'il est vrai que la patience des peuples menace terriblement les maisons régnantes, quand les maux qu'ils souffrent sont plus grands que ceux qu'ils prévoient, la patience des Polonais, pour emprunter les expressions de Bossuet, doit présager une terrible catastrophe au tyran et au bourreau d'un peuple conquis.

Maintenant, examinons les ressources physiques de la Pologne. L'ancienne Pologne, démembrée par la Russie, l'Autriche et la Prusse, compte vingt millions d'habitans. Nous nous bornons à poser ce chiffre très significatif. Nous avons déjà dit que les Cosaques, les habitans du duché de Posen et de la Gallicie attendaient, pour prendre part à l'insurrection de 1830, le signal du dictateur, et que, malgré l'inconcevable défense qui leur en fut faite par Clopiski, ces diverses provinces avaient envoyé de puissans secours au royaume soulevé. Il est donc au moins probable que dans une insurrection nouvelle, la faute commise par Clopiski ne devant sans doute pas être reproduite par celui qui lui succédera, toutes les parties de l'ancienne Pologne se lèveront en même temps contre l'ennemi, et qu'éclairées d'ailleurs, par une douloureuse expérience, elles ne se résigneraient plus, dans aucun cas, à une fu-

neste inaction. Or, vingt millions d'hommes fermement décidés à mourir ou à briser le joug de la servitude, sont invincibles. Qu'on pense surtout à l'ébranlement que produira en Europe le soulèvement d'une nation tout entière. Quelle secousse électrique en France et en Angleterre! Comme tous ces petits compartimens géographiques, arrangés par les diplomates du congrès de Vienne, tomberont tout-à-coup! Alors les peuples à leur tour auront leur congrès, congrès où sera nettement posée la question des nationalités et des dynasties.

Ce chiffre de vingt millions d'habitans est d'autant plus puissant que la population de la Pologne est guerrière par instinct et par habitude. Quant au caractère belliqueux et chevaleresqne des Polonais, il est célèbre dans l'histoire et connu de toute l'Europe.

Quant à leurs habitudes militaires, elles sont entretenues, surtout sous le joug des Russes, par la vie que mènent les nobles réduits à n'avoir presque d'autre occupation que la chasse, et les paysans dont une grande partie exercent, au service des nobles, les fonctions de gardes-chasses et de gardes forestiers.

Les généraux ne manqueront pas plus à la Pologne que les soldats. Les vainqueurs de Wawer et de Dembe, de l'aveu des militaires les plus expérimen-

tés, n'ont rien à apprendre des généraux français. Tel général est un grand tacticien; tel autre excelle à créer un plan. Celui-ci a un coup d'œil toujours juste, même au fort de l'action; celui-là, homme d'exécution, entraîne les troupes avec une énergie irrésistible. Nous ne voulons ni ne pouvons faire des portraits; il ne nous est permis que de donner des indications générales. Les officiers spéciaux ne sont pas au-dessous des capitaines destinés à commander en chef. On trouvera peut-être que nous sommes d'une prudence excessive en ne nommant pas des généraux et des officiers, dont les Russes connaissent parfaitement le mérite; mais comme tous les moyens sont familiers au gouvernement russe, c'est pour nous un devoir de ne pas éveiller ses souvenirs et ses craintes, et de n'appeler son attention sur aucun nom.

Une des fautes commises par les Polonais en 1830, a été, comme nous l'avons dit en exposant les fautes militaires de l'insurrection, de n'avoir pas organisé une guerre de partisans, que le sol de la Pologne rend si facile. Les militaires les plus expérimentés ont déclaré qu'une guerre de partisans, ayant pour base les Carpathes et la Polésie, (pays marécageux et couvert de forêts, situé entre le Dnieper et le Bug, et traversé seulement par deux routes,) serait non seulement interminable, mais pourrait embras-

ser toute la Pologne, en suivant les différens rayons de défense intérieure, formés par des marais et des forêts, et qui aboutissent à ces deux centres d'action. Nous ne décrirons pas d'ailleurs les rayons qu'on peut observer sur une carte ; qu'il nous suffise de dire qu'un immense réseau de forêts, de marais et de montagnes, s'étend de la mer Noire à la Baltique, sur les bords du Danube, et sur les principautés de Moldavie et de la Valachie, offrant partout des retraites et des communications assurées, soit entre les rayons stratégiques, soit avec le centre d'approvisionnement dont nous parlerons plus bas. La guerre des partisans n'exclut pas la grande guerre, mais elle doit nécessairement la précéder et la préparer. D'abord elle donne le temps d'organiser complétement l'insurrection et l'armée, puis elle interdit à l'ennemi toute espèce de communications régulières, elle coupe et détruit ses lignes d'opération. Enfin, elle accroit le courage et la confiance des insurgés, et démoralise l'ennemi qui n'est pas soutenu dans cette lutte de tous les instans, dans ces combats de détail, par l'amour de la patrie et de la liberté.

Nous aurions beaucoup de choses à dire sur les cadres de l'insurrection, sur les centres d'approvisionnement, sur le moment et sur les moyens de

l'attaque, etc.; c'est ici surtout qu'il faut remplir un devoir rigoureux et nous taire.

Quant aux moyens d'approvisionnement, ils sont assurés, si l'insurrection éclate énergiquement partout à la fois. Nous ne pouvons rien ajouter. L'approvisionnement le plus difficile sera celui des armes. Il coûtera cher, mais il n'est pas impossible. Cette question touche d'ailleurs à celle des finances, la plus grave de toutes celles que l'insurrection devra résoudre. Le défaut d'argent a déjà fait avorter beaucoup de tentatives. Il ne faut pas se dissimuler le péril que nous indiquons ici. Le passé nous prouve qu'il doit être pris en sérieuse considération. La première conspiration formée en Pologne, celle qui eut pour résultat la réforme, aurait échoué, quoique l'immense majorité des Polonais en fut complice, si elle n'eût disposé de la fortune des princes Czartoryski.

La confédération de Bar fut obligée de recourir aux subsides de la France et de la Turquie.

Kosciusko fut obligé d'ajourner plusieurs fois son insurrection et de perdre des occasions très favorables, parce qu'il manquait d'argent, et sans un don de deux millions, offert par les princes Czartoryski, il eût été condamné pour long-temps encore à l'inaction.

Le nom de Napoléon lui-même, vainqueur de la

Russie, de l'Autriche et de la Prusse, ne put armer la Pologne; il fallut que l'or de la France lui donnât les moyens de combattre pour sa propre cause.

La conspiration de 1825, concertée avec les patriotes russes, et très étendue dans toutes les provinces polonaises, disposait à peine de 200,000 fr. C'est ce qu'a prouvé minutieusement le procès.

La conspiration qui précéda l'insurrection de 1830 manqua d'argent pour établir des relations avec différentes provinces, malheur irréparable. A la fin de la guerre, le gouvernement polonais avait encore seize millions, sans compter les caisses des palatinats, de toutes les places et des corps d'armée. Ces ressources, tout-à-fait inouïes en Pologne, étaient dues à de notables améliorations dans l'administration, mais l'insurrection les posséda trop tard. Avant l'explosion, il avait été difficile de trouver même une somme modique.

Après la prise de Varsovie, on forma le projet de recommencer la guerre d'après un plan plus vaste; mais on ne put réunir les fonds nécessaires et on fut obligé de renoncer à cette entreprise. Le passé, non moins que la raison, prouve l'importance de la question des finances dans la grande question de l'insurrection de la Pologne. Il y a deux sortes de secours que la Pologne doit demander à la France et à l'Angleterre et dont elle ne peut se passer,

des armes et de l'argent. Des armes, une volonté énergique et la victoire en procureront en assez grande quantité pour commencer la guerre. Mais les grands approvisionnemens seront nécessaires pour former une armée. De l'argent, les Polonais en trouveront aussi dans les caisses du gouvernement, dans le patriotisme de ceux d'entre eux qui possèdent encore quelque fortune, mais ces ressources ne suffiront qu'aux premiers momens de l'insurrection. Il faudra qu'une source assez abondante entretienne les différens services publics et rende possible une large organisation. C'est là qu'on sent le besoin de la France et de l'Angleterre. Ici se présente cette question : à quelles conditions la France et l'Angleterre sortiront-elles de ce rôle de bienveillance négative qu'elles ont adopté et qui ne leur coûte que des protestations annuelles en faveur de la Pologne ? La France et l'Angleterre secourront efficacement la Pologne à deux conditions.

1° Il faut que ces deux puissances aient foi au succès de l'insurrection et aux ressources qui seront la garantie d'un emprunt; or, quant aux ressources de la Pologne, elles sont notoires : les salines et d'immenses biens nationaux peuvent supporter de très fortes hypothèques. La question principale est donc celle-ci : à quelle condition la France et l'Angleterre auront-elles foi à l'insurrection. La solu-

tion de cette question se trouve dans des réflexions antérieures sur les fautes de l'insurrection de 1830.

Une insurrection spontanée, unanime, complète, peut seule ébranler assez profondément le vieux monde européen, pour donner à la France et à l'Angleterre le prétexte et l'occasion d'une intervention efficace. Deux grandes nations comme l'Angleterre et la France ne peuvent prodiguer leurs ressources que pour un intérêt évident ; elles ne peuvent faire que des vœux pour une insurrection partielle, timide, incomplète et fatalement condamnée à périr. Si la Pologne n'a pas assez de confiance en elle-même et dans ses droits, pour faire un effort décisif, il n'appartient pas à deux puissances étrangères, qui doivent, malgré des sympathies hautement proclamées, réserver leurs ressources pour elles-mêmes ; ils n'appartient pas, dis-je, à deux puissances étrangères, de faire plus pour la Pologne que la Pologne elle-même. Mais que la Pologne commence énergiquement la lutte, sans espoir et sans intention de négocier avec ses oppresseurs, avec la ferme volonté d'épuiser tout son sang et tous ses moyens pour redevenir une des grandes nations de l'Europe ; alors, comme nous l'avons prouvé, ce sera pour la France et l'Angleterre un droit et un devoir, non seulement moral, mais politique, de combattre avec elle et pour elle ; leur

intérêt et les circonstances même, les sympathies de plus en plus vives de tous les peuples, ne leur laisseront d'autre alternative que de relever une grande nation, qui est leur auxiliaire dans la mission qu'elles remplissent, leur alliée naturelle et nécessaire dans un système de politique vrai et durable, ou de préparer, par une indifférence inexplicable, le triomphe de la Russie, c'est-à-dire, le triomphe de la barbarie, leur abaissement et un malheur plus grand encore. Le sort de la Pologne est pour elle un exemple et une leçon.

Chapitre IV.

Question des paysans.

En Pologne, disait le prince Czartoryski dans un discours prononcé le 3 mai 1835, le jour anniversaire de la glorieuse réforme du 3 mai 1792, la noblesse ne fut jamais, comme dans beaucoup d'autres pays, l'ennemi de la civilisation et des réformes utiles. Elle ne fit jamais, par intérêt de caste, une aveugle opposition au progrès. Au contraire, ce fut toujours elle qui donna l'exemple d'un dévouement désintéressé à la patrie; elle profita du rang élevé qu'elle occupait dans la nation pour prendre l'initiative de toutes les améliorations, pour proposer sincèrement le bien et pour l'accomplir avec un zèle persévérant.

D'un autre côté, il n'y a jamais eu, en Pologne, au-dessous de la noblesse et dans les classes inférieures, un parti ou une masse de révolutionnaires aveugles ou acharnés en état permanent de conspiration contre l'ordre et la prospérité de la nation. Le propriétaire ne fut pas un maître impitoyable pour le laboureur, et le laboureur ne fut jamais un esclave animé d'une haine implacable et épiant l'occasion de la vengeance. Il y eut toujours entre eux

comme un lien de famille. De là cette union qui s'est toujours manifestée entre les deux classes dans les grandes circonstances politiques où il a été question de délivrer la patrie. Aussi, depuis les partages, la Russie, l'Autriche et la Prusse s'efforcent, comme nous l'avons vu, de détruire cette concorde des deux ordres de la noblesse et des paysans, et d'y faire succéder une hostilité flagrante, en forçant le noble d'être l'oppresseur du paysan et l'exécuteur des lois tyranniques du gouvernement, et en donnant aux paysans quelques moyens de faire la guerre aux seigneurs, tentative heureusement impuissante.

Sous l'ancien gouvernement de la Pologne, les laboureurs étaient traités comme les colons romains. Ils n'étaient pas esclaves, le maître n'avait pas sur eux droit de vie et de mort; il ne pouvait pas vendre leur personne, mais il lui était permis de les céder en qualité d'*adscripti glebæ* (attachés à la glèbe) avec la terre qu'ils cultivaient. Les domaines dont ils faisaient partie se transmettaient de père en fils, mais sans que le possesseur pût augmenter le prix de la ferme ou les corvées. Ils étaient passibles de peines corporelles. Leur sort, quoique moins malheureux que celui des serfs des autres contrées de l'Europe, ne fut cependant très tolérable que depuis environ soixante ans. Le célèbre projet du Code de Zamoyski (1780) contenait la proposition de l'é-

mancipation des paysans. Cette proposition, rejetée au moment où elle fut présentée pour la première fois, fut mieux accueillie lors de la constitution de 1791. Malheureusement la constitution de 1791 ne dura qu'un an. Détruite par les forces réunies de la Russie et de la Prusse, elle fut une seconde fois proclamée par Kosciusko. Le gouvernement insurrectionnel de cette dernière époque se proposait de compléter les bienfaits de l'émancipation. Il voulait, selon la promesse publiée dans la déclaration solennelle du 27 juin 1794, « assurer pour jamais à tous » les citoyens le fruit de leur travail, à tous les habi- » tans de la Pologne une liberté fondée sur la raison. »

Cette seule citation confond ceux qui accusent la noblesse de n'avoir jamais proposé des réformes que dans un but d'intérêt exclusivement personnel.

Dans le tableau que nous allons présenter de la situation des paysans en Pologne, il faudra distinguer avec soin ce qui est dû à la Pologne, et ce qui est l'œuvre des puissances co-partageantes. Examinons l'état des paysans en Russie, en Autriche et en Prusse. Nous ne pouvons mieux faire que de commencer par citer les lignes suivantes de M. Théodore Morawski, publiées dans une brochure très remarquable intitulée : *Des Paysans*.

« La cause unique de la servitude de toutes les classes d'habitans des provinces polonaises, tant

nobles que paysans, est dans le despotisme des czars. La misère des paysans, dans ces différentes provinces, date même surtout de la domination moscovite. Pendant la république, lorsque des préjugés plus ou moins puissans chez les diverses nations de l'Europe privaient les paysans du droit de l'égalité civile, le sort des paysans fut mille fois plus supportable que dans les autres pays, et surtout qu'il ne l'est aujourd'hui sous le joug du czar; c'est ce qu'attestent les anciens inventaires et contrats de vente. Les usages et les coutumes qui ont subsisté jusqu'à la dernière invasion prouvent quels liens d'égalité et de fraternité unissaient les seigneurs et les paysans. La veille de Noël, le Jeudi-Saint et le premier jour de Pâques, les chefs de familles des paysans soupaient à la table des propriétaires. Les noces des paysans se célébraient dans la maison du seigneur et même à ses frais. Les plus grandes solennités avaient lieu dans les châteaux des nobles, à la fin des moissons, des semailles, etc., et les seigneurs prenaient part aux repas et aux jeux des paysans.

» La malheureuse situation des paysans actuels de la Lithuanie et des palatinats ruthéniens conquis par les Russes est la conséquence de l'oppression des souverains du Nord. Elle a pour cause : 1° le système d'impôts fonciers établis par le gouverne-

ment russe ; 2° le mode et la nature du recrutement militaire ; 3° l'exercice arbitraire de l'autorité qui prive les paysans de toute protection légale ; 4° l'ignorance complète dans laquelle les paysans sont maintenus ; 5° la puissance des Juifs protégés par le gouvernement. En Russie, tout paysan doit se faire inscrire sur un registre nommé skarki, sous peine d'être déporté en Sibérie. Il lui est défendu de quitter un lieu pour aller s'établir dans un autre. Dans le cas d'une infraction à cette loi, il est défendu à qui que ce soit, sous peine d'une amende de mille roubles, de le recevoir. Les paysans sont ainsi, de plein droit, attachés à la glèbe, et les propriétaires sont responsables de l'impôt qu'ils doivent payer par ame. Le service militaire, d'une durée de vingt-cinq ans, pendant lesquels le soldat vit sous le bâton et a sans cesse à craindre toutes les atrocités du régime moscovite, inspire un tel effroi au paysan, qu'au moment de s'y soumettre il fait ses adieux à sa famille comme s'il allait à une mort certaine. Comme presque aucun de ceux qui sont enlevés par le service militaire ne revient dans ses foyers, leurs femmes se marient, après un certain temps, en secondes noces, leurs époux étant censés décédés. Au moment du recrutement, les jeunes gens se mutilent ou s'enfuient dans les forêts. Tous ces malheurs étaient inconnus aux pay-

sans avant le démembrement. L'ignorance que le gouvernement impérial entretient dans les classes pauvres avec une obstination systématique est peut-être la cause principale de leurs souffrances et de leur misère. Le gouvernement poursuit toutes les tentatives des particuliers pour l'éducation et l'instruction des paysans, comme des délits politiques. Les paysans ruthéniens et lithuaniens, plongés dans l'ignorance et soumis au joug du clergé grec presque aussi ignorant qu'eux, ne peuvent trouver en eux-mêmes aucun moyen de lutter contre les abus dont ils sont victimes. Jetés dans l'ivrognerie et dans tous les vices par les Juifs, que le czar protège, et qui réunissent dans leurs mains tout le commerce des objets de première nécessité, les Juifs se rendent maîtres du paysan en l'enchaînant par ses besoins journaliers et le réduisent presque à l'esclavage.

» En 1818, la noblesse, réunie à Wilna, annonça le désir d'affranchir tous les paysans, et pour obtenir ce bienfait, elle résolut d'envoyer une députation à l'empereur Alexandre. A peine cette résolution fut-elle connue, que le czar, par un ukase, défendit de prononcer le mot d'affranchissement. Peu de temps après parurent deux autres ukases, dont le premier prohibait les écoles lancastriennes pour les paysans, et le second excluait des écoles

supérieures la jeunesse qui ne pouvait faire preuve de noblesse. Le ressentiment éclata en 1830. Les Lithuaniens et les habitans des terres ruthénienes accoururent à Varsovie en traversant les armées moscovites, et alors il n'y avait plus de comité polonais; ils n'obéissaient qu'à l'amour de la patrie et à la haine depuis long-temps accumulée dans toutes les âmes. Au reste, un fait solennel atteste à la fois la conformité des sentimens qui unissaient à cette époque le noble et le paysan, et le ressentiment profond qui animait tous les habitans de la Pologne. Quand la révolution eut éclaté, tous les propriétaires environnés de leurs paysans se rendirent au temple de la religion catholique, et là, tous les Polonais, tous les opprimés invoquèrent la bénédiction du Dieu de leurs pères, du Dieu de justice et de miséricorde. Là, tous les nobles préludèrent à la grande et sainte guerre qu'ils entreprenaient en jurant l'affranchissement de tous leurs paysans.

»Quel est le sort des paysans sujets de l'Autriche et de la Prusse? A l'époque de sa dernière conquête, si on peut appeler conquête un démembrement préparé par un guet-à-pens, le gouvernement autrichien institua deux justices, une pour la noblesse, une pour les cultivateurs. Un tribunal spécial fut érigé pour statuer sur les différends survenus entre

le maître et le cultivateur. La corvée du serf fut réduite à trois jours par semaine, et les paysans se trouvèrent, par le fait, des fermiers emphytéotiques.»

Nous rappellerons ici, pour compléter la citation de M. Morawski, que les tribunaux autrichiens, comme on le prévoit d'ailleurs, ne sont qu'une forme illusoire et insultante ajoutée à l'oppression. Nous ferons observer, en outre, que le travail exigé pendant les trois jours de corvée ne peut être exécuté qu'en quatre jours au moins. Il y a cette différence entre le gouvernement russe et le gouvernement autrichien, que le premier ne prend aucun soin, à l'intérieur, de dissimuler sa barbarie et son immoralité; le second, aussi profond et aussi impitoyable dans son système d'abrutissement, a perfectionné l'art de l'hypocrisie morale et politique. Il dépense beaucoup en formes, il n'a pas le courage de ses méfaits; il a les instincts des animaux les plus féroces et la bassesse perfide des animaux les plus lâches. Continuons de citer M. Morawski.

« Quant au gouvernement prussien, pour caractériser sa domination, il faut distinguer deux époques, celle des trois premiers partages, et celle de l'envahissement du grand-duché de Posen en 1815.

» Dans la première, et surtout après les deux pre-

miers démembremens, la plupart des paysans étaient encore attachés à la glèbe ; dans la seconde, ils étaient déjà libres : la charte de 1807 les avait faits citoyens. Le premier soin du gouvernement prussien, pendant la première époque, fut de déporter violemment à l'intérieur une partie de la population polonaise, et de la remplacer par des colons allemands. Il ne réduisit point la corvée; il ne proclama pas l'égalité devant la loi; il offrit aux cultivateurs une espèce de protection légale, en défendant aux propriétaires d'augmenter leurs redevances. Pendant la seconde époque, le gouvernement prussien fut plus libéral. Après avoir enlevé aux paysans les droits politiques qu'ils devaient à la création du duché de Varsovie, il leur accorda en 1819, par une loi générale que ratifièrent les députés de la noblesse réunis à Berlin, la propriété d'une partie des terres qu'ils cultivaient par corvée, au profit du seigneur. Il établit deux classes de paysans : la première de cultivateurs, envers lesquels les propriétaires n'étaient liés par aucune convention ; les paysans de cette classe devaient au seigneur la moitié de leurs récoltes. Les cultivateurs de la seconde classe étaient censés fermiers, en vertu d'une espèce de contrat : ils devaient le tiers des récoltes.

» Voyons maintenant jusqu'à quel point le sort de la classe laborieuse s'est amélioré dans les pro-

vinces polonaises qui, depuis 1807, avaient joui d'un gouvernement national. Le gouvernement du duché de Varsovie, créé par Napoléon, et composé des provinces reconquises en 1807 et en 1809, sur la Prusse et sur l'Autriche, régle les rapports des propriétaires et des paysans; l'égalité devant la loi fut proclamée, comme un principe sacré, à la majorité de cent cinq voix contre deux, à la diète de 1809. Il faut remarquer, à l'honneur de la Pologne, qu'elle a conservé le Code de Napoléon, plus pur que l'Allemagne et que la France elle-même.

» Mais ce qui prouve surtout les intentions sincèrement libérales des Polonais, c'est que dans un pays où ils ont été libres, dans la petite république de Krakovie, créée en 1815, les rapports entre les propriétaires et les paysans ont été réglés sans retard et sans hésitation, et de la manière la plus favorable pour les paysans qui, devenus tous propriétaires, ont été appelés à jouir de tous les droits politiques. « Les propriétaires de terres en Pologne, dit un écrivain anglais, qui a vu ce qu'il raconte, sont bien supérieurs à ce qu'ils étaient il y a cinquante ou soixante ans. La plupart d'entre eux ont été officiers de l'armée française, avec laquelle ils ont fait le tour de l'Europe; plus instruits que beaucoup de Français, ils ont des manières plus aimables que les Allemands,

ils peuvent être mis au rang des hommes les plus éclairés du continent. Les paysans polonais sont d'un sang plus vif, et ont plus d'intelligence que ceux de la Russie. Depuis qu'ils sont libres, ils ont conscience de leur supériorité, et ils sauront s'élever peu à peu jusqu'au degré d'instruction où les propriétaires veulent les conduire. » Mais les institutions les plus libérales n'ont pu assurer aux paysans la jouissance de leurs droits; la misère et l'ignorance ont annulé en partie le bienfait de leur émancipation politique et civile. Quelques momens ne peuvent effacer les traces de l'injustice des siècles. Aussi long-temps que le gouvernement national fut libre, il s'efforça d'ajouter l'émancipation intellectuelle à l'émancipation civile et politique. Déjà il avait obtenu d'heureux résultats; mais la Russie, surtout depuis 1820, arrêta tout progrès et répandit partout les ténèbres avec la terreur. D'innombrables contributions foncières, les monopoles et le système prohibitif, qui a défendu l'exportation du blé, ont tellement réduit le prix des productions de la terre, que la classe des cultivateurs a été condamnée à une misère inévitable. Les propriétaires ont souffert autant que les cultivateurs, car les paysans pouvaient au moins abandonner la terre qu'ils cultivaient quand ils n'en étaient que les fermiers : c'est ce que firent la plupart d'entre eux.

De là ce nombre immense de terres désertes dont les paysans ne voulaient même à la seule condition d'en payer les impôts. On ne peut citer un seul exemple d'un paysan qui depuis quelques années ait acheté des terres, tant les charges dont le sol est grevé sont onéreuses. »

En résumé, la condition du paysan en Pologne est celle-ci : dans les provinces ultra-boug, il est serf, et peut être vendu avec la terre ; en Gallicie, serf attaché à la glèbe; dans le duché de Posen, propriétaire d'une partie du sol qu'il cultive, mais d'une partie qui ne suffit pas pour le faire vivre; à Krakovie, citoyen et propriétaire ; dans l'ancien royaume de Pologne, il est libre en droit, mais serf par le fait pendant toute la durée de service auquel il est obligé par le contrat passé avec le propriétaire de la terre sur laquelle il est établi ; il paie son fermage en corvées et en denrées, et est assujéti aux anciens usages. Le royaume est donc plus civilisé que les autres provinces polonaises ; mais un abus tyrannique rachète bien l'apparence de liberté dont jouit le paysan. Nous voulons parler de la *propination*, droit en vertu duquel le seigneur a le monopole de tout ce que produit sa terre, et en impose l'achat au paysan. Ainsi le paysan ne peut acheter qu'à son seigneur l'eau-de-vie, etc. Ce privilége est la source principale de la fortune des

propriétaires, privilége immoral, parceque les seigneurs sont ainsi poussés à exciter et entretenir autant qu'ils peuvent dans les paysans le goût des liqueurs fortes, afin d'augmenter leurs revenus. Cette malheureuse spéculation des nobles a une influence déplorable sur l'état intellectuel de la classe des paysans. Elle est en partie la cause de leur abrutissement. Nous signalons franchement cet abus et nous aurions le droit de le reprocher à la noblesse polonaise, si elle n'avait fait aucun effort pour tirer le paysan de son état. En 1830, on a posé nettement la question des paysans; mais les avis ont été partagés sur les moyens, et le remède a été ajourné. Il faut attribuer à la guerre seule, à une guerre qui absorbait toutes les pensées, ce retard funeste. Ce n'est pas le patriotisme et le désintéressement qui ont manqué aux Polonais; il suffit pour s'en convaincre d'examiner de quelle manière ils ont posé la question de l'affranchissement. Comparons ici la Pologne et l'Angleterre. En Angleterre on s'est occupé d'abord et presque exclusivement du propriétaire. On a dit : il faut indemniser le propriétaire des esclaves affranchis, et on l'a indemnisé en effet. De ce système d'émancipation est résulté un argument contre l'émancipation elle-même. On a dit : l'émancipation, loin d'être un bienfait pour les esclaves, est un mal; elle les jette sans

moyens d'existence sur la voie publique. Le système anglais est encore un inconvénient. On en peut voir l'origine dans un intérêt et non dans le sentiment du droit. Les Polonais ont considéré et traité la question tout autrement, avec des idées bien plus grandes et avec beaucoup plus d'humanité et de justice. Ils sont partis de ce point que la liberté était un droit imprescriptible; que le servage était un abus odieux que le temps ne pouvait transformer en droit; que la jouissance de ce prétendu droit étant illégale ne pouvait rendre justes aucunes prétentions à une indemnité, pas plus que la jouissance d'une propriété mal acquise ne pourrait justifier une demande de dédommagement de la part du détenteur obligé à restitution; que la jouissance, au contraire, devait être considérée comme un avantage illégal et tout-à-fait inespéré. Le gouvernement polonais proclama donc l'affranchissement comme un droit évident du paysan; mais afin de concilier la justice et les égards dûs aux propriétaires, sûr d'ailleurs du désintéressement et du patriotisme des nobles, il conseilla seulement l'émancipation, et ses conseils suffirent pour l'affranchissement d'une grande partie des paysans. Bien loin de donner une indemnité aux propriétaires, on s'occupa de donner une propriété aux serfs affranchis, afin de compléter le bienfait de l'affran-

chissement. Ainsi, en Angleterre, on indemnise le propriétaire; en Pologne, on dote l'affranchi, on répare complètement l'injustice du passé et on n'annule pas le bienfait de l'émancipation en condamnant l'esclave émancipé à la mendicité.

On ne peut donc contester que les paysans polonais n'aient un grand intérêt à l'affranchissement de leur pays qui est leur affranchissement. Le dévouement à la patrie dont ils ont fait preuve éloigne d'ailleurs tous les doutes. Les paysans n'ont jamais manqué à l'insurrection; ils l'ont servie avec une entière abnégation d'eux-mêmes; ils apportaient au camp des Polonais toutes les subsistances dont ils pouvaient disposer. On les a vu fondre en larmes à l'aspect de l'uniforme polonais, quand les armées de 1830 traversaient leurs villages. Jusqu'au dernier moment les soldats, c'est-à-dire les paysans, ont donné l'exemple du patriotisme. Les nobles ont quelquefois manqué à la discipline, mais les paysans ont été irréprochables. Quand même on nierait les services que les paysans ont rendus à toutes les insurrections, quand même on oublierait quelle part les redoutables bataillons de *faucheurs* ont prise aux victoires de Kosciusko, on serait forcé de reconnaître que l'affranchissement de la Pologne doit rendre aux paysans les droits politiques, civils, en un mot les droits de l'homme, dont ils sont privés.

Dans le dernier chapitre, où nous traiterons de la forme du gouvernement qui doit sauver la Pologne, nous prouverons que l'espoir d'une insurrection prochaine, que la force de la nation est aujourd'hui en grande partie dans les paysans, et nous poserons la question de savoir quel levier peut mettre en mouvement cette masse pleine de vie et de puissance.

Chapitre V.

Question religieuse.

La première fois, pour ainsi dire, qu'on s'est occupé de la Pologne pour elle-même, c'est au sujet de la question religieuse, une des plus grandes de toutes celles qui touchent à ce pays.

La gravité des événemens auxquels l'église de Pologne s'est trouvé exposée depuis quelques années a fixé nécessairement l'attention du Saint-Siége et des hommes les plus éminens de toute l'Europe. La lutte qui avait lieu à Posen et dans les palatinats ultra-boug était du plus grand intérêt pour l'avenir de la foi catholique en Pologne.

La sage énergie que le Saint-Siége a déployé récemment en faveur des archevêques de Posen et de Cologne, fait voir quelle puissance possède la parole du Saint-Père. La protection du père des chrétiens a ravivé la foi des populations et de leurs pasteurs, et le gouvernement prussien s'est vu jeté, par sa lutte avec Rome, dans de graves difficultés, dont il ne se tirera qu'en sortant de la voie où il est entré. On sait même de source certaine que le feu roi a dit à M. de Metternich : « Je sais que j'ai eu tort, que j'ai manqué mon but, mais je ne puis pas revenir sur mes pas. » (*Univers*, 9 janvier 1840.)

Si l'oppression qui pesait sur les Polonais de la partie échue au monarque prussien, représentant du protestantisme, avait provoqué l'intervention du Saint-Père, celle que le pape des schismatiques fait subir à la Pologne catholique pouvait-elle échapper aux regards du chef de l'Église? L'allocution du 22 novembre 1839, dans laquelle le pape condamne la conduite impie de quelques évêques, et fait appel à la foi des fidèles du rit grec-uni, a révélé au monde la tyrannie du czar.

En Pologne, la patrie et la foi catholique sont l'objet d'un seul et même culte, et sont comme deux religions inséparables. Pour anéantir l'une, il faut attaquer l'autre, car elles se prêtent un appui mutuel : c'est ce que le czar a compris ; aussi est-il ennemi implacable de la nationalité polonaise et du catholicisme.

L'impératrice Catherine commença dès 1774 la persécution; elle fit fermer mille deux cents églises du rit grec-uni ; l'œuvre de la destruction n'a pas cessé depuis cette époque. En Russie, le czar joint au pouvoir exorbitant du monarque le plus absolu, celui de chef suprême de la religion grecque-unie, et il emploie sans relâche le double despotisme dont il est investi à combattre la foi catholique qui proclame un autre souverain que lui.

Le czar actuel combat la religion catholique avec

un acharnement dont la politique de ses prédécesseurs n'avait donné d'exemple dans aucune circonstance. Nouveau Dioclétien, il préside à une persécution infatigable. Déjà beaucoup d'édifices consacrés au culte catholique ont disparu ; beaucoup de couvens ont été supprimés ou transformés en monastères russes ; le nombre des églises latines diminue tous les jours. Dans un grand nombre de localités, les fidèles manquent de secours spirituels, des évêques ont été suspendus ou arrachés de leurs siéges. Le nombre des séminaires a été réduit, et l'enseignement qu'on y donne est soumis à la censure d'agens du gouvernement qui en altèrent la pureté. Des difficultés de toute sorte rendent les séminaires inaccessibles à ceux que leur vocation y appelle. Les rapports directs du clergé avec le Saint-Siége sont sévèrement défendus. Enfin, l'acte glorieux, qui aux XVe et XVIIe siècles, a été le prix du zèle infatigable et éclairé des Polonais pour la foi catholique, l'acte de l'union des églises latine et grecque a été anéanti, et dans un jour quatre millions de Polonais ont été faits schismatiques par un ukase.

La persécution religieuse est impitoyable en Pologne, mais c'est dans les provinces ultra-boug qu'elle est la plus barbare. Dans le royaume, la domination impériale date d'une époque trop récente;

les traditions catholiques y sont plus fortement enracinées. Le czar a été vaincu par la fermeté des évêques de Krakovie et de Podlachie, le clergé a opposé une courageuse unanimité aux mariages mixtes et à la loi rendue pour les favoriser. Cette loi porte, article 207 : « Qu'au cas où un mariage mixte serait contracté dans le royaume de Pologne entre personnes dont l'une professerait la religion grecque-russe, et l'autre la religion catholique ou toute autre religion, le mariage devra, sous peine de nullité, être célébré par devant un ecclésiastique grec-russe, et les parens devront s'obliger à faire baptiser et élever tous les enfans issus de cette union dans le culte grec-russe. »

La même loi établit que s'il y avait lieu à poursuivre la nullité de mariage ou le divorce, la cause devra être portée devant le tribunal ecclésiastique grec-russe, dont les jugemens seuls auront force obligatoire.

Ainsi rien n'est sacré pour le czar, et la religion elle-même n'est pour lui qu'un instrument de son affreuse tyrannie.

Dans les provinces incorporées à l'empire, depuis le premier partage, le clergé a été presque annulé. Dans six diocèses il n'y a que cent quatre-vingt-deux clercs catholiques. Les réclamations des habitans n'ont obtenu pour réponse que la défense de s'occu-

per des affaires religieuses; toute résistance a été punie par la déportation en Sibérie ou par le knout.

Les souffrances qu'ont eu à endurer tous ceux qui ont refusé d'apostasier ont été un véritable martyr. Nous renvoyons à l'excellent journal l'*Univers*, qui a traité complètement la question religieuse, tous ceux qui voudraient connaître les noms des principales victimes.

L'appui que le clergé polonais a trouvé dans le Saint-Siége, a donné du courage aux faibles et excité l'ardeur de tous. Des rapports récens font connaître que les populations grecques-unies se refusent ouvertement à fréquenter les églises transformées en églises schismatiques. La noblesse s'associe à la résistance générale, et le clergé, en nombre imposant, lutte contre le schisme avec un courage et une fermeté héroïques.

Mais non content d'avoir persécuté une partie des grecs-unis, l'empereur Nicolas pratique par tous les moyens une propagande schismatique. Dans toutes les donations de biens confisqués, le czar exige l'élévation d'une chapelle du rit grec-russe; d'un autre côté les devis de toutes les réparations des églises catholiques devant être soumis au gouvernement, aucune réparation n'a été permise. Il arrivera ainsi que toutes les églises paroissiales tom-

beront dans un tel état de dégradation, qu'il sera impossible d'y célébrer le service divin.

Pendant que le czar s'applique à faire disparaître les édifices consacrés au culte catholique, il ne néglige rien pour augmenter les temples destinés au culte schismatique. Des églises dont le nombre s'accroît chaque jour ont été affectés à l'exercice de ce culte qui n'avait jamais été autorisé en Pologne avant 1814. Dans toutes les villes de quelqu'importance le gouvernement fait bâtir des églises et des paroisses pour les schismatiques, et récemment Varsovie a vu un évêché hérétique surgir avec un séminaire à la place même d'une église catholique, et au milieu du couvent des piaristes expulsés par le gouvernement russe.

L'empereur Nicolas poursuit donc de toute sa vengeance en Pologne le haut et le bas clergé, les nobles, les fidèles et les monumens. Les causes politiques de cette persécution sont connues, il est pourtant utile de savoir sur quels droits le czar se fonde pour légitimer ce martyr de tout un peuple.

Dans les rapports de la Russie avec Rome, au sujet de la Pologne, les czars fixèrent eux-mêmes leurs droits.

Depuis le premier partage de la Pologne, l'église unie, en Russie, a toujours été persécutée; les catholiques unis des provinces devenues russes

avaient pour chefs spirituels l'archevêque de Polozk, les évêques de Wilna, de Lithuanie et de Smolensk.

Catherine II nomma Stanislas Siestryenceniew chef suprême de tous les catholiques romains en Russie. Après la mort de l'archevêque Grégoire, le siége de Smolensk fut laissé vacant, et on essaya déjà de ramener les grecs-unis au schisme; l'archevêque de de Polozk fut destitué de son diocèse remis à Siestryenceniew favori de l'impératrice. L'impératrice annonçait déjà l'intention d'assujétir les diocèses unis à la juridiction ecclésiastique des évêques schismatiques de Mohilew et de Plesow. Elle demanda au pape Pie VI la nomination de Siestryenceniew à l'archevêché de Mohilew, et tâcha d'obtenir du Saint-Père que tous les catholiques romains de la Russie fussent soumis à ce nouveau primat. Le pape refusa et l'impératrice nomma elle-même immédiatement Siestryenceniew archevêque de Mohilew, et lui adjoignit Jean Benislawski comme suffragant. Après ces actes d'autorité, elle écrivit au pape et renouvela ses instances par l'intermédiaire du nonce Archetti. L'ambassadeur russe communiqua au pape une lettre de l'impératrice qui contenait ce qui suit :

« C'était une pure bienveillance de la part de
» l'impératrice, si le pape avait encore une auto-

» rité de suprématie sur les catholiques en Russie ;
» mais qu'elle l'en priverait et ne permettrait plus
» à l'avenir que les catholiques exerçassent publi-
» quement leur religion et leurs cérémonies, si le
» pape n'obéissait pas immédiatement dans l'affaire
» de Siestryenceniew et de Benislawski. Sa dignité
» impériale ne lui permettait pas d'attendre plus
» long-temps. Le pape sentirait à quel détriment
» personnel et religieux il réduisait la Pologne s'il
» négligeait les justes instances de Catherine. Qu'il
» n'essaie pas d'accommoder cette affaire par la
» faveur ou l'amitié de qui que ce soit ; ce serait
» en vain. »

Le pape Pie VI comprit que c'en était fait de la religion catholique en Russie, s'il ne se résignait à la plus grande indulgence ; il promit de faire remettre par un légat particulier la confirmation de Siestryenceniew, mais il demanda encore une fois la réintégration de l'archevêque de Polozk sur son siége. Le nonce Archetti se rendit à Saint-Pétersbourg, où on le reçut avec la plus grande distinction ; mais conformément aux lois canoniques, Siestryenceniew fut nommé le seul archevêque de tous les catholiques latins en Russie ; cependant le nonce vint à bout de faire remettre sur le siége archiépiscopal uni de Polozk un homme qui pût rendre tolérable la situation des catholiques de

ce diocèse, puis il nomma le prévôt Benislawski coadjuteur de Mohilew. Ces concessions de l'impératrice furent bien compensées par une loi du 26 janvier 1782 qui restreignait l'indépendance épiscopale au libre exercice du culte catholique, loi dont le nonce put à peine adoucir quelques dispositions.

Toute conversion à l'église unie fut interdite cependant l'impératrice permit au nouvel archevêque d'appeler en Russie les ecclésiastiques étrangers dont il espérait avoir besoin pour travailler au salut des catholiques. Le pape Pie VI nomma le légat, à son retour, cardinal de l'église romaine, et, en effet, c'est au nonce Archetti qu'il faut attribuer l'existence de l'église unie jusqu'à l'an 1839. Puisse la sublime allocution du 22 novembre la ramener à la foi véritable.

Dans un livre intitulé la *Pentarchie*, dont il faut parler, parce qu'il a agité l'Allemagne, et qui serait l'œuvre d'un homme privé de raison, s'il n'était un des manifestes de la chancellerie russe, l'auteur, non content d'insulter les Polonais comme catholiques, ajoute : « C'est en vain qu'on chercherait à » se faire des illusions sur la possibilité d'une union » entre les églises grecque et latine. L'église grecque » aujourd'hui, comme au temps du pieux patriar» che Michael Tanabarius, frappe d'anathème le » papisme et ses erreurs. Le papisme a bientôt par-

» couru toutes les phases de l'erreur ; ses évêques
» sont devenus de muets vassaux de Rome, et le
» pape, comme un nouveau Jupiter, est debout
» sur les sept collines, le *centrum unitatis* d'un nou-
» veau paganisme. En vérité le temps approche où
» l'Occident bénira la séparation de Rome de
» l'église orthodoxe, où il ira chercher de nouveau
» la foi chrétienne de l'Orient. »

L'auteur a toutefois la prudence, sous prétexte d'éloigner d'une erreur, d'avouer le but qu'il se propose.

« Comme l'église grecque ne connaît aucun pro-
» sélytisme ni pour des buts religieux ni pour des
» buts politiques, on ne me comprendrait pas si on
» voulait considérer cette assertion comme une
» extension de l'influence russe sous un masque
» religieux. »

Un passage du livre de M. Tolstoy, autre agent du czar, et qu'il a publié en France pour en imposer à l'Europe sur l'état de la législation en Russie, met encore mieux en relief la pensée politique qui pousse le czar à persécuter la religion des grecs-unis en Pologne. Dans un appendice à son *Coup d'œil sur la législation russe*, M. Tolstoy a traité toute cette question au point de vue de son maître ; ses argumens sont ceux qu'on trouve dans un article du Journal russe de Francfort

du 22 avril 1839, réfuté par l'*Univers* (supplément du 4 mars 1840)

Il faudrait être aveugle et privé de sentiment pour être dupe de M. Tolstoy et pour ne pas être profondément indigné quand il ose écrire que les Polonais accueillirent par des témoignages de reconnaissance l'acte tyrannique qui réunit leur église à celle de Pétersbourg, quand il ose rendre les Polonais complices de la comédie jouée par l'empereur qui se rendant avec une humilité touchante à quelques sollicitations achetées, écrivit au bas de la proposition transformée en ukase: « Je rends grâce à Dieu et j'accepte. »

Voici comment M. Tolstoy termine son appendice. « L'exposé rapide que nous venons de tracer sur la réunion des deux églises suffira pour prouver toute l'importance de ce fait. Une population nombreuse arrachée à la religion de ses pères, retournant spontanément à ses anciennes croyances sur un signal donné par tout le clergé; celui-ci implorant à l'unanimité la permission de se réunir à l'église métropolitaine ; les dissidences, les querelles calmées, l'uniformité rétablie sans qu'il en ait coûté non seulement une goutte de sang (1), mais sans qu'aucune contrainte ait été exercée : c'est là un de

(1) Voir l'*Univers* et les journaux depuis un an.

ces tableaux dont le pendant manque dans l'histoire.

» Sous le règne précédent, une mesure aussi énergique n'aurait peut-être pas été prise ; des considérations purement européennes auraient pu l'ajourner indéfiniment. Au surplus, un système erroné a été suivi à l'égard des Polonais, on travaillait à les rendre plus Polonais qu'ils ne l'étaient réellement, et l'on a vu les funestes conséquences de ce système. Mais aujourd'hui que la pensée de l'empereur embrasse de préférence, et presqu'exclusivement, les intérêts réels de l'immense pays qu'il est appelé à gouverner, alors que tous ses efforts convergent vers un seul but, la prospérité de son empire, aucune considération étrangère ne saurait embarrasser sa marche, ni arrêter les vastes travaux qu'il entreprend pour le bien-être de ses sujets.

»Si les bénédictions des peuples appellent celles de Dieu, elles sont descendues sur le monarque qui règne en Russie, car jamais ce pays n'a été aussi prospère, jamais son bonheur et sa gloire n'ont été portés aussi haut, et c'est là la plus belle récompense d'un souverain, père de ses sujets. »

Après la lecture d'un pareil passage, si un seul Polonais pensait à se réunir à l'église moscovite, il devrait être déclaré infâme; si même il y était poussé par la foi ou par vocation, il devrait faire taire

sa conscience; car il est des circonstances où la moindre faiblesse est un déshonneur et une faute irréparable. Mais nous avons confiance dans le courage des Polonais.

La religion elle-même est donc l'auxiliaire de la nationalité polonaise, auxiliaire invincible placé au-dessus du pouvoir des hommes et des circonstances. Peut-être les ennemis de la Pologne ne redoutent-ils guère une puissance qui ne dispose ni de canons ni d'armées. Ces hommes, pour lesquels il n'y a d'autre droit que la force, ne se soumettraient pas sans doute à la voix du Saint-Père. Il faudrait les plaindre s'ils méritaient quelque compassion. Il est évident même pour les plus incrédules que la force la plus redoutable, que la seule force, que celle qui fonde et qui détruit, qui règne et qui gouverne, est la force morale. Les gouvernemens du Nord, qui ont perpétué parmi nous la féodalité germanique, ne comprennent pas que ce système de violence et d'oppression dont ils sont si fiers n'est qu'un anachronisme politique. Nous ne sommes plus au temps où la puissance était représentée par un cavalier bardé de fer. La seule puissance aujourd'hui est l'opinion publique, puissance insaisissable, présente partout, incorruptible, parce qu'elle exprime d'innombrables convictions, puissance suprême à laquelle les gouvernemens rendent hommage

en la flattant et en essayant de la tromper. Aussi, on ne peut qu'être saisi d'un profond sentiment de pitié quand on voit les hommes frappés d'aveuglement invoquer la force brutale, la force matérielle, compter des soldats et des canons, et oublier ces grands événemens dont ils ont été témoins depuis cinquante ans, fermer, pour ainsi dire, les yeux à la lumière et sur ces faits qui s'accomplissent chaque jour au milieu de l'Europe. Ces idoles, que les peuples ont honoré si long-temps avec du sang et des larmes, ont des oreilles pour ne point entendre et des yeux pour ne point voir. Les souverains absolus n'entendent pas le bruit des trônes qui s'écroulent dans toutes les parties de l'Europe, et le bruit de ce flot qui monte chaque jour. Ils n'ont pas entendu les dernières et prophétiques paroles d'un prince qui, après avoir été associé pendant vingt-cinq ans à leur puissance et à leur domination, dépose, en proclamant des temps nouveaux, une couronne qu'il ne se sent plus capable de porter; ils n'ont pas vu cette royauté qui traverse inaperçue l'Espagne et la France, pour venir chercher, au milieu de notre peuple, non plus un asile, mais l'indifférence et l'oubli, et ils n'ont pas compris qu'il y avait dans tous ces événemens un enseignement plus qu'humain; ils n'ont pas compris que si la force qui régit aujourd'hui le monde est une force toute morale, que si la puis-

sance des opinions humaines est si redoutable, ils n'ont rien à opposer à la puissance de la religion.

Long-temps le pape s'est tu et son silence a été pour la Pologne et pour l'Europe catholique un motif de désespoir ; mais l'inexplicable négligence du gouvernement et du clergé polonais, et les mensonges du gouvernement russe, justifie le Saint-Siége. On a plus d'une fois entendu le Saint-Père expliquer l'erreur dans laquelle le gouvernement russe et les Polonais eux-mêmes l'avaient entretenus. « Que devais-je penser, a dit le Saint-Père !
» ni ceux qui étaient à la tête du gouvernement,
» ni les évêques, ni les prêtres n'ont cherché pen-
» dant tout ce temps à m'éclairer sur le véritable
» état de la religion en Pologne ; tout ce que j'ai su
» sur ce point, je l'ai appris par les diplomates
» étrangers, par le gouvernement russe, qui a cher-
» ché à me prouver que la foi n'était pour rien dans
» la lutte entreprise par le peuple polonais, et que
» sa révolution était un pur produit de cet esprit
» irréligieux et anarchique, qui est plus hostile en-
» core à l'Église qu'à la puissance des rois. »

Maintenant le pape a parlé pour révéler au monde chrétien les mensonges et la tyrannie du gouvernement russe, pour reprocher aux évêques qui ont manqué de courage leur déplorable apostasie, pour fortifier les faibles et pour menacer les coupables.

« Nous déplorons continuellement du haut de notre
» apostolat suprême, dit le Saint-Père en face de
» tout l'univers chétien, la défection des Ruthéniens
» et surtout de leurs évêques, et leur reprochons
» de la manière la plus sévère l'outrage fait par un
» tel forfait à l'église catholique... Nous exhortons
» chacun d'entre eux, de la manière la plus arden-
» te, à réfléchir sur ce qu'ils ont perdu, à considérer
» dans quelles peines terribles ils sont tombés, d'a-
» près les saints canons. Qu'ils regardent bien où
» ils courent aveuglément, oubliant leur salut éter-
» nel ; qu'ils craignent le premier des pasteurs qui
» leur redemandera le sang des brebis perdues ; et,
» salutairement ébranlés par l'attente du terrible
» jugement, qu'ils rentrent dans la voie de la jus-
» tice et de la vérité, et qu'ils y ramènent le trou-
» peau si lamentablement dispersé. »

Cette allocution adressée à la nation polonaise a été pour elle une puissante consolation ; elle lui a prouvé, au moment où elle se croyait abandonnée de Dieu et des hommes que la protection du Saint-Siège ne lui manquerait pas, et que si la politique humaine était indifférente à ses malheurs, rien ne pourrait la soustraire à la vigilance paternelle de celui qui représente sur la terre le Dieu des chrétiens.

Que les Polonais égarés ou vaincus par les menaces du czar reviennent donc à la foi catholique,

car la cause de la religion est intimement unie à celle de leur nationalité. La Pologne peut perdre pour quelque temps ses institutions, ses lois, sa langue même; tous ces élémens de sa nationalité revivront sous l'influence de la liberté : mais si elle se résignait à perdre sa religion, elle n'aurait plus d'espoir. Telle est l'opinion des diplomates les plus distingués. « Si la Pologne se détourne de l'Église, dit le philosophe de Munich, M. Gœrres, elle est infailliblement perdue. En effet, toutes les autres pertes sont réparables; mais si la Pologne consentait à l'anéantissement de la religion, elle se condamnerait à un suicide moral. Que défendrait-elle si elle ne défendait pas sa religion? quel respect, quelle sympathie pourrait-elle encore inspirer à l'Europe, si elle se laissait immoler dans ce qu'elle a de plus cher et de plus respectable?» Mais hâtons-nous de dire que ces lignes s'adressent à un très petit nombre de Polonais; la plus grande partie de cette nation est invariable dans sa foi religieuse, et la résistance de la Pologne sera récompensée un jour par la liberté, car il n'y a pas d'exemple d'une nation qui ait péri en combattant pour la foi catholique.

En exposant le tableau si triste de l'oppression qui pèse sur la Pologne, nous avons dit que nous chercherions quels moyens pourraient soulever un

peuple engourdi dans le sentiment de son malheur. La religion d'abord assurera le paysan courbé sous la glèbe; à sa voix le serf, que le gouvernement russe se flatte d'avoir abruti et d'avoir plié pour toujours au joug d'une autorité impitoyable, se lèvera pour obéir à une autorité plus puissante que le despotisme impérial. La noblesse, quoiqu'elle n'ait pas besoin d'une inspiration si sainte, formera une croisade nouvelle contre les oppresseurs de la religion et de la patrie. Mais ce n'est pas la religion qui donnera le signal de la lutte, c'est la monarchie.

CONCLUSION.

—

De la forme de gouvernement qui convient à la Pologne.

Nous allons écrire notre dernier chapitre, et traiter la question qui résume et contient tout ce livre. Cette question, nous la posons nettement et nous la résoudrons avec la plus grande clarté possible; car nous sommes à la fin de la première partie de notre travail, c'est-à-dire au moment où les faits entassés dans les pages qui précèdent, les raisonnemens laborieusement tirés des faits, et toutes les idées, toutes les réflexions semées au milieu de cet ouvrage, doivent apparaître et frapper les yeux sous la forme la plus générale et la plus concise; en un mot, il faut que nos lecteurs, après avoir été conduits pas à pas à travers tous les détails de cette longue discussion sur le passé, le présent et l'avenir de la Pologne, la retrouve tout entière dans quelques formules qui leur épargneront à la fois le travail de la mémoire et celui de l'intelligence: quelle est donc la forme de gouvernement qui convient à la Pologne ?

On sait que les questions politiques, que toutes les questions qui touchent aux hommes et à la pratique des choses ne peuvent se résoudre *à priori* avec une rigueur mathématique. Cette vérité évidente, lorsqu'il s'agit seulement des affaires ordinaires de la vie et de quelques individus, ne peut être l'objet du plus léger doute lorsqu'on pose le problème de la destinée d'une nation et d'une des nations les plus anciennes et les plus puissantes de l'Europe. Comme les grandes nations de notre époque n'ont pas surgi récemment et tout-à-coup à la surface de l'Europe, comme elle se sont formées et développées seulement à travers les siècles, on ne peut avoir l'intelligence de ses intérêts, de son caractère, de sa destinée, si on n'a pas étudié son passé. Or, l'histoire de la Pologne, aux yeux de qui cherche les causes de sa prospérité et de ses malheurs, se divise comme d'elle-même en deux phases alternatives. Dans la première, la Pologne est forte, unie, florissante; à l'intérieur, elle offre le spectacle d'une vie puissante et régulière qui se manifeste par des institutions libérales, par une activité paisible et continue; elle devance tous les peuples de l'Europe dans la carrière de la civilisation; à l'extérieur, elle est forte et respectée, elle repousse victorieusement toutes les agressions de ses ennemis et les punit souvent par des conquêtes. Alors elle s'élève sous les Piasts, ou

elle atteint, sous les Jagellons, l'apogée de sa grandeur. Dans la seconde partie, ses institutions s'affaiblissent et se dénaturent; l'anarchie succède à l'ordre et à la paix. Sa civilisation languit, s'arrête et meurt. L'étranger profite de ses divisions qu'il entretient; il l'insulte impunément, bientôt il la protége jusqu'au moment où il la démembre. Cette seconde époque est celle des rois électifs.

Si nous ne faisions que présenter ces résultats généraux, sans avoir exposé les faits qui les ont préparés, nous devrions raisonner avec beaucoup de circonspection en tirant des conséquences d'un simple rapprochement. Mais c'est notre droit et notre devoir de constater que, sous la monarchie nationale et héréditaire des Piasts et des Jagellons, la Pologne vit d'une vie puissante et complète, et qu'elle dépérit rapidement sous le régime de l'élection. Nous avons prouvé, nous avons montré que la prospérité de la Pologne sous les Piasts et sous les Jagellons était un bienfait de la monarchie nationale et héréditaire; nous avons vu les germes de mort introduits dans ce royaume florissant, par le principe de l'élection, croître et se développer jusqu'au moment fatal du partage. Voilà donc un fait irrévocablement acquis à l'histoire : une monarchie nationale et héréditaire a rendu la Pologne forte et prospère; la monarchie élective, c'est-à-dire le gouvernement

oligarchique (car nous avons vu que c'était réellement l'oligarchie des nobles qui régnait sous les rois électifs) l'a livrée à l'étranger ; en un mot, sous la monarchie, sous une monarchie véritable, c'est-à-dire dotée des attributions qui assurent sa force et son indépendance, la Pologne prospère; quand elle a perdu la monarchie, elle dépérit et tombe au pouvoir de ses ennemis.

Jusqu'ici, nous n'avons exposé que des faits ; mais ce qui prouve que ces faits pourraient être élevés à l'état de théorie et présentés comme des formules générales, c'est le vœu exprimé par la noblesse à deux époques solennelles. La noblesse, après avoir détruit la monarchie, a proclamé son repentir à la face de l'Europe en la rétablissant au 3 mai et en déclarant, pendant la dernière insurrection, qu'elle était nécessaire au salut de la Pologne.

Ainsi, dans deux circonstances décisives, la Pologne, environnée d'ennemis qui attendent impatiemment le moment de la démembrer, engagée dans une guerre acharnée pour reconquérir son indépendance, se met sous la protection de la monarchie ; elle proclame qu'elle n'a pas d'autre asile que le trône des Piasts et des Jagellons.

Des faits que nous venons de rappeler, on pourrait conclure, sans être taxé de précipitation, que la monarchie est la forme de gouvernement la mieux

appropriée aux besoins, aux institutions et aux mœurs de la Pologne. L'histoire tout entière d'un peuple, et le vœu presque unanime de la classe la plus éclairée, exprimé deux fois, pourraient justifier ou au moins rendre respectable une opinion qui n'aurait pas d'autres motifs ; mais les motifs ne nous manqueront pas pour prouver qu'une monarchie nationale et héréditaire est la seule forme de gouvernement possible à la Pologne.

Le pouvoir insurrectionnel devra nécessairement être capable de trois choses : de soulever le pays, de l'organiser et de créer les relations extérieures.

Le premier devoir à remplir sera évidemment de soulever la nation. Mais que faut-il entendre par la nation ? est-ce seulement la noblesse ? Il est évident que la noblesse actuelle, malgré son dévouement, est insuffisante, il lui manque le nombre ; d'ailleurs pour lutter à la fois contre les armées de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, la Pologne a besoin du plus grand nombre possible de combattans.

Il ne faut donc pas songer seulement à créer des corps de troupes disciplinées, il faut proclamer la levée en masse, que la dernière insurrection a déclaré nécessaire. Ici se présente donc la question de savoir par quels moyens on peut soulever la masse des paysans. Or, nous avons vu que le paysan n'obéirait, pour se révolter, qu'à une autorité plus

grande et plus imposante à ses yeux que celle du czar. Quelle est cette autorité ? existe-t-elle? Nous avons déjà signalé celle de la religion ; mais la religion a surtout une force passive, une force de résistance et d'inertie. Représentée par des évêques, par des hommes de paix, elle exhortera au martyr, mais elle ne prendra pas l'initiative de l'insurrection. Il n'y a qu'une autorité assez puissante sur le paysan pour obtenir sur-le-champ son obéissance, pour le convaincre et pour l'entraîner, autorité qu'il connaît par ses bienfaits, dont le culte lui a été légué par une tradition non interrompue de respect et de reconnaissance, dont le nom seul lui rappelle des siècles de gloire, dont le nom se confond pour lui avec celui de la patrie : ce pouvoir, c'est la monarchie.

La monarchie peut donc seule soulever la Pologne, c'est là un grand et irrésistible argument en sa faveur. On ne peut objecter l'insurrection militaire de 1830, car la Pologne a fait une trop malheureuse épreuve, elle déplore trop profondément les conséquences de l'anarchie qui a préparé le succès des Russes. Elle comprend toute l'importance d'une nouvelle tentative, pour entreprendre une guerre peut-être décisive en ne comptant que sur le hasard et sur le dévouement d'un peuple exaspéré. Elle a trop profondément, trop amèrement senti le besoin

d'une autorité ferme et une, pour s'exposer encore aux désordres de toute espèce qui ont été la principale cause de ses derniers malheurs. Quant à une insurrection spontanée, les mêmes motifs la rendent presque impossible. Comme les Polonais sont pénétrés de la nécessité démontrée d'une explosion générale et unanime, ils comprennent que tout soulèvement partiel serait une grande faute, et attendront le signal d'une autorité qui leur garantisse l'organisation complète de toutes les forces et de toutes les ressources du pays.

Si la monarchie seule peut soulever la Pologne, la monarchie seule peut l'organiser. Trois choses sont nécessaires au pouvoir qui organise : unité, durée et une autorité suffisante. Ces trois choses ont manqué aux pouvoirs insurrectionnels qui se sont succédés pendant la dernière guerre, à la pentarchie, par exemple, et ces pouvoirs ont péri. Ces trois conditions nécessaires se trouvent réunies dans la monarchie seule. Nous nous contentons de présenter ces idées sous la forme la plus brève, elles nous paraissent d'une vérité évidente.

La monarchie seule peut créer les relations extérieures, inspirer de la confiance à la France et à l'Angleterre et obtenir leur appui. Nous avons montré que le pouvoir insurrectionnel aurait à fonder le crédit public et devrait obtenir des secours étran-

gers en armes et en argent. Il n'appartient pas à une institution précaire, momentanée comme la dictature, la pentarchie, etc., de fonder le crédit d'une nation. Une tâche pareille n'est possible qu'à une institution qui offre des garanties suffisantes d'autorité morale et de stabilité, c'est-à-dire à la monarchie.

Il nous reste à détruire une objection d'autant plus grave qu'elle est faite par des Polonais, et qu'elle exprime l'opinion d'un parti. Il y a dans l'émigration polonaise un parti qui propose l'institution de la démocratie pure, c'est-à-dire de la république en Pologne, et qui veut que l'insurrection soit faite au nom de la république. Comme l'union est plus que jamais, et plus que pour tout autre peuple, pour les Polonais une condition de succès, nous devons travailler à prévenir toutes les divisions d'opinions et de partis. Nous prouverons donc au parti républicain qu'il est tombé dans une erreur. D'abord nous rendons hautement hommage aux convictions sincères, aux intentions pures de ceux qui le composent, mais nous voulons discuter complètement avec lui la question de la forme du gouvernement; nous espérons lui montrer pourquoi et comment il s'est trompé.

Nous commencerons par rappeler les argumens qui précèdent. La république, surtout la république

improvisée en Pologne, ne peut ni soulever, ni organiser, ni créer les relations extérieures. La république ne peut soulever les paysans; en effet, on ne soulève pas le peuple et surtout des serfs avec des théories abstraites, mais avec des sentimens; si vous vous adressez à l'intelligence d'un paysan abruti, pour y exposer un système nouveau de gouvernement qui convient seulement à une civilisation très avancée, vous ne serez pas compris; mais excitez en lui ces passions généreuses qui vivent au fond du cœur de tous les hommes, et il se dévouera. Le paysan polonais a foi à la monarchie, il est plein de reconnaissance pour une autorité paternelle qui l'a toujours protégé contre l'oppression, qui ne lui a fait que du bien. Il n'a pas besoin de longs raisonnemens pour savoir ce que c'est que la monarchie; il n'a qu'à se souvenir; l'amour de la monarchie est dans sa caste une tradition; c'est en lui un instinct, mais il ne connaît pas la république; il ne la comprend pas; il s'en défiera; il n'y croira pas. Mais, direz-vous, tous les hommes comprennent les principes démocratiques, la liberté, l'égalité, etc. Nous répondrons que tous les hommes ne comprennent pas spontanément ces principes quelque naturels qu'ils soient, et que le paysan polonais, quand il les comprendrait, n'y croirait pas. Brisez les chaînes du paysan polonais, et dites-lui, vous

noble, vous membre de l'aristocratie nationale, vous qu'il est habitué à regarder de si bas, dites-lui : « tu es mon égal ; » il ne vous croira pas. L'intelligence, la conscience des principes de liberté et d'égalité supposent et exigent une certaine éducation morale et politique. Les sentimens que vous voulez éveiller dans l'ame du serf existent dans l'ame de tous les hommes ; mais ils ont été étouffés, ou au moins comprimés dans le paysan polonais ; il est habitué à obéir ; élevez-le à la liberté par l'obéissance, mais par l'obéissance à une autorité qu'il chérit et qu'il révère, par une obéissance qui aura sa source dans la foi et dans la reconnaissance. Les réfugiés politiques se sont imbus en France et en Angleterre des principes et des théories démocratiques; on conçoit qu'ils aient subi l'influence du pays qui leur a offert l'hospitalité, l'influence d'un pays très civilisé, plein de sympathies pour la Pologne; on conçoit qu'ils aient adopté, presque à leur insu, les opinions du parti qui est en France et en Angleterre le plus favorable à leur cause; mais ils n'ont pas réfléchi à la distance qui les sépare de leur patrie, non seulement à la distance des lieux, mais à celle plus grande encore des mœurs et des idées.

Ils oublient que la politique n'est pas une science géométrique ; que l'art de gouverner, de diriger les hommes, doit plus à la pratique qu'à la théorie;

qu'il n'est pas permis à celui qui l'étudie ou qui le pratique de calculer *à priori*, et en vertu d'une espèce de mécanique morale, les résultats de causes presque infinies dans leur nombre et dans leurs variations, de créer des utopies applicables à tous les lieux et à tous les temps ; ils oublient que le temps des expériences est passé pour eux ; qu'il leur faut agir maintenant, et agir en se conformant aux sentimens, aux vœux, aux mœurs d'une nation.

L'erreur des républicains polonais est facile à expliquer. Ces hommes voués à une cause sainte, à l'affranchissement de leur patrie, pleins du souvenir de l'oppression inhumaine dont ils ont été témoins et victimes, vivant dans l'exil, au milieu d'un peuple libre dont les mœurs tendent de plus en plus à la démocratie, sans cesse préoccupés du désir ardent de doter leur pays des conquêtes de la civilisation de la France et de l'Angleterre, ont été dupes d'une noble illusion, et ont cru qu'ils pourraient réaliser en Pologne les théories les plus libérales. Non seulement leur erreur était presque inévitable, mais elle atteste et elle a eu pour cause le sentiment d'une grande vérité. Aujourd'hui l'élément démocratique envahit tout. Selon notre croyance, il pénétrera de plus en plus dans le gouvernement de tous les peuples. C'est un germe fécond que toutes les institutions nouvelles, toutes

les révolutions doivent contenir, c'est pour toute création actuelle une condition de durée. Il faut donc que l'élément démocratique ait sa place dans l'insurrection polonaise; c'est là une vérité dont les républicains polonais ont eu le pressentiment; mais où doit être l'élément démocratique dans la prochaine révolution? est-ce dans la forme du gouvernement? Nous ne le croyons pas, et nous avons exposé nos raisons. Le progrès démocratique doit être représenté par l'émancipation de tous les paysans, émancipation accomplie selon les institutions de l'ancienne Pologne, c'est-à-dire par un anoblissement qui sera le prix du dévouement à la patrie. Que la noblesse émigrée appelle tous les paysans aux armes, voilà ce que la raison, la justice et l'intérêt lui prescrivent. La démocratie, dans l'insurrection prochaine, sera cette masse d'hommes jusqu'ici destitués de tous droits politiques, plus ou moins indifférens à une révolution, si elle ne devait être pour eux qu'un changement de maître; ce sera cette classe nombreuse, féconde, pleine de vie qui va surgir du sol auquel elle était enchaînée, étonnée de naître à la liberté et à la condition de l'*homme* et du *citoyen*; fière de ses droits nouveaux, impatiente de les exercer en s'acquittant du premier devoir envers la patrie, en combattant pour l'indépendance de la Pologne; ce

sera là le peuple de la Pologne, apparaissant tout entier en conquérant ses droits comme notre grand tiers-état, sur les champs de bataille, en défendant et en sauvant la patrie. Voilà quelle sera la démocratie polonaise; une insurrection assise sur cette large base du peuple, se retrempant sans cesse dans cet inépuisable foyer de vertus et de sentimens généreux sera invincible. Une insurrection proclamée par la noblesse seule ne serait qu'une conspiration. Que l'élément démocratique de la prochaine révolution polonaise soit donc l'émancipation, pour ainsi dire la création du peuple; que le premier roi de Pologne soit désormais comme Kasimir III, le roi des paysans; qu'il élève cette classe à la dignité d'hommes; qu'il fasse disparaître de la législation ces peines corporelles qui assimilent l'homme à la brute; qu'ils les remplacent par des peines morales qui punissent et qui régénèrent à la fois le coupable; qu'il établisse dans les lois et dans les mœurs une égalité réelle qui ne soit pas un mot destiné à tromper l'Europe. Si la noblesse polonaise devait après la victoire se refuser à une émancipation complète des paysans, nous croyons qu'il est de son intérêt même qu'elle reste encore quelque temps sous le knout du czar, afin d'apprendre par un contraste violent à connaître les avantages de la démocratie.

Enfin nous opposerons aux Polonais un dernier argument qui sera sans doute bien puissant à leurs yeux. Ils savent aussi bien que nous que le gouvernement russe s'efforce de semer la discorde parmi eux, que les czars dans leurs entreprises de toute espèce contre la Pologne ont toujours considéré comme un de leurs plus puissans moyens de succès la discorde et l'anarchie qu'ils ont trop souvent jetées dans les conseils et dans les camps de la noblesse polonaise; ils savent, et ils savent mieux que nous et que le gouvernement russe, que loin de redouter la république, elle encourage, fortifie par des émissaires secrets le parti qui la proclame. Nous nous arrêtons ici; cet avertissement suffira, nous l'espérons. L'expérience de plusieurs siècles, de trois démembremens, de tant de malheurs, ne sera pas perdue pour les Polonais.

Après avoir exposé toutes les raisons qui peuvent convaincre les Polonais dans cette grande question, après avoir répondu à toutes les objections générales, répondons à un argument qui peut nous être opposé par un citoyen d'un peuple quelconque. La monarchie dépérit partout, nous dira-t-on, des voix éloquentes et prophétiques ont déjà crié depuis le commencement de ce siècle : « les rois s'en vont, » et lorsque tout présage que la démocratie est l'avenir de l'Europe, pourquoi

en reconstituant sur des bases nouvelles une grande nation comme la Pologne, lui donner une forme de gouvernement antipathique à l'Europe, contraire aux destinées communes de toutes les nations modernes? Nous avons déjà répondu à cette objection; la franchise avec laquelle nous la posons prouve que nous ne la craignons pas.

Selon nous, le meilleur de tous les gouvernemens, le plus moral et le seul légitime, c'est le gouvernement démocratique, c'est-à-dire le gouvernement de la nation; mais pour que la nation prenne possession du gouvernement, il faut évidemment qu'une éducation complète, qu'une longue expérience l'ait rendu capable de le comprendre et de l'exercer. Les nations comme les individus ont plusieurs âges. C'est seulement à l'époque de leur maturité qu'elles peuvent justement et sans péril exiger leur émancipation; il n'est pas besoin de discuter longuement pour prouver quelles déplorables conséquences entraînent l'inexpérience et l'ignorance d'un gouvernement. Jusqu'au moment où les nations atteignent leur maturité, c'est la monarchie qui est dépositaire de leurs droits. Aujourd'hui le moment est venu pour toutes les nations de réclamer leur indépendance. Aujourd'hui il y a un peuple chargé d'initier les autres peuples à la démocratie. C'est ce peuple contre le-

quel les puissances aristocratiques forment de vaines coalitions ; mais la Pologne n'est pas encore prête pour la grande réforme ; elle n'a pas encore de peuple, et sans peuple, qu'est-ce qu'une démocratie ? Les Polonais voudraient-ils proclamer la démocratie, comme ils ont proclamé la monarchie pendant l'insurrection de 1830 ; la démocratie sans peuple, comme la monarchie sans monarque ? Nous croyons fermement qu'ils ne sont plus capables d'erreurs pareilles. Enfin, que la république, soit ou non, le gouvernement le plus désirable pour la Pologne, ce n'est pas là la question qu'il faut examiner ; la république n'est pas possible en Pologne, nous l'avons prouvé, et cet argument nous paraît invincible.

Mais quand l'éducation politique de la Pologne la rendra capable de recevoir la forme démocratique, comment se fera la transition de la monarchie à la démocratie ? — Ici on nous demande, non plus de démontrer, mais d'expliquer, et nous pourrions répondre que notre tâche n'est pas d'expliquer, que nous voulons et que nous devons seulement prouver sans enseigner le comment. Mais nous répondrons encore à cette question, pour montrer que nous ne reculons devant aucune objection. Au milieu de toutes ces questions diplomatiques qui agitent aujourd'hui l'Europe, il est bien évident qu'il

n'y a qu'une question qui est celle-ci : le principe démocratique et le principe absolutiste sont en présence ; une lutte décisive est imminente; qui triomphera, les peuples ou les rois? Dans quelques années l'Europe sera cosaque ou républicaine ; il n'y a plus de juste milieu possible. Or, si l'Europe est cosaque, la Pologne subira le sort commun. Si l'Europe est républicaine, et c'est l'avenir auquel nous avons foi, la monarchie polonaise, environnée de gouvernemens démocratiques, fera place d'elle-même à la forme nouvelle inaugurée par ce siècle. Nous savons mieux que personne, nous Français, nous qui assistons aujourd'hui (1) à la révélation de si déplorables mystères, nous savons quel est l'égoïsme de certaines monarchies, nous savons avec quelle aveugle opiniâtreté elles se fortifient dans le pouvoir, nous savons que l'intérêt de leur conservation est pour elles le seul intérêt, que pour elles il n'y a pas de patrie, que pour elles une nation n'est qu'un objet d'exploitation, que tous les moyens leur paraissent légitimes pour se perpétuer sur le sol qu'elles dévorent : à l'extérieur, la trahison réduite en système est pratiquée avec une imperturbable persévérance; au-dedans, la corruption et la démoralisation ; mais quand les monarchies se rendent

(1) 28 novembre 1840.

coupables de pareils crimes, il vient un temps où, par la seule puissance des lois qui régissent toutes choses ici-bas, la justice divine et la justice humaine s'accomplissent ; il vient un temps où ces pouvoirs sans avenir, lentement et inévitablement détruits par l'action funeste qu'ils exercent autour d'eux tombent tout-à-coup en poussière. D'ailleurs la transition nécessaire de la monarchie à la démocratie, quand elle devra s'accomplir en Pologne (et le moment de cette révolution est encore éloigné), ne rencontrera pas, au milieu de l'Europe démocratique, les obstacles qui la rendraient aujourd'hui difficile. Nous concevons les vœux de ceux qui voudraient constituer la Pologne pour toujours ; mais nous sommes soumis à la loi du temps. Voyez par quelles phases, par quelles épreuves aura passé la France, cette nation civilisatrice par excellence, et de même qu'il ne sera pas possible d'arrêter le temps et de faire rétrograder les masses qui s'avancent, quand les derniers momens seront accomplis, de même tout effort pour le devancer et pour lancer la nation dans des expériences aventureuses paraît insensé. La monarchie de Louis XIV n'est pas plus possible aujourd'hui que la démocratie n'était possible, je ne dirai pas sous Louis XIV, mais en 93.

Enfin, et ce que nous allons dire paraîtra d'abord un paradoxe, la monarchie nationale et

héréditaire sera un progrès en Pologne. Le parti monarchique sera le plus nouveau, sera entièrement nouveau parmi les autres partis. C'est le seul qui propose et qui puisse proposer une solution tout-à-fait neuve de la grande question de l'insurrection et de l'indépendance de la Pologne. C'est le seul qui propose et qui puisse accomplir l'affranchissement de la Pologne par la Pologne, sans le secours de l'étranger, c'est-à-dire sans le secours d'armées étrangères.

Nous avons démontré que la république était impossible. Elle n'a pas de racines dans le passé, dans les mœurs de la nation polonaise. Elle ne serait pas comprise, elle ne pourrait ni soulever les masses, ni organiser l'insurrection, ni obtenir la confiance des puissances auxiliaires. Il faudrait donc qu'elle s'imposât au pays qu'elle veut affranchir. Il y a là un contresens, un cercle vicieux, un obstacle invincible. Et comment les puissances amies contribueraient-elles à imposer un gouvernement qui ne serait, à leurs yeux, ni national ni durable? Le parti républicain comprend toutes ces difficultés, mais il a le tort de ne pas voir qu'elles sont insurmontables; il a le tort de croire et de proclamer que les forces de la Pologne sont insuffisantes, que le succès est impossible sans l'intervention étrangère.

Quant au gouvernement oligarchique et aristo-

cratique, qu'on pourrait appeler plus justement anarchique, il semble que l'histoire tout entière de la Pologne est un argument suffisant pour le combattre ; il semble même qu'il ne dût jamais avoir de partisans en Pologne, et, cependant, nous avons encore à réfuter ou plutôt à éclairer une partie de l'émigration, qui n'a pas encore oublié l'époque désastreuse des rois électifs. Mais, comme le parti aristocratique veut pour roi un prince étranger, nous aurons à lui répondre quand nous traiterons la question de la nationalité considérée comme condition essentielle du pouvoir. Toutefois constatons ici que ce parti a conscience de son impuissance et qu'il s'appuie sur l'étranger comme le parti républicain.

La monarchie seule, pouvoir à la fois ancien par les souvenirs glorieux qui l'environnent, et nouveau par la nationalité qu'il invoque et qu'il représente, ne demande à l'étranger que des secours d'armes et d'argent ; seule elle connaît les ressources de la Pologne et elle y a foi ; seule elle s'identifie complètement avec la nation ; seule elle réalise les théories modernes de progrès dans les limites de ce qui est possible, selon les temps et selon le pays. Ne soyons donc pas dupe des mots et reconnaissons que le parti monarchique est en Pologne le seul national et le plus avancé.

Les Polonais doivent se prémunir contre une erreur qu'ils ont déjà commise et qui leur a été bien funeste. En proie à des discussions déplorables, pendant la dernière insurrection, ils ont proclamé la monarchie, mais ils n'ont proclamé que le nom de cette institution salutaire. Ils n'ont pas osé proclamer un monarque : singulière et fatale inconséquence! Comment ont-ils cru qu'un mot pouvait les sauver ? qu'un mot pouvait imposer aux factions, présider aux délibérations des chambres, imprimer à toute la nation une impulsion énergique, concentrer et diriger tous les efforts vers le but ? Aujourd'hui il faut un roi à la Pologne, mais un roi en chair et en os; un roi véritable que tous les Polonais voient, entendent; un roi qui personnifie la patrie; un roi qui règne, qui condamne, qui inspire par son exemple et qui ordonne un dévouement entier, libre de toute réflexion, à la cause commune.

Il ne suffit pas que la monarchie soit proclamée, qu'elle soit en quelque sorte incarnée dans un roi, il faut encore qu'elle soit affranchie de toutes ces institutions parasites et illusoires qui ne sont pour elle que des entraves. Il faut qu'elle soit une dictature réunissant les deux élémens essentiels de tout pouvoir insurrectionnel, la toute-puissance et la durée. Point de chambres, point de diètes qui retardent, qui tiraillent en divers sens l'action du gouverne-

ment. Point de ces assemblées qui ne sont que des théâtres pour les rhéteurs; point de paroles, point de discours. Tout doit se résumer, se concentrer en action, aboutir à l'action. L'unité du gouvernement n'est pas moins nécessaire que la toute-puissance et la durée. Ici, d'ailleurs, nous ne faisons pas de théories; nous exposons le résultat de la triste expérience que les Polonais ont faite en 1831.

Maintenant il faut prouver que la monarchie, qui seule peut sauver la Pologne, doit être nationale. Pourquoi faut-il prouver à des Polonais une vérité si évidente, une vérité écrite dans toutes les pages de leur histoire? Faut-il leur rappeler que tout homme sent en Pologne les bienfaits de la monarchie des Piasts et des Jagellons? faut-il leur rappeler les fautes et les malheurs de la monarchie élective? est-il nécessaire de leur faire comprendre que la Pologne destinée à représenter parmi les nations le principe de nationalité ne peut abdiquer sa mission au moment même où elle revendique tous ses droits, qu'une révolution accomplie au nom du principe même de nationalité ne peut-être prostituée à l'étranger. Si la monarchie seule peut mettre les armes à la main de tous les Polonaïs, et faire sortir de tous les cœurs le cri d'indépendance si long-temps comprimé, ce pouvoir, ce droit appartiendra-t-il à un étranger? quel sens aura pour le pays le nom

inconnu de je ne sais quel rejeton d'une famille autrichienne, prussienne, anglaise, française même ? quelle langue ce prince étranger parlera-t-il aux Polonais ? quels accens trouvera-t-il dans son cœur ? quels exemples leur donnera-t-il pour les exciter à tous les sacrifices ? Et s'il ne vient comme tant d'autres qu'après la victoire, si les Polonais lui offrent à genoux une couronne achetée au prix de leur sang, faudra-t-il, lorsqu'il aura tant de maux à guérir, tant de périls à conjurer, faudra-t-il qu'il fasse, aux dépens de sa nouvelle patrie, un long et pénible apprentissage de ses devoirs ? Un gouvernement national, voilà encore un des élémens, un des principes de cette démocratie que la Pologne peut et doit introduire dans sa nouvelle constitution. Il lui appartient d'enseigner à l'Europe par son exemple ce que c'est qu'un gouvernement national. Un gouvernement national est la représentation et l'expression de cette grande famille qu'on appelle une nation. Un gouvernement étranger est la confiscation et l'exploitation d'une nation au profit d'un individu. Il appartient à la Pologne de faire, par une glorieuse initiative, justice de ce droit de conquête qui pèse sur tant de peuples et des prétentions de ces familles cosmopolites qui fournissent comme par entreprises des princes à tous les trônes.

La monarchie polonaise devra aussi être héréditaire

taire ; comme la nation devra long-temps encore grandir sous la tutelle de la monarchie, il ne faut pas marchander à ce pouvoir nécessaire et bienfaisant la durée qui est une des conditions de sa force. L'hérédité, d'ailleurs, est le plus sûr moyen de prévenir l'anarchie et de contenir les ambitions jalouses.

Il ne nous reste plus qu'une question à traiter, question difficile, celle de savoir quel homme doit fixer le choix des Polonais.

Peut-être aurions-nous dû terminer ici la partie de cet ouvrage qui concerne la Pologne. On contestera peut-être à un étranger le droit de désigner à un peuple le souverain qu'il doit élire. Mais il nous semble que notre qualité d'étranger, loin d'être un motif d'exclusion dans cette circonstance, doit être un gage de notre impartialité. Enfin, nous avons pensé que nous avions le droit d'exprimer notre opinion au moins aux étrangers, et que beaucoup de lecteurs ne nous pardonneraient peut-être pas de laisser ce livre incomplet, en passant sous silence une des questions les plus importantes qu'il contienne.

Quelle que soit d'ailleurs notre opinion, il faut bien se représenter que la couronne de Pologne n'est pas comme celle de beaucoup d'autres pays, un joyau précieux qu'il s'agisse de poser sur la tête

d'un homme. Cette couronne est pesante; elle impose une grande tâche, de grands périls, et il sera plus vrai de dire de cette couronne, que de certaine autre, qu'il faudra se dévouer pour l'accepter. Au plus digne et au plus capable, sont les mots qu'elle porte gravés. Nous sommes donc entièrement libres dans notre opinion; car nous n'avons pas à explorer des titres généalogiques, mais à chercher dans l'histoire et dans les besoins actuels quel est l'homme qui, par son passé, est appelé au grand rôle de roi de Pologne.

Nous avons fait et nous avons eu long-temps sous les yeux le tableau de toutes les familles et de tous les noms historiques de la Pologne. Nous avons observé et suivi dans toutes les phases et dans toutes les circonstances de leur vie, les hommes que nous avons jugé les plus dignes, et le plus digne de tous nous a paru le prince Adam Czartoryski.

Comme nous avons consacré un chapitre spécial à la réforme des Czartoryski, et comme nous avons résumé toute la vie du prince Adam, en exposant l'histoire de la dernière insurrection, il nous suffira de rappeler brièvement les principales époques de sa longue et illustre carrière.

Le nom seul des Czartoryski rappelle les plus grands bienfaits dont la Pologne conserve le souvenir. Ce sont les Czartoryski qui ont contribué le

plus puissamment à l'abolition du *liberum veto*, au rétablissement de la monarchie héréditaire ; la grande conception et le grand œuvre de la régénération de la Pologne, par l'instruction publique, leur appartient. La réforme du 3 mai est due à l'influence de l'éducation morale et intellectuelle dont ils dotèrent leur patrie. Le prince Adam est le digne héritier de ses ancêtres ; c'est lui qui a fondé l'université de Wilna, et nous caractériserons la vie du prince par un seul mot de M. de Novosilzoff : M. de Novosilzoff a dit que le prince Czartoryski avait retardé de plus d'un siècle l'amalgame de la Pologne avec la Russie, c'est-à-dire la dénationalisation de la Pologne. Dès avant l'avénement d'Alexandre, le prince Adam, par l'ascendant de son caractère et par l'énergie de son patriotisme, exerça sur l'empereur assez d'empire pour faire naître et pour entretenir en lui la résolution de créer un royaume indépendant de Pologne. En 1814, par la seule autorité de la mission qu'il s'était imposée, il représenta la Pologne au congrès de Vienne, obtint la création du royaume, et fit promettre des institutions nationales à toutes les provinces démembrées. En 1818, quand il vit Alexandre obsédé par les ennemis de la Pologne manquer à ses promesses et adopter le système de persécution, continué et développé par l'empereur

Nicolas, il s'expatria volontairement, protestant ainsi par son absence contre la faiblesse ou la perfidie d'un infidèle ami.

En 1830 il se dévoua tout entier à l'insurrection, la servant de son immense fortune, de ses conseils, de tout son dévouement, s'exposant à tous les périls, bravant l'injustice et l'ingratitude de ses concitoyens. Depuis la chûte de Varsovie, il a été le chef de l'émigration, et c'est dans l'exil qu'il a été le plus grand. Quand on a vu toutes ses prédictions accomplies, quand on l'a vu, avec un zèle et un courage infatigables, travailler à réparer le passé et à préparer l'avenir, on a compris ce dévouement que rien n'avait pu décourager.

C'est le prince Adam qui a fait comprendre la question polonaise aux cabinets de l'Europe, c'est lui qui a fait comprendre aux puissances et aux Polonais eux-mêmes les causes des malheurs qui ont accablé la Pologne depuis cinquante ans, les ressources indestructibles que possède ce pays. C'est sa conduite qui a fait comprendre à l'Europe et à ses compatriotes leurs intérêts et leurs devoirs ; à l'Europe, la nécessité de réparer le grand crime du partage et de rétablir l'équilibre détruit par la disparition d'un grand peuple; aux Polonais, le moyen le plus national, le plus sûr, le plus noble de reconquérir leur patrie; en un mot, c'est lui qui a pro-

clamé le premier que les plus grandes ressources de la Pologne étaient dans la Pologne elle-même, et qu'il ne fallait demander à des alliances étrangères que les secours indispensables d'armes et d'argent. Aujourd'hui le prince Adam représente et personnifie la Pologne comme avant lui Kosciusko et Poniatowski, il est roi de Pologne pour beaucoup de Polonais, roi obéi et honoré dans l'exil comme sur un trône; c'est lui qu'appelle et invoque ce peuple malheureux qui gémit loin de nous sous le joug du czar, et le czar lui-même n'entend jamais son nom sans trahir sa frayeur par les expressions d'une haine furieuse. Ajoutons, pour terminer ce portrait bien incomplet, que le prince Adam a fait d'immenses sacrifices à sa patrie, toujours sans hésitation, et sans ambition. Plût à Dieu qu'il eût été ambitieux! Lorsque les Polonais, pendant la guerre de l'insurrection, reconnaissant la nécessité d'une monarchie, demandaient un roi, le prince Adam vers qui se tournaient tous les vœux offrit avec un rare désintéressement son appui au général Skrzynecki pour le faire élire. Plût à Dieu, nous le répétons avec une profonde conviction et un profond regret, plût à Dieu qu'il eût été ambitieux !

Ici finit la première partie de notre travail. Nous avons traité, dans toutes ses parties, la question polonaise; il nous reste à traiter la question euro-

péenne. Nous avons montré que la Pologne existe, qu'elle peut se relever avec ses propres forces. Après l'avoir étudiée en elle-même, il faut l'étudier dans ses rapports avec les puissances qui l'environnent, examiner les intérêts et la politique des peuples et des cabinets de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, de la Turquie. En un mot, le démembrement de la Pologne ayant détruit l'équilibre européen, il faut chercher quels intérêts et quels moyens s'opposent à son rétablissement, quels intérêts réclament qu'elle soit reconstituée.

Un des Polonais les plus éminens de l'émigration, nous a adressé une lettre, que nous croyons devoir reproduire textuellement.

25 février 1841.

Monsieur,

« Je ne crains pas d'affirmer, sur des renseignemens dignes de foi, que » les idées d'ordre, d'unité de commandement et de discipline gouverne- » mentale, gagnent chaque jour parmi les Polonais et deviennent comme » l'expression finale du dévouement patriotique qui les anime; on peut » les en féliciter. Les uns puisent cet enseignement dans leurs souvenirs » aussi bien que dans l'expérience journalière des peuples libres de » l'occident de l'Europe; ceux qui dans le pays gémissent sous le poids » de la tyrannie étrangère pleurent amèrement le manque d'unité gou- » vernementale auquel ils attribuent, sans hésiter, leurs malheurs pré- » sens.

» Ces idées se propagent parmi les Polonais, au milieu même des ten- » dances sociales ou politiques les plus opposées; et nous les entendons » tous répéter indistinctement. « Il nous faut pour rétablir et conserver » notre indépendance une main de fer, au moins pendant dix ans. » Cela » admis, on conçoit que ceux même qui rêvent pour plus tard la forme » républicaine, reconnaissant l'impossibilité de son application réelle au » début, ajournent leurs prétentions et consentent à discuter ce qu'il faut » pour amener d'abord et faire réussir la prochaine insurrection nationale. » Aussi voyons-nous, depuis deux ou trois ans, les écrits périodiques po- » lonais, en France et partout où ils peuvent dire haut ce qu'ils pensent,

» traiter sans cesse une même question dont l'importance domine toutes
» les autres. Cette question ce n'est point de savoir si la forme monarchi-
» que est ou non celle qui convient le mieux à la Pologne régénérée, mais
» bien celle-ci: « Habituer d'avance la nation à considérer le prince Adam
» Czartoryski comme le roi futur de la Pologne, est-ce ou n'est-ce point
» le meilleur, le plus sûr, le *seul* moyen de la préparer à se lever *un jour*
» tout entière à sa voix, pour recommencer une nouvelle guerre d'in-
» dépendance? — une guerre qui, entreprise sous la bannière d'un roi
» national, tirerait de cette circonstance même les meilleures chances de
» succès? »

» En effet, qui peut affirmer que l'insuffisance de forces matérielles
» retienne en esclavage une nation qui compte plus de 20 millions d'habitans,
» dont la valeur et l'esprit profondément national n'ont jamais été con-
» testés? Ce qui cause sa faiblesse, c'est donc uniquement le manque d'en-
» semble et d'unité dans ses mouvemens, dans la manifestation de sa
» volonté, dans l'action de son gouvernement; faites que cette nation
» sache se mouvoir comme un homme à la voix d'un seul homme,
» et aussitôt, avant même de reconquérir son indépendance par les armes,
» elle comptera dans la balance des grands intérêts européens; et la voix
» de cet *homme-nation* sera écoutée de l'Europe, et préparera les élé-
» mens et les conditions d'une lutte, dont le dénouement ne sera plus
» douteux!

» Plusieurs publications polonaises, dont une hebdomadaire, ont adopté
» cette théorie du prince Adam Czartoryski obéi dès aujourd'hui, non pas
» seulement comme chef, mais comme roi futur, ou même *roi de fait*,
» et ont proclamé ce vœu. Aucune argumentation sérieuse n'est venue
» jusqu'ici les combattre, et le progrès du temps semble, au contraire,
» leur être favorable; en effet, deux objections principales ont été faites
» à l'expression *publique* de cette tendance par des esprits plus craintifs
» qu'hostiles. Les uns pensaient que l'institution monarchique était im-
» populaire; les autres s'effrayaient de ce qu'une apparence d'ambition
» vulgaire pourrait s'attacher au caractère personnel d'un homme, qui,
» pendant quarante ans, avait servi sa patrie avec un dévouement, une
» persévérance et un désintéressement sans bornes. — Ceux de vos lec-
» teurs qui déjà peut-être partagent vos sympathies, pour une mesure qui
» est l'unique moyen de salut pour la Pologne, apprendront avec plaisir
» qu'à l'heure où je vous écris un nouveau Journal polonais, essentielle-
» ment *monarchique*, s'établit à Paris; — et que d'autre part, lorsque
» la guerre parut naguère menacer l'Europe, il fut grandement question
» parmi les personnages éminens de l'émigration polonaise, et nommé-
» ment parmi un grand nombre des membres de la diète, d'une *déclara-
» tion* à faire au prince Adam Czartoryski, par laquelle il serait invité à
» se poser *comme chef suprême et absolu* de la Pologne. Ce sont des se-
» mences qui ne tarderont pas à porter leurs fruits, dès que de nouvelles
» chances favorables se présenteront. »

FIN DE LA POLOGNE.

CABINETS DU NORD.

PRÉFACE.

La Pologne est une nation : c'est ce que nous avons essayé de montrer dans la première partie de cet ouvrage. Si la Pologne a survécu à tant de malheurs, si elle oppose une résistance invincible à ses bourreaux, c'est qu'elle puise sa force dans une nationalité véritable. Les puissances qui entourent la Pologne sont des cabinets, des gouvernemens : c'est ce que nous essaierons de montrer dans les volumes que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous avons déjà caractérisé, par des définitions générales, la différence profonde de la nationalité polonaise et de la féodalité germanique ; mais nous n'avons encore développé complétement que l'un des deux termes de la comparaison. Il nous reste à prouver que la Russie, l'Autriche, la Prusse, ne sont pas des nations, mais des gouvernemens. C'est là le cercle dans lequel nous voulons expressément restreindre le reste de notre travail. Nous n'avons donc pas l'intention d'étudier dans des détails minutieux l'organisation intérieure

et la politique extérieure des puissances du Nord ; nous nous proposons seulement de présenter le contraste de la Pologne et des états qui l'oppriment.

Le but que nous voulons atteindre, en nous imposant cette tâche, tout le monde le comprendra sur-le-champ. Nous ne faisons, dans notre livre, que poser une question déjà posée par les événemens : celle des *empires* et des *nationalités*. Le nœud de toutes les coalitions, c'est le principe de la féodalité germanique ; la base de l'indépendance, c'est le principe de la nationalité. Aujourd'hui, la lutte des deux principes est flagrante ; le moment approche où elle sera décidée sur le champ de bataille. En attendant, il importe d'étudier les chances des deux partis ; et comme la France, par son passé, par ses mœurs et ses institutions, est destinée à représenter et à défendre le principe de nationalité; comme elle supportera presque seule l'effort des puissances du Nord, il est pour nous d'un grand intérêt de combattre ses ennemis dès aujourd'hui, en montrant tout ce qu'il y a de faux, de factice, de violent, de barbare dans le système germanique, en révélant toutes les causes de dissolution qui travaillent l'assemblage informe des puissances du Nord, en faisant voir quelle part la Pologne doit avoir à l'œuvre de l'affranchissement et de la génération de l'Europe, comme auxiliaire en quelque sorte prédestinée de la France.

Malheureusement la langue politique, comme beaucoup d'autres langues, est mal faite ; elle dé-

guise beaucoup de sophismes et de mensonges. Que signifient les mots Russie, Autriche, Prusse? Ils donnent lieu de croire qu'ils expriment, comme le mot France, une société régulière, libre, d'hommes réunis pour travailler en commun à la satisfaction de leurs besoins; et ces mots ne sont que les noms de gouvernemens plus ou moins tyranniques: c'est ce que nous allons prouver. Toutefois, comme la Russie est le symbole le plus complet du système de gouvernement établi sur la conquête, c'est à elle que nous consacrerons l'examen le plus étendu, c'est d'elle que nous nous occuperons d'abord.

RUSSIE.

RUSSIE.

Chapitre I.

De la Russie du IXe au XVIe siècle.

Tout ce qu'on sait de certain sur les peuples qui habitèrent jusqu'au IXe siècle cette partie de l'Europe comprise sous le nom de Russie proprement dite, c'est qu'ils étaient divisés en deux états principaux, Nowogorod et Kiew. Kiew fut fondé, au Ve siècle, par des Slaves polonais, selon la chronique manuscrite de Théodose, abbé de Kiew au XIIe siècle; par un prince, selon d'autres chroniques, ou même par un batelier polonais nommé Kiew. Schnitzler attribue la fondation de cette république aux Polènes, qui fondèrent le royaume de Pologne.

La fondation de Nowogorod est attribuée à une branche de la grande famille des Slaves, qui chassa

ou soumit les Finois. Nowogorod fut destiné à remplacer, au ve siècle, la ville de Slavensk détruite. La nouvelle ville fut bâtie sur les bords du Wolkoff et près du lac Ilmen. Son territoire était limité par quatre grands lacs : le Ladoga, l'Onéga, le Peipus et le Biélo Ozéro, ou lac Blanc. Un grand nombre de petits gouvernemens aristocratiques lui payaient tribut. Les républicains de Nowogorod se rendirent d'abord si redoutables, qu'on disait de leur ville : Qui oserait s'attaquer à Dieu et à Nowogorod-la-Grande ? Mais des divisions intestines les forcèrent d'avoir recours à une protection étrangère. En 862, un consul de Nowogorod, Goslémisla, fit à ses concitoyens la proposition d'appeler de l'Ingrie des princes warègues (Scandinaves) et de leur confier le pouvoir souverain, mais à condition que leurs libertés seraient respectées. Les envoyés des Nowogorodiens furent favorablement accueillis par trois frères warègues, Rurick, Sinaf et Trévor. Rurick, accompagné de ses frères et suivi de tout son peuple, se rendit à Nowogorod, mais ne régna pas dans cette ville. Les trois frères s'établirent sur les frontières pour les défendre à peu près comme les margraves d'Allemagne. Bientôt Rurick, fidèle aux traditions de ses compatriotes, qui, plus tard, asservirent l'Angleterre, forma le projet de fonder solidement sa domination. La mort de ses frères

servit son ambition ; le meurtre du généreux Tradine le rendit maître du pouvoir absolu. Alors, il imposa aux habitans de Nowogorod les mœurs et les coutumes du Nord ; il distribua, à titre de bénéfices féodaux, les terres et les villes à ses principaux compagnons. Sa dynastie ne fut bien établie que sous Oleg, tuteur d'Igor, fils de Rurick. Jusquà Oleg, les princes warègues ne dominaient encore que sur Nowogorod et sur les tributaires de cette métropole, c'est-à-dire de la Newa à l'Oka.

Deux seigneurs warègues, Oskold et Dir, qui avaient suivi la fortune de Rurick, ne voulant être ni les complices ni les esclaves de sa tyrannie, lui demandèrent la permission de se retirer ; Rurick la leur accorda avec joie. Comme ils passaient devant Kiew, les habitans de cette ville les prièrent, avec instance, de rester parmi eux pour les protéger. Oskold et Dir se rendirent à leurs vœux. Oleg, jaloux de leur fortune, marcha sur Kiew avec les Slaves, les Tchoudes et les Warègues, fit égorger Oskold et Dir, qui étaient venus le visiter en toute sécurité, et s'empara de leur ville. La réunion de Kiew et de Nowogorod, sous la même domination, est l'origine de la puissance russe. Kiew, située sous un ciel plus doux que Nowogorod, plus voisine de Constantinople, dans un pays plus riant, devint la métropole du peuple soumis aux Warè-

gues, qui prit alors le nom de Russe du mot Rosseie. *(Rosseie* signifie *peuples dispersés)*.

A peine Oleg a-t-il assuré sa domination à l'intérieur qu'il s'occupe de conquêtes lointaines. Il fit quelques tentatives sur Constantinople, soumettant tous les peuples subjugués aux mœurs et aux coutumes scandinaves, domptant la résistance par la force, courbant tous ses sujets sous le même gouvernement, et léguant ainsi à ses successeurs des obstacles éternels à l'unité de l'empire russe. Le christianisme même n'adoucit pas la servitude des peuples vaincus et ne put contribuer à leur civilisation. Pendant long-temps les Russes ne reçurent du christianisme d'autre bienfait que le baptême et quelques pratiques importées de Constantinople. Il est vrai que les peuples eux-mêmes avaient peu de penchant pour une religion abstraite dans ses dogmes, austère dans ses préceptes et très opposée dans le culte extérieur à leurs mœurs nationales. Les Slaves avaient plus de goût pour le paganisme, qui est une religion toute de sensation. Si le catholicisme s'établit enfin chez eux, cette victoire fut due en partie à la pompe des cérémonies de l'église d'Orient et à la majesté des édifices.

Ainsi, la Russie, dès son enfance, est un mélange de féodalité scandinave et d'une civilisation grecque très imparfaite. De Constantinople vinrent le

christianisme, une espèce de diplomatie et une législation informe. Le premier législateur russe est très probablement Jaroslaf, qui vivait vers le milieu du XIe siècle. Quand on lit son Code, on y reconnaît sur-le-champ l'influence de la législation grecque, quoiqu'il soit empreint de la férocité des Scandinaves. Les modifications introduites par Wladimir II, dans le Code de Jaroslaf, accusent la même origine. Constantinople jeta aussi à Kiew les germes de cette corruption qui la dévorait. Au XIe siècle le luxe avait envahi l'empire de Wladimir, et les historiens déplorent la mollesse et l'affaiblissement du caractère national qui en furent les conséquences. Au XIe siècle, Boleslas, roi de Pologne, ayant long-temps séjourné à Kiew avec son armée, rapporta dans sa patrie des semences de corruption. « Cette contrée opulente, dit un chroniqueur polonais, livrée aux délices et perdue par le commerce des Grecs, ne fut pas moins funeste aux guerriers polonais que la voluptueuse Capoue aux soldats d'Annibal. »

Les princes warègues léguèrent à la Russie un double fléau : l'anarchie, conséquence du système de partage pratiqué à la mort du souverain, et la domination des Tartares. Pendant trois siècles, la Russie, sous les Warègues, offre le tableau d'une féodalité qui ne peut s'établir sur des fondemens

durables. L'histoire de cette période est une suite de guerres entre les enfans du même prince qui se disputent les lambeaux de l'héritage paternel, d'assassinats, de crimes et de désordres de toute espèce.

Malgré les prétentions de la chancellerie russe qui voudrait faire passer la Russie pour un état de tout temps homogène, il est acquis à l'histoire que Kiew est d'origine polonaise, que les habitans de la contrée de Kiew, appelés Ruthéniens, sont des Slaves purs, vérité qu'atteste d'ailleurs leur langue; aussi ne supportent-ils qu'avec peine le joug moscovite; l'instinct de leur nationalité et les traditions de leur ancienne civilisation entretiennent l'antipathie qu'ils nourrissent contre la barbarie moscovite des Romanoff. Ce fut Kiew, ville polonaise, qui représenta au moyen-âge la Russie en Europe. Au XIII[e] siècle, le pape conféra à Daniel Romanowitch, prince de Halitsch, le titre de roi de toute la Russie, c'est-à-dire de tous les pays ruthéniens, dont Kiew était la métropole. Ce titre fut transmis par Daniel Romanowitch, à ses enfans. Après eux, Kiew se rangea sous la domination des rois de Pologne. La Ruthénie fut toujours en contact avec la civilisation, elle avait rang parmi les états européens, sous le nom de Russie. Plus tard, Kiew obéissant de plus en plus à l'at-

traction qui la rappellait vers la patrie commune des Slaves, embrassa la religion catholique, et ce fut seulement alors que le patriarche de Moscou, prit le titre de patriarche de toutes les Russies, abandonné par le patriarche de Kiew. Cette dernière observation nous paraît une réfutation très forte des prétentions actuelles du gouvernement russe, à l'unité immémoriale des peuples aujourd'hui soumis à son joug.

La dynastie scandinave, tributaire des Tartares Mongols, dura trois siècles, et naturalisa en Russie le despotisme asiatique. Un historien (1) caractérise ainsi cette seconde période : « Époque trop longue de honte et de misère, pendant laquelle on voit des princes sans noblesse et sans courage poursuivre avec férocité un pouvoir avili et réclamer tour-à-tour l'intervention du khan des Mongols, arbitre cupide et dédaigneux qui se joue, et de l'ambition et de la faiblesse de tous. »

La Russie proprement dite n'a donc pas de nationalité. Sa population est hétérogène, ses dynasties sont étrangères ; sa religion, ses mœurs, ses lois, elle doit tout à l'étranger ; sa langue est un dialecte de l'une des tribus nombreuses qui la composent. Nous avons donc eu raison de dire que la Russie

(1) Alphonse Rabbe.

n'était pas une nation, mais un gouvernement. Cette observation est fondamentale. Ce fait contient toute l'histoire et tout l'avenir de la Russie ; c'est l'explication du système de politique intérieure et extérieure dont elle s'énorgueillit comme d'une grande conception, et qui lui est imposé par son origine.

On peut définir la Russie en quelques mots. Son origine est la conquête; sa mission, la seule à laquelle elle soit apte, est la conquête; ses moyens sont la violence, une violence aveugle, barbare comme le peuple qui l'exerce. Nous verrons si ce peuple n'est pas encore au terme de sa mission, si ce peuple, composé de hordes diverses par leur origine, leurs mœurs, leur langue, leur religion, organisé pour la conquête comme les Vandales, les Huns et tous les barbares qui ont fondu sur l'Europe au moyen-âge, nous verrons si ce peuple, fort à l'extérieur, n'est pas faible à l'intérieur, si ce peuple, puissant pour l'attaque et puissant surtout par ce prestige de terreur ridicule que son gouvernement entretient à grands frais, est très redoutable dans la défense; si tous ces élémens, enchaînés plutôt qu'unis par le despotisme des czars, pourraient résister au choc d'armées nationales et à l'invasion de la civilisation moderne.

Chapitre II.

De la Russie proprement dite.

La Russie proprement dite, appelée par les géographes Grande-Russie, et la partie la plus considérable de l'empire actuel est l'ancienne Moscovie. Elle a pour centre Moscou. Dans cette partie domine un idiôme slave mélangé, très éloigné de la source commune de tous les dialectes slaves et de la langue que parlent les Polonais et les Russiens ou Ruthéniens. C'est de cet idiôme moscovite que le gouvernement russe a voulu faire une langue officielle et nationale pour tous les peuples soumis à son autorité.

Les souverains de Moscovie ne possédaient, au commencement du XIVe siècle, que Wladimir, Souzdal et Moscou. Ils étaient en rivalité avec la maison de Twer, et la destruction de cette dernière dynastie put seule mettre fin à la guerre de ces deux puissances naissantes. Elles aspiraient l'une et l'autre au sceptre de toute la Russie et invoquaient alternativement l'appui du khan des Tartares. Trois princes de la maison de Twer

figurent parmi les souverains de la Russie prédécesseurs d'Ivan Danilowitch, surnommé Kalita (la bouche). Ivan agrandit beaucoup ses états. Ses flatteries endormaient le khan Puzbek et cachaient ses projets ambitieux. Dès l'année 1326, le vertueux saint Pierre, métropolitain de Wladimir, vint s'établir à Moscou, et bientôt après fut bâtie au centre de cette ville une nouvelle église Ouspenski (ce ne fut pas encore la célèbre cathédrale de Moscou). De 1364 à 1366, Moscou fut ravagée par la peste et déchirée par des guerres intestines qui affermirent la domination des Mongols. A cette époque les prétentions d'un prince de Souzdal se joignirent à la rivalité des princes de Twer. Dmitri Iwanowitch, petit-fils d'Ivan Kalita, remporta sur les Tartares une brillante victoire qui lui valut le surnom de Donskoi, et s'attacha comme son grand-père à concentrer sa domination autour de Moscou. Son fils aîné, Wasili II Dmitriewitch, fidèle à son plan, réunit plusieurs tribus à son empire. Ses successeurs jusqu'à Ivan III Wasiliewitch, qui monta sur le trône de Moscou plus d'un demi-siècle après lui, ne méritent presque pas une mention particulière. Ivan III secoua le joug des Tartares, soumit les principautés indépendantes, fit ployer sous son autorité l'aristocratie moscovite et prépara les voies à un despotisme puissant et complet. Sa renommée

le fit connaître à l'Europe, et Moscou vit avec étonnement arriver dans ses murs les ambassadeurs de l'Allemagne, du pape, de Venise, de Pologne, du Danemarck. Il ne sut que conquérir et opprimer. Son fils, Wasili IV (Ivan le Terrible) fut le premier qui prit le titre de czar, et il est encore le représentant le plus vrai du czarisme. Au XVIIe siècle la Moscovie comprenait les anciennes principautés de Nowogorod, Weliki, de Wladimir, Moscou, Jaroslaf, Roslof, Biélo-Ozero et les seigneuries de Nijnei-Nowogorod et de Oskof. La Dwina, la Lithuanie, la Pologne proprement dite, les pays transcaucasiens, la Sibérie et la Finlande sont ses limites.

Le moment où s'éteignit la dynastie des Warègues Scandinaves, fut le signal d'une telle anarchie et de guerres civiles si cruelles, que l'existence du jeune empire de Moscovie fut pendant quelque temps menacée; mais ses destinées n'étaient pas encore accomplies. C'est à la famille des Romanoff qu'il fut réservé d'asseoir la puissance russe, de marquer le but où elle devait tendre, et de l'en rapprocher par des progrès rapides. Ici nous devons renouveler une observation importante. Il semble qu'il soit dans la destinée de la Russie d'être toujours gouvernée par des étrangers; il semble qu'une domination étrangère soit un élément nécessaire du

système russe; que le despotisme impitoyable qui seul peut maintenir la servitude des sujets du czar et l'unité violente de son empire ne doive être exercé que par un de ces hommes sans patrie, auxquels une partie de l'Europe est soumise. Aux Warègues Scandinaves succèdent les Romanoff qui sont des Prussiens, et quand la ligne masculine des Romanoff sera éteinte, aux Romanoff succéderont les Holstein-Gottorp et une princesse de Hesse, Catherine II. Ainsi la Russie n'a pas encore eu de dynastie nationale; la Russie n'a pas encore eu un souverain de sang russe. On conçoit alors que les czars se considèrent comme les maîtres d'un peuple d'esclaves.

Un peuple, né de la conquête comme beaucoup d'autres peuples, mais resté barbare et voué à une mission unique de conquête et d'asservissement, un peuple qui ne subsiste que par la force et menace aujourd'hui la civilisation de l'Occident, doit être un objet intéressant et important d'étude.

Nous nous proposons donc de l'observer attentivement non seulement dans son passé pour avoir la raison de sa situation présente, mais dans tous les élémens qui le composent aujourd'hui, afin de le juger et de prévoir, s'il est possible, sa destinée.

Chapitre III.

Des conquêtes de la Russie.

> **Rien ne varie dans le caractère de notre politique étrangère. Nous tâchons d'être partout en paix et de faire nos acquisitions sans guerre, en nous tenant toujours sur la défensive. Nous ne nous fions pas à l'amitié de ceux dont les intérêts ne sont pas d'accord avec les nôtres, et nous ne perdons pas l'occasion de leur nuire sans violer ostensiblement les traités.**
>
> **KARAMSIN.**

Lorsque Ivan III Vasiliewitch monta sur le trône de Moscou, en 1476, l'empire de Russie se composait des pays qui forment aujourd'hui le gouvernement de Moscou, de Wladimir, Toula, Kalouga, Jaroslaw, Koursk, Woronetz, Blonetz, Kostroma, Voloyda ; de plus, les prédécesseurs d'Ivan avaient réuni à leurs états les principautés de Zusdal et de Nischegorod. Dès qu'Ivan se vit affermi sur son trône, il songea à se soustraire au joug des Tartares. Il força le khan de Kazan à reconnaître sa souveraineté, et lui imposa même un tribut (1476). Deux ans plus tard, Nowogorod cessa d'être libre : Ivan

fit de cette république une province russe. La même année, les principautés de Twer et de Pleskow, Tschernigof et Seversk se soumirent à son joug. Sous son règne, le territoire russe acquit une étendue de vingt-quatre mille deux cent trente-huit milles géographiques.

Wasili IV porta l'étendue de ses états à trente-sept mille deux cent dix-sept milles : sous son règne, qui commença en 1505 et finit en 1535, les Russes occupèrent les provinces d'Archangel, et la mer Glaciale devint la frontière de l'empire du côté du nord ; la principauté de Smolensk rentra sous la domination russe, à laquelle la Pologne l'avait arrachée.

L'Empire fut considérablement augmenté sous le règne du czar Ivan IV Wasiliewitch, qui occupa le trône de 1535 à 1584. Kasan cessa d'appartenir aux Tartares, et devint pour toujours une partie de l'empire russe. Ce vaste état comprenait les pays qui forment aujourd'hui le gouvernement de Kasan, de Pensa, de Bimbirsk, de Perm et de Wietka. Ivan porta ses armes du côté de la mer Caspienne, et bientôt il soumit Astrakhan, une partie du Caucase, Saratow, le reste des provinces du Kamstchatka et d'Astrakhan. Jusque-là la Russie avait fait de grandes conquêtes, mais elle devait tout d'un coup doubler son étendue.

L'Attaman des Cosaques Zermak-Timofegin, qui avait cherché dans un pays inconnu un refuge contre le châtiment de crimes commis en Russie, découvrit la Sibérie, et fit hommage au czar des conquêtes qu'il avait faites dans cette immense contrée : elles comprenaient tous les pays situés entre l'Irtich, l'Oby et l'Anabara. Ainsi, en 1584, l'étendue de l'empire s'élevait à cent quarante-quatre mille quarante milles géographiques. Sous le règne de Fédor, successeur d'Ivan IV, et dernier prince de la maison de Rurick, c'est-à-dire de 1584 à1598, l'empire s'agrandit de l'Ingrie, de la Carélie, d'Orembourg, de l'empire de Touran, et fit des progrès en Sibérie, où le czar étendit ses possessions jusqu'au lac Baikal et au fleuve Zenyseï.

Pendant les troubles qui agitèrent la Russie, dans l'intervalle qui s'écoula entre le dernier des Rurick et le premier Romanoff, les Russes perdirent Smolensk, reprise par les Polonais, et la ville et le territoire de Nowogorod dont s'empara le roi de Suède.

Michel, de la maison de Romanoff, que les Russes élevèrent au trône en 1612, s'empressa de faire rentrer Nowogorod sous la souveraineté des czars; il donna en échange, au roi de Suède, l'Ingrie, la Carélie et Kecholm, qu'on lui avait enlevés. Le nouveau czar prit les armes contre la Pologne et

obtint la cession des provinces de Smolensk, Tschernigof et de Seversk. Les Russes virent leur puissance s'accroître considérablement en Sibérie. Les Joukagirs, les Tongouzes et d'autres peuples de cette contrée se mirent sous la protection de la Russie, et l'immense pays situé entre l'Anabara, le Iénisséi, l'Oby et l'Océan oriental, excepté son extrémité la plus septentrionale, et la presqu'île de Kamtschatka, passèrent sous sa domination.

Sous le règne du successeur de Michel, sous le czar Alexis qui monta sur le trône en 1645, toute la petite Russie, ainsi que les riches provinces de Charkow, de Tambow, d'Orel, de Risesan, d'Ekaterinoslaw, devinrent des provinces russes. Alexis fit la guerre à la Pologne, et prit à cette puissance la province de Kiow; les Polonais perdirent aussi les provinces de Smolensk, de Seversk et de Tschernigof.

Sous le successeur de Fédor II, les Russes visitèrent, en 1679, la nouvelle Zemble, qui fut incorporée à la Russie. Ainsi, d'après les conquêtes faites sous les descendans de Rurick et les trois premiers princes de la maison de Romanoff, l'empire russe parvint à une étendue de quatre mille deux cent cinquante-cinq milles géographiques, plus un dixième.

Telle était la Russie, quand Pierre Ier monta sur

le trône pour lui donner rang parmi les puissances occidentales.

Onze ans après la bataille de Pultava, le czar Pierre établit une ligne de postes militaires entre le Don et le Volga pour défendre son empire contre les Tartares indépendans. Aujourd'hui les postes des frontières russes se trouvent deux cents lieues plus loin sur les rives de l'Araxe.

Lorsqu'en 1689 Pierre monta sur le trône, la Russie ne possédait qu'un seul port commercial, Archangel. La première entreprise militaire de ce prince fut dirigée contre un port de la mer d'Azof, dont il essaya de s'emparer afin d'y ramener le commerce de l'Orient. Le khan des Tartares, plus inquiet, dit Voltaire, que le divan de Constantinople du voisinage des Russes, détermina le sultan Achmet III à leur déclarer la guerre. La Porte elle-même ne voyait pas sans crainte les vaisseaux de la Russie sur les Palus-Méotides et sur la mer Noire, la ville d'Azof fortifiée, le port de Taganrog déjà célèbre, enfin tant de succès qui augmentaient encore l'ambition de la Russie.

La campagne de 1711 dissipa pour quelque temps les illusions qu'on avait entretenues jusqu'alors sur la dissolution de l'empire Ottoman, et le traité de Falksen, qui stipulait la restitution de Taganrog et d'Azof, détruisit les projets de commerce avec l'Inde

que Pierre avait fondés sur la possession de la mer qui a reçu son nom de cette dernière ville. Mais le czar n'était pas homme à se laisser rebuter par les obstacles; il semblait qu'il eût adopté cette maxime du sénat romain et de Tibère: *Semel placita pro æternis servare.* Ni ses succès dans le Nord, ni sa défaite en Turquie ne purent lui faire abandonner le dessein d'établir un commerce oriental; il céda la mer d'Azof pour porter plus attentivement ses regards sur la mer Caspienne.

En 1717, il envoya le prince Alexandre Bekovitsch, comme ambassadeur auprès du khan de Khiva, le fit accompagner d'une escorte de quelques milliers d'hommes, et lui ordonna de s'emparer du prince et des mines d'or du pays. Les habitans, trop faibles pour résister, dissimulèrent, et prétextant l'impossibilité de fournir des vivres à des troupes aussi nombreuses et réunies sur un même point, obtinrent de l'ambassadeur la répartition de son armée en petits détachemens qui furent cantonnés pour l'hiver dans les villages éloignés les uns des autres. Au signal convenu, les Tartares fondirent sur ces troupes dispersées et les taillèrent en pièces.

L'année suivante Pierre envoya une ambassade en Perse, pour étendre les relations commerciales qu'il entretenait avec cet empire, et pour se frayer

une route vers les Indes. Les derniers souverains de la dynastie des Sophis, qui avaient gouverné pendant trois siècles, avaient laissé le sceptre tomber de leurs mains. Profitant de la faiblesse de la Perse, la Turquie s'empara de toutes les provinces occidentales, depuis le Caucase jusqu'aux rives du Passitigris. En 1712, vingt mille Lesghis étaient descendus du versant oriental du Caucase pour ravager les plaines du Shirvan et se faire indemniser par les habitans du don annuel par lequel le shah avait coutume d'acheter leur inaction et qu'ils ne recevaient plus. Ils mirent tous le pays à feu et à sang. Les habitans de Shamakhis, parmi lesquels se trouvaient trois cents Russes, furent massacrés, et leurs propriétés devinrent le butin de ces montagnards.

« Pierre, dit Voltaire, méditait depuis long- » temps le projet de dominer sur la mer Caspienne » par une puissante marine, et de faire passer par » ses états le commerce de la Perse et d'une partie » de l'Inde; il avait fait sonder les profondeurs de » cette mer, examiner les côtes et dresser des cartes » exactes. » Après avoir préparé un armement considérable à Astrakhan, il publia, le 15 juin 1722, un manifeste dont les expressions contrastent avec son but réel. Plein d'attachement pour le shah au moment où il allait le dépouiller de son empire, et où il reconnaissait son impuissance à tirer satisfaction

de la conduite des Lesghis, Pierre le nomme son grand ami et voisin, son cher ami. Il promet aux sujets de la Perse et de la Turquie sécurité et protection, s'ils ne portent aucun secours aux Lesghis; mais il les menace du pillage et de la mort, s'ils désertent leurs habitations. Il ajoute enfin : « Vous » seuls serez coupables, si tout cela arrive, et vous » aurez à répondre de votre conduite à la seconde » venue de Jésus-Christ, notre Dieu. »

Le mois suivant, Pierre partit pour l'expédition de Perse, accompagné de l'impératrice, à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Vingt-deux mille hommes d'infanterie et trois mille matelots traversèrent la mer Caspienne dans quatre cent quarante-deux vaisseaux; la cavalerie prit le chemin de terre. Cette entreprise n'était point sans danger; mais dans l'état où se trouvait la Perse, on pouvait tout tenter. L'attaque d'une tribu détachée de Lesghis fut facilement repoussée. Derbend fut occupé, les clés de la ville et de la citadelle furent remises au czar, qui revint, au mois d'octobre, à Astrakhan. A son arrivée sur le Volga, il envoya des troupes occuper la province de Ghilan, qui produit la plus grande partie de la soie que l'on tire de la Perse; ses troupes s'y retranchèrent et bravèrent les efforts des Persans. « Pierre, dit Voltaire, ne put alors pousser plus loin ses conquêtes. »

A cette époque, les Afghans s'étaient emparé d'Ispahan, et le sultan Hussein restait prisonnier entre leurs mains. Son fils, le prince Zamaz, recommença la guerre contre les rebelles et réclama la protection du czar. Ismaïl Beg, ambassadeur du père et du fils, conclut un traité avec Pierre, par lequel il engageait le sultan et le prince à céder à la Russie non seulement les provinces de Daghestan et de Gilhan qu'elle occupait, mais encore celles de Mazanderan et d'Astraba, dont ses armées ne s'étaient même approchées, et Pierre s'engageait, à son tour, à faire entrer une armée en Perse pour remettre le jeune shah sur le trône de ses ancêtres. Le czar ne se mit point en peine de remplir les conditions du traité; le shah désavoua son ambassadeur, et pourtant Pierre agit ultérieurement comme si le traité eût subsisté. Il conserva ses positions dans le Daghestan, envoya des troupes pour occuper Salian, le Delta de Kur, et lorsque le premier détachement eut été massacré par les habitans de l'île, il en fit marcher un autre avec l'ordre de s'y retrancher. Il ouvrit ensuite des négociations avec la Turquie pour le partage des dépouilles de la Perse; mais il mourut en janvier 1725, avant la fin des négociations.

L'année suivante, l'impératrice Catherine, veuve du czar, conclut un traité par lequel, de concert avec la Porte, sans égard pour les droits de la Perse,

les frontières des trois états furent déterminées de manière à laisser à la Russie les provinces qui pouvaient lui convenir. Ramazl eut beau réclamer contre le démembrement de son empire; abandonné de ses alliés, il se vit réduit à solliciter la protection de Nadir-Kouly, aventurier du Khorassan, qui se trouvait à la tête d'une horde nombreuse et guidait, avec l'intelligence d'un grand capitaine, la première armée qu'il eût jamais commandée. Il était déjà maître d'une grande partie du Khorassan, lorsque le shah Ramazl se réfugia sous ses drapeaux. La présence du shah, au nom duquel il commandait, donnant à ses actes une apparence de légitimité, il eut bientôt l'appui d'une grande partie de la nation.

Nadir vainquit les Afghans en cinq combats opiniâtres, et les poussa dans une seule campagne, malgré l'hiver le plus rigoureux, d'une extrémité du royaume à l'autre, les poursuivant ainsi pendant plus de trois cents lieues. Il les força de faire, à travers des déserts pour rentrer dans leur pays, une retraite désastreuse et précipitée. Ensuite il tourna ses armes contre les Turcs, et les força d'abandonner toutes leurs conquêtes en Perse.

Au milieu de cette guerre, Nadir eut des relations d'amitié avec la Russie; il envoya même, en 1734, un ambassadeur à la cour de Moscou, pour lui an-

noncer qu'il avait dépossédé le shah Ramazl et placé le jeune prince Abbas sur le trône. — En 1735 il conclut avec la Russie un traité d'alliance défensive contre la Porte, et l'année suivante il informa la czarine Anne qu'il venait de succéder à shah Abbas, sous le nom de Nadir Shah. — En 1738, il signa un traité avec la Turquie, par lequel toutes les conquêtes sur la Perse lui furent restituées et qui fixa la ligne de frontières entre les deux états telle qu'elle existe encore. Le territoire persan, occupé par la Russie, fut bientôt évacué. Des maladies épuisèrent l'armée obligée de faire venir ses vivres et ses munitions par le Volga, et les frais immenses qu'exigeait son entretien, n'étaient compensés par aucun avantage. Enfin Nadir fit construire et armer sur les côtes persanes une flotte qui se rendit maîtresse de la mer Caspienne, et força la Russie d'ajourner ses projets sur la Perse.

Les successeurs de Pierre-le-Grand, occupés de maintenir leur influence en Europe et les relations qu'il avait établies avec ses principaux états, perdirent de vue les affaires de l'Orient. Les steppes, ou grandes plaines, situées entre les populations sédentaires de la Russie méridionale et la chaîne du Caucase, sont habitées par des peuples nomades, qui ne sont sujets d'aucune puissance, mais qui sont néanmoins obligés d'accepter la protection no-

minale, tantôt de la Russie, tantôt de la Turquie. Les Circassiens seuls, réfugiés dans les montagnes qui dominent et divisent leur territoire, ont toujours résisté aux efforts qu'on faisait pour les assujétir; et jurant fidélité, suivant les circonstances, à l'une des puissances voisines, ils ont su conserver une indépendance presque absolue. Des missionnaires proposèrent, en 1742, au gouvernement russe, de convertir au christianisme la tribu caucasienne des *Ossetiens* ou *Ossétiniens*, et pour mieux stimuler la piété du cabinet, on lui fit observer que cette tribu possédait beaucoup d'or et d'argent, et n'avait point de maître. Les missionnaires firent peu de conversions, mais ils parvinrent, en 1745, à disposer une partie de la tribu à se soumettre à la Russie. Cette soumission des Ossétiens permit aux Russes d'avoir des communications avec la Géorgie, et de se frayer une route pour subjuguer cette province, qui depuis long-temps était une partie intégrante de l'empire persan.

En 1771, la tribu des Kalmouks, au nombre de cinq cent mille hommes, prit la résolution désespérée d'abandonner ses foyers pour retourner en Chine, d'où elle avait émigré, et s'ouvrit un passage à travers des hordes barbares, pour mettre une barrière entre eux et la Russie.

Après la mort de Nadir, la Perse fut long-temps

en proie aux factions. A cette époque, les vice-rois de Géorgie, fatigués par les irruptions fréquentes des Lesghis et des autres montagnards, invoquèrent en 1752 l'appui du gouvernement impérial. Huit ans plus tard, Héraclius dépouilla son père de la vice-royauté (1760), et la réunit à la sienne. Il joignit avec des forces considérables le général Todleben qui traversait le Caucase, pour envahir la Turquie du côté de l'Iméretie; mais il ne contracta aucun engagement avec les Russes. L'impératrice Catherine avait placé son favori sur le trône de Pologne, et son ambition ne pouvait plus se déguiser. La Porte, alarmée de l'empire que la Russie exerçait sur ce malheureux pays et prévoyant le danger dont elle était menacée elle-même, demanda l'évacuation de la Pologne. Après beaucoup de promesses évasives, elle fut refusée, et le sultan déclara la guerre à la Russie (1769).

Cette guerre, si malheureuse pour les Turcs, se termina par le traité de Kutschuk-Kaynardgi (1774), qui donnait aux Russes la libre navigation de la mer Noire et de toutes les mers de l'empire ottoman, y compris les Dardanelles, à la seule condition de n'avoir jamais plus d'un vaisseau dans les eaux de Constantinople. Le même traité donne à la Russie : Azof, Taganrog, Kertch et Kinburn, avance ses frontières jusqu'au Bug, lui prépare la

voie pour la conquête de la Crimée ; proclame en attendant l'indépendance de cette province, et assure enfin à Catherine la souveraineté des deux Cabardies.

La Crimée avait été déclarée indépendante ; mais la czarine commença par se faire adjuger la protection de cette riche contrée pour s'en emparer. Au milieu de la paix, Potemkin couvrit avec ses troupes la ligne du Caucase ; Souwaroff conduisit une armée vers le Kouban ; cependant l'impératrice cherchait encore un prétexte pour occuper la Crimée. Un pacha turc s'empara de l'île de Raman, sur la rive opposée du Bosphore cimmérien.

L'armée russe entra en Crimée, sous prétexte de déloger les Ottomans de l'île ; mais lorsqu'elle touchait aux bords de la mer, elle revint sur ses pas, occupa toute la Péninsule, mit garnison dans toutes les places fortes, et força les imans et le peuple à prêter serment de fidélité à la cour impériale. Cependant les Tartares se préparent à résister ; le feld-maréchal Potemkin, instruit de leurs projets, ordonne de les mettre à mort, et trente mille Tartares des deux sexes et de tout âge sont massacrés. C'est ainsi qu'en pleine paix la Russie fit la conquête de la Crimée.

La Turquie alarmée faisait des préparatifs de guerre ; mais trop faible pour venger les infractions

faites au traité de Kaynardgi, elle prit le parti de négocier, et conclut sous la médiation de la France une convention à Constantinople (1784), par laquelle la Russie fut reconnue en possession de la Crimée, de l'île de Raman et d'une grande partie du Kouban.

Après trois ans de repos, l'impératrice annonça qu'elle allait reprendre les armes ; mais la jalousie des puissances ne tarda pas à se réveiller, et l'Angleterre équipa un grand armement naval destiné pour la Baltique. C'est à cette occasion que la czarine dit à l'ambassadeur anglais : « Puisque votre cour paraît vouloir me chasser de Saint-Pétersbourg, elle me permettra, j'espère, de me retirer à Constantinople. » Catherine se vit dans la nécessité de faire la paix. Un traité définitif fut conclu à Yassy (1792), par lequel les frontières de Russie furent reculées jusqu'au Dniester. La Porte lui garantit la Géorgie et les pays voisins, confirma les anciennes capitulations de la Valachie et de la Moldavie, et toutes les stipulations précédentes. Les armées de la czarine évacuèrent la Turquie et furent dirigées sur la Pologne pour prendre part au second partage de ce royaume.

CAMPAGNE DES RUSSES EN PERSE (1). — Après la mort de Kerim-Khan, roi de Perse, Aga-Mahmed-Khan s'occupa d'abord de réduire à l'impuissance ses nombreux compétiteurs, puis il tourna ses regards vers la Géorgie, et rassembla une armée pour châtier un vassal rebelle. En 1795 il part de Téhéran, bat Héraclius et rentre à Tiflis. Avant que les Russes du Caucase se soient mis en marche pour s'y opposer, il livre au pillage la capitale de la Géorgie.

La czarine, irritée, déclare la guerre à la Perse, et l'année suivante, au commencement de l'été, le comte Zouboff s'avance avec des forces imposantes sur Derbend, s'empare de cette forteresse et reçoit la soumission des autres places dont il change les gouverneurs. A la nouvelle des succès de Zouboff, Aga-Mahmed-Khan, occupé dans le Khorassan, revint sur ses pas; mais avant qu'il soit rentré en Géorgie, les Russes ont abandonné toutes leurs conquêtes. Paul venait de monter sur le trône et de rappeler l'armée. Quelques jours après son retour, le shah fut assassiné, et son successeur fut trop occupé du soin d'établir son autorité pour marcher sur ses traces. En 1798, Héraclius mourut dans la quatre-vingt-

(1) Consulter Maknill; à la Bibliothèque de la Chambre des députés, les papiers diplomatiques sur la Perse, qui ont été communiqués au Parlement anglais.

quatrième année de son âge et la cinquante-deuxième de son règne, laissant la couronne de Géorgie à son fils Gourgin-Khan. Dans le but d'apaiser les dissensions qui s'étaient élevées au sein même de la famille régnante, Paul, en 1800, publia un ukase qui incorpore la Géorgie à l'empire russe, et pourtant Catherine avait garanti la couronne de Géorgie à Héraclius et à ses successeurs. L'année suivante, Gourgin, dégradé aux yeux de sés compatriotes par les traitemens qu'on lui fait subir, meurt de désespoir à Tiflis, à l'époque même où Paul est assassiné à Saint-Pétersbourg.

Alexandre, à son avénement, nomme le général Tsitsianoff, Géorgien de naissance ou d'origine, gouverneur-général des provinces transcaucasiennes.

A peine arrivé à Tiflis, le nouveau gouverneur fait marcher des troupes en Mingrelie, et cette province se soumet sans résistance. L'année suivante, il fait une expédition contre Ganja et prend d'assaut cette forteresse. Mahommed-Khan-Kajar, gouverneur d'Erivan (1804), révolté contre son souverain, apprenant que le shah s'avance pour le réduire, appelle le général russe à son secours, lui promettant de lui livrer la forteresse. Tsitsianoff se met en marche pour occuper Erivan. A la distance de quelques lieues de cette place, il rencontre l'armée du shah.

Les Persans battus sont forcés de se retirer; mais le gouverneur d'Erivan, ayant changé d'avis, refuse de recevoir garnison russe. Tsitsianoff, manquant de vivres, fatigué des attaques successives des Persans, lève le siége, et fait une retraite précipitée dans laquelle son armée a beaucoup à souffrir.

C'est alors que commence la guerre entre la Perse et la Russie pour la possession de la Géorgie et des provinces limitrophes. Après la retraite des Russes, Mahommed-Khan capitule. Le shah lui ôte son gouvernement et lui accorde une pension de retraite. Au printemps de l'année 1805, le général russe soumet la province de Sheki. Au mois de juillet, il entre dans le Karabaugh, place une garnison à Shiska, chef-lieu de la province, et marche en novembre sur Bakou qui s'était révolté. C'est aux portes de cette place, qu'en se rendant à une conférence à laquelle on l'avait invité, il tombe assassiné. La guerre continue jusqu'en 1814, et la Russie, engagée dans les affaires de l'Europe, ajourne l'exécution de ses projets. Ses relations d'amitié qui s'étaient établies entre la Grande-Bretagne et la Russie déterminèrent l'intervention de l'Angleterre, qui fit cesser les différends entre les cours de Téhéran et de Pétersbourg. Un traité de paix fut enfin conclu en 1814, par lequel la Perse cède à la Russie les acquisitions faites par cette dernière puissance au sud du Caucase, et

s'engage à ne point entretenir de force navale dans la mer Caspienne.

Les provinces cédées se montrèrent de prime-abord hostiles à leurs nouveaux maîtres, et, selon toutes les apparences, ne pourront jamais s'accoutumer à la domination moscovite. La guerre ne cessait d'éclater dans les montagnes; elle était même, pour les montagnards mahométans, une affaire de religion. Un soldat russe isolé était assassiné, et son corps mis en lambeaux; les petits détachemens se trouvaient enveloppés et taillés en pièces. Le général russe usait de représailles, et faisait exterminer des villages entiers. Les enthousiastes religieux, qui prêchaient la guerre au nom de la foi, étaient éventrés vivans, ou pendus par les pieds; mais toutes ces atrocités ne servaient qu'à exaspérer les montagnards. Le général russe Lessanowitsch fut assassiné avec plusieurs officiers par un fanatique qui se glorifiait d'avoir ainsi mérité la palme du martyr. Les défilés des montagnes étaient vigoureusement défendus par des femmes, et les postes fortifiés de la ligne du Caucase furent plus d'une fois surpris et détruits par les tribus des Kabardiens. La route de Stavropol à Tiflis, le principal chemin de communication des Russes, ne put être traversée qu'avec de l'artillerie, et la route de Bakou à Kizlar n'était accessible qu'à une

armée. Les côtes de la mer Noire, depuis la frontière de la Mingrelie jusqu'au Bosphore cimmérien, étaient en pleine révolte, et les Circassiens n'ont jamais déposé les armes. Tel était l'état des provinces du Caucase, vingt-cinq ans après l'incorporation de la Géorgie à l'empire.

Aujourd'hui la Perse est presque soumise à la Russie; l'Angleterre elle-même le reconnaît. « La » question pour elle, comme le dit le colonel Chesney, » est de savoir s'il est encore possible d'arracher la » Perse à l'influence dominante et presque exclusive » de la Russie. Au reste, on est peu surpris de ce » résultat quand on connaît l'état intérieur de la » Perse. Nul pays, dit le colonel Chesney (1), ne » saurait être aussi favorable que la Perse aux » projets d'une puissance ambitieuse. En Perse, » l'intérêt personnel et les intrigues de plusieurs » princes se trouvent toujours en opposition di» recte. Le peuple en masse est presque indifférent » au résultat de ces luttes, et aussi disposé, peut» être, à se contenter d'un gouvernement tout-à» fait étranger, qu'à obéir à la dynastie actuelle à » laquelle il n'est redevable que de ce grand nom» bre de princes qui l'exploitent. Enfin, tout le » royaume est en proie à une corruption effrénée,

(1) Rapport adressé au gouvernement anglais par le colonel Chesney, sur la Perse.

» répandue également dans les classes supérieures
» et inférieures. On voit que dans cet état de choses,
» il doit être facile pour la Russie, puissance si
» rusée et si adroite, de gagner une influence pré-
» dominante en Perse; elle n'a besoin pour cela
» que d'épouser la cause de tel ou tel prince, dont
» elle peut facilement assurer le triomphe au milieu
» de l'anarchie qui règne dans le pays. Le nou-
» veau souverain placé sur le trône, sous le poids
» d'une double dette de reconnaissance et d'argent,
» se verra dans la nécessité de devenir un instru-
» ment de la Russie, etc. »

C'est en Perse que la Russie et l'Angleterre doivent se rencontrer. La Russie enveloppe la Perse au nord, à l'est et à l'ouest; elle possède entre la Perse et la Turquie une position qui lui est nécessaire pour agir selon la circonstance sur ces deux pays. Dans un certain point de l'Asie-Mineure, elle est à neuf milles de la route par laquelle l'Angleterre entretient ses communications avec la Perse. De son côté, l'Angleterre sait apprécier les ressources commerciales de la Perse; elle fournit à la Perse, par Bassora, l'indigo, les calicots, les châles, les mousselines de l'Inde. De son côté, la Perse échange la soie du Ghilan contre les produits manufacturés de la Russie et contre les ducats de Venise. Elle exporte du tabac, du riz, des

tuyaux de pipes. « On ne profite guères en Perse (1) » de la navigation fluviale. Les classes inférieures » sont opprimées ; des villages entiers deviennent » quelquefois des sociétés de brigands. *Si l'ordre » régnait dans le pays* (2), quel usage ne pour- » rait-on pas tirer du Karosen, fleuve important et » navigable ? depuis la mer jusqu'à Schuster, le » seul obstacle qui s'y présente ne consistant que » dans une courbure artificielle, près de Weiz. » C'est le chemin plus court de moitié entre » Bushire, Ispahan et Hamadan. Outre le Ka- » roun, il y a d'autres rivières navigables, comme » le Karonabastron, qui tombe dans le Tralor- » Korna ; le Dialla, qui se réunit au Tigris, au- » dessous de Bagdad ; les deux Zabs, près de Mossoul ; » le Tigris enfin, tous pouvant porter des bateaux » à vapeur. Des marchandises peuvent remonter » l'Euphrate jusqu'à Eringan, dans dix jours, d'où » l'on devrait embarquer en retour le cuivre et les » autres produits persans, au lieu de les transporter » sur des bêtes de somme, à travers toute la Perse. » Avant la dernière guerre avec la Russie et les » troubles de Bagdad, environ deux mille mules, » chargées de marchandises, passaient tous les ans

(1) Rapport du colonel Chesney.

(2) Sans doute comme aux Indes.

» dans la direction que nous venons de mentionner ;
» Bagdad et Erzeroun envoyaient en Perse des pierres
» fines, des soieries, des étoffes de coton, des châles,
» du café, de l'indigo, des noix de galles, en pre-
» nant seulement en retour pour Bagdad et Drowlon
» près de quatre cents tonnes de tabac grossier, de
» tuyaux de pipe, d'orpiment, de poil de chèvres,
» de laine, de peaux de castor, de draps d'Allema-
» gne, de la coutellerie, des cotonnades glacées et
» des mousselines. Un voyageur récent, qui se fait
» passer pour Américain, M. Mason, mais qu'on
» regarde comme employé de la Russie, et qui
» descendit l'Indus en 1830, décrit ce fleuve comme
» parfaitement navigable au-dessous d'Altock, et
» d'après une relation plus récente encore du colo-
» nel Bérache, il paraîtrait que les bateaux larges
» peuvent le remonter jusqu'à Moultan, d'où ses fi-
» lets d'eau, moins profonds, c'est-à-dire ne tirant
» que deux pieds et demi, se répandent jusqu'aux
» frontières de Duschawar et permettraient, par
» suite de l'abondance du bois sur les rives, d'opérer
» le transport des marchandises au plus bas prix
» possible jusqu'à Peschawur, sinon plus bas vers
» Caboul et Kandahar, pays qui se trouveraient
» ainsi approvisionnés beaucoup mieux et à meilleur
» marché, tandis qu'on chargerait le reste des car-
» gaisons sur des chameaux de l'espèce excellente

» qu'on trouve à Bocharsai. Ces deux autres, avec
» leurs différentes directions vers Furrah, Hérat,
» Khorassan et Balk (depuis ce dernier endroit, il
» y a une branche de l'Oxus) mèneraient les
» transports ultérieurs dans les fertiles vallées de
» Samarkan et de Bokhara, ainsi que le long de la
» rivière Khiva, avec une facilité et un bon mar-
» ché qui détruiraient toute concurrence euro-
» péenne, puisque les distances à franchir par terre
» rendraient beaucoup plus difficile le transport,
» par cette voie, des objets de coutellerie, des gros
» draps, etc., que par la nouvelle ligne de communi-
» cation de l'Indus. On prendrait en échange les pré-
» cieux produits de tous ces pays, comme les fourrures,
» les pierres précieuses et une excellente race de che-
» vaux très propres au service de la cavalerie dans
» l'Inde, et qui se trouvent en grande quantité et à
» bas prix dans cette partie de l'Asie centrale. »

En 1835, l'Angleterre a importé pour 2 millions sterlings en Perse. La Perse est d'ailleurs la frontière de l'Inde anglaise, et elle sera sans doute le premier théâtre de la lutte des deux empires qui se disputent le monde. L'Angleterre fait sonder l'Euphrate et le Tibre; d'un autre côté, le prince Dolgorouki, lorsqu'il était à Ispahan, en 1831, s'occupait surtout de savoir quelles étaient les parties praticables dans les différentes routes vers l'Indus

par Hérat, Cabanon, etc. Le général Yermoloff a souvent dit que la politique essentielle de la Russie, politique à laquelle il fallait même subordonner les affaires d'Europe, était d'acquérir le plus grand ascendant possible en Perse. En attendant que la Russie ou l'Angleterre envahissent la Perse, il est curieux d'observer que ces deux puissances rivales s'efforcent de se servir de la Perse comme d'un instrument, l'une pour étendre ses conquêtes, l'autre pour les défendre. En 1830, la Russie, après avoir imposé un traité onéreux à Hussein-Mirza, lui persuade qu'il pourrait se dédommager vers l'est, de la perte de la Géorgie, et lui offre, pour l'aider dans ses entreprises, des officiers, des armes et deux ou quatre mille soldats. Elle lui offrit même la remise du dernier crore de la contribution qu'il devait. Le prince royal, ne voyant pas qu'on l'engageait à conquérir un pays qui doit tôt ou tard être russe, accepta aveuglément, et il avait déjà reçu douze pièces de canons, deux mille fusils et un officier d'état-major, le baron d'Aube, pour commencer sa campagne, quand l'intervention de l'Angleterre et la révolution polonaise, qui força la Russie de retirer les troupes, suspendirent l'exécution de son projet. Or, veut-on savoir quel était le but de l'expédition persane? C'était Khiva dont la Russie essaie maintenant la conquête à ses frais. Il est donc bien évident qu'elle

engageait alors la Perse à faire la guerre pour elle et à son profit. On peut voir d'ailleurs, dans le Portfolio, comment le hasard révéla l'expédition dirigée sur Khiva par la Perse, à l'instigation de la Russie. Plus récemment encore, l'empereur Nicolas a écrit au shah et au prince royal pour offrir de contribuer à une campagne contre le Khorassan.

L'Angleterre, fidèle à sa politique, qui ne diffère pas beaucoup de celle de la Russie, déclare « que la » position géographique de la Perse (1) impose aux » possesseurs de l'Inde l'obligation de maintenir » l'intégrité de son territoire à tout prix, comme la » meilleure garantie du repos et de la conservation » de l'Inde, et qu'à cet effet, il faut que la Perse » devienne indépendante de la Russie, et se trouve » en état d'accepter toute seule le combat contre » cette puissance. »

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit, c'est la Russie qui domine en Perse, et elle ne lâchera pas sa proie. La Perse lui est nécessaire pour la conquête de la Turquie et de l'Inde, dont la meilleure partie, celle qui a pour point central Hérat, a été parfaitement explorée par l'ingénieur russe Sénieno, actuellement au service de la Perse.

La Russie prélude à la conquête de la Perse en

(1) Colonel Chesney.

dépeuplant cette riche contrée, dont elle transplante les habitans chez elle. En 1828, le colonel Lazarew, par des promesses pompeuses, détermina une émigration de huit cents familles du district d'Azerbüan en Russie. La plupart des malheureux qui se fièrent aux proclamations de la Russie moururent de faim. Le rapport du colonel Lazarew au prince Pasckewitch constate que le gouvernement russe n'avait alloué qu'une indemnité de 20 fr. par famille aux émigrés, quand ils eurent quitté la terre natale. Dans la guerre de Turquie, les Russes dépeuplèrent Erzeroun et chassèrent devant eux, comme des troupeaux, quarante-sept mille familles persanes, qui vinrent augmenter le nombre des sujets du czar.

GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET LA PORTE. —En 1806, le sultan, convaincu de l'intervention du czar dans les affaires intérieures de la Turquie, lui déclara la guerre; mais il fut malheureux comme ses prédécesseurs l'avaient été depuis Pierre Ier : ses forteresses furent prises, ses provinces occupées, sa flotte détruite, et la révolte des janissaires ébranla pour jamais l'empire ottoman. La paix que Napoléon obtint pour la Turquie à Tilsitt ne fut pas d'une longue durée. En 1808, les hostilités furent reprises. En 1812, à l'époque où la Russie était envahie par les armées de la France, Alexandre

conclut avec la Porte, à Buckarest, un traité de paix qui avança les frontières de la Russie jusque sur le Pruth, garantit à ses bâtimens de commerce la navigation sur le Danube, à ses vaisseaux de guerre le droit de remonter ce fleuve, jusqu'à l'embouchure du Pruth. Le czar, de son côté, promit de restituer à la Turquie la ville d'Anapa et plusieurs autres places fortes sur la mer Noire occupées pendant la guerre; mais cette promesse ne fut jamais remplie. Les trois dernières guerres entre les Turcs et les Russes furent terminées par l'intervention des puissances européennes qui s'accordent à reconnaître la nécessité de maintenir l'indépendance de l'empire ottoman.

Au congrès de Vienne, la France perdit ses conquêtes, la Grande-Bretagne restitua les colonies dont elle s'était emparée, mais la Russie ne rendit rien; elle garda la Finlande, la Pologne, toutes ses nouvelles acquisitions en Perse, en Turquie. La Turquie ne prit aucune part à ces négociations, elle y gagna seulement quelques années de repos, dont la Russie avait besoin pour réparer ses forces épuisées; mais l'insurrection de la Grèce engagea l'empire ottoman dans une lutte longue et désastreuse. Les officiers russes, partis pour organiser une révolte en Turquie, donnèrent, en 1821, la première impulsion au mouvement des Grecs. Le ca-

binet de Saint-Pétersbourg offrit hypocritement à la Porte des secours pour étouffer une révolte attribuée exclusivement à ses intrigues ; le divan rejeta ses propositions. La Russie suspendit ses relations diplomatiques avec le gouvernement turc, et réveillant d'anciennes animosités entre la Perse et la Turquie, elle détermina le prince royal à faire une incursion dans les provinces de l'empire ottoman, malgré l'opposition du shah et les conseils de la diplomatie anglaise.

Mais les vœux de l'Europe étaient pour la paix, et le congrès de Vérone reconnut au sultan le droit de refuser toute intervention entre lui et ses sujets, soit chrétiens, soit mahométans. La décision du congrès fut annoncée officiellement à la Porte par l'ambassadeur anglais, et dès-lors la question semblait irrévocablement résolue.

Mais l'opinion unanime des nations européennes, fortement prononcée en faveur des Grecs, fit violence aux intentions pacifiques des puissances alliées, qui n'osèrent plus faire manœuvrer dans l'Archipel les escadres combinées, pour assister à des scènes si long-temps prolongées de carnage et d'incendie. La bataille de Navarin fut suivie d'une attaque de l'île de Seyros par les Grecs. Le sultan, irrité des pertes qu'il venait de subir, rejeta l'intervention de l'Angleterre, de la France et de la

Russie, et les ambassadeurs quittèrent Constantinople à la fin de l'année 1827. Au mois de septembre de la même année, l'empereur Nicolas ordonna une nouvelle levée à raison d'une recrue sur cinq cents habitans; mais voulant terminer sa lutte avec la Perse avant de rallumer la guerre avec la Turquie, il profita des succès obtenus par ses troupes dans l'automne de 1827, pour dicter les conditions de la paix, et déterminer sur tous les points la question des frontières pendante depuis douze ans. La Perse s'engagea, non seulement à payer les frais de la guerre, mais encore à céder les importantes et riches provinces d'Erivan et de Nukchivan, déterminée par cette raison que la tranquillité future des deux empires exigeait le fleuve Araxe, pour leur frontière commune. Par ce même traité de Turkmantschai (février 1828), la Perse s'engagea de nouveau à n'entretenir aucune marine sur la mer Caspienne, dont la Russie est déclarée en possession *ab antiquo*. Cependant le droit exclusif de la Russie ne datait que de treize ans, du traité de Gulistan, signé en 1814.

Dès que la lutte avec la Perse fut terminée et que la Russie eut reçu plus de 2 millions de livres sterling (50 millions de francs), stipulés comme indemnité des frais de la guerre, la cour impériale

ne fit plus mystère de son intention d'en venir à une rupture avec la Porte-Ottomane.

Cette guerre, qui porta un coup mortel à la Turquie, fut terminée par le traité d'Andrinople. L'empereur Nicolas, tout en persistant à désavouer les projets de conquêtes qui lui étaient imputés, obtint Anapa et Poti avec une extension de côtes sur la mer Noire, une partie du pachalick d'Akhilska, les deux forteresses d'Akhilska et d'Akhilkillaki, et les îles formées par les bouches du Danube; il exigea la destruction de la forteresse turque de Giourgéwo et l'abandon de la rive droite du Danube, à la distance de quelques lieues de ce fleuve.

La Moldavie, la Valachie durent subir la protection de la Russie, et des milliers de familles arméniennes des provinces turques d'Asie furent transférées sur le territoire moscovite. La guerre de la Pologne et les mouvemens populaires en Europe détournèrent l'attention de la Russie des affaires d'Orient ; mais la révolte du pacha d'Égypte rappela ses armées en Turquie. Méhémet-Ali venait d'envahir la Syrie et une partie de l'Asie-Mineure, et le sultan, menacé jusque dans sa capitale, se vit forcé de recourir à un secours étranger. Le czar le pressa plus d'une fois d'accepter son assistance ; il aima mieux s'adresser aux cours de Lon-

dres et des Tuileries; mais l'Angleterre avait à peine quelques frégates dans la Méditerranée, et la France craignait pour son repos. Le sultan fut obligé d'obéir à la loi de la nécessité, et d'accepter les secours de la Russie, dont la flotte et l'armée parurent pour la première fois dans le Bosphore. Les autres puissances obligées d'intervenir arrêtèrent le pacha victorieux. La Russie, dans cette circonstance, avait un double but : premièrement, empêcher que le pacha ne lui ravît sa proie en s'emparant de Constantinople; secondement, permettre au pacha d'affaiblir et de démembrer l'empire ottoman pour en hâter la ruine. Ces deux buts au fond n'en sont qu'un.

La paix une fois conclue, l'empereur Nicolas retira ses flottes et ses armées, et publia un manifeste dans lequel il se glorifiait de la modération et de la magnanimité dont il venait de faire preuve.

Le traité d'Unkiar-Skelessi fit bientôt connaître à l'Europe le prix de l'assistance que le czar avait prêtée au sultan. Ce traité devint une alliance défensive par laquelle la Turquie s'obligeait à fournir des secours matériels à la Russie si elle était attaquée, et la Russie, à son tour, se chargeait de protéger la Turquie envers et contre tous. Par un article secret qui compense l'obligation de fournir des secours à la Russie, la Turquie s'engage à

fermer le passage des Dardanelles aux vaisseaux de guerre étrangers. L'effet du traité est, quant à la navigation des Dardanelles, de transférer à la Russie le droit d'y exiger l'exclusion des vaisseaux de guerre, puisque la Turquie ne peut désormais les admettre, lorsque la Russie se trouve en guerre avec une puissance maritime. Les nations maritimes de l'Europe conviennent de laisser au pouvoir de la Turquie le contrôle de la navigation dans ses propres détroits; mais elles ne peuvent admettre l'usurpation de ce droit. L'histoire au besoin peut nous éclairer sur la politique de la Russie. Tous les pays que la Russie a conquis depuis le règne de Pierre Ier, elle a eu soin de les mettre d'abord sous sa protection, ensuite d'y entretenir un foyer de dissensions intestines; enfin, elle a été réduite à la nécessité de les déclarer provinces russes, pour mettre un terme aux désordres qu'elle avait créés.

L'Angleterre et la France protestèrent contre la fraude du magnanime czar, et le cabinet russe sentit bien qu'un sacrifice réel ou apparent pouvait seul calmer le ressentiment et l'inquiétude des autres puissances. Le temps a plus fait que ces protestations; aujourd'hui le traité d'Unkiar-Skelessi est périmé, il faut espérer qu'il ne sera jamais renouvelé.

PEUPLES DU CAUCASE. — Le Caucase se dé-

veloppe, dans une étendue de deux mille lieues, à raison de vingt lieues par degré; il commence aux environs de la ville d'Anapa, se joint aux montagnes de la Crimée par une communication sous marine, et, de la même manière, aboutit aux Balkans, au-delà de la mer Caspienne; il se termine aux bords de cette mer à Yarcou et Bouynaki; il se divise en trois branches : celle du milieu est la plus étendue et la plus élevée; sur ses sommets croissent des hêtres et des chênes. On trouve dans l'intérieur de ces monts des sources sulfuriques chaudes et froides, des marcasiles de souffre, de pétrole, du sel, de la soude, de la magnésie sulfurée, des terres alumineuses et vitrioliques, mais peu d'autres métaux, à l'exception du fer qui est d'une qualité supérieure pour les lames de sabres et de poignards; on y trouve quelquefois de l'or et de l'argent, mais en si petite quantité que les habitans de ces contrées dédaignent d'exploiter ces métaux. On voit souvent sur les sommets de quelques-unes de ces montagnes, en grande partie rocailleuses, des plaines assez spacieuses et d'une beauté vraiment pittoresque; les vallons qui séparent ces montagnes offrent de riches pâturages, tant pour la fertilité du sol que pour l'abondance de l'eau; car presque toutes les vallées sont coupées par un fleuve ou par une rivière; il y a en outre

un nombre considérable de ruisseaux et de sources; très peu de lacs, et tous sont des lacs d'eau douce. L'agriculture y est dans l'enfance, on s'en occupe très peu, quoique la terre ne soit pas ingrate, car elle produit avec profusion; on y sème du maïs, du blé de Turquie, du froment et de l'orge; les animaux domestiques y sont d'une beauté et d'une qualité remarquables, surtout les chevaux qui tiennent la seconde place après les chevaux arabes, et les surpassent même par leur agilité et leur courage à endurer la fatigue.

Les prairies, arrosées par le Zérich, sont émaillées de mille fleurs, les ruisseaux jaillissent; tout semble dilater l'ame en la remplissant d'une émotion dont on ne peut se rendre compte. Je pense que c'est là le motif pour lequel beaucoup d'hommes, s'adonnant aux recherches sur l'origine de la race humaine, parlent d'une race caucasienne qui, suivant eux, inonda une partie de l'Europe. L'agréable et l'utile qui se trouvent réunis dans ce pays, le firent prendre, par les savans des siècles arriérés, pour le berceau du genre humain, et même du monde entier (1).

Les peuples qui habitent le Caucase se divisent en six branches: 1° les Lesghis ou Caucasiens orien-

(1) Extrait du *Réformateur*.

taux ; 2° les Milshighë ou Kises ; 3° les Osselетes ou Irous ; 4° les peuples des Abaroicherkesses ou les Caucasiens occidentaux ; 5° les peuples d'origine géorgienne ; 6° les tribus turques établies dans les montagnes ou au pied des montagnes. Nous allons faire connaître les ruses dont s'est servi le Moscovite pour s'introduire dans les affaires de ces nations, et y fonder sa puissance.

L'attachement des Géorgiens et des Tcherkesses à la religion chrétienne leur fit invoquer le secours d'Ivan Wasiliewitch, czar de Moscovie, contre le khan de la Crimée. Les clauses de l'alliance conclue furent que le czar déclarerait la guerre aux Ottomans, et qu'on lui céderait une partie du pays Caucasien. Ces conditions ne furent jamais observées ; car la Moscovie ne voulut pas rompre avec les Turcs, son but était seulement de faire une démonstration hostile au profit de l'Autriche, qui était alors en guerre avec ces derniers. Alexandre III, quoique tributaire du shah des Perses, voulut se soumettre au czar de la Moscovie, Fédor Iwanowitch ; il promit de payer annuellement cinquante pièces de brocards de Perse et dix tapis brochés en or et en argent, et le czar s'engagea de son côté à lui fournir des troupes auxiliaires, promesse qu'il ne tint jamais. Lorsqu'on lui demanda un fondeur de canon pour l'arsenal de Tiflis, il envoya, comme

par dérision, quelques images de saints. Voilà les secours que les Moscovites donnèrent à leurs alliés, et c'est cependant la première cause des prétentions du czar à la domination du pays caucasien. L'astuce et la perversité de la diplomatie moscovite datent de long-temps ; mais les czars, depuis Ivan, ont fait de grands progrès. Si l'on excepte la Sibérie, conquise par les armes des Cosaques, quelques steppes incultes des Khirgis, la Russie doit toutes ses conquêtes à sa diplomatie, c'est-à-dire aux ruses les plus déloyales, à la mauvaise foi, à la violence, en un mot à tous les moyens maintenant connus de son gouvernement.

Sous le règne de Borys Godanow et de Michel Fedorowitz, les Tcherkesses renouvelèrent leur alliance avec le czar et les rois de l'Imérétie (partie de la Géorgie), se reconnurent tributaires de la Moscovie, toujours dans le vain espoir d'en obtenir du secours. Cette alliance ne fut qu'un motif d'invasion pour les Turcs qui dévastèrent le pays. Le czar excitait ces guerres qui ruinaient les deux nations et se préparait à en profiter.

En 1658, Jakhlien IV, roi de Karlhil, régnait presque sur toute la Géorgie. Son fils Areschil en fut chassé par les Turcs et se réfugia à Moscou, et dès ce moment les Persans furent maîtres de la

Georgie, dominèrent dans le Caucase, et donnèrent des rois aux différens peuples qui l'habitent.

En 1772, Jakhlien V, qui régnait à Tiflis, sous la protection des Persans, en fut chassé par les Turcs, et son royaume ayant été érigé en pachalick, il se réfugia chez les Moscovites.

Pierre-le-Grand, songeant à se frayer une route commerciale vers les Indes, conclut avec la Perse un traité en vertu duquel deux entrepôts de commerce moscovite furent fondés, l'un dans la ville de Kouba, l'autre à Chumakki.

Daoudbey, prince des Lesghis, fondit sur ces deux villes, pilla et détruisit les comptoirs moscovites, et fit un dommage évalué à 4 millions de roubles. Pierre s'en plaignit au shah des Perses, qui de son côté demanda du secours au czar; car les irruptions des Lesghis l'embarrassaient. Le czar, à la tête de dix mille hommes, parut sur le bord occidental de la mer Caspienne, prit quelques villes et conclut avec l'ambassadeur du shah un traité qui lui adjugeait les provinces de Daghestan, Chirwan, Chilan, Mazun-Daran et Ostrabel, et la ville de Chumakki. Il laissa la Géorgie sous le joug des Turcs, donnant ainsi une nouvelle preuve de la bonne foi de la Russie en abandonnant un allié pour se gorger des conquêtes. Pierre convoitait la Géorgie; mais il voulait la saisir comme une proie, plutôt que

la protéger comme alliée : son système de fourberie fut très habilement suivi et eut un plein succès sous ses successeurs.

Le célèbre Kouli-Kan, connu sous le nom de Nadir-Shah, qui régnait en Perse en 1723, battit le grand-visir Kupur Ogkow, et rendit la Géorgie au khan de Crimée. Il rétablit ensuite l'ancienne famille sur le trône, renouvela le traité de commerce avec la Moscovie, et offrit à l'impératrice Anne sa médiation auprès de la Turquie; mais les victoires de Munich forcèrent la Porte de conclure la paix de Belgrade en 1730. Alors le gouvernement moscovite, voyant que les provinces prises sur la Perse causaient plus d'embarras qu'elles ne rapportaient de profit, et ne comprenant pas assez le projet de Pierre-le-Grand à céder cette conquête aux Perses, décida l'impératrice Anne à ne s'occuper que du Caucase. Anne marqua donc du côté de la Perse sa frontière au Caucase, et déclara indépendantes les deux Cabardies habités par les Tcherkesses.

En 1742, le shah partit pour une expédition contre les Lesghis; mais il fut assassiné, et Héraclius, son compagnon d'armes, roi de Géorgie, après avoir perdu l'appui de cet allié redoutable, suivit une politique pernicieuse, et invoqua presqu'à la fois la protection de la Moscovie, de la Perse et de la Turquie, en faisant entrer les troupes de ces puissances

dans son pays. Les Moscovites y entrèrent comme alliés; mais ils laissèrent tout le poids des combats aux Géorgiens, et demeurèrent paisibles spectateurs ; ils excitèrent même plusieurs fois les Turcs à envahir le pays, afin de le ruiner entièrement.

En 1782, la Moscovie s'étant emparée de la Crimée et du pays situé entre le Kouban et la mer d'Azoff, Héraclius se déclara tributaire de la Moscovie, l'an 1783, à Georgiewesk. L'impératrice Catherine, sous prétexte de protéger la Géorgie, et de la défendre contre une invasion, envoya les troupes dans ce pays ; mais lorsque Aga-Mahmed-Khan envahit la Géorgie, Héraclius demanda du secours aux Moscovites. Godowiez, général en chef de l'armée de la czarine, vit de sang-froid les catastrophes déplorables qui détruisirent la puissance de la Géorgie. Héraclius se réfugia dans les montagnes, et les Persans dévastèrent le pays.

L'impératrice Catherine, saisissant ce moment propice à ses desseins, donna ordre au général Zouboff de commencer par chasser les Persans et de s'établir ensuite dans la Géorgie et chez toutes les nations du Caucase. Zouboff entra dans le Daghestan, parvint jusqu'à l'embouchure de la rivière Koser, força les Persans à abandonner la moitié des prisonniers et une grande partie du butin. Ce fut dans ce temps que l'impératrice mourut.

Paul, qui se fit un système de suivre en politique une route opposée à celle de sa mère, ordonna à ses troupes d'évacuer la Géorgie et de respecter son ancienne indépendance. Les Lesghis, les Turcs et les Persans à tour de rôle envahissaient le pays; les nobles qui s'étaient vendus à Catherine, ne voulant pas secourir les serfs pour défendre leur patrie, vinrent à Pétersbourg réclamer la protection du czar et se soumettre à la Russie. Paul avait changé d'idée, il rêvait en ce moment une alliance avec le premier consul de France, et des projets gigantesques. L'ambassade de la noblesse géorgienne ne pouvait arriver plus à propos; il donna ordre à son armée d'envahir sur-le-champ la Géorgie et d'occuper Tiflis, en laissant toutefois le titre de roi et une ombre de pouvoir à David, fils de Georges. L'assassinat inopiné de Paul entrava la réussite du grand projet de système continental contre l'Angleterre, et l'empereur Alexandre succédant à son père et craignant son sort, ne pensa ni à se frayer une route vers les Indes, ni à soutenir le système continental, mais seulement à reculer les frontières de son empire. Il ordonna en 1807, à la famille royale de Géorgie de se rendre à Pétersbourg; là, il lui accorda de fortes pensions, des grades militaires, mais il lui défendit de fran-

chir l'enceinte de la ville, et la Géorgie devint une province moscovite.

Le général Yermoloff fit plusieurs conquêtes, mais les Lesghis et les Tcherkesses conservèrent leur indépendance. Les Moscovites envahirent plus d'une fois leur territoire à main armée, mais dès qu'ils voulaient y établir des colonies militaires, les habitans se précipitaient à l'improviste du haut de leurs montagnes et les détruisaient.

Les villes et les villages situés près des frontières furent pillés et saccagés de temps en temps. La ville de Tiflis même, quoique fortifiée et possédant une garnison nombreuse, comme capitale de la Géorgie et comme centre des opérations militaires, voyait souvent des cavaliers circassiens entrer dans les rues, égorger des soldats, emmener des prisonniers et disparaître dans des montagnes inabordables. Enfin, le général en chef établit des postes militaires pour arriver aux montagnes. Il y plaça des détachemens pour assurer les communications et protéger les convois; mais les soldats russes étaient à tous momens exposés à des surprises et à des attaques très redoutables. Le résultat de ses expéditions fut la soumission d'une grande partie des habitans des plaines; les montagnards conservèrent leur indépendance.

A l'avénement de l'empereur Nicolas, le général

Yermoloff, soupçonné d'avoir quelques idées libérales, tomba en disgrâce; le commandement lui fut retiré et confié au général Pasckewitch : celui-ci trouvant une armée bien organisée et bien disciplinée, pourvue de munitions de bouche et de guerre par la sage administration de son prédécesseur, commença par pousser ses troupes en avant; il imita dans sa manière de faire la guerre le système des anciens, système de conquêtes soutenu par une conduite pleine de prudence. Partout où il entrait, au lieu de traiter sévèrement les habitans, il se montrait plein de douceur et d'humanité. Il armait en même temps les différentes peuplades les unes contre les autres, et multipliait ses conquêtes en versant leur sang et épargnant celui de ses soldats. Des hordes nouvellement organisées combattaient, tandis que les troupes régulières assuraient les conquêtes en occupant les terres envahies; de cette manière il fit passer plusieurs provinces sous le joug du czar.

Il y a encore dans ces contrées des tribus nomades qui conservent leur liberté. Des Turcomans, des Lesghis errent dans les déserts, quoiqu'une grande partie de leurs compatriotes se soit enrichie dans les troupes russes. Il y a aussi des Circassiens qui vivent libres dans les montagnes; mais des nobles sont devenus soldats du czar; on les amuse en leur

prodiguant des croix, des rubans, des titres : s'ils s'avisaient de parler de patrie ou de liberté, la Sibérie ou le knout les mettraient bientôt à la raison.

La Russie tient beaucoup à la possession du Caucase, c'est pour elle un rempart et une forteresse. Dans une guerre avec la Turquie, le czar, par le Caucase, peut inonder à son gré l'Asie-Mineure de ses troupes : c'est de là qu'il étend sa domination sur les plaines voisines de la Perse et sur les bords de la mer Caspienne. Le projet de Pierre-le-Grand d'ouvrir une route commerciale de la Russie aux Indes, par terre, occupe toujours les czars; ils se préparent lentement à s'affranchir un jour de la domination anglaise, sous prétexte de chasser les hordes kurdes et turcomanes qui attaquent quelquefois les caravanes des voyageurs. La Russie tient sur pied, au Caucase, soixante mille hommes de troupes régulières, sans compter les Cosaques de la mer Noire et de l'Oural, qui sont certainement plus de trente mille; elle enrégimente les différentes peuplades du Caucase; en outre, elle excite les princes tributaires de l'Angleterre à se soulever.

Il suffit de considérer ce que la Circassie et les provinces du Caucase coûtent en hommes et en argent à la Russie pour comprendre quelle importance le czar attache à la conquête de ce pays. Les

provinces du Caucase ont déjà coûté plus de six cent mille hommes depuis soixante ans; pendant le même espace de temps, la Pologne ne lui a pas coûté le quart, et la Perse le dixième de ce nombre. La Turquie lui a coûté à peine davantage; toutes les grandes familles russes ont porté le deuil d'un de leurs membres tué en Circassie. Quant aux dépenses de toute nature que les provinces du Caucase imposent à la Russie, elles égalent presque les revenus du nord, de l'ouest et de l'est de la Russie. La dépense actuelle en hommes est évaluée à dix mille victimes du climat ou de la guerre. Il y a cent ans que la Russie s'est tracé le plan de la conquête du Caucase, et elle en a poursuivi l'exécution avec une infatigable persévérance. En effet la possession du Caucase place la Russie entre la Turquie et la Perse, et lui donne les moyens d'exercer une influence très active et très puissante sur ces deux pays, qui sont comme soumis à sa surveillance en attendant qu'ils soient soumis à son pouvoir. Sans le Caucase, la mer Caspienne et l'Euxin n'auraient pour elle aucune valeur; en outre, de ce point, elle tient en respect les populations de la Turquie, de la Perse, de la Géorgie, et les empêche de se concerter et de concentrer leurs forces par le Caucase; elle a un pied en Géorgie dont elle appelle la capitale Tiflis son œil du midi. Enfin les contrées

caucasiennes s'étendent jusqu'à la Syrie, jusqu'aux sources et jusqu'à une partie du cours de l'Euphrate et du Tigre, jusqu'aux limites des provinces de Méhémet-Ali. On sait avec quelle précipitation les quatre puissances ont conclu le traité du 15 juillet, en isolant la France qui jusqu'alors les tenait en échec; quand elles ont su qu'elles avaient un moyen d'action sur Méhémet-Ali, quand elles ont su qu'elles pouvaient soulever la Syrie; or, cette fatale indication est due à la Russie et à la surveillance que la possession du Caucase lui permet d'exercer en Syrie. Ce fait si important apprendra sans doute à ne plus fermer les yeux sur les conquêtes même les plus éloignées de la Russie.

Aujourd'hui la Russie regarde la conquête de la Circassie comme assurée; et malheureusement l'Europe, par son indifférence, est complice du cabinet de Saint-Pétersbourg. « L'opinion de l'Europe, a dit M. Pozzo di Borgo, nous abandonne la côte orientale de la mer Noire. » Toutes les géographies, toutes les cartes indiquent les contrées caucasiennes comme des possessions de la Russie. A la vérité la Russie est maîtresse d'Anapa; Anapa est la position la plus commerciale et la plus stratégique de la Circassie; Anapa est en vue de la Crimée. C'est le rempart et la porte du pays; c'est la clé du passage qui conduit de la mer à la ligne du Kouban, le long

d'une chaîne de montagnes inaccessibles dans les autres points de la côte. Les populations situées au sud du Caucase, quand elles ne peuvent plus communiquer avec Anapa, sont presque entièrement isolées du Nord. Une lettre même, pour franchir l'intervalle des populations du sud à celles du nord, doit passer par le Vlady-Caucase, et, si cette route est occupée, par la mer Caspienne. C'est par Anapa que les produits de l'intérieur de la Circassie arrivaient à la mer Noire, et que les produits manufacturés de l'Europe, surtout de l'Angleterre, pénétraient dans le pays. Deux cents navires circassiens exportaient tous les ans, à Constantinople, des cuirs, des peaux, de la cire, du miel. Maintenant ce commerce est détruit. Enfin, Anapa était pour les différentes tribus un centre de ralliement, un point où pouvaient aborder les secours de l'Europe. Maintenant les Circassiens n'ont plus que deux petits ports : Souzonksu et Psad.

Mais la Circassie n'est pas encore conquise; la résistance des habitans est héroïque; leur haine du nom russe est implacable. Malheureusement ils sont divisés en deux tribus ennemies, dont la Russie entretient l'animosité réciproque, les Tcherkesses et les Abazeks. Mais aujourd'hui les accroissemens de la Russie dans ces contrées, la faiblesse de la Turquie, l'assassinat de plusieurs chefs et la destruction

de leur commerce ont fait comprendre aux Circassiens qu'ils devaient tous s'unir pour repousser l'ennemi commun. La plus grande difficulté qui s'oppose à leurs succès est celle de décider quelle tribu doit commander aux autres. Ils sont puissamment secondés par les officiers polonais et par la désertion des soldats russes (1).

La nature des lieux rend la résistance des Circassiens plus facile et souvent très heureuse. Le Caucase ne peut être franchi que par deux passages, celui de Demir-Capu, appelé Porte-de-Fer, et celui de Vlady-Caucase. Le premier suit le rivage de la mer Caspienne, et est très dangereux. Le Vlady-Caucase est sur la route de la Russie en Perse. La poste n'y passe qu'escortée de cent cinquante hommes et deux pièces d'artillerie. Par le Demir-Capu et par le Vlady-Caucase, la Russie a passé par ruse, par fraude, mais jamais par force. Deux mille seulement des deux cent mille Circassiens qui combattent contre les armées de la Russie peuvent rendre le Vlady-Caucase impénétrable; mais la diplomatie de la Russie a fait jusqu'ici ce que n'avaient pu faire ses armes. (2).

(1) La Russie, pour empêcher la désertion de ses troupes dans le Caucase, a été obligée d'exiger que la Perse et la Turquie fissent traquer ses déserteurs comme des bêtes féroces, et les réduisissent en esclavage.

(2) Portofolio.

GÉORGIE. — La Géorgie ne commença à attirer particulièrement l'attention des czars que sous Catherine II. Pierre Ier en avait désigné la conquête d'une manière générale, dans le vaste plan qui embrassait tout le Caucase.

Depuis plusieurs siècles la Géorgie était sous la domination des shahs de Perse, lorsque la mort de Nadir la laissant sans défense contre les irruptions fréquentes des Lesghis et des autres montagnards ; les Wallys, ou vice-rois de Géorgie, invoquèrent l'assistance de l'impératrice Élisabeth, et n'obtinrent que des promesses. En 1781, Catherine fit explorer le Caucase pour créer des relations avec les montagnards, et ouvrir à son ambition l'accès de leur riche pays.

La Russie, par le traité d'alliance conclu avec ceux des Ossétiens qui n'avaient pas encore fait leur soumission, établit des rapports très directs avec la Géorgie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg séduisit les princes géorgiens par des promesses, des présens, des flatteries de toute espèce, et les disposa par ses artifices à s'affranchir de la Perse, pour se mettre sous la gracieuse protection de l'impératrice.

Ces relations amicales furent bientôt suivies de négociations, et le 24 juillet 1783, un traité de protection fut adroitement imposé au czar Héraclius de Géorgie. Dans ce traité, l'impératrice flatte

l'amour-propre du prince de Géorgie, et lui persuade qu'il est devenu tout-à-fait indépendant.

L'article 1er du traité portait : « A l'avenir Hé-
» raclius ne se nommera plus Wally de la Géorgie,
» comme vassal persan, mais à la fois comme chré-
» tien et comme allié de la Russie ; il prendra le titre
» de czar dela Géorgie, titre et pouvoir dans lesquels
» la Russie le confirme pour l'avenir, ainsi que ses
» descendans à perpétuité, *jusqu'à la fin des siècles.* »

Il nous semble utile et intéressant de présenter en regard de cet article le premier article du traité qui fut conclu à Tiflis entre Sa Majesté l'empereur Paul Ier et le czar Georges XI, fils d'Héraclius, le 23 novembre 1799. Il est ainsi conçu :

« Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies pren-
» dra le titre de czar de la Géorgie ainsi que ses des-
» cendans et successeurs. »

Les faits nous dispensent ici de toute réflexion. Nous ajouterons seulement les articles les plus intéressans des deux traités. L'art 11 du traité de 1783 porte que : « Tous les impôts et revenus de la Géor-
» gie, en argent, pain, vin, etc., comme d'usage,
» appartiendront seulement au czar (à celui de Géor-
» gie), sans que la Russie prétende y participer en
» quelque manière que ce soit. Le commentaire de cet article est dans le passage suivant d'un ouvrage célèbre intitulé : *Progrès et position actuelle de la*

Russie en Orient. Les faits que contient la citation sont incontestables.

« Le chiffre de l'impôt prélevé dans ces provinces » (Géorgie) n'est pas exorbitant ; mais le mode de la » perception y a toujours été onéreux. Le paysan, » qui paie au gouvernement une partie de son im- » pôt en grains, est souvent contraint de les transpor- » ter à ses frais à un magasin fort éloigné qui se » trouve dans le cas d'exiger un approvisionnement » et se voit obligé d'attendre plusieurs jours, de se » ruiner en dépenses pour son entretien et celui de » ses bêtes de somme, jusqu'à ce qu'il plaise au » magasinier de recevoir ses denrées, tandis que du- » rant tout ce temps ses travaux agricoles se trouvent » nécessairement suspendus à son grand préjudice. » Le passage des troupes, soit dans le cas de guerre, » soit par suite de la mutation des corps d'ar- » mée impose au paysan l'obligation de mettre ses » moyens de transport au service des bagages mili- » taires, quelle que soit la saison de l'année et quelque » ruineux que cela devienne pour sa ferme. Des sol- » dats d'une croyance religieuse différente viennent » loger dans sa maison et violent l'impénétrabilité » de son intérieur de famille. On lui demande des » services que le gouvernement n'a pas même or- » donnés, mais dont on veut lui faire payer l'exemp- » tion. Il ne peut se transporter d'un village à un

» autre sans passeport, et il ne l'obtient pas sans
» perte de temps ou d'argent, et quelque part qu'il se
» tourne, il ne rencontre qu'une grossière soldates-
» que dont les habitudes et les manières indécentes
» le blessent dans toutes ses affections et lui font
» toujours craindre des insultes.

Ainsi ces impôts, que le traité ci-dessus mentionné devait rendre si légers, sont aussi pesans que le joug actuel de la Russie.

Mais la Géorgie n'était encore que protégée par la Russie; Héraclius s'était soumis à la protection de l'impératrice, parce qu'il craignait de succomber dans la lutte opiniâtre, inégale, qu'il avait à soutenir contre les Persans, les Turcs et les montagnards du Caucase. Cependant la bienveillance et la puissance de Catherine ne sauvèrent pas Tiflis, qui fut prise et détruite en 1725 par le shah de Perse.

Maintenant, montrons quels moyens la Russie mit en œuvre pour imposer sa protection aux Géorgiens.

Les princes géorgiens, fatigués de la protection de Pétersbourg, avaient formé une conspiration, afin de s'en délivrer. Méhémet-Ali les dénonça aux Russes qui, très adroitement, répandirent en Géorgie qu'ils devaient à Abbas-Mirza la révélation du complot, et exaspérèrent ainsi les Géorgiens contre les Persans.

Mais, comme nous l'avons déjà dit, le traité de 1783 laissait aux Géorgiens les apparences de la li-

berté ; celui de 1799 fut une conquête ouverte ; le czar Paul Ier les soumit à son empire, sans doute par intérêt pour eux. Il voulait les préserver des invasions des Lesghis et des querelles intestines allumées par la mort d'Héraclius, qui laissait un successeur incapable. Pour les protéger plus efficacement, en un mot pour les *sauver*, il les fit Russes.

C'est alors que fut conclu le traité de 1799, entre S. M. l'empereur Paul Ier et le czar George XII, fils d'Héraclius. Nous avons déjà cité ce premier article, qui donne à l'empereur de Russie le titre de czar de Géorgie, quoique Catherine eût confirmé le titre et le pouvoir de czar aux descendans d'Héraclius à perpétuité. L'article 5, afin d'assurer aux Géorgiens une protection complète, porte « qu'un corps de six » mille hommes d'infanterie russe sera toujours sta- » tionné en Géorgie. »

Ainsi finit la plus ancienne dynastie de la chrétienté; elle avait donné des rois à la Géorgie depuis l'an 574 de l'ère chrétienne.

En 1802, Alexandre confirma l'incorporation de la Géorgie à la Russie, déclara cette contrée province russe, et y établit un gouvernement civil et militaire. Dans l'ukase du 24 septembre 1801, l'empereur s'exprimait en ces termes :

« Nous avons consenti à l'union de la Géorgie » avec la Russie, non pour augmenter notre puis-

» sance, ni dans des vues intéressées, mais unique-
» ment pour l'établissement de la justice et pour la
» sécurité des personnes et des propriétés. Toutes
» les taxes payées par votre pays seront employées
» à votre propre ouvrage et pour le rétablissement
» des villes et villages détruits. Votre bonheur et
» votre prospérité seront pour nous la seule et la
» plus agréable des récompenses. »

Nous allons voir si la situation de la Géorgie put paraître à l'empereur Alexandre une récompense de ses soins paternels.

Par suite des conventions particulières, les différens princes souverains des états d'un ordre inférieur avaient été conservés dans leurs provinces respectives. Bientôt ils furent contraints d'aller résider à Saint-Pétersbourg. David, fils aîné de George, après avoir succédé à son père en qualité de régent, fut, aux termes du traité, envoyé en Russie le 19 février 1803.

Marie, fille du prince George Tsitsianoff, femme en secondes noces du roi George VI, restait encore à Tiflis avec ses sept enfans ; elle fut enlevée de son palais, transportée en Russie, et reléguée dans un monastère.

Il restait encore en Géorgie la petite noblesse ; il fallait encore qu'elle fût anéantie. Après avoir subi les traitemens les plus injurieux des officiers russes

dont l'arrogance n'avait pas de bornes, après avoir été dépouillée de ses richesses, elle s'est vue pour toujours rejetée et confondue dans la masse du peuple.

La Russie a ruiné ce peuple crédule, et en outre elle a résolu de détruire sa nationalité. On lui a imposé une tyrannie inflexible, les mœurs et même le costume russe. Il restait aux Géorgiens un bien sacré, leur religion nationale. La Russie, dont l'unique religion est le despotisme, ne l'a pas respectée; elle a insulté leurs croyances religieuses, et ses persécutions excitèrent les Géorgiens à offrir à la Perse une alliance contre la Russie; mais la Perse n'osa y consentir. Il n'est pas douteux que les Géorgiens saisiront la première occasion de s'affranchir, qu'elle leur soit offerte par un soulèvement général des peuples soumis à la Russie ou par une nation assez puissante, assez généreuse et assez éclairée, pour briser les chaînes de tant d'esclaves.

PROVINCES CAUCASIENNES. — Les provinces russes aux pieds du Caucase comprennent aujourd'hui :

	MILLES CARRÉS.	POPULATIONS.
La Géorgie. . . .	832	390,000
L'Imérétie.	645	270,000
Le Daghestan. . . .	432	184,000
Le Schirvan. . . .	445	133,000
L'Arménie.	362	410,000
	2716	1,387,000

Tiflis, la capitale de ces possessions, a trente-cinq mille habitans; Akalisyki en compte quinze mille; Erivan, douze mille; Elisavetpol, douze mille; le vieux Chamakki, dix mille; Fithak, dix mille; Ourdabad, six mille; Bakou, six mille. Les autres villes possèdent une population de quatre à cinq mille âmes.

L'Arménie jouit d'un climat méridional et sain, l'été y est doux, mais l'hiver rigoureux.

La partie cultivée de la Géorgie produit le safranc (environ quatre cents quintaux), la garance (environ huit mille cinq cents quintaux); le riz, le coton, le mûrier, la vigne (environ deux cent cinquante mille hectolitres de vin), la cochenille. On y a introduit, depuis peu d'années, la culture de l'indigo, de l'olivier, du tabac et du chanvre.

Les Tartares élèvent plus d'un million sept cent mille moutons, qui donnent une laine ordinaire. L'industrie commence à peine.

Le plus grand commerce de cette partie de l'Asie se fait à la foire d'Irbis, dans le gouvernement de Pérus; Bakou, Tiflis, Erivan sont les places de commerce de l'intérieur. A Tiflis, il y a une société pour les fabrications en soie et une école où on enseigne la culture de la vigne.

CONQUÊTES SUR LES BORDS DE LA BALTIQUE. — Examinons comment la Russie, après

s'être fait des limites au midi, n'ayant point à s'occuper de l'est de ses états, puisqu'elle est protégée de ce côté par la Sibérie, dont un Cosaque lui a épargné la conquête, s'est fait de la Baltique un large fossé qui défend ses états du côté du nord.

Pour posséder sur cette mer des ports militaires et commerciaux, il fallait que les czars se rendissent maîtres de la Finlande, de l'Esthonie, de l'Ingrie et de la Livonie. Ces pays appartenaient à la Suède. La Suède, telle qu'elle était, servait au maintien de l'équilibre européen. Les Russes démembrèrent la Suède et commencèrent ainsi à rompre l'équilibre de l'Europe. L'idée de la conquête de la Finlande appartient à Ivan IV. Elle n'avait pas échappé à Pierre Ier. La Finlande fut la province dont l'acquisition fut poursuivie par les Russes avec le plus d'acharnement et par les moyens les plus odieux.

La Suède était au XVIe siècle une puissance européenne de premier ordre. On sait quel rôle important elle joua pendant la guerre de trente ans. Alliée naturelle de la France, elle ne contribua pas peu à rendre impuissante l'ambition de la maison d'Autriche qui aspirait à la monarchie universelle.

Voyons par quels moyens la Russie est venue à bout de dépouiller la Suède des riches provinces qu'elle possédait sur les côtes de la Baltique, à la reléguer dans la Péninsule scandinave, et à la rayer

du nombre des puissances continentales ; comment elle a remplacé la Suède dans le premier rôle qu'elle jouait dans le nord de l'Europe par la possession de la Livonie, de l'Estonie et de l'Ingrie ; comment elle est parvenue à se fixer sur les bords de la Baltique.

Nous avons dit que Pierre Ier aspirait à démembrer la Suède ; il a indiqué lui-même, dans ses Mémoires secrets écrits de sa main, les moyens qu'il a mis en usage et qu'il conseille à ses successeurs.

Nous rapportons les paragraphes relatifs au sujet que nous traitons dans ce chapitre :

« S'étendre par tous les moyens possibles vers le » nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le » sud, le long de la mer Noire, et pour ce, entre- » tenir la jalousie de l'Angleterre, du Danemarck et » du Brandebourg contre la Suède, au moyen de » quoi ces puissances fermeront les yeux sur les » usurpations qu'on pourra faire sur ce pays, qu'on » finira par subjuguer, etc. »

On jugera par le paragraphe ci-dessous de quel prix étaient à ses yeux les possessions suédoises :

« Contracter une alliance étroite avec l'Angleterre » et entretenir avec elle des relations directes au » moyen d'un bon traité de commerce ; lui per- » mettre même d'exercer une espèce de monopole » dans l'intérieur, ce qui insensiblement introduira

» une familiarité entre les matelots anglais et les » nationaux qui, de leur côté, favoriseront tous les » moyens de perfectionnement et d'agrandissement » de la marine russe, à l'aide de laquelle il faut aus- » sitôt viser à la domination sur la Baltique et sur » la mer Noire, etc. » Ainsi donc, les deux points de mire de la Russie sont la Baltique et la mer Noire, le Sund et les Dardanelles, le Nord et le Midi.

On conçoit qu'un plan aussi gigantesque que celui de Pierre Ier admette et exige même des moyens peu équitables. Le prétexte de la guerre déclarée à Charles XII est vraiment ridicule.

Lorsque le czar fit son premier voyage, il passa par Riga qui appartenait alors au roi de Suède; il voulut visiter les fortifications de cette ville; mais le gouverneur suédois, qui n'était ni un traître ni un sot, ne voulut pas se prêter à son exploration. Ce prétendu affront fut le motif allégué par Pierre Ier dans sa déclaration de guerre à Charles XII. Le véritable motif était le désir de conquérir la Livonie, de laquelle dépendait la prépondérance dans le Nord et la possession de la Baltique.

Pierre Ier était favorisé par les circonstances et les fautes des princes ses voisins. Ainsi la Livonie, sur laquelle la Suède et la Pologne avaient élevé des prétentions, avait été cédée à la première par le traité d'Oliva. Le gouvernement suédois mécontenta les

Livoniens en ne respectant point leurs priviléges que le besoin d'argent lui faisait enfreindre. La noblesse livonienne s'adressa à la Pologne qui, en vertu du traité, était la protectrice de ses droits. Aussitôt Pierre Ier fit un traité offensif et défensif avec la Pologne qui eut l'imprudence d'y consentir, et se déclara l'ennemi de la Suède et le protecteur de la Livonie.

Néanmoins tout ne réussit pas au gré de ses désirs; mais le résultat définitif devait être le même. Ce fut l'Ingrie qui tomba la première au pouvoir du czar, et Pierre Ier profita de cette conquête pour bâtir dans le golfe de Finlande une capitale dont la position rendît plus facile l'exécution de l'œuvre qu'il avait commencée dans le Nord (1708). Après plusieurs guerres, où il apprit à vaincre, il imposa à la Suède le traité de Nydstadt (1721), dont quelques articles avantageux furent achetés à prix d'or, et qui mit la Russie en possession de l'influence jusqu'alors acquise à la Suède.

La Livonie, l'Esthonie, l'Ingermanie, une partie de la Carélie furent à jamais séparées de la Suède. Il ne faut pas oublier que Pierre avait intéressé à sa cause le roi de Danemarck et l'empereur d'Allemagne; il avait persuadé à ce dernier d'abandonner Charles XII, de défendre l'électorat de Saxe contre les Suédois; en un mot, il était parvenu en quelque

sorte à liguer tous les états contre la puissance qu'il voulait anéantir. Le traité d'Abo (1743) confirma les dispositions de celui de Nystadt ; de plus Elisabeth, par ce traité, profitant de la faiblesse de la Suède, exigea quelques districts de Finlande.

Ces conquêtes rapides ne satisfirent pas le cabinet de Saint-Pétersbourg qui se proposait de réduire la Suède en *provinces russes*. Il y avait dans ce malheureux royaume deux partis, celui des Bonnets, partisans de l'oligarchie républicaine, et celui des Chapeaux, partisans du pouvoir monarchique. Catherine II aurait dû protéger ce dernier parti plus voisin de l'absolutisme que le premier; mais ne prenant conseil que de son intérêt et de son ambition, elle prescrivit à son ambassadeur à Stockolm d'encourager, par l'offre de sa protection, les nobles factieux, dans l'espérance de changer le gouvernement de la Suède en république ; l'ambassadeur devait n'épargner ni l'or, ni les promesses. Les comtes Arwid Horn et Gyllenborg étaient à la tête des deux factions. Le premier, dévoué à Elisabeth, fit tous ses efforts pour triompher de son antagoniste ; Gyllenborg voulait enlever la Livonie à la Russie et parvint à faire déclarer la guerre aux Russes. Mais les Suédois étaient divisés : ils furent forcés de faire la paix et de céder aux Russes, par le traité de paix d'Abo de 1743, la province de Kymménegord,

dans le grand-duché de Finlande, les villes et forteresses de Friederichsham et de Villemanstrad et la partie de la paroisse de Pyttis, située à l'orient du bras de la rivière de Kymmené qui coule entre le grand et le petit Aberfors et Terisi. Quand la Suède aura tout perdu sur la Baltique jusqu'à la Finlande, elle aura perdu en même temps toute communication avec le continent et son importance politique, la Russie la remplacera et, usant contre le Danemarck des armes qu'elle a employées contre la Suède, elle le privera de la garde du Sund, s'emparera aussi de la clé de la Baltique, et sera maîtresse absolue dans cette mer. La Russie a réalisé une partie de ce projet; elle possède aujourd'hui la Finlande; l'histoire de cette conquête, ou plutôt de ce vol politique, renferme les traits les plus caractéristiques de la diplomatie russe; l'acquisition de la Finlande est l'œuvre d'Alexandre Ier.

La Finlande est un pays propre à la guerre de détail. Alexandre craignait de s'y engager, et pour rendre le succès plus sûr et plus prompt, il employa l'arme la plus perfide et la plus familière au gouvernement russe.

« Bons voisins, disait aux habitans de la Finlande, le général Buxhowden dans sa proclamation, mon très gracieux maître se voit forcé d'envoyer dans votre pays les troupes sous mes

» ordres ; mais Sa Majesté le roi de Suède, en s'é-
» loignant de plus en plus de l'heureuse alliance
» des deux puissans empires du monde, resserre
» ses liaisons avec l'ennemi commun (l'Angleterre),
» dont le système oppressif et la conduite inouïe
» envers les alliés les plus intimes de la Russie et
» de Suède même, ne peuvent être vus de sang-
» froid par Sa Majesté Impériale. Ces motifs, ainsi
» que les soins que Sa Majesté Impériale doit à la
» sûreté de ses propres états, l'obligent à placer
» votre pays sous sa *protection et à en prendre pos-*
» *session*, afin de se procurer par ce moyen une
» garantie suffisante, dans le cas où Sa Majesté sué-
» doise persévérerait dans la résolution de ne pas
» accepter les équitables conditions de paix qui lui
» ont été proposées par S. M. l'empereur des Fran-
» çais, sous la médiation de Sa Majesté Impériale
» russe, dont les efforts ont été et sont encore dirigés
» vers le rétablissement d'une heureuse paix. »

Cette proclamation est trop curieuse et trop instructive pour que nous ne la donnions pas toute entière.

» Bons voisins et braves Finois, restez sans in-
» quiétude et sans crainte dans vos demeures. Nous
» ne venons point comme vos ennemis, nous ve-
» nons comme des amis, des protecteurs, pour assu-
» rer votre propre bonheur et dans l'intention

» d'éloigner de votre pays les maux de la guerre
» dont vous seriez devenus les victimes ; ne vous
» laissez point engager à prendre les armes ou à
» nuire de quelque manière que ce soit aux troupes
» que Sa Majesté Impériale m'a confiées. Toute per-
» sonne qui manquera à ces ordres n'a qu'à s'attri-
» buer à soi-même les suites de sa désobéissance.
» Comme cependant il pourrait y avoir des circon-
» stances qui exigeraient des révolutions unanimes et
» des délibérations dirigées par une confiance réci-
» proque, vous êtes invités par la présente à nommer
» et à envoyer à Abo vos députés provinciaux, dans
» l'ordre constitutionnel établi par vos diètes, afin
» que ces députés y délibèrent sur ce qui pourra,
» dans la suite, se faire pour le bien du pays.

» Ainsi, dans ce moment et jusqu'à nouvel or-
» dre, le grand-duché de Finlande sera considéré
» comme les autres provinces conquises par la
» Russie, et qui, sous le doux gouvernement de
» Sa Majesté Impériale et de ses prédécesseurs, jouis-
» sent de la plus heureuse tranquillité. Le libre
» exercice du culte et tous les priviléges dont les
» Finois jouissent depuis un temps immémorial
» leur sont conservés avec tout ce qui en dé-
» pend, etc. »

Ainsi, comme il serait dangereux pour les Russes
d'avoir à combattre dans un pays marécageux,

plein de défilés et couvert de bois, le général persuade aux Finois de ne pas prendre les armes. En outre, le czar, plein de confiance dans ses divers moyens de séduction, recommande à ses bons voisins d'envoyer à Abo des députés provinciaux : il est difficile de concevoir une diplomatie plus paternelle.

Une autre proclamation, datée de Horisa et adressée à l'armée, était encore plus extraordinaire. On y lit ce qui suit :

« Soldats ! c'est avec affliction que mon très gra-
» cieux empereur se voit forcé, *malgré lui*, de faire
» entrer ses troupes en Finlande. Cette démarche
» n'a d'autre objet qu'une protection puissante et
» la conservation de la paix et de la tranquillité,
» ainsi que le bien-être des Finois. Pour exécuter
» cette mesure *équitable*, Sa Majesté Impériale a
» ordonné à ses troupes de ne pas tirer les premiè-
» res, à moins qu'oubliant votre *liberté*, et dédai-
» gnant la tranquillité, vous ne commenciez les hos-
» tilités. A notre grand déplaisir, vous l'avez déjà
» fait. Nous renouvelons à la nation finoise les or-
» dres de Sa Majesté Impériale, en vous assurant
» de sa bienveillance sincère et véritable, en vous
» donnant de nouveau la garantie que vous avez
» part aux bontés de Sa Majesté Impériale.

» *Bons Finois* que le sort a placés dans les rangs

» de l'armée suédoise, *vous êtes à plaindre* , vous
» quittez vos foyers et vos parens, et allez à la mort
» pour une cause injuste. Soldats ! mon très gra-
» cieux maître m'a ordonné de promettre à chacun
» de vous, qui posera volontairement les armes, qu'il
» aura la liberté de retourner chez lui, et que, de
» plus, on lui paiera 2 *roubles par fusil*, 1 *rouble*
» *par sabre ou toute autre arme*, et 6 *roubles par*
» *chaque cheval qu'il amènera*. Qui de vous aimerait
» assez peu le repos pour ne pas se hâter, en suppo-
» sant tout appel injuste à la guerre, de se préparer
» une vie heureuse et tranquille sous la protection
» de mon très gracieux empereur ? »

Cette proclamation, faite à l'armée, n'est pas moins curieuse que la première.

Alexandre, qui n'entreprend que des guerres commandées par la justice, plaint les bons Finois forcés de quitter leurs foyers et leurs parens pour une cause injuste. Après avoir fait un appel à leurs cœurs, il finit par essayer d'un moyen ordinairement plus efficace. Il leur propose de l'argent pour qu'ils lui apportent leurs armes et se mettent ainsi à sa merci. Si les bons Finois avaient été plus touchés de cette éloquence paternelle, on ne peut prévoir jusqu'où le czar, encouragé par le succès, eût poussé ses conquêtes oratoires.

Malgré les manœuvres perfides, Alexandre fut

forcé d'avoir recours à la guerre. Gustave-Adolphe, le roi de Suède, devait succomber, car son ennemi avait soulevé son armée. Un complot fut même tramé contre sa vie, et il fut forcé de signer son abdication. Alexandre savait bien ce qu'il obtiendrait du nouveau roi Charles XIII. Un congrès de paix s'ouvrit à Frédriksham, ville de la Finlande russe. La Suède renonça à la Finlande et perdit ainsi une de ses provinces les plus fertiles en grains, l'école de ses matelots et près du tiers de sa population. Cet événement touchait aussi bien l'Europe entière que la Suède, car la Russie acquit, dès ce moment, une haute importance politique et militaire; la possession seule de la Finlande peut garantir Saint-Pétersbourg d'une invasion qui deviendra un jour inévitable, quand l'Europe comprendra qu'elle doit faire une nouvelle croisade contre les barbares de la Russie.

La Suède reçut en échange de la Finlande la Norwège, mais elle n'est point dédommagée par la cession de cette province; car l'inimitié nationale qui régnait entre les deux peuples se réveilla, et elle est entretenue encore aujourd'hui par la constitution tout-à-fait différente qui les gouverne.

On sait que les Norwégiens, excités par le duc de Hesse, ont refusé d'exécuter les clauses du traité de Kiel, qui les incorporait à la Suède.

Il s'agissait pour la Russie de conserver les possessions arrachées aux Suédois, plutôt par perfidie que par les armes ; elle s'y est maintenue par la ruse, et a même réussi à extirper la race royale. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'ignore pas qu'une dynastie, au moment où elle prend possession d'un trône, est disposée à faire de grands sacrifices pour le conserver. Aussi a-t-elle favorisé l'avénement de Bernadotte, qui est son protégé. La Russie ne craint pas que la Suède, sous ce prince, tente de reprendre ce qui lui a été enlevé ; elle sait qu'il restera dans la Péninsule scandinave. Les Suédois sont devenus, pour le malheur des états, un peuple neutre ; et comme l'a dit leur roi actuel : « Les Suédois ne » sortiront plus de leur pays que pour faire le com- » merce, et attendront désormais sur le rivage les » armées étrangères. »

Par un contre-coup inévitable de la cession de la Norwège, le Danemarck fut entamé comme puissance continentale et maritime. La perte de la Norwège, si importante par ses ports et par ses matelots, a détruit sa marine, et il n'a pas reçu du congrès de Vienne la compensation légitime qu'il espérait. Le congrès l'exclut des délibérations et consacra sa déchéance.

La Suède, en perdant la Finlande et la Livonie, a eu le double malheur de se voir annulée dans le

monde politique et dépossédée des deux provinces qui la nourissaient. C'est de la Finlande et de la Livonie qu'elle tire encore aujourd'hui le blé dont elle a besoin, payant ainsi un tribut à l'ennemi qui l'a dépouillée.

Quant au Danemarck, le gardien du Sund, la Russie, en s'emparant de la Norwège, a voulu se préparer les moyens de lui enlever un jour la clé de la mer Baltique, le détroit du Sund.

COURLANDE. — La Courlande abondante en blé, riche en ressources maritimes de toute espèce, peuplée de quinze cent mille habitans, gouvernée par une noblesse guerrière, et possédant deux bons ports sur la Baltique, est, par sa position géographique, une frontière naturelle pour la Russie, la Prusse et la Pologne.

Quand Catherine II monta sur le trône, un prince de Saxe, second fils d'Auguste III, régnait en Courlande : ses titres à la possession de cette province, étaient le choix des états du pays, l'hommage libre de la noblesse, l'investiture solennelle du roi de Pologne, duquel relevait la Courlande. Installé en 1759, et reconnu par tous les pouvoirs, il avait droit de se croire souverain légitime.

Cependant ses droits ne le préservèrent pas des entreprises d'Elisabeth. L'impératrice russe, pour s'emparer de la Courlande, avait besoin d'un duc

qui fût sa créature ; elle choisit pour instrument de ses desseins, Ernest-Jean Biren, déclaré coupable de haute trahison, condamné au bannissement en Sibérie et à la mort civile, par un décret des états de Courlande. A la vérité, Biren avait été rappelé après la mort d'Elisabeth; mais la dégradation qu'il avait subie ne permettait pas de l'élever à la souveraineté qu'il n'avait d'ailleurs jamais possédée légalement, car il avait éludé l'hommage qu'il devait à la Pologne, et avait ainsi annulé son élection. Un seul juge était compétent pour apprécier les prétentions de Biren : c'était le roi de Pologne Auguste III ; mais Auguste III était lui-même, sur le trône de Pologne, la créature et le sujet de l'impératrice. Il fit abnégation de son droit de juge et l'offrit à l'impératrice. Catherine, pour parvenir à son but, essaya d'abord de corrompre la noblesse de Courlande et de l'exciter contre le duc Charles. Ses tentatives n'ayant pas réussi, elle eut recours à d'étranges moyens. Le duc résidait à Mittau, il fut chassé de sa capitale ; les plus odieuses vexations précédèrent ce dernier outrage. M. de Simolin, natif de Courlande et agent russe à cette époque, avait conçu et exécuta le projet de réduire le prince Charles par la famine... Il commença par séquestrer les revenus de ses domaines, ensuite il fit emporter ses archives ; enfin il fit fermer et garder, par des soldats russes, les

magasins de bois, de paille, d'avoine, les brasseries, les celliers, les fontaines et même la basse-cour du prince. Après cette exécution d'un nouveau genre, Biren fut amené à Mittau et installé par les soldats de M. de Simolin. Cet agent de la czarine traitait les magistrats, les membres des états, les envoyés du roi de Pologne comme ses gens. Cependant le prince Charles persistant à rester en Courlande, le comte Brown, gouverneur de Livonie, lui signifia d'en sortir, « attendu que tel était le bon plaisir de l'impératrice. » Cet ordre insolent fut exécuté malgré la résistance du souverain légitime, et c'est ainsi que fut traité, dans son propre royaume, au milieu d'une nation indépendante, un prince fils et vassal du roi de Pologne et allié de la Russie.

Ce premier attentat ne fut que le prélude de la *conquête* du duché. Dix mille Russes forcèrent les habitans de Courlande d'abord à recevoir un roi nommé à Saint-Pétersbourg, et en outre à déclarer le fils de l'usurpateur Biren l'héritier légitime du duché. On concevra sans peine que la protection de la Russie fut vendue à Biren, à la condition de son entière soumission aux ordres de la czarine et de ses favoris. Les premiers emplois de la Courlande furent donnés aux créateurs de la Russie; tous les droits furent méconnus. On se défit de ceux qu'on ne put séduire; on séduisit ceux qui furent accessibles

à la corruption; on intimida ceux qui ne purent se résigner aux sacrifices les plus cruels. Le chambellan Howen, distingué par sa capacité et son courage, avait plaidé à Varsovie la cause de ses compatriotes contre le despotisme russe. On se défit de lui, et on l'envoya en Sibérie, où il fut obligé de choisir entre son devoir et sa liberté. Il se soumit au joug qui pesait sur sa patrie, et gouverna la Courlande au nom de Catherine, et sous le titre de burgrave. L'intendant Klopmann, son prédécesseur, s'était résigné comme lui. Alors l'autorité du duc fut annulée; les suffrages des états se vendirent publiquement ; les vexations, les dilapidations de toute espèce reçurent la sanction de la loi ; la Courlande vit ses limites restreintes, ses habitans réclamés comme Russes, déportés, sa politique soumise aux volontés de l'impératrice. Plus d'une fois le duc, réduit à une souveraineté nominale, fut forcé d'acheter son salut. Chaque plainte qu'il hasardait recevait pour réponse une menace; chaque menace était promptement suivie d'exécution. Enfin il s'échappa, se réfugia à Berlin, mit en sûreté dans cette capitale une partie de ses trésors, et médita un projet d'abdication en faveur d'un des princes de Wurtemberg, au service de la Prusse. Dès qu'elle eut connaissance de ce dessein, la czarine défendit aux états de Courlande, sous peine d'encourir son indignation, de s'en rendre

complices. Ainsi la Russie, après avoir dépossédé le duc de Courlande pour dissimuler son usurpation, voulait que ce malheureux souverain conservât l'ombre de son autorité.

Il était de l'intérêt de la Prusse de s'opposer à l'usurpation de la Courlande, qui la mettait en contact avec un dangereux voisin; aujourd'hui elle se repent, mais trop tard.

POLOGNE.—Nous avons consacré presque deux volumes à la Pologne seule. Nous n'avons donc pas à exposer ici la conquête de ce vaste pays; il nous suffit de la mentionner. Nous avons vu d'ailleurs quelle est l'importance de la Pologne pour la Russie; c'est par la Pologne que le czar pénètre en Europe et domine en Allemagne; c'est par la Pologne qu'il menace la Prusse et l'Autriche; c'est derrière cette vaste frontière, comme derrière un rempart, que la Russie se retranche pour résister aux attaques de ses ennemis, et pour méditer ses plans d'invasion.

Voici, sur l'importance de la Pologne pour la Russie, l'opinion de M. Pozzo di Borgo :

L'opinion de M. Pozzo di Borgo est tirée d'un mémoire déjà cité.

« La destruction de la Pologne, écrit M. Pozzo,
» comme puissance politique, forme l'histoire mo-
» derne de la Russie presque toute entière. Le sys-
» tème d'agrandissement sur les Turcs n'a été que

» purement territorial, et j'oserais dire secondaire, » comparé à celui qui s'est opéré sur la frontière » occidentale. La conquête de la Pologne a été faite » principalement dans le dessein de multiplier les » rapports de la nation russe avec le reste de l'Eu- » rope, et de lui ouvrir un champ plus vaste et » un théâtre plus noble, plus connu, où elle aurait » pu exercer ses forces et ses talens, et satisfaire à » son orgueil, à ses passions et à ses intérêts. . . . . » Dès que la masse de quinze millions d'hommes » en un corps de nation existera entre la Russie et » le reste de l'Europe civilisée, l'influence et les » communications réciproques qui dérivent du con- » tact immédiat diminueront insensiblement. Les » Russes, relégués derrière leurs anciennes frontiè- » res, sans passer au-delà que comme simples voya- » geurs, se trouveront presque étrangers aux autres » nations. L'expulsion du gouvernement impérial » de la Pologne établit une solution de continuité » qui les obligera de tout recevoir comme de se- » conde main. Le retard que cette séparation peut » apporter au développement de leurs facultés mo- » rales, à celui de leur éducation, à la communication » des lumières, des arts et des idées libérables, est » incalculable. C'était pour plonger à jamais la » Russie dans la barbarie, et pour en faire exclusi- » vement une puissance asiatique, que Napoléon

» imagina le rétablissement de la Pologne, comme
» c'était pour faire prendre aux Russes un rang
» distingué parmi les nations les plus civilisées
» de l'Europe, que les prédécesseurs de Votre
» Majesté ont ambitionné les conquêtes qui
» devaient nécessairement les amalgamer avec
» elles. »

Nous citons ici un tableau résumé des conquêtes et accroissemens de la Russie, emprunté au journal de la *Société française de statistique universelle.*

En 1462, sous Ivan Ier, l'empire de Russie avait :

	MILLES CARRÉS.
Sous le règne d'Ivan Ier.	18,474
A la mort d'Ivan (1503).	37,137
A la mort d'Ivan II (1584)	125,465
A la mort de Michel 1er. (1645).	254,361

Lorsque Pierre-le-Grand monta sur le trône.

	MILLES CARRÉS.	HABITANS.
En 1689.	263.900	16,000,000
En 1725.	273,815	20,000,000
A l'avénement de Catherine (1773).	319,538	25,000,000
A la mort de Catherine en 1796. . .	331,830	33,000.000
Aujourd'hui :		
	367,494	56,000,000

Ainsi, dans l'espace de trois cent soixante-huit ans, depuis 1462 jusqu'en 1830, la Russie s'est accrue de trois cent quarante-neuf milles, ce qui donne, en terme moyen, un accroissement régulier et continu d'environ mille *milles* carrés, soit mille lieues carrées (à vingt-un degré) par an.

Les conquêtes de la Russie sur la Suède surpassent en étendue tout ce qui reste du royaume de Charles XII. La Pologne égale en superficie l'empire actuel d'Autriche; le territoire enlevé à la Turquie en Europe équivaut à toutes les possessions de la Prusse, moins les provinces rhénanes; les provinces ravies à la Turquie, en Asie, sont aussi vastes que les petits états d'Allemagne, la Prusse toute entière, la Belgique et la Hollande. La Tartarie russe renfermerait la Turquie d'Europe, la Grèce, l'Italie et l'Espagne; enfin, tout ce que la Russie a conquis en soixante-huit ans, depuis 1772, pourrait composer un empire plus étendu et plus important que la Russie d'Europe, telle qu'elle existait avant le démembrement de la Pologne. C'est dans l'espace de soixante-huit ans que la Russie a reculé ses frontières de trois cents lieues vers Vienne, Berlin, Dresde, Munich et Paris, et qu'elle s'est rapprochée de cent soixante lieues de Constantinople.

Maintenant si on cherche à récapituler les moyens

de conquête de la Russie, on en trouve deux principaux : la violence et la diplomatie. Si la Russie a affaire à un état faible, à un peuple peu nombreux, si elle ne convoite qu'une province, elle attend l'occasion, elle envahit. C'est ainsi qu'elle a conquis la Crimée. Si elle veut démembrer ou absorber une nation puissante, elle commence par faire jouer les ressorts de la diplomatie, elle sème l'or pour diviser, elle met à profit les dissensions intestines, les passions personnelles, les intérêts divers ; elle prépare ainsi la dissolution lente, inévitable d'un état, le détruit peu à peu par l'anarchie. Ce résultat est la première phase de son action ; quand elle a excité les partis les uns contre les autres, anéanti l'autorité, alors elle intervient au nom de l'humanité, de la justice, par intérêt pour le peuple qui doit être sa proie ; elle *protège* ce peuple ; c'est-à-dire qu'elle le confisque provisoirement. Elle règne, elle administre à la place et au nom de l'autorité légitime ; c'est le second progrès de sa politique. Puis, quand le peuple protégé a été usé et comme dissous dans tous les élémens de son existence politique, morale, sociale, elle l'engloutit ; c'est là la catastrophe et le but qu'elle se proposait. Telle est l'histoire de sa diplomatie en Pologne et en Turquie. La Turquie n'en est encore qu'à la protection.

Les moyens de la diplomatie russe sont la ruse, la perfidie, la mauvaise foi, la corruption; en un mot, tous les moyens qui mènent au but. Quant à la ruse, à la perfidie et à la mauvaise foi dont nous accusons le gouvernement moscovite, nous avons donné assez d'exemples de ces qualités de sa diplomatie, en exposant l'histoire de la Pologne. Pour prouver combien la corruption est pour lui un moyen facile et familier, il nous suffira de rappeler que Potemkin dépensa des millions pour corrompre les boyards de la Moldavie, et se faire livrer Binder, que ses successeurs ont toujours payé des espions et des traîtres en Turquie, en Grèce, en Albanie, en Pologne (la Pologne figurait pour 15 millions sur le budget de Catherine), en Courlande, en Suède. La trahison du général Sprengporten, et la conspiration du baron Armfeld, ont surtout été préparées par l'or de la Russie. La Finlande a été plutôt achetée que conquise. Quelles sommes le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a-t-il pas prodiguées pour fournir des subsides à l'émigration française, à la maison de Sardaigne, à la légitimité déchue en Espagne? Alexandre consacrait tous les ans 10 millions de roubles de subventions répandues chez les différentes puissances de l'Europe. Aujourd'hui la Russie soudoie

les journaux dans toutes les capitales, et surtout à Paris, où ses organes sont connus.

Un des moyens de la diplomatie russe consiste dans ces prétendans que le cabinet de Saint-Pétersbourg tient en réserve pour toutes les occasions et pour agiter tous les pays. La Russie a une collection presque complète de prétendans qui sont les instrumens et quelquefois les victimes de sa politique. En Perse, en Pologne, en Suède, en France (1), elle a encouragé, protégé les espérances les plus favorables à ses intérêts. Au reste, il faut avouer que la diplomatie russe par l'unité, la fixité de ses vues, par la science qui la distingue, est la première de

(1) En 1835, la Russie fit circuler un mémoire par lequel, à la suite d'un préambule sur la nécessité de se tenir au dogme de la *légitimité* des races royales, elle reconnaissait néanmoins que des exceptions à cette règle pouvaient devenir inévitables; que, toutefois, dans de tels cas, ce qu'il y avait de plus sage à faire, c'était de se rattacher à ce qui pouvait se rapprocher le plus de la légitimité.

« Dans le cas de la France, la branche aînée des Bourbons avait, disait le mémoire, perdu, sinon ses droits, du moins toutes ses chances par trois expulsions. La branche cadette, d'Orléans, avait forfait les siens par le *parjure*, et sa complicité avec les révolutionnaires de 1830.

« Il fallait donc recourir à la légitimité créée par le génie et la gloire de Napoléon. Mais après lui, étaient-ce ses frères et ses neveux, qui pouvaient *légitimement* aspirer au trône? — Nullement. A défaut du fils de l'empereur, son *fils adoptif* avait *évidemment* les droits les mieux fondés, et après le prince Eugène Beauharnais, son fils le *duc de Leuchtenberg*. »

Le duc de Leuchtemberg a, depuis, épousé la grande-duchesse Marie, fille de l'empereur de Russie.

l'Europe. Nous aurons occasion de la juger complètement dans un chapitre qui lui sera spécialement consacré.

La Russie n'est pas plus scrupuleuse sur le choix des moyens, lorsqu'il s'agit de conserver et d'affermir ses conquêtes ; elle ne respecte ni la religion ni la langue, ni les institutions, ni les mœurs des vaincus ; elle veut s'assimiler à 'tout prix les peuples qu'elle a incorporés à son empire ; les hommes ne sont qu'un bétail aux yeux du czar ; il faut déporter en masse une nation toute entière et la remplacer sur le territoire qu'elle vient de quitter, par une autre nation. Elle dépeuple et repeuple à son gré son empire, comme s'il ne s'agissait que de transporter une race d'animaux d'un lieu dans un autre. Ainsi la Pologne peuple la Sibérie, et la Russie repeuple la Pologne.

Les gouvernemens d'Ekaterinoslaw et d'Otchakow ont été peuplés avec des milliers de familles enlevées à la Wolhynie et à la Podolie ; les déserts qui s'étendent sur les rives du Bug et du Dniester ont été peuplés par une partie de la Moldo-Valachie achetée aux Hospodars.

La Russie, loin d'être satisfaite des immenses conquêtes qu'elle doit à ses armes et à sa diplomatie, en prépare d'autres. Depuis Pierre I[er] elle travaille lentement, mais avec une persévérance infati-

gable, à la réalisation d'un plan gigantesque qui embrasse la plus grande partie de l'Asie et de l'Europe.

La Russie ne peut ni civiliser ni organiser à l'intérieur. Les élémens sociaux lui manquent entièrement, et ne pourraient subsister sous le régime du czarisme. Sa destinée est d'être conquérante malgré elle. Deux causes, sans parler de l'ambition insatiable des czars, la forcent de conquérir sans cesse la nécessité d'occuper, de jeter au-dehors, par la guerre, l'activité de tous ces peuples qu'elle comprime sous son joug, et la nécessité non moins impérieuse de suppléer aux sources régulières de revenus dont elle est privée par le pillage et la spoliation des peuples vaincus.

L'immensité du plan que s'est tracé la Russie a deux avantages. D'abord ce plan, qui assure pour long-temps un aliment à son ambition, permet et exige même la marche simple et invariable de sa diplomatie ; ensuite il est tellement vaste qu'il est incroyable, et qu'il fournit des prétextes à l'indifférence des gouvernemens de l'Europe. Mais, quelque gigantesque qu'il soit, il n'en est pas moins certain ; c'est ce que l'histoire de la Russie et d'autres données très authentiques permettent d'affirmer.

Les conquêtes que la Russie se propose encore sont celles de la Turquie, de la Perse, de la Circassie, de l'Inde, de la Chine même, des bouches du Da-

nube, des provinces polonaises enclavées dans l'Autriche et dans la Prusse, de tous les peuples slaves, comme les Bohémiens, les Hongrois, du littoral de la Baltique et du Sund.

Quant à la conquête de la Turquie, elle a été le but avoué de la Russie depuis deux siècles, et elle l'accomplit aujourd'hui sous nos yeux par les mêmes moyens que la conquête de la Pologne. La Perse est presque conquise; nous avons enregistré les aveux des agens de l'Angleterre qui désespère d'arracher la Perse à la domination de la Russie. Au reste, si la Russie ne se déclare pas encore maîtresse des pays qu'elle convoite et qu'elle possède déjà presque entièrememement, c'est qu'elle est sûre de sa proie et ne veut pas éveiller trop tôt l'attention des gouvernemens de l'Europe.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg poursuit avec tant d'acharnement la soumission de la Circassie, qu'il veut évidemment l'achever. Il pourra paraître invraisemblable que les czars veuillent arracher l'Inde à l'Angleterre. Le danger et la grandeur de cette entreprise feront peut-être concevoir quelques doutes à ceux qui n'ont pas étudié attentivement la politique de la Russie; cependant les motifs ne manquent pas pour convaincre les plus incrédules. D'abord la conquête de l'Inde occupe depuis longtemps l'imagination des czars, comme moyen de

combler le déficit croissant de leurs finances. Les flatteurs et les diplomates ne cessent de leur présenter ce projet comme digne de leur puissance. En outre, la Russie regarde l'Angleterre comme sa seule rivale. On sait qu'elle est prépondérante en Allemagne, que la Prusse et l'Autriche gravitent silencieusement dans son orbite. Ces deux puissances sont enchaînées à la Russie par l'intérêt commun d'un despotisme qui opprime diverses nationalités et par la crainte que leur inspire l'autocrate. Elles savent que le duché de Posen et la Gallicie sont des frontières ouvertes au maître de la Pologne, et que des plans de campagne contre chacune d'elles ou contre toutes les deux réunies sont dans les archives de Saint-Pétersbourg. La Turquie, autrefois si redoutable aux Moscovites, est leur vassale. Le czar ne redoute pas la France; il croit que nos divisions intérieures nous mettront à sa merci. Il nous menace d'arriver à Paris en quelques pas, et de nous faire disparaître du nombre des nations; mais l'Angleterre, environnée de ses escadres et jusqu'alors inaccessible et inattaquable, lui paraît seule capable de s'opposer à ses desseins. L'Angleterre, si fière de sa civilisation aristocratique et industrielle, en l'insultant dans ses journaux, a souvent excité sa fureur. Il veut la prendre corps à corps et la terrasser. Il croit avec

raison que c'est dans l'Inde qu'elle est vulnérable, que dans l'Inde est le siége de sa puissance et la source de sa richesse, et au lieu de la combattre, comme Napoléon, par un système négatif, il veut la frapper droit au cœur (1). Ses intentions, au reste, sont mises à jour par ses conquêtes en Asie. Il jalonne, pour ainsi dire, sa route vers l'Inde, il se fraie des routes, étudie celles qui lui sont encore fermées, et prépare les moyens de les ouvrir; il dispose des camps, fortifie des positions, soumet des populations qui seront des armées toutes prêtes pour l'exécution de ses projets.

Maintenant examinons si les moyens manqueront à la Russie. L'argument qu'on oppose le plus souvent à ceux qui dévoilent ses projets est l'impossibilité ou la difficulté de les accomplir. Voyons si la conquête de l'Inde sera réellement très difficile pour la Russie. D'abord, l'état de la Perse prépare le succès du czar. Laissons parler un publiciste anglais (2), initié par les travaux de sa vie entière aux desseins de la Russie : « En Perse, la » mort d'Abbas-Mirza, quoiqu'elle ait frappé l'hé- » ritier du trône choisi par Nicolas, est cependant

(1) Voir dans l'ouvrage de M. Maknill : *Progrès de la Russie en Orient*, l'origine de la conquête de Suède.

(2) Dans le journal *le Polonais*.

» favorable à ses projets, car elle prépare un état
» de confusion qui avait cessé depuis le règne
» de Fesch-Ali-Shah. Le grand âge de ce prince
» rend probable sa fin prochaine; ses nombreux
» fils vont alors se disputer le trône, l'anarchie qui
» s'en suivra donnera aux Russes l'occasion de com-
» pléter, s'il était nécessaire, la soumission de la
» Perse entière. En même temps qu'ils imposent
» leur joug à cet empire, les Russes en tirent des
» facilités nouvelles pour étendre leur influence de
» l'autre côté de la mer Caspienne et autant de la
» mer d'Aral. Les czars prétendent depuis long-
» temps au droit de suzeraineté sur les Kirghis,
» les Kalmoucks, les Karakalpaks et autres peuples
» tartares de la Boucharie et de la grande horde.
» Depuis long-temps, plusieurs de leurs khans vien-
» nent jusqu'à Saint-Pétersbourg recevoir des sou-
» verains russes l'investiture avec le rang de major
» ou de capitaine dans l'armée, grades dont ils se
» trouvent fort honorés.

» Les progrès de la Russie en Tartarie ou en
» Boucharie, qui marchent de front avec leurs
» victoires sur les Persans, ont dernièrement acquis
» une nouvelle importance. La suprématie de la
» Russie s'étendra bientôt jusqu'aux pays monta-
» gneux du Caboul ou des Afghans, habités par les
» mêmes races et contigus à l'Inde; la possession

» sans partage de la mer Caspienne, de la mer
» d'Aral et des fleuves qui prennent leur source
» dans les montagnes frontières de l'Inde, et se
» jettent dans les deux mers, serviront prodigieu-
» sement à faciliter les opérations ultérieures des
» Moscovites. Déjà ils se mettent en mesure de pé-
» nétrer dans la principauté de Chiva, l'une des
» premières résidences du conquérant Timour,
» située sur la plus considérable de ces rivières où
» ils trouveront et transporteront tout ce qu'il faut
» pour former un dépôt formidable, et d'où ils
» avanceront avec assurance en remontant le Gihon
» ou ancien Occus.

» Lorsque les Russes entreprendront l'invasion
» des Indes, toute l'Asie centrale, depuis le Thibet
» jusqu'au golfe Persique, se lèvera en masse pour
» y prendre part. L'armée moscovite marchera
» entourée d'une nuée de hordes barbares, dont
» elle sera couverte et précédée, qu'elle poussera
» devant elle, qui feront diversion par des attaques
» simulées, tandis que la véritable agression sera
» dirigée sur des points décisifs. Il ne sera pas dif-
» ficile d'influencer l'enthousiasme pillard des Per-
» sans et des Mongols, en leur rappelant les hauts
» faits de leurs ancêtres. Ces peuples, on ne saurait
» en douter, pardonneront aux Russes le joug im-
» posé en faveur du but et de la récompense ré-

» servée à leur soumission. Ils s'attacheront au char
» qui les guidera vers le Gange avec l'espoir de
» s'enrichir et de venger les humiliations et les
» maux que les Anglais ont fait subir aux successeurs
» de Tamerlan et des conquérans mahométans de
» l'Inde. Parmi la foule des tribus qui viendront
» dans cette occasion leur offrir coopération, les
» Russes choisiront les plus belliqueuses et les plus
» dévouées. La cavalerie persane est considérée
» comme une des meilleures de l'Orient, et elle
» fera merveille quand elle sera animée par la con-
» fiance que lui inspireront la présence de l'armée
» moscovite et l'habileté relative de leurs généraux.
» Il en sera de même de plusieurs hordes tartares,
» telles que les Turcomans, Curdes et autres, con-
» nues pour fournir d'excellentes troupes légères.
» Lorsqu'elles pénètreront sur les frontières de l'In-
» de, nous serions bien trompés si toute la popula-
» tion boudhiste et mahométane ne fraternisait pas
» avec ses anciens compatriotes et co-religionnai-
» res. Les Afghans, sans aucun doute, seront les
» premiers à se joindre à eux. Rundjet-Sing lui-
» même (1), lorsqu'il verra l'armée d'invasion des
» Russes, des Persans, des Mongols prête à traver-
» ser l'Indus, ne voudra pas s'exposer le premier à

(1) Rundjet-Sing est mort il y a un an environ.

» leur tenir tête et à leur disputer le passage; il fera
» ses conditions, sur lesquelles les conquérans ne
» marchanderont pas ; il se joindra à eux , et l'al-
» liance du roi de Lahore rendra presque indubita-
» ble le succès de la coalition russo-asiatique contre
» les Anglais.

» Nous ne serions pas étonnés que dans le même
» temps le cabinet de Moscou ne réussît à faire re-
» prendre les armes aux Birmans , et qu'usant de
» l'espèce de crédit que sa mission ecclésiastique à
» demeure à Pékin a pu lui acquérir, il ne parvînt
» à mettre en mouvement les Chinois vers le nord
» de l'Inde , en leur persuadant que ce serait un
» moyen sûr de rendre les Anglais moins exigeans et
» plus dociles à Canton.

» En examinant toutes ces circonstances, il nous
» semble évident qu'une armée de cent mille hom-
» mes, et l'armée du Caucase s'élève à ce nombre,
» sera plus que suffisante pour mener à fin cette
» grande entreprise. Rien de plus facile pour la
» Russie que de mettre de côté et de consacrer spé-
» cialement à cet objet les corps considérables qui
» sont déjà stationnés par étapes sur cette direction,
» et forment depuis long-temps une partie distincte
» et séparée du reste des forces de l'empire. Le gou-
» vernement russe considérera cette armée comme
» destinée à ne plus revenir, et complétera son état

» militaire de manière à n'en plus avoir besoin. »

A ces motifs il faut ajouter que l'Inde, de tous les pays le plus facile à conquérir, si cruellement opprimée par l'Angleterre, recevra sans doute les Russes comme des libérateurs, quoique son sort ne doive pas être meilleur sous les nouveaux conquérans que sous ses maîtres actuels. La conquête de l'Inde sera donc plus facile à la Russie qu'elle ne l'a été à l'Angleterre. L'Inde touche presque à la Russie qui viendra en prendre possession comme de plein pied; précédée d'ailleurs et environnée d'un cortége de peuples qui se lèveront sur son passage pour prendre part à sa conquête. L'Angleterre semble prévoir ce résultat prochain, car elle se hâte d'épuiser l'Inde. En tout cas, pourquoi une conquête que l'Angleterre a faite et conservée si loin de chez elle serait-elle impossible à la Russie aussi ambitieuse qu'elle, et placée dans de meilleures conditions pour l'accomplir ?

L'Inde elle-même, avec ses cent millions d'esclaves, ne suffira pas à la Russie. Sur les frontières de la Russie s'étend un immense empire peuplé de deux cent millions d'habitans, vierge de notre civilisation et de notre conquête, plein de ressources jusqu'alors inexploitées. Les czars, depuis que Potemkin leur a montré du doigt cette vaste contrée, aspirent à joindre à leur titre celui d'empereur de la

Chine. Le projet n'est pas nouveau, il ne date pas d'aujourd'hui, mais de plus d'un demi-siècle. La Russie s'est d'ailleurs préparée les voies par ses missions religieuses en Chine, les plus favorisées de toutes les missions chrétiennes, par les relations qu'elle a soigneusement entretenues avec les populations dont la race se rapproche de la sienne, et qu'elle étend tous les jours.

Le pillage de la Chine pour la Russie, qui n'a que des finances très insuffisantes et qui ne peut vivre que par le pillage, est un moyen d'entasser sur-le-champ à Saint-Pétersbourg assez de richesses pour entretenir le luxe désordonné de la cour des czars, et préparer des expéditions contre l'Europe. Aujourd'hui c'est l'Angleterre qui donne le signal de l'envahissement de la Chine, et la facilité avec laquelle elle s'empare de sa nouvelle proie, remplit le czar de joie et d'espérance. Remarquons bien qu'aujourd'hui l'Angleterre et la Russie sont d'accord en Europe. La Russie se réserve Constantinople, l'Angleterre Alexandrie; l'une la Turquie, l'autre l'Egypte; l'une la mer Noire et les Dardanelles, l'autre l'isthme de Suez et la mer Rouge. L'Europe est immobile et indifférente, l'Autriche, dort son sommeil, et remplit d'Italiens les cachots du Spielberg; la Prusse ne pense qu'à étendre le réseau de ses douanes; la France... n'en parlons pas. Aujour-

d'hui, et pour quelque temps encore, il n'y a plus que deux puissances en Europe, deux puissances agissantes, vivantes, qui conçoivent un avenir et qui le préparent, l'Angleterre et la Russie.

Ces deux puissances qui ont tant de rapports par leur ambition, par leur politique, par les moyens dont elles se servent, se sont divisées depuis longtemps : elles ont l'instinct l'une de l'autre ; l'une, l'Angleterre, veut régner sur les mers et faire le commerce du monde; l'autre, la Russie, veut être maîtresse du continent et soumettre au knout tous les habitans de l'Europe et de l'Asie. En ce moment, sur le point de se rencontrer dans quelque conquête, et de se choquer avec toutes leurs forces, pendant que l'Europe refuse de croire à la grandeur de leurs projets, elles se sont entendues ; elles veulent achever toutes leurs conquêtes, réunir tous leurs moyens avant de commencer la lutte gigantesque qui ébranlera le monde. L'Angleterre, avons-nous dit, entre la première en Chine, et ici remarquons deux choses, d'abord la conformité et comme la coïncidence de ses projets avec ceux de la Russie; en outre, observons quel moment elle choisit, c'est celui où la Russie est fortement engagée dans la question d'Orient. Cependant les diverses préoccupations du cabinet de Saint-Pétersbourg ne l'empêchent pas de fixer ses regards sur la Chine, et son accord mo-

mentané avec le cabinet de Londres n'est que le prélude d'une union complète, formée pour l'accomplissement de projets communs. On a lieu de croire que l'Angleterre et la Russie se sont entendues sur le partage de la Chine, comme sur le partage de la Turquie. On a lieu de croire, nous ne dirons pas d'après quelles indications, qu'un traité formel a été conclu par les deux puissances, traité en vertu duquel l'Angleterre doit commencer seule l'invasion de la Chine, afin que les puissances d'Europe ne soient pas distraites de la question d'Orient, et n'ouvrent pas tout-à-coup les yeux sur le sort qui les menace. Nous donnons cet avertissement aux rois et aux peuples.

La Russie croit ses conquêtes assurées en Orient, l'éloignement et l'indifférence des peuples d'Europe sont pour elle des motifs de sécurité; mais en Europe elle rencontre plus d'obstacle, en Europe, son plan n'est pas moins gigantesque qu'en Orient; elle se propose la conquête de Constantinople, du littoral de la Baltique et du Sund, la création d'une marine capable de lutter contre celle de l'Angleterre, et égale à sa puissance continentale; la domination de sa diplomatie dans les cabinets de l'Europe, la réunion de tous les peuples slaves sous le joug moscovite, réunion à laquelle elle travaille par la double puissance des armes et de la propa-

gande religeuse, et enfin une croisade contre la démocratie, c'est-à-dire l'asservissement complet et définitif de l'Europe au régime du knout.

Le projet de conquérir Constantinople a été formellement avoué par la Russie depuis longtemps. C'est un des articles de ce testament de Pierre Ier qui est devenu comme le code politique et diplomatique des czars. Catherine II, menacée à Saint-Pétersbourg par les armemens de l'Angleterre, dit avec beaucoup de grâce et de finesse à l'ambassadeur du cabinet de Saint-James : « Puisque votre maître veut me chasser de Saint-Pétersbourg, il me permettra au moins de me retirer à Constantinople. » Elle fit même élever ostensiblement son petit-fils comme le souverain futur de Constantinople. Depuis, les czars ont répété plus d'une fois que les clés de leur maison étaient à Constantinople. La Russie par ses conquêtes militaires et diplomatiques, par l'action énergique et constante de tous les moyens dont elle peut disposer, tend tellement à l'occupation de Constantinople, que son ambition n'est plus un secret pour personne, et que beaucoup de diplomates ou séduits ou épouvantés se sont résignés à la voir bientôt satisfaite. Nous avons montré qu'il n'était pas au pouvoir de la Russie elle-même de dissimuler ses desseins, et qu'une étude attentive de

sa position invariable permettait dans une circonstance donnée de dévoiler d'avance son but, ses moyens et sa marche. Nous avons pour ainsi dire marqué à quel point elle était arrivée dans l'exécution de son plan d'envahissement en Turquie; il nous reste donc à montrer que Constantinople n'a pas seulement tenté l'ambition des czars par tous les avantages de son climat et de sa position, mais que Constantinople est nécessaire à la Russie. En effet, il faut se représenter la Russie, non pas telle qu'elle existe aujourd'hui, quelqu'immense qu'elle soit déjà, mais telle qu'elle veut devenir par l'accomplissement de ce plan de conquêtes qui embrasse la moitié du globe. Ce plan ne peut plus paraître chimérique à ceux qui étudient, qui voient l'accroissement prodigieux et régulier de la Russie. Certes l'homme d'état qui eût prédit au temps de Pierre Ier la situation actuelle de la Russie eût été traité de visionnaire. Il y a cependant moins loin de l'état actuel de la Russie à l'exécution entière de ses projets, que de ses commencemens sous Pierre Ier à la puissance qu'elle possède aujourd'hui. En calculant que la Russie avance régulièrement de mille lieues carrées par an sur l'Europe et sur le monde, et que soixante ans lui ont suffi pour atteindre à ce degré de puissance où nous la voyons

aujourd'hui ; en considérant qu'elle est à la moitié de sa course, et que le poids de ses conquêtes accélère beaucoup sa vitesse, on peut prédire, avec une certitude presque géométrique, qu'avant soixante ans, si elle ne rencontre pas d'obstacles dans les peuples de l'Europe, elle aura réalisé ce plan qui paraît encore incroyable. Supposons donc ce problème résolu selon le vœu des czars. Voyons la Russie s'étendant du pôle arctique à l'Océan indien, et de l'Océan atlantique au grand Océan. Une seule capitale est possible à cet immense empire, une seule capitale peut-être le cœur de ce colosse, le centre à la fois commercial et militaire de la Russie maîtresse de l'Asie et de la moitié de l'Europe.

Il est notoire aujourd'hui que la domination de l'Angleterre dans l'Inde est funeste au commerce de l'Europe, non-seulement parce qu'elle protége un immense monopole, mais parce qu'elle imprime un cours violent et forcé au transit de l'Asie en Europe. La création d'un centre commercial à Constantinople rétablirait le cours naturel du commerce oriental dont les débouchés sont en Europe, et rouvrirait les voies d'Erzeroum, de Mussol, de Bassora, de Bagdad, de Chiva, de Balek, de Bochara, de Samarcande, qui en sont comme les fleuves ou comme les artères. Constantinople rétablira la circulation

par terre la plus directe, celle qui passe par le plus grand nombre de points commerciaux, la seule qui puisse enrichir et vivifier tant de contrées aujourd'hui languissantes et mortes. Constantinople sera le lien de l'Europe et de l'Asie, un entrepôt presque universel. A cette capitale magnifique, réelle, comparez Pétersbourg, capitale factice créée au commencement du XVIIIe siècle, contre une puissance alors prépondérante dans le Nord et réduite aujourd'hui aux souvenirs d'un passé glorieux, forteresse élevée en face des canons de Stockolm comme une menace et un défi. Aujourd'hui la Suède est annulée ; l'intérêt qui avait inspiré et exigé la fondation de Pétersbourg n'existe plus ; Pétersbourg n'est plus pour la Russie que d'une importance secondaire. Pétersbourg peut un jour commander la Baltique, mais ne peut être la capitale de l'empire des czars. Pétersbourg force les produits des riches provinces du midi de la Russie de *remonter* le cours des fleuves qui ont leur embouchure au centre du monde. Une civilisation superficielle de luxe et de plaisir, et les regards d'un autocrate peuvent attirer à quelques degrés de l'Océan toute une population d'étrangers, de seigneurs russes, de saltimbanques ; mais il n'y a là rien de vrai, rien de naturel et de durable.

L'intérêt commercial de la Russie, non moins que l'intérêt de sa puissance maritime, exige la possession

de Constantinople. Entre les mains des Russes les Dardanelles deviendront réellement imprenables, la mer Noire sera un port pour toutes les nations, et, pour le czar, un chantier où descendront les chênes des forêts de l'Asie-Mineure, le fer du Caucase, le chanvre si recherché de Sinope et de Trébisonde. De Constantinople partiront à la fois des navires chargés des richesses de l'Orient, et des escadres rivales des flottes anglaises. La Méditerranée qui devait être un lac français, aura deux Gibraltar, et la marine française, comprimée entre deux puissans ennemis, n'aura peut-être plus d'essor vers l'Afrique. Toutes les marines secondaires de Naples, de l'Autriche, d'Espagne, de Portugal, que la France devait rallier autour d'elle, seront vassales de l'Angleterre et de la Russie, en attendant qu'elles soient la proie de l'une ou de l'autre. Alors, la Russie sera réellement une grande puissance maritime; car elle aura le plus beau port du monde, les meilleurs chantiers, et, à l'inépuisable population des matelots anglais, elle opposera des flottes montées par les innombrables matelots de la Grèce et de l'Asie-Mineure. Mais alors Pétersbourg ne sera pas perdu pour la Russie, ce sera une seconde capitale; la capitale du Nord comme Constantinople sera celle du midi; ce sera une forteresse destinée à dominer la Baltique. Mais Pétersbourg sans le

Sund est insuffisant. Supposons au contraire la Russie maîtresse du Sund ; la Baltique devient un lac russe comme la mer Noire. La Russie fortement assise entre deux Dardanelles, dont elle aura seule les clés, étendra ses bras au Nord et au Midi pour étouffer l'Europe. La conquête de la Baltique est d'ailleurs prescrite à la Russie par des intérêts secondaires. C'est dans la Baltique que les fleuves de la Pologne ont leur embouchure. Dantzig est nécessaire à celui qui possède la Vistule ; mais le motif le plus important pour la Russie, c'est la nécessité de trouver un équilibre stable entre deux positions aussi puissantes, de toute manière, que le Sund et les Dardanelles. On comprend d'ailleurs que la conquête du Sund ne sera pas difficile à l'autocrate. Sa marine domine dans la Baltique. Le Danemarck privé de la Norwège, qui était la pépinière de ses matelots, est un gardien bien faible du Sund. La Suède, dépouillée de la Finlande, a déclaré qu'elle était désormais réduite à repousser les invasions ; mais qu'elle ne porterait jamais la guerre hors de chez elle. La Russie la tient en respect en lui montrant un prétendant. La conquête de Constantinople et du Sund est donc une loi, une fatalité imposée à la Russie.

La Russie ne conquiert jamais par les armes, sans avoir conquis par sa diplomatie ; elle a tou-

jours admirablement compris et pratiqué ce double moyen, et c'est cet accord constant de la ruse et de la violence qui rend ses progrès presqu'infaillibles. Sa diplomatie pose, étudie les questions, lève les plans, mine, dissout, séduit, corrompt, éblouit, endort; en un mot, prépare et assure le succès. C'est une autre armée d'ingénieurs, de tacticiens; politiques qui frayent les routes et qui ouvrent les portes aux bataillons et aux escadrons du czar. Aussi la Russie attache-t-elle une grande importance à sa diplomatie. Déjà par sa diplomatie elle domine exclusivement en Turquie, en Grèce, en Autriche, en Prusse. Un seul obstacle arrêtait ses progrès: l'alliance de la France et de l'Angleterre; et cette alliance, après des efforts opiniâtres, elle est parvenue à la dissoudre, et maintenant elle domine à Londres. Nous avons dit qu'elle était toute puissante à Vienne et à Berlin; en effet, depuis trente ans, rien d'important n'a été décidé dans ces deux capitales, sans son consentement ou sa participation. Depuis 1815 elle est comme souveraine en Allemagne. Au congrès de Vienne, toutes les puissances restituèrent une partie de leurs conquêtes. La Russie seule ne restitua rien et fut prépondérante dans le premier congrès européen où elle apparaissait. Elle n'a cessé de se fortifier en Allemagne par des alliances de fa-

milles ou par l'habileté de sa diplomatie. On sait quelles relations étroites, quels liens unissent la Prusse à la Russie. La Russie n'a même pas négligé la Hollande. Elle a mis une princesse sur le trône de Nassau. En effet, le roi de Hollande est le banquier du czar. L'union de la Russie et de la Prusse par une princesse a été une spéculation politique. Celle de la Russie et de la Hollande a été une bonne spéculation financière pour l'autocrate qui a plus d'esclaves que de ducats. La Hollande est, en outre, pour la Russie, une tête de pont contre la Prusse, la France et l'Angleterre, et un port toujours ouvert à ses flottes gelées dans la Baltique pendant une partie de l'année. Quant à l'Autriche, puissance sans unité, sans nationalité, sans vitalité politique ou industrielle, puissance frappée de la foudre par la civilisation moderne, et qui craint de tomber en poussière au moindre choc, la Russie l'a maîtrisée en exploitant la terreur que lui inspire ce mouvement. Elle a compris que le *statu quo*, qu'une immobilité complète était la loi de sa politique et la condition de son existence. Aussi ne cesse-t-elle de lui montrer le fantôme de la France démocratique s'agitant pour envahir encore une fois l'Europe. Par cet artifice, elle a imposé à M. de Metternick une diplomatie toute négative, sans ave-

nir, et qui pourrait bien n'être que l'égoïsme d'un homme. C'est par la terreur de la France qu'elle a enchaîné l'Autriche et la Prusse à sa politique, dans cette incroyable négociation qui a eu pour résultat le traité du 15 juillet. En Allemagne, après l'Autriche et la France, il y a encore des princes que leur faiblesse soumet presque inévitablement au joug de la Russie. La diète germanique, dans toutes les questions de politique générale, est entièrement sous l'influence du czar. Depuis l'alliance Anglo-Russe, la France seule, non par le patriotisme ou par l'habileté de son gouvernement, mais par l'énergie de l'antipathie nationale, a repoussé l'influence russe; mais la Russie n'en regarde pas moins son but comme atteint, et sa diplomatie comme victorieuse partout; car il ne lui restait plus que Londres à conquérir. A la vérité, l'accord des cabinets de Londres et de Pétersbourg n'est que momentané; mais aujourd'hui la Russie triomphe, car, depuis 1830, elle n'a jamais songé à séduire le cabinet des Tuileries. Une révolution faite au nom de la souveraineté de la nation n'a inspiré au czar qu'une horreur invincible; en un mot, la diplomatie russe domine en Allemagne par deux motifs principaux. D'abord les intérêts du czar et des souverains de l'Allemagne sont communs en un point. Le czar est la personnification la plus com-

plète du despotisme par le type idéal du germanisme qui est le système du gouvernement de l'Autriche, de la Prusse et d'une partie des petits états d'Allemagne. C'est là le motif principal de la suprématie de la Russie en Allemagne. L'Autriche et la Prusse s'abritent, aux yeux des nations, derrière la Russie qui accepte franchement la mission de représenter et de protéger l'absolutisme. La terreur et la haine qu'inspire la France ajoutent encore à la puissance de ce motif. La diplomatie russe domine aussi par la crainte un peu factice qu'éveille le seul nom de l'autocrate. L'Autriche et la Prusse savent que le jour où elles cesseront d'être les auxiliaires complaisans de la Russie, elles auront tout à redouter de son ressentiment, et malheureusement, par la Gallicie et par le duché de Posen, elles sont ouvertes aux armées du czar. Elles ont à opter entre la Russie et la France, ces deux ennemies irréconciliables qui représentent, l'une le despotisme, l'autre la liberté ; car elles ne pourraient résister à ces deux puissances unies. Placées entre la France et la Russie, sans marine pour leur échapper, elles seraient presque privées de mouvement. Il est naturel qu'elles se soient données à la Russie qui défend en Europe le principe de leur gouvernement. L'influence de la Russie domine même en Piémont où elle arrive par l'Autriche, et là elle

est encore redoutable parce qu'elle touche à la France. Le plus grand succès de la diplomatie russe, succès véritable, très important, ça été la rupture de l'alliance de la France et de l'Angleterre, et la formation de l'alliance de la Russie et de l'Angleterre. Nous avons expliqué cette alliance; elle n'est que momentanée, mais elle peut avoir en peu de temps des résultats désastreux pour la France, pour l'Europe et pour le monde. Ce n'est rien moins que le partage anticipé du monde entre la Russie et l'Angleterre, en attendant la lutte qui doit éclater entre les deux géants, si la France par une nouvelle éruption ne la prévient pas pour son propre salut, et pour le salut de toutes les nationalités. Aujourd'hui, il est vrai de dire qu'il n'y a que deux diplomaties en Europe, la diplomatie russe qui domine dans le Nord et à l'Orient, et la diplomatie anglaise qui lutte partout contre la diplomatie russe, et qui dominait naguères en France, qui domine en Espagne, en Portugal, et qui vient de conquérir l'Égypte.

Une des conquêtes que la Russie veut préparer par sa diplomatie, est la réunion de tous les Slaves sous l'autorité du czar. Le cabinet de Pétersbourg, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, par les journaux qu'il subventionne en Prusse et dans toute l'Allemagne, par les prédications, des flatteries de

toute espèce, accrédite et répand la doctrine politique de la réunion de tous les Slaves sous le sceptre glorieux et paternel de l'autocrate. Il exploite ainsi l'ambition et le patriotisme de tous les Slaves de l'Autriche et de la Turquie. Il cherche à persuader que le czar est le rédempteur prédestiné de la grande famille des Slaves. Le slavisme est un mot magique qu'il fait sans cesse résonner aux oreilles des Serviens, des Bosniaques, des Bulgares, des Monténégrins, des Bohêmes, des Hongrois, des Dalmates, des Illyriens, etc. La gloire, l'avenir du slavisme est un thême qu'il développe en Turquie et en Autriche sous toutes les formes, avec une rare persévérance; il encourage par des croix, des tabatières, des pensions, des gratifications, les savans Bohêmes et Hongrois qui travaillent à faire renaître la langue slave et à la faire passer des cabinets des érudits dans les salons. L'Autriche voit de mauvais œil toutes les tentatives généreuses qu'inspire au czar l'amour des beaux-arts et de la littérature. Malgré les efforts de la Russie, l'unité slave, embrassant tous les peuples que le czar veut subjuguer, n'est qu'une fiction et un mensonge. Qui osera nommer frères le Polonais, le Moscovite, le Finlandais, le Baskir, le Kirghis, le Valaque, l'Ostiaque, le Servien, le Bulgare, etc.? qui comptera les langues et les religions de ces peuples si divers? La Pologne seule forme

un peuple anti-moscovite de vingt millions d'habitans. L'histoire des conquêtes de la Russie montre quelle tyrannie les a enchaînés au même joug et maintient leur assemblage.

La Russie travaille encore par la *propagande* religieuse à réaliser son rêve ambitieux de l'unité slave. Nous avons montré, en traitant de la religion en Pologne, comment le czar imposait le rit grec-uni et le culte de sa papauté à tous les sujets; mais il ne lui suffit pas d'établir dans son empire l'unité de la religion, il fait au dehors une propagande très active. Le rit grec domine dans les provinces slaves soumises à l'Autriche et à la Turquie, et le clergé schismatique déteste profondément le clergé latin, qui lui fait sentir sa suprématie dans toute la chrétienté. Aussi, par ses vœux, par ses espérances hautement exprimés, favorise-t-il l'ambition du czar. Il attend avec impatience, il hâte par ses prières le moment où le chef de l'Eglise russe, parvenu au faîte de la gloire et de la puissance, l'élèvera au-dessus de son rival. La Russie entretient habilement les dispositions du clergé grec; elle est en relations suivies, en coquetterie continuelle avec les hauts dignitaires du culte schismatique qui habitent les bords du Danube, les deux côtés de la frontière méridionale de Hongrie jusqu'à l'Adriatique. Par des dons de toute espèce, par des châsses, de riches croix, des

reliques, des bonnets d'honneur, de pieux rescrits, elle excite et entretient la dévotion politique et religieuse des évêques et des abbés qui ont un ascendant absolu sur les populations soumises à leur foi.

Saisissons ici l'occasion de répondre à un reproche dont la diplomatie russe s'est toujours fait une arme contre la France. La Russie accuse sans cesse la France de faire de la propagande. C'est là le crime qu'elle objecte dans toutes les circonstances à nos ambassadeurs et à nos hommes d'état, l'argument avec lequel elle confond nos diplomates, trop disposés d'ailleurs à s'incliner sous les reproches des chancelleries étrangères. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point la propagande est légitime, surtout contre les coalitions ; nous n'avons pas l'intention de nier que la France même, malgré elle, toujours et partout, fait une immense propagande; mais nous voudrions que les représentans de la France répondissent aux ministres de la Russie : Il n'y a pas de puissance plus révolutionnaire , il n'y a pas de puissance qui fasse plus de propagande que la Russie. La France fait une propagande sociale, morale; mais la Russie fait une propagande de toute espèce, accommodée à tous les temps et à tous les lieux. Elle fait de la propagande politique, et la plus immorale de toutes les propagandes , de la propagande religieuse, abusant et se jouant, dans un intérêt politique,

des intérêts les plus sacrés. La France fait souvent sa propagande sur les champs de bataille ; la Russie ne fait que de la propagande diplomatique, ténébreuse, avec des armées d'émissaires secrets répandus dans toute l'Europe, et souvent chargés de fonctions peu honorables.

Voici un échantillon curieux des manifestes que le czar autorise ou inspire d'une manière quelconque, pour répandre la doctrine de la réunion des Slaves sous sa double autorité politique et religieuse. Le fragment qu'on va lire est traduit *de l'histoire de Russie* par Ustrialow, sur une version allemande, imprimée à Stuttgard et à Tübingen.

D'après M. Ustrialow, la prédication du christianisme en Russie aurait été une persécution sanglante. Les missionnaires latins n'auraient été que des bourreaux, tandis que les moines grecs étaient des apôtres dignes de la vénération et de la reconnaissance des païens qu'ils convertissaient par leur éloquence. La conclusion du livre sera plus facile après de pareilles prémices ; et quand l'auteur proclamera que tous les Slaves doivent abjurer le catholicisme pour rentrer dans le giron du czar, il tâchera de persuader qu'il parle au nom de la justice et de l'humanité.

« Pour leur plus grand bonheur, les Russes n'ont » pas reçu l'Évangile de Rome, mais de Constan-

» tinople. Les missionnaires latins n'ont pas con-
» verti un seul peuple sans armer contre eux les
» païens, et n'ont réussi qu'avec la plus grande
» peine. Ordinairement ils allumaient dans tous
» les pays où ils prêchaient des haines irréconcilia-
» bles ; la faute en était aux missionnaires qui, te-
» nant dans une main la Bible latine, dans l'autre
» l'épée, pratiquaient des cérémonies incompré-
» hensibles pour les païens, demandaient des dîmes
» et une soumission complète au pape romain. Cela
» déplut généralement ; le combat s'engagea, et
» les étrangers ou périrent ou vainquirent les païens
» par la force des armes ; c'est de cette manière
» qu'ils agirent en Saxe au temps de Charlemagne ;
» de cette manière, des tribus entières de Prussiens
» et de Livoniens disparurent. Le moine Adalbert
» (de Trève), envoyé par Othon Ier, put à peine
» échapper à la fureur des Russes exaspérés. Les
» missionnaires grecs employèrent d'autres moyens
» en prêchant la foi catholique ; ils ont reconnu
» cette simple vérité, que dans les affaires de cons-
» cience, la conviction est indispensable, et que la
» force ne sert à rien ; c'est pourquoi ils tentaient
» de faire comprendre la Sainte-Écriture aux peu-
» ples qu'ils voulaient convertir, et furent bien
» supérieurs aux moines latins par leur adresse et
» même par la pureté de leurs mœurs ; ils jouis-

» saient de la confiance des peuples demi-sauvages,
» et allumaient sans peine au milieu d'eux le
» flambeau de la vérité. »

Le second fragment paraîtra plus curieux encore. On y verra que la Russie a toujours possédé l'immense territoire qu'elle possède encore aujourd'hui ; qu'elle existe de temps immémorial telle que nous la connaissons en 1840 ; que les vastes conquêtes, dont nous avons présenté le tableau, ne sont pas des conquêtes, des usurpations, mais seulement la réintégration légitime de la Russie dans des possessions qui lui avaient été enlevées, et qu'ainsi l'incorporation de la Pologne à la Russie n'a été que la réunion d'une province russe à l'empire dont elle avait primitivement fait partie, réunion désirée par la Pologne elle-même et accomplie pour son bonheur.

« L'est de la Russie, animé depuis le commence-
» ment du XIV[e] siècle de l'esprit des princes mosco-
» vites, secoua le joug abhorré des Mongols en se
» tenant loin des désordres du système de division, et
» forma le puissant empire des czars, dont le chef
» était un autocrate investi d'un pouvoir héréditaire
» qui se transmit de père en fils, par droit de primo-
» géniture, dans la maison de Jean Kalitas, et depuis
» 1613, après de violentes secousses occasionnées
» par des usurpations, dans la maison de Roma-

» noff. Le but de la politique des czars, depuis l'af-
» franchissement de la Russie jusqu'au XVIIe siècle, fut
» de donner à leur empire une organisation inté-
» rieure *conforme à celle des temps primitifs*, et fondée
» sur un despotisme illimité. Ce but fut atteint sous
» le czar Alexis Mikaelowitz et sous son fils
» Féodor. A l'extérieur, au sud et au midi, les czars
» voulaient soumettre les hordes tartares à leur
» autorité ; à l'ouest, s'approcher peu à peu de
» l'Europe en établissant des relations commercia-
» les et en *reconquérant* les pays situés entre le Dnie-
» per et la Baltique, pays qui, de *temps immémorial*,
» *avait formé une partie de l'empire russe*. L'histoire
» de l'empire russe n'est que le développement de
» cette vérité : qu'il faut reconstituer la Russie dans
» ses anciennes limites, telles qu'elle les possédait
» sous Jaroslaw et environ trois siècles après lui.
» Ce droit et cette nécessité sont les causes de toutes
» nos luttes avec les Polonais, avec la Suède. L'ordre
» des chevaliers porte-glaives et l'ouest de la Russie
» resta sous la domination des princes lithuaniens
» de la maison de Gédimin, mais conserva comme
» l'est sa croyance, sa langue et ses institutions ci-
» viles. Les liens les plus forts attachèrent donc cette
» partie à l'est, et le peuple, qui conservait religieu-
» sement la loi de ses pères, exprima plus d'une
» fois le désir très vif de revenir sous la protection

» du czar, représentant de la vraie foi, et de se
» soumettre tout entier à son autorité. La pensée
» d'une union de la nation entière ne fut jamais
» entièrement effacée dans cette partie ni dans au-
» cune autre partie de la Russie, et dès le com-
» mencement du XIV[e] siècle, lorsqu'il paraissait
» presque impossible de briser le joug des Mongols,
» les princes de Moscou prirent le titre de grands-
» ducs de toute la Russie. Cette pensée de la réu-
» nion de toute les Russies se réveilla vivement sous
» Ivan III, auquel se soumirent beaucoup de pays
» qui jusqu'alors relevaient des princes de Lithuanie.
» Une circonstance fortuite a empêché les autres
» provinces de se fondre dans l'unité de l'empire.
» La Pologne, épouvantée par la puissance des suc-
» cesseurs de Gédimin, s'unit à leur royaume,
» éleva au trône le petit-fils de Gédimin, et s'ef-
» força d'empêcher, par tous les moyens, l'union
» dangereuse de l'ouest et de l'est de la Russie.
» Mais comme les czars avaient des droits impres-
» criptibles sur l'ouest de la Russie, où leurs an-
» cêtres avaient semé les germes de la civilisation
» et du christianisme, où les masses russes s'é-
» taient développées dans toute leur puissance, il
» était impossible que la réunion des deux parties,
» sous l'autorité d'un seul et même maître, ne s'ac-
» complît pas tôt ou tard, conformément au vœu

» de l'une et de l'autre. D'un autre côté, le sort » de la Pologne était irrévocablement lié à celui du » grand-duché de Lithuanie. *La Pologne devait » donc, d'après l'ordre naturel des choses, être in- » corporée à la Russie.* Cette vérité devint évidente » dans le XVIe ou le XVIIe siècle, lorsqu'après l'ex- » tinction de la dynastie des Jagellons, les Polo- » nais *bien pensans* (Wohldenkende), et différens » dignitaires de la Lithuanie, voulurent plus d'une » fois remettre leurs destinées entre les mains du » czar. Les intrigues des magnats polonais et des » jésuites empêchèrent seuls que deux peuples » issus d'une même origine, confessant la même » foi et séparés par le hasard, trouvassent la paix » et le bonheur sous l'autorité d'un seul maître. » Tant que l'ouest de la Russie, à l'exception des » provinces reconquises par le czar Alexis, resta sous » le joug de la Pologne, cette partie de l'empire fut » exposée à tous les maux engendrés par l'anarchie » qui régnait en Pologne, et eut à subir le plus cruel » de tous les maux, l'oppression de sa foi reli- » gieuse. »

L'auteur continue par l'éloge de Pierre Ier et de Catherine II. Voici ce qu'il dit de Catherine : « Catherine accomplit beaucoup de projets des an- » ciens czars, mit à exécution beaucoup de plans » de Pierre-le-Grand, réunit sous son autorité

» presque toute la Russie et une partie importante
» du royaume de Pologne, qui depuis la sépara-
» tion de l'ouest de la Russie ne pouvait subsister
» au milieu de l'anarchie à laquelle il était en proie;
» elle donna à son empire un ascendant marqué
» sur les populations turques voisines, une influence
» *dictatoriale* sur les affaires de l'Europe, pendant
» qu'elle le dotait à l'intérieur de beaucoup d'amé-
» liorations dans l'industrie et des conquêtes de la
» civilisation. La Russie qui jouissait ainsi des fruits
» de la civilisation de l'Europe, sans en avoir reçu
» les vices, demeura, grâce aux rares qualités
» qui composent le caractère de ses habitans, et à
» un dévouement sans bornes à sa foi et à son
» prince, inébranlable au milieu des secousses de
» la révolution française qui agitèrent tous les états
» d'Occident, et délivra même, sous l'étendard
» d'Alexandre, l'Europe du plus redoutable des
» conquérans. Enfin avec le règne de Nicolas Ier
» commence l'époque actuelle, et la nécessité indis-
» pensable d'établir l'autorité sur les véritables
» fondemens de la nationalité et de la civilisation
» se révèle plus impérieusement que jamais. »

L'antagoniste commercial et conquérant de la Russie, c'est l'Angleterre; mais son antagoniste moral, pour ainsi dire, c'est la France; la Russie craint plus l'Angleterre redoutable comme elle l'est

par sa diplomatie, par l'unité de son gouvernement, et redoutable en outre par ses flottes et par son or. Mais le czar déteste surtout la France ; il croit qu'une nouvelle coalition, secondée par des divisions intérieures, en aura facilement raison ; il la hait profondément, parce qu'elle personnifie un principe diamétralement opposé à l'absolutisme incarné en lui, et parce qu'elle envahit l'Europe, parce qu'elle étend ses conquêtes par un moyen semblable à ceux de sa diplomatie, et plus dangereux encore, c'est-à-dire par une propagande intellectuelle, invincible et insaisissable aux douanes de ses frontières. La Russie voudrait avoir le privilége de cette propagande clandestine confiée à une diplomatie aristocratique ; elle s'indigne d'être combattue avec ses propres armes, et de rencontrer une propagande plus puissante que la sienne, parce qu'elle s'adresse à tous les hommes, parce qu'elle pénètre dans toutes les régions, parce qu'elle remue les sentimens généreux dans tous les cœurs, parce qu'elle éclaire et échauffe à la fois, parce que son action invincible dissout les liens du despotisme, parce que c'est une électricité qui parcourt toute l'Europe, laissant partout des traces profondes. Aussi le czar n'épargne-t-il ni les sarcasmes ni les inconvenances les plus blessantes aux représentans de la France. Il montre la France comme un volcan qu'il faut éteindre pour

la sûreté de l'Europe ; il excite contre elle le fanatisme de ses serfs de tous les degrés. Un jour, le czar assistait à une revue, et enthousiasmé à l'aspect de ses nombreux bataillons, il laissa échapper des plaintes et des menaces contre la France. Un officier s'avança le chapeau à la main et le sourire sur les lèvres : « Que Votre Majesté dise un mot, et Paris n'existera plus. » L'officier ramassa une croix pour prix de cette flatterie. Voilà les sentimens que l'autocrate entretient dans toutes les classes de ses sujets, et les projets dont il se berce. Il aspire à la gloire d'unir toute l'Europe dans une croisade contre la France, et d'ensevelir la capitale du monde civilisé sous les ruines de ses monumens. Les flatteurs nourrissent en lui cette ambition et en l'exaltant à ses propres yeux, en le représentant comme un nouvel Attila destiné à détruire cette Rome intellectuelle qui rayonne au loin la lumière et la liberté.

De cet exposé il résulte que la Russie est la plus envahissante, la plus conquérante de toutes les puissances ; elle conquiert par les armes et par sa diplomatie ; il n'y a pas de paix pour elle. Elle marche, elle avance toujours, absorbant autour d'elle de nouvelles nationalités ; elle est en état permanent de guerre avec tous les peuples qui l'environnent, préparant lentement et patiemment leur ruine par ses intrigues, en attendant qu'elle la

consomme tout-à-coup par la violence. La Suède, la Pologne, la Crimée, la Turquie, la Perse, la Géorgie, la Circassie, la Sibérie attestent assez la vérité de ces paroles. La Russie n'a plus autour d'elle que des ruines et des esclaves.

Ce n'est pas seulement l'ambition qui est la cause des conquêtes de la Russie; c'est une sorte de fatalité. Nous aurons maintenant à montrer que la Russie ne peut pas vivre de cette vie intérieure et régulière qui constitue la civilisation des nations modernes ; nous démontrerons bientôt cette pensée que nous avons émise plus haut : la Russie n'est pas une nation, mais un gouvernement. La Russie sans liberté, sans civilisation, est tout entière organisée pour agir au dehors. Toutes ses forces, toutes ses ressources, toute cette sève intérieure des nations qui doit se répandre en institutions de toute espèce, cette activité libre et morale qui doit animer une société tout entière, tous les sentimens, toutes les facultés de l'homme, tout cela est violemment comprimé et rejeté à la surface ; tout cela est tourné contre l'étranger. Il semble que la Russie n'ait été accessible à la civilisation moderne que pour lui emprunter les moyens d'accomplir plus fatalement encore la mission des barbares qui habitèrent primitivement son territoire. Cet état de choses est la conséquence du despotisme qui

pèse sur la Russie. La Russie est tout entière dans le czar; le czar est représenté par une diplomatie et par une armée qui sont deux moyens différens, mais tendant au même but, et renfermant un système complet de conquête.

Conquérir est une loi, une fatalité pour la Russie, c'est son existence. C'est là une vérité que nous espérons rendre tout-à-fait évidente. Mais faut-il conclure de là qu'on ne peut arrêter la marche de la Russie; que l'Europe est condamnée à être sa proie; qu'il n'y a plus qu'à se prosterner devant l'autocrate et à demander merci? C'est ce que nous conseillent et nous prescrivent les émissaires et les courtisans du czar.

Mais si on étudie attentivement la Russie, si on observe les causes et les moyens de ses conquêtes, si on cherche l'avenir que lui impose son passé, on découvre bientôt qu'elle doit inspirer moins de terreur. Conquérir est une loi pour la Russie, mais cette loi résulte de son organisation violente et contraire à la nature. La Russie n'a pas de principe de civilisation, pas d'unité nationale, pas d'homogénéité, pas de centre véritable, pas de capitale; ce n'est pas une puissance assise, elle oscille entre Pétersbourg et Constantinople, entre la Pologne et la Circassie. Elle n'est pas encore constituée; elle n'est pas comme nation. Ses anciennes conquêtes sont

immenses ; mais loin d'en être effrayés , nous lui en prédisons, nous lui en imposons de nouvelles au nom de ce passé même dont elle est si fière, et dont tant de diplomates sont épouvantés. Sa perte est dans les nouvelles conquêtes qu'elle ne peut éviter; sa perte, disons-nous, à moins que l'Europe n'assiste immobile à la prise de Constantinople, du Sund, à l'occupation de la Turquie, etc.

Les conquêtes de la Russie sont immenses, mais elles ont été faites en Orient, et à l'est de l'Europe ; de nouvelles conquêtes seront difficiles pour le czar. Les armées russes trouveront désormais devant elles des armées européennes. Les conquêtes de la Russie sont immenses, mais elles ont été faites dans un temps où les projets du cabinet de Pétersbourg n'étaient pas encore révélés, dans un temps où sa diplomatie n'était pas connue, dans un temps où on s'occupait beaucoup moins qu'aujourd'hui de l'extermination de quelques peuples barbares du Caucase. Aujourd'hui la politique de la Russie est complètement dévoilée : c'est de l'histoire. Aujourd'hui la diplomatie de la Russie n'a plus de secrets importans pour celui qui l'a bien étudiée ; elleest réduite en géométrie. Certaines circonstances étant données, le but, les moyens de la diplomatie russe sont trouvés, à moins que le cabinet de Pétersbourg, pour tromper momentanément, ne se résigne à quelque contre-sens,

à quelques pas rétrogrades; mais alors il serait puni sur-le-champ de ce démenti donné à sa politique antérieure. Aujourd'hui l'Europe est attentive et armée ; elle sait que le Caucase est le chemin de la Turquie, que la Perse est le chemin de l'Inde, etc.

S'il ne faut pas se livrer à une terreur prématurée, il ne faut pas non plus s'abandonner à une aveugle confiance, et attendre, selon des conseils imprudens , que la Russie , maîtresse de l'Europe et de l'Asie, s'affaisse par son propre poids, ou s'affaiblisse en s'étendant. On ne peut nier que la Russie n'ait le génie du despotisme, et qu'elle ne sache parfaitement se fortifier dans les positions qu'on lui laisse prendre. Il faut donc prévenir une lutte terrible et combattre la Russie. Comment la combattre ? En lui opposant des principes contraires aux principes par lesquels elle existe ; en faisant pénétrer dans son sein la civilisation, c'est le moyen d'agir contre elle à l'intérieur ; et en réhabilitant le principe de nationalité, en appelant à la liberté les nationalités qu'elle a asservies, c'est le moyen d'agir contre elle à l'extérieur. Le premier moyen donnera aux sujets du czar la conscience de leurs droits, et tôt ou tard la volonté de les obtenir ; le second arrachera à la Russie une grande partie de ses conquêtes.

La Russie n'est donc pas invincible, invulnérable, les moyens de la vaincre et de la blesser sont connus.

Elle est faible, parce qu'elle n'a pas encore conquis une position stable, parce qu'elle est condamnée à s'étendre encore beaucoup et à exciter contre elle une résistance redoutable de l'Europe, parce que les moyens auxquels elle a dû ses rapides progrès ont beaucoup perdu de leur puissance. La Russie malheureusement est forte par la faiblesse des cabinets d'Europe ; ses diplomates ont à un haut degré l'art de faire illusion sur ses forces réelles. Avec le secours de certains journaux, ils l'environnent d'un prestige de terreur qu'il nous sera facile de dissiper quand nous examinerons ses ressources militaires.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

SUITE DE LA QUATRIÈME PARTIE.

DU ROYAUME DE POLOGNE.

1° Une lettre d'Alexandre et une proclamation.
2° Deux lettres de M. Grabowski.
3° Griefs particuliers des provinces ultra-boug.
4° Deux constitutions à consulter, celle de 1807 et celle de 1815; elles se trouvent imprimées dans le livre intitulé : *La Pologne dans ses anciennes limites*. — Édition Gluchowski.

INSURRECTION DE 1830.

1° Manifeste du peuple polonais, en 1830.
2° Prise de Varsovie. (*Extrait d'un mémoire inédit*).

Lettre de l'empereur Alexandre au président du sénat Ostrowski.

30 avril 1815.

C'est avec une satisfaction particulière que je vous annonce que le sort de votre patrie vient enfin d'être fixé, par l'accord de toutes les Puissances réunies au congrès. En prenant le titre de roi de Pologne j'ai voulu satisfaire aux vœux de la nation. Le royaume de Pologne sera uni à l'Empire de Russie, par *les titres de sa propre constitution*, sur laquelle je désire fonder le bonheur du pays. Si le grand intérêt du repos général n'a pas permis que tous les Polonais fussent réunis sous le même sceptre, je me suis efforcé du moins d'adoucir, autant que possible, les rigueurs de leur séparation, et de leur obtenir partout la jouissance possible de leur nationalité. Avant que les formalités qui restent à remplir permettent de publier d'une manière circonstanciée tous les points concernant l'arrangement définitif des affaires de Pologne, j'ai voulu qu'en substance vous en soyez le premier informé de ma part, et je vous autorise d'instruire du contenu de la présente vos compatriotes.

Recevez l'assurance de mon estime sincère.

ALEXANDRE.

Proclamation de l'empereur Alexandre aux Polonais.

13-25 mai 1815.

Alexandre Ier, etc...., empereur de toutes les Russie et roi de Pologne.

La guerre, apportée dans notre patrie dans l'intention de subjuguer le monde, a réuni la Russie et l'Europe entière, qui ont repoussé cette

guerre sous les murs de Paris. Depuis ce moment nous avons eu l'espoir de reconquérir l'indépendance des nations, et de lui donner pour bases la justice, la modération et les idées libérales, trop longtemps effacées par le despotisme militaire du livre des droits civils et politiques des peuples.

Le congrès de Vienne a été formé pour procurer les bienfaits d'une paix durable à l'Europe, écrasée par les calamités de la guerre. Mais, pour parvenir à ce but si désiré, il était indispensable que chacun, mettant de côté ses intérêts personnels pour s'occuper de l'intérêt général, fît des concessions et des sacrifices exigés par les circonstances C'est d'après ce principe qu'a été réglé le sort de la Pologne. Il était essentiel de la faire entrer dans le cercle des nations qui, par la participation mutuelle de leur bien-être et des avantages de la civilisation, s'améliorent les unes les autres.

Cependant, en travaillant à rétablir ce nouveau lien dans la chaîne des intérêts européens, on ne pouvait pas consulter les seuls intérêts de la Pologne. Le bonheur de chaque État en particulier et la nécessité de garantir la sûreté de tous ne permettaient pas de faire des arrangemens de détail, spécialement appropriés aux intérêts locaux de la Pologne, mais qui auraient pu ne pas se trouver en harmonie avec les intérêts communs qui assurent la balance générale de l'Europe.

Une politique saine, l'expérience du passé, et cette même religion qui nous prescrit d'avoir égard aux longues souffrances de cette nation estimable, nous ont imposé le devoir de ne ménager aucun sacrifice pour préserver l'Europe de nouveaux malheurs, et pour assurer la tranquillité du monde.

Polonais! nous aimons à apprécier la grandeur d'âme, la sensibilité et la fermeté qui distinguent votre caractère national, et qui ont éclaté dans vos efforts pour recouvrer l'existence politique de votre patrie que vous aimez par-dessus tout.

L'effervescence de vos souhaits vous a quelquefois écartés de ce but si désirable, en vous égarant dans une route opposée. Ces erreurs sont passées, ainsi que les malheurs qui en étaient inséparables.

Quant à nous, nous avons été toujours dirigé par des sentimens d'indulgence pour les coupables, d'amour et de générosité pour la nation; par le désir *de couvrir le passé d'un entier oubli, et de réparer tous les maux soufferts*, en donnant à votre pays tout ce qui peut le rendre véritablement heureux.

Les traités que nous avons conclus à Vienne vous feront connaître la circonscription politique de la Pologne, et les avantages dont jouiront les contrées qui passent sous notre autorité.

Polonais! de nouveaux liens vont vous unir à un peuple généreux qui, par d'anciennes relations, par une valeur digne de la vôtre, et par le nom commun de nations *slaves*, est disposé à vous admettre à une confraternité qui sera chère et utile aux deux peuples. Une constitution sage et une union inaltérable vous attacheront au sort d'une grande monarchie, trop étendue pour avoir besoin de s'agrandir, et dont le

gouvernement n'aura jamais d'autres règles de politique qu'une justice impartiale et des idées généreuses

Dorénavant votre patriotisme, éclairé par l'expérience, guidé par la reconnaissance, trouvera dans les institutions nationales un mobile et un but capables d'occuper toutes ses facultés.

Une constitution appropriée aux besoins des localités et à votre caractère, l'usage de votre langue conservée dans les actes publics, les fonctions et les emplois accordés aux seuls Polonais, la liberté du commerce et de la navigation, les facilités des communications avec les parties de l'ancienne Pologne qui restent sous un autre pouvoir, votre armée nationale, tous les moyens garantis pour perfectionner vos lois, la libre circulation des lumières dans votre pays ; tels sont les avantages dont vous jouirez sous notre domination et sous celle de nos successeurs, et que vous transmettrez comme un héritage patriotique à vos descendans.

Ce nouvel état devient royaume de Pologne, si vivement désiré, depuis si longtemps réclamé par la nation, et acquis au prix de tant de sang et de sacrifices.

Pour aplanir les difficultés qui se sont élevées au sujet de la ville de Cracovie, nous avons fait adopter l'idée de rendre cette ville neutre et libre. Ce pays placé sous la protection de trois Puissances libératrices et amies, jouira du bonheur et de la tranquillité en se consacrant uniquement aux sciences, aux arts, au commerce et à l'industrie. Il sera comme un monument d'une politique magnanime, qui a placé cette liberté dans l'endroit même (à Cracovie) où reposent les cendres de vos meilleurs rois et où se rattachent les plus nobles souvenirs de la patrie polonaise.

Enfin, pour couronner une œuvre que les malheurs des temps ont si longtemps retardée, on a consenti, d'un accord unanime, que, dans les parties même de la Pologne soumises aux dominations autrichienne et prussienne, les habitans fussent désormais gouvernés par leurs propres magistrats choisis dans le pays.

Polonais! il n'était pas possible de régler vos destinées, et tout ce qui tient à votre bonheur national, d'une autre manière ; il était nécessaire de vous conserver une patrie qui ne fût *ni un sujet de jalousie ou d'inquiétude pour vos voisins, ni un sujet de guerre pour l'Europe*. Tels étaient les désirs des amis de l'humanité, et tel devait être le but d'une politique éclairée.

Par le commun accord du congrès européen assemblé à Vienne, et d'après la cession de S. M le roi de Saxe, nous prenons possession à jamais du duché de Varsovie, qui nous est échu par les droits des traités, et nous nommons un gouvernement provisoire, composé de personnes revêtues de nos pleins pouvoirs, afin que, sans aucun délai, cette nation soit appelée à jouir d'un régime constitutionnel, dont les bases soient préparées d'après le vœu général, et affermies par le consentement des habitans

Nos chargés de pouvoir vous feront connaître toutes les garanties

qui vous ont été accordées dans les conférences de Vienne. Vous reconnaîtrez en même temps celles qui résulteront de la réunion constitutionnelle de votre patrie avec notre Empire, de cette union qui doit régler vos droits, vos devoirs et vos destinées.

A cette fin, nous appelons toutes les classes de citoyens, nous appelons l'armée, les magistrats, à prêter le serment de fidélité, qui sera une garantie de vos devoirs envers nous et de votre obéissance filiale, ainsi que de notre protection paternelle et de nos soins pour votre bonheur.

Le premier des devoirs que nous voulons remplir envers vous sera de vous affranchir, le plus tôt possible, des fardeaux si onéreux dont l'état de guerre prolongé a fait accabler le pays. Nous en connaissons toute l'énormité, et c'est avec un profond chagrin que nous nous sommes vu réduit jusqu'ici à l'impossibilité d'en alléger le poids.

Polonais ! puisse cette époque mémorable, qui change et fixe votre sort, satisfaire à la fois tous vos cœurs, réaliser vos espérances longtemps trompées, et réunir tous les sentimens dans le seul amour de la patrie et de votre monarque !

Puissiez-vous, en contribuant à la grandeur et à la prospérité de notre Empire, en mettant votre confiance entière dans notre justice et dans nos dispositions pour votre bonheur, vous rendre dignes du bienfait de votre existence politique et des nouvelles améliorations dont votre condition sera susceptible.

Lettre confidentielle du ministre secrétaire d'État au prince Lubecki, sur le même sujet.

Saint-Pétersbourg, le 10 novembre 1830.

Hier, au travail, j'ai fait lecture de votre office relativement *aux fonds extraordinaires pour l'armée*. S. M. m'a dit que cette mesure devant être retardée d'un mois, elle était contente, que vous toucheriez encore les intérêts d'un mois. On est tranquille sur le choléra, *mais il n'en est pas de même quant à l'épidémie morale*. En Belgique tout va encore de mal en pis; mais ce sont surtout les nouvelles de France qui portent un caractère très-alarmant; *si l'ordre des choses existant est renversé, comme tout porte à le croire, une subversion et une guerre générale semblent inévitables*. Aussi toute l'Europe s'arme plus ou moins, les uns ostensiblement, les autres en cachette; et je vous remercie de tout ce que vous me dites de rassurant sur nos ressources.

E. Grabowski.

Lettre confidentielle du ministre secrétaire d'État au prince Lubecki, sur le même sujet.

Saint-Pétersbourg, le 17 novembre 1840.

S. M. a été fort satisfaite de vous voir penser à tout ce qui se trouvera nécessaire pour le cas de la guerre, et m'a chargé de vous dire, qu'il y a pensé, et s'il n'a point donné encore aucuns ordres, c'est qu'il

ne voulait pas occasionner des dépenses inutiles. *C'est le retour du feld-maréchal comte Diebitsch qui décidera des mesures à prendre. Il a ordre de se diriger à son retour de Berlin par Varsovie, pour se concerter avec S. A. I. le grand-duc sur tout ce qui concerne le mouvement des armées et leurs différens besoins.*

L'empereur veut, qu'aussitôt que le feld-maréchal sera arrivé à Varsovie, vous vous rendiez auprès de lui, pour vous aboucher sur tous ces objets, et vous autorise à mettre à exécution tout ce qui se trouvera arrêté, sans prendre préalablement et attendre de nouveaux ordres de Sa Majesté, et de se conformer également aux ordres qu'il plairait à S. A. impériale de vous donner au sujet. Enfin, S. M. me charge encore de vous dire que *si en effet la marche a lieu, et doit commencer une guerre générale,* il vous invitera de suite de vous rendre à Saint-Pétersbourg, pour se concerter avec vous sur tout cela de vive voix, bien mieux que par de nombreuses écritures; et c'est la partie de la commission que S. M. m'a donnée.

Puissent vos espérances pour le maintien de la paix se réaliser ; Mais le besoin qu'en ont les peuples ne suffit pas. *C'est une épidémie, et une épidémie ne peut guère être arrêtée, sans avoir préalablement comme à.... parcouru un cercle plus ou moins étendu.* On peut, à la vérité, bien que difficilement, s'arranger pour la Belgique, ainsi que pour d'autres points menacés. Mais si la France reçoit un ministère de la gauche *un peu* belligérant, *le moyen d'éviter une guerre générale !* Nous sommes en novembre, les distances sont grandes; nos armées ne pourront se présenter qu'au printemps, et les événemens marchent si vite, que Dieu sait ce qui peut arriver jusque-là. Aucun courrier n'a pu jusqu'ici aller aussi vite que les événemens, et c'est ce qui a rendu les affaires de la Belgique si désespérées.

Mais voilà une bien longue tirade politique d'autant plus inutile que le premier courrier peut apporter des nouvelles toutes différentes, vu la marche inconcevablement rapide des événemens.

E. Grabowski.

Griefs particuliers des provinces ultra-boug.

Une clause de l'article 1[er] du congrès de Vienne parlait de ces provinces dans les termes suivans :

« Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la » Prusse, obtiendront une représentation et des institutions natio- » nales réglées dans le mode d'existence politique que chacun des » gouvernemens auxquels ils appartiennent jugera utile et convenable » de leur accorder. »

Cette clause, qui concerne les sujets respectifs, ne regardait plus les habitans du duché de Varsovie, pour lesquels il avait été stipulé autrement; mais il s'agissait, au contraire, des populations *incorporées à l'Empire*, pour se servir de l'expression que le gouvernement moskovite emploie dans ses pièces officielles.

Ces provinces, incorporées au temps de Catherine, en 1772, 1793, 1795, avaient toujours été traitées en pays conquis. L'ancienne représentation polonaise et les institutions qui en découlaient s'y trouvaient ou mutilées ou perverties, et au moment où le congrès de Vienne parut s'occuper de leur sort, il ne leur restait plus que l'ancienne législation modifiée par les ukases des Czars. l'usage de la langue polonaise dans les écoles et devant les cours de justice, enfin une faible part daus l'élection des fonctionnaires administratifs et judiciaires.

En présence de cet état de choses, les Puissances pensèrent sagement que des améliorations étaient devenues nécessaires dans la condition sociale de ces peuples, qu'insensiblement il faudrait refondre lenr législation ancienne, et que, surtout en présence de ces velléités d'empiétement de la Moskovie, il fallait conserver et faire revivre les débris de cette grande nationalité éteinte. Ces motifs, et peut-être aussi une pensée expiatoire à propos de la grande iniquité du partage, inspirèrent évidemment cette clause du traité qui dit que les habitans des provinces incorporées, sujets de la Russie, auraient une représentation et des institutions nationales; que si la nature de ces institutions et de cette représentation ne fut pas formulée d'une manière plus explicite, c'est que, par là, les Puissances auraient cru paraître empiéter sur les droits et sur l'autorité de leur allié, et se défier d'ailleurs des intentions d'un prince qui jouissait alors d'une grande réputation de libéralisme.

Elles entendaient donc laisser à sa magnanimité le soin de régler ces institutions de manière à conserver l'équilibre de tous les intérêts, et il restait le maître d'octroyer à ces pays une constitution à son choix, monarchique ou oligarchique; mais ce qu'il n'était pas libre d'oublier, c'était de leur donner une représentation et des institutions nationales : là-dessus le texte était formel. Aussi le czar, qui comprenait la lettre aussi bien que l'esprit du traité, joua-t-il de ruse en cette occasion comme dans toutes les autres. Trois ans après la dissolution du congrès de Vienne, en 1818, il disait encore en présence des membres de la diète polonaise : « Ce que j'ai donné à votre pays, je veux en étendre la jouissance à mes autres sujets ; » n'était-ce pas reconnaître d'une façon formelle l'engagement contracté par lui, en se déclarant prêt à le tenir? Cet engagement il le viola néanmoins, il manqua de parole aux rois ses alliés, aux membres de la diète, à ses sujets polonais. Loin de recevoir alors des institutions et une représentation nationale, les provinces incorporées à l'Empire se virent arracher chaque année, depuis 1815, quelques lambeaux des institutions dont elles jouissaient à l'époque du congrès de Vienne. Il est d'autant plus utile de préciser ici ces institutions, dignes d'un examen attentif, que l'administration du gouvernement polonais à cette époque est peu connue et mal connue. Ces provinces avaient une législation distincte et un système d'instruction spécial. Les provinces polonaises incorporées à la Russie par suite du triple partage de la Pologne, ont servi à former les gouvernemens de Witepsk, de Mohilew, de Wilna, de Grodno, de Volhynie, de Podolie et de Minsk. A l'époque du congrès, ces provinces, y compris le district de Bialystock qui, pendant quelque temps, avait appartenu au gouvernement prussien, et qui ne fut réuni que plus tard à la Russie, jouissait d'une législation distincte. Les tribunaux jugeaient d'après le code nommé statut Litewski, d'après les *Volumina legum*, et, dans le district Bialystock, d'après le Landrecht prussien, dont le nom trahit l'origine. Quant à l'administration, ces provinces jouissaient de l'ancien droit d'élire leurs juges et leurs maréchaux, c'est-à-dire les chefs des districts ; en outre, elles avaient quelques avantages inconnus aux autres gouvernemens russes, par exemple le privilége de la fabrication de l'eau-de-vie, tandis que les autres subissaient la loi du monopole.

Dans son ensemble, cette législation était défectueuse, et de grandes réformes y étaient devenues nécessaires; mais elle était précieuse par les libertés dont elle assurait la jouissance aux habitans des provinces. Ils devaient au statut Litewski et aux *Volumina legum* la publicité de la procédure dans les affaires civiles, et l'usage de la langue polonaise dans les affaires judiciaires. Si donc le czar voulait faire à ces lois les changemens que réclamaient les progrès du siècle, il devait les effectuer dans le sens de l'article premier du traité de Vienne. On s'attendait à recevoir du prince une représentation et des institutions nationales distinctes de celles de l'Empire, modelées sur celles qui existaient autrefois.

Au lieu de cela, on procéda peu à peu à des changemens graduels

dans un sens opposé , et pour ne point effaroucher les populations par de brusques secousses , on les prit une à une, et ukase par ukase. Ainsi, on commença par cette portion de l'ancienne Pologne qui , en 1772 , et par suite du premier partage, était passée sous le joug des czars , c'est-à-dire par les ci-devant woiewodies de Witepsk , de Mocislaw et de Mohilew , ou par le gouvernement polonais de Witepsk et de Mohilew. Un ukase impérial prononça dans les deux derniers gouvernements l'abolition du statut Litewski ; ce qui les privait tout d'un coup de la publicité des cours de justice et de l'usage de la langue polonaise dans les cours judiciaires. En même temps, on introduisait dans ces provinces le système inquisitorial dans les procédures civiles , obligatoires dans les autres gouvernements russes, le livre des ukases et le monopole ; on rompait les liens qui unissaient ces pays aux pays polonais, et on les remplaçait par d'autres liens avec la Moskovie.

Habile à varier ses moyens pour obtenir la dénationalisation de ces provinces , le Cabinet de Saint-Pétersbourg eut recours, vis-à-vis du gouvernement de Minsk , à un autre expédient.

Le gouverneur général invita un jour à dîner les notables du pays; et, après les avoir fêtés avec une magnificence royale, il leur insinua que, pour le bien de la chose publique, il serait à propos qu'ils présentassent à l'empereur une pétition dans laquelle ils supplieraient S. M. I. d'abolir chez eux le statut Litewski, pour le remplacer par la législation russe (moskovite),et d'assimiler le gouvernement de Minsk aux autres gouvernements moskovites. A cela , les convives repliquèrent qu'une chose de cette importance demandait de mûres réflexions, et qu'ils rendraient, le lendemain, réponse au gouverneur. Le lendemain, en effet, ils reparurent, disant : « Que si les suggestions qui leur avaient été faites exprimaient la volonté de l'empereur , ils n'avaient qu'à obéir, selon le droit politique de l'Empire. » Puis, comme le gouverneur leur protesta du contraire, en disant qu'il n'avait fait que hasarder sa propre pensée, ils ajoutèrent : « Que loin de souhaiter aucun changement, ils désiraient que leur législation nationale leur fût conservée. » Ainsi, cette fois l'astucieuse manœuvre échoua. Mais, plus tard, saisissant le prétexte d'une insurrection survenue, l'empereur abolit par ses ukases l'ancienne législation, nonseulement dans le gouvernement de Minsk, mais encore dans les autres gouvernemens polonais, les assimilant tous aux provinces moskovites.

Voici maintenant ce qui concerne l'instruction publique. La Russie, sous le point de vue de l'enseignement, est divisée en arrondissemens universitaires, et chaque université a sous son administration toutes les écoles d'un nombre désigné de gouvernemens. A l'époque du congrès de Vienne, c'était l'université de Wilna qui était investie de la magistrature supérieure de l'instruction publique dans le gouvernement polonais. C'était là une université tout à fait polonaise, où la langue nationale était en vigueur, et qui étendait son autorité aux autres provinces, et aux écoles de Kiow. Dans tous les gymnases, dans toutes

les écoles du district ou élémentaires, il y avait alors des précepteurs polonais, professant l'enseignement en polonais, à l'exclusion des autres idiômes. D'après les termes du premier article du traité de Vienne, ces institutions devaient rester inviolables et recevoir même un plus grand développement. Eh bien! l'instruction publique subit le même sort que la législation polonaise : on la dénationalisa graduellement. Le Gouvernement moskovite fit fermer d'abord quelques gymnases et quelques écoles, sous le prétexte de leur esprit révolutionnaire; et, plus tard, le droit d'enseignement fut enlevé à plusieurs couvens, sans que d'autres maisons d'éducation vinssent remplacer ces instituts nationaux. Dans l'université de Wilna, le gouvernement fit traiter, en langue moskovite, quelques branches de l'instruction publique; il dissipa ou consacra à des objets étrangers à ce corps, des capitaux considérables qui lui appartenaient. Il enleva, en outre, à l'université, ses attributions de censure sur les livres, et il chargea la police de cette surveillance. Enfin, aussitôt que les deux gouvernemens de Witepsk et de Mohilew eurent été privés de leur ancienne législation, on s'empressa de soustraire leurs écoles à l'autorité de l'université de Wilna, pour les subordonner aux universités de Moskou et de Saint-Pétersbourg, et pour y introduire, à l'exclusion de la langue polonaise, l'usage de la langue moskovite. Par un procédé analogue, les écoles de Kiow, autres succursales de l'université de Wilna, furent mises dans le ressort de l'université de Kharkow. Cette même mesure a été prise pour les écoles de Podolie et de Wolhynie, incorporées récemment dans le rayon universitaire de Kharkow, à une époque où la révolution polonaise éclatée dans la royaume, n'avait pas encore gagné les autres provinces de l'ancienne Pologne.

Enfin, l'université de Wilna a été elle-même dissoute, en entraînant dans sa disgrâce les écoles polonaises des gouvernemens de Wilna, de Grodno, de Minsk et du district de Bialystock.

Ainsi il est bien démontré que, loin de donner aux habitans des provinces polonaises une représentation et des institutions nationales, le gouvernement moskovite, jaloux de ce qui leur restait, a, sous des prétextes plus ou moins frivoles, plus ou moins faux, ravi à ces peuples le peu de liberté dont le passé les avait dotés, et qu'obéissant à son instinct, il a détruit au lieu de réparer, renversé au lieu de bâtir. Maintenant, il reste à raconter comment, dans son intention et d'après les faits, il a cru obéir au traité de Vienne; comment, il s'est flatté de pouvoir tromper, de pouvoir même satisfaire les Puissances qui, par un principe d'honneur, étaient intéressées à ce que leur garantie, en ce qui concernait les Polonais sujets respectifs de la Russie, ne fût point réduite au néant.

On sait quelles révolutions ont remué l'Europe depuis 1820. C'est en elles que le Cabinet moskovite a puisé sa force; c'est par elles qu'il a justifié sa politique. Les événements lui ont fourni des raisons pour éluder vis-à-vis des Polonais les clauses impérieuses du traité de Vienne, des prétextes pour faire peser sur eux un despotisme exorbi-

tant, et des excuses pour répondre aux réclamations des Cabinets étrangers. Après avoir classé deux gouvernemens polonais dans la catégorie des provinces moskovites proprement dites, il feignit encore d'avoir des craintes et mit les autres pays polonais sous le régime de la loi martiale, comme pour justifier par cette nécessité de dictature militaire l'oubli de la clause du traité de Vienne, qui accordait à la Pologne une représentation et des institutions nationales. Quand la révolution de 1830 arriva, cette loi martiale pesait depuis dix ans sur les pays polonais, et le grand agent de ce système de terreur et d'arbitraire était le grand-duc Constantin. qui était à la fois général en chef de l'armée et autocrate du royaume.

Or, dans l'Empire moskovite comme partout, quand la loi martiale est proclamée il n'y a plus qu'un pouvoir, le pouvoir militaire. Le général en chef devient alors législateur et juge, maître du pouvoir exécutif et des fonctions administratives. C'est en effet ce que fut le grand-duc Constantin pour les Polonais sujets de la Russie.

Le magnanime Alexandre (ses flatteurs le nommaient ainsi) donnait de temps à autre à la Pologne des preuves de sa générosité et de son bon vouloir. Voici, entre autres un fait qui peut donner la mesure de son talent à déguiser un empiétement sous de belles apparences. Il avait organisé dans les provinces polonaises (Mohilew et Witepsk non compris), un corps moscovite qu'il avait décoré du nom de corps lithuanien, et qu'il avait mis également sous les ordres de son frère Constantin. Arrivé à Varsovie, en 1820, pour y jouer la comédie de l'ouverture de la diète, le czar fit convoquer par son frère un conseil de généraux polonais, et, quand ils furent tous réunis, il leur proposa de substituer les couleurs et les broderies russes aux couleurs et aux broderies polonaises (Les broderies des généraux russes représentent des lauriers, celles des généraux polonais sont plus simples. Un général polonais en profita pour répondre à l'empereur que les lauriers ne convenaient point aux Polonais.); promettant qu'en revanche on donnerait à l'armée lithuanienne les revers des uniformes polonais. C'était là évidemment une mesure qui tendait à dénationaliser complètement l'armée, en l'assimilant aux corps moskovites. A cette ouverture étrange, les généraux polonais répondirent qu'ils ne désiraient aucun changement dans les uniformes polonais, les couleurs actuelles leur rappelant des souvenirs précieux. Malgré cet échec et sans espoir d'échange, le czar n'en persista pas moins à substituer dans le corps lithuanien les couleurs polonaises aux couleurs russes ; les soldats et les officiers d'infanterie reçurent les collets et les revers jaunes (Dans l'armée russe ces deux parties de l'habillement sont rouges), et les collets des officiers de l'etat-major lithuanien, de rouges qu'ils étaient, devinrent amaranthes. Voilà quelles puérilités devaient remplacer pour la Pologne la représentation et les institutions nationales garanties par le traité de Vienne. Du reste, le corps lithuanien n'eut jamais de national que ses collets. C'était au milieu de la Pologne un corps tout à fait moskovite.

Voilà ce que le Cabinet de Saint-Pétersbourg a donné aux Polonais sujets de la Russie, ou plutôt ce qu'il leur a enlevé. Depuis le congrès de Vienne jusqu'à la révolution, voilà tout ce qu'on a fait pour eux, et l'on peut voir d'après ce qui précède, jusqu'à quel point cette façon d'agir cadrait avec la clause du premier article du congrès de Vienne « Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, etc., obtiendront une » représentation et des institutions nationales réglées d'après le mode » d'existence politique que chacun des Gouvernements auxquels ils » appartiennent jugera utile et convenable de leur accorder. » Clause libérale, insérée dans le but de garantir un grand développement à la nationalité polonaise, et que le Cabinet russe traduisit à peu près dans le sens que voici : « Les Polonais des divers gouvernements ne sont non-seulement point fondés à réclamer leur nationalité, mais il est encore permis de leur enlever les restes des institutions nationales dont ils jouissaient à l'époque du congrès de Vienne.

INSURRECTION DE 1830.

Manifeste du peuple Polonais, sanctionné à la séance du 20 *décembre* 1830, *par les deux chambres de la Diète du royaume de Pologne.*

Lorsqu'une nation, jadis libre et puissante, se voit forcée, par l'excès de ses maux, d'avoir recours au dernier de ses droits, au droit de repousser l'oppression par la force, elle se doit à elle-même, elle doit au monde de divulguer les motifs qui l'ont amenée à soutenir, les armes à la main, la plus sainte des causes. Les chambres de la diète ont senti cette nécessité, et, en adoptant l'esprit de la révolution du 29 novembre, en la reconnaissant nationale, elles ont résolu de justifier cette mesure aux yeux de l'Europe.

On ne connaît que trop les infâmes machinations, les viles calomnies, les violences ouvertes et les trahisons secrètes qui ont accompagné les trois démembremens de l'ancienne Pologne; l'histoire, dont ils sont devenus la propriété, les a flétris du sceau de crime politique. Le deuil solennel que cette violence a répandu dans tout le pays a été religieusement gardé sans interruption; l'étendard sans tache n'a jamais cessé de flotter à la tête de la vaillante armée, et, dans son émigration militaire, le Polonais, transportant de pays en pays ses dieux pénates, criait vengeance contre leur violation: se laissant bercer par cette noble illusion qui, comme chaque grande pensée, n'a pas été déçue, il croyait, en combattant pour la cause de la liberté, combattre aussi pour sa propre patrie.

Elle s'est relevée, cette patrie! et, quoique restreinte dans des limites étroites, la Pologne a reçu des mains du héros du siècle sa langue, ses droits, ses libertés, dons précieux relevés encore par de plus grandes espérances. Depuis ce moment, sa cause est devenue la nôtre; notre sang est devenu sa propriété; et, lorsque ses alliés et le Ciel même l'abandonnèrent, persévérant dans leur fidélité, les Polonais partagèrent les désastres du héros, et cette chute commune d'un grand homme et d'une nation malheureuse arracha l'estime involontaire aux vainqueurs eux-mêmes.

Ce sentiment avait produit une impression trop vive, les souverains

de l'Europe avaient promis, au milieu des combats, d'une manière trop solennelle, de donner au monde une paix durable, pour qu'en se partageant encore une fois nos dépouilles, le congrès de Vienne ne fît au moins en sorte d'adoucir les nouveaux outrages faits aux Polonais. Une nationalité et une liberté de commerce réciproque furent garanties à toutes les parties de l'ancienne Pologne, et celle que la lutte européenne avait trouvée indépendante, morcelée de trois côtés, reçut le titre de royaume, et fut mise sous la domination immédiate de l'empereur Alexandre, avec une charte séparée et la faculté d'être agrandie. En exécution de ces stipulations, il donna une constitution libérale au royaume, et fit entrevoir aux Polonais soumis à la domination russe l'espérance de se voir réunis sous peu à leurs frères. Ces dons, toutefois, n'étaient pas gratuits : il avait contracté des obligations antérieures envers nous; de notre côté, nous avions fait des sacrifices. Avant et durant la lutte décisive, les brillantes promesses faites aux Polonais soumis au sceptre d'Alexandre, et les soupçons élevés sur les intentions de Napoléon, avaient empêché plus d'un Polonais de se prononcer en sa faveur. En se proclamant roi de Pologne, l'empereur de Russie avait été seulement fidèle à ses promesses. Mais cette nationalité, ces libertés qui devaient être le garant de la paix de l'Europe, on nous les a fait acheter au prix de notre indépendance, cette première condition de l'existence politique des nations; comme si une paix durable pouvait reposer sur l'asservissement d'une population de seize millions; comme si les annales du monde ne nous apprenaient pas qu'après des siècles d'intervalle, les nations soumises parviennent à recouvrer l'indépendance à laquelle le Créateur suprême les a appelées de tout temps, en les séparant des autres nations par leur langue et leurs coutumes; comme si cette leçon était perdue pour les gouvernemens, que les peuples opprimés deviennent les alliés naturels de quiconque s'élève contre leurs oppresseurs.

Mais ces conditions imposées arbitrairement n'ont pas même été remplies; les Polonais n'ont pas tardé à se convaincre que cette nationalité et ce titre de Pologne donné au royaume par l'empereur de Russie n'étaient qu'une amorce jetée à leurs frères soumis à d'autres États, qu'une arme offensive contre ces mêmes États, et qu'une vaine chimère pour ceux auxquels ils avaient été garantis. Ils se sont convaincus qu'à l'abri de ces noms sacrés, on voulait réduire la nation à un abaissement, à une dégradation servile, et faire peser sur elle tous les fléaux qu'entraînent un long despotisme et la perte de la dignité de l'homme. Les mesures prises contre l'armée ont dévoilé pour la première fois ce plan mystérieux. Les outrages les plus sensibles, les peines les plus infamantes, les persécutions les plus recherchées, ordonnées par le commandant en chef, sous prétexte de maintenir la discipline, tout avait pour but de détruire ce noble sentiment d'honneur, cette dignité nationale, qui caractérisaient nos troupes. Les fautes les plus légères comme les plus graves, la seule prévention de culpabilité, considérées comme des crimes contre la discipline, et l'in-

fluence arbitraire du commandant en chef sur les conseils de guerre, rendaient ce dernier maître absolu de la vie et de l'honneur de chaque militaire. La nation a vu avec indignation des arrêts de ce conseil cassés plusieurs fois, jusqu'à ce qu'enfin ils eussent atteint le degré de sévérité qu'on leur avait tracé. Beaucoup ont donné leur démission ; beaucoup, insultés personnellement par le commandant en chef, ont lavé dans leur propre sang l'outrage qu'on leur avait fait, pour montrer que ce n'était pas le manque de courage, mais bien la crainte de compromettre l'avenir de la patrie, qui avait retenu leur bras vengeur.

La première diète du royaume, et le renouvellement solennel de la promesse que les bienfaits de notre constitution s'étendaient à nos frères, qui devaient être réunis à nous, réveillèrent les espérances éteintes et firent régner dans les chambres la modération, but unique de ces promesses. La liberté de la presse, la publicité des délibérations, ne furent tolérées que tant que se firent entendre les hymnes de reconnaissance élevés par un peuple subjugué en l'honneur de son puissant conquérant ; mais, lorsque, après la diète, on se livra dans les journaux à l'examen et à la discussion des affaires publiques, on introduisit aussitôt la censure la plus sévère ; et après la diète suivante, qui s'était proposé le même but que la première, on persécuta les représentans de la nation pour les opinions qu'ils avaient émises dans les chambres. Les États constitutionnels de l'Europe s'étonneront lorsqu'ils apprendront des circonstances qu'on leur a soigneusement cachées ; lorsqu'ils verront, d'une part, l'usage modéré qu'ont fait les Polonais de leur liberté, la vénération qu'ils avaient pour leur souverain, sa religion, ses coutumes, toujours respectées dans leurs discours; et, de l'autre, la mauvaise foi d'une autorité qui, non contente de les dépouiller de leurs droits, ose encore imputer l'horreur de cette violation à la liberté effrénée d'un peuple malheureux.

La réunion sur une seule tête des couronnes d'autocrate et de roi constitutionnel était une de ces monstruosités politiques qui ne peuvent exister longtemps. Chacun prévoyait que le royaume de Pologne devait être pour la Russie un germe d'institutions libérales, ou succomber sous la main de fer de ses despotes. Cette question fut bientôt résolue. Il paraît que l'empereur Alexandre avait cru un moment pouvoir concilier toute l'étendue de son pouvoir despotique avec la popularité de nos lois libérales, et s'assurer par là une nouvelle influence sur les affaires de l'Europe. Mais il se convainquit bientôt que la liberté ne saurait jamais s'avilir jusqu'à devenir l'instrument aveugle du despotisme, et, dès lors, au lieu d'en être le défenseur, il en devint le persécuteur. La Russie perdit toute espérance de voir un jour alléger par son souverain le joug qui pesait sur elle, et la Pologne devait être successivement dépouillée de tous ses priviléges. On ne tarda pas à mettre ce dessein à exécution. L'instruction publique fut corrompue ; on organisa un système d'obscurantisme ; on enleva au peuple tout moyen d'instruction, à un palatinat entier sa représentation dans le

conseil, aux chambres, la faculté de voter pour le budget; on imposa de nouvelles charges, on créa des monopoles propres à tarir la source des richesses nationales; et le Trésor, grossi par ces mesures, devint la pâture d'une valetaille salariée, d'infâmes agens provocateurs ot de vils espions. Au lieu des épargnes que la nation avait si souvent sollicitées, on augmentait continuellement, d'une manière scandaleuse, les pensions des employés; on y ajoutait d'énormes gratifica tions, on créait de nouvelles places, le tout dans l'unique but d'augmenter le nombre des satrapes du gouvernement.

La calomnie, l'espionnage avaient pénétré jusque dans l'intérieur des familles, y avaient infecté de leur venin la liberté de la vie domestique, et l'antique hospitalité des Polonais était devenue un piége pour l'innocence. La liberté individuelle, solennellement garantie, était violée, les prisons encombrées; des conseils de guerre, nommés pour prononcer dans des cas civils, soumettaient à des peines infamantes des citoyens dont toute la faute était d'avoir voulu soustraire à la corruption l'esprit et le caractère de la nation. C'est en vain que quelques autorités, et les représentans du peuple, traçaient au roi le tableau des abus commis en son nom; non-seulement ces abus n'étaient point réprimés, mais encore la responsabilité des ministres et des autorités administratives était paralysée par l'action immédiate du frère de l'empereur et par l'effet du pouvoir discrétionnaire qui lui était confié. Cette autorité monstrueuse, source des plus grands abus qui puissent blesser la dignité personnelle de chaque individu, était devenue si frénétique, qu'elle osait faire comparaître devant elle, pour les accabler d'outrages, des citoyens de toutes conditions, et qu'elle allait même jusqu'à les assujettir publiquement à des travaux déshonorans et réservés aux forçats; comme si la Providence, en lui permettant de mettre le comble aux outrages faits à la nation, destinait cette même autorité à être l'instrument de notre soulèvement.

Après tant d'affronts, après une violation si manifeste des garanties jurées, violation qu'aucun gouvernement légitime, dans aucun pays civilisé, ne se serait permise impunément, et qui, à plus forte raison, peut justifier notre soulèvement contre une autorité imposée par la force, qui ne pensera que cette autorité a rompu toute alliance avec la nation, qu'elle a fait peser sur elle le joug de l'esclavage, qu'elle lui a donné le droit de rompre à chaque instant ses chaînes et d'en forger des armes? Le tableau de nos désastres et de ceux de nos frères peut être superflu; mais la vérité nous défend de l'omettre.

Les provinces anciennement incorporées à la Russie non-seulement ne furent point réunies au royaume, non-seulement nos anciens frères n'ont point été admis à la jouissance des institutions libérales stipulées par le congrès de Vienne; bien au contraire, les souvenirs nationaux, éveillés en eux d'abord par des promesses, par des encouragements, puis par une longue attente, devinrent un crime d'État, et le roi de Pologne fit poursuivre, dans les anciennes provinces de cet État, des Polonais qui avaient osé s'appeler Polonais. La jeunesse des écoles fut par-

ticulièrement en butte aux persécutions : on arrachait de jeunes enfants du sein de leurs mères, on transportait en Sibérie les rejetons des premières familles, ou bien on les faisait entrer dans les rangs d'une soldatesque corrompue. Dans les actes administratifs et dans l'instruction publique, la langue polonaise fut supprimée; des ukases anéantissaient les tribunaux et le droit civil polonais; les abus de l'administration réduisaient à la misère les propriétaires fonciers, et, depuis l'avénement de Nicolas au trône, cet état de choses avait été toujours en empirant; et l'intolérance mettait tout en œuvre pour extirper le rit grec-uni, et subjuguer de plus en plus le catholicisme.

Dans le royaume, bien qu'aucune des libertés garanties par la constitution ne fût observée, ces libertés supprimées de fait n'existaient pas moins de droit; c'était justement cette existence de droit qu'il fallait saper. Alors on vit paraître cet article additionnel à la constitution, qui, affichant une sollicitude spécieuse pour le maintien de la Charte, détruisait une de ses principales dispositions, en enlevant aux Chambres la publicité de leurs délibérations et l'appui de l'opinion publique, et qui devait surtout consacrer le principe qu'il est permis de morceler à son gré le pacte fondamental, et par cela même d'abolir en entier la Charte, comme il en avait aboli un article. C'est sous ces auspices que fut convoquée la diète de 1825, d'où l'on chercha, par tous les moyens, à écarter les plus intrépides défenseurs de nos libertés. Un nonce, qui venait prendre part à nos délibérations, fut enlevé de vive force et entouré de gendarmes; il fut retenu captif pendant cinq ans, jusqu'au moment où la révolution a éclaté. Privée de ses forces, close, menacée de perdre la Charte, séduite par les nouvelles promesses qu'on lui fit de réunir au royaume les anciennes provinces polonaises, la diète de 1825 suivit l'exemple de celle de 1818; mais ces promesses restèrent encore sans effet, et les pétitions qui sollicitaient le recouvrement de nos libertés furent repoussées.

L'indignation générale des gens de bien, l'exaspération de la nation entière amenait depuis longtemps l'orage dont l'approche commençait à se manifester, lorsque la mort d'Alexandre, l'avénement de Nicolas au trône et le serment qu'il fit de maintenir la constitution, semblèrent nous promettre la cessation des abus et le retour de nos libertés. Cette espérance fut bientôt déçue; car non-seulement les choses restèrent dans leur ancien état, mais même la révolution de Pétersbourg servit de prétexte pour emprisonner et soumettre à des enquêtes les citoyens les plus distingués du sénat, de la chambre des nonces, de l'armée et des autres classes. En peu de temps, les prisons de la capitale furent encombrées; tous les jours de nouveaux édifices étaient destinés à recevoir des milliers de victimes, transportées de toutes les parties de l'ancienne Pologne, de celles même soumises aux gouvernemens étrangers. Sur le sol natal de la liberté on introduisit des tortures qui font frémir l'humanité, et la mort ou le suicide diminuait toujours le nombre des malheureuses victimes, quelquefois oubliées dans des cachots étroits et humides. Au mépris de toutes les lois, on créa un co-

mité d'enquête composé de Russes et de Polonais, en grande partie militaires, qui, par la prolongation des tortures, par des promesses de pardon et des interrogatoires insidieux, ne cherchaient qu'à arracher aux prévenus l'aveu d'un crime imaginaire. Ce ne fut qu'après une détention d'un an et demi que fut établie la haute cour nationale ; car, puisqu'au mépris de toutes les lois, on avait commis le crime de prolonger les emprisonnements, au point que plusieurs victimes y avaient trouvé la mort, il fallait nécessairement rendre cette mesure légale. La conscience du sénat trompa cette attente, et les prévenus, qui gémissaient depuis deux ans dans les cachots, furent presqu'à l'unanimité reconnus innocents du crime d'État. Cet arrêt fit disparaître dès lors toute différence entre les prévenus et les juges ; les premiers, malgré la sentence qui proclamait leur innocence, loin d'être élargis, furent transférés à Saint-Pétersbourg, où ils eurent à gémir dans les cachots des forteresses, et jusqu'ici ils ne sont pas tous rendus à leurs familles ; les seconds furent retenus pendant près d'une année à Varsovie, pour s'être montrés juges indépendants. On arrêta la publication et l'exécution de la sentence, qu'on soumit à l'examen des autorités administratives, et quand enfin, par un reste d'égard pour l'Europe, on se vit forcé de la publier, un ministre porta l'audace jusqu'à dégrader la majesté nationale, en réprimandant, au nom du souverain, la plus haute magistrature de l'État dans l'exercice de sa plus haute attribution.

C'est après de tels actes que l'empereur Nicolas résolut de se faire couronner roi de Pologne. Les représentans de la nation convoqués, furent les témoins muets de cette cérémonie et des nouveaux sermens qui furent bientôt encore violés ; car aucun abus ne fut supprimé, pas même le pouvoir discrétionnaire. Le jour même du couronnement, le sénat fut rempli de nouveaux membres qui ne possédaient point les qualités requises par la constitution, unique garantie de l'indépendance de leurs votes. Un emprunt illégal et l'aliénation des domaines nationaux avaient pour but de mobiliser et de rendre disponibles les immenses propriétés foncières de l'État ; mais la Providence a voulu que les sommes considérables provenant de l'exécution partielle de ce plan fussent soustraites à la dilapidation, pour servir aujourd'hui à l'armement de notre nation.

Enfin, la dernière consolation qui, sous le règne d'Alexandre, faisait supporter aux Polonais leurs infortunes, l'espérance de se voir réunis à leurs frères, leur fut enlevée par l'-mpereur Nicolas. Dès ce moment, tous les liens furent rompus ; le feu sacré qu'il était défendu depuis longtemps d'allumer sur les autels de la patrie couvait secrètement dans les cœurs des gens de bien. Une seule pensée leur était commune : qu'il ne leur convenait pas de supporter plus longtemps un tel asservissement ! Mais c'est l'autorité elle-même qui a rapproché le moment de l'explosion. A la suite de bruits qui se confirmaient de plus en plus au sujet d'une guerre contre la liberté des peuples, des ordres furent donnés pour mettre sur pied de guerre l'armée polonaise, destinée à une marche prochaine, et, à sa place, les armées russes devaient inonder le

pays ; les sommes considérables provenant de l'emprunt et de l'aliénation des domaines nationaux, mises en dépôt à la banque, devaient couvrir les frais de cette guerre meurtrière pour la liberté. Les arrestations recommencèrent; tous les momens étaient précieux ; il y allait de notre armée, de notre trésor, de nos ressources, de notre honneur national, qui se refusait à porter aux autres peuples des fers dont il a lui-même horreur, et à combattre contre la liberté et ses anciens compagnons d'armes. Chacun partageait ce sentiment ; mais le cœur de la nation, le foyer de l'enthousiasme, cette intrépide jeunesse de l'école militaire et de l'université, ainsi qu'une grande partie de la brave garnison de Varsovie et beaucoup de citoyens, résolurent de donner le signal du soulèvement. Une étincelle électrique embrasa dans un moment l'armée, la capitale, tout le pays. La nuit du 29 novembre fut éclairée par les feux de la liberté ; dans un seul jour la capitale délivrée ; dans quelques jours toutes les divisions de l'armée unies par la même pensée; les forteresses occupées, la nation armée, le frère de l'Empereur se reposant avec les troupes russes sur la générosité des Polonais, et ne devant son salut qu'à cette seule mesure : voilà les actes héroïques de cette révolution, noble et pure comme l'enthousiasme de la jeunesse qui l'a enfantée.

La nation polonaise s'est relevée de son abaissement et de sa dégradation avec la ferme résolution de ne plus se courber sous le joug de fer qu'elle vient de briser, et de ne déposer les armes de ses ancêtres qu'après avoir reconquis son indépendance et sa puissance, seule garantie de ses libertés ; qu'après s'être assuré la jouissance de ces mêmes libertés, qu'elle réclame par un double droit, comme un héritage honorable de ses pères, comme un besoin pressant du siècle ; enfin, qu'après s'être réunie à ses frères soumis au joug du cabinet de Pétersbourg, les avoir délivrés et les avoir fait participer à ses libertés et à son indépendance.

Nous n'avons été influencés par aucune haine nationale contre les Russes, qui, comme nous, sont d'origine slave ; au contraire, dans les premiers momens, nous nous plaisions à nous consoler de la perte de notre indépendance, en pensant que, bien que notre réunion sous un même sceptre fût nuisible à nos intérêts, elle pourrait néanmoins faire participer une population de quarante millions à la jouissance des libertés constitutionnelles, qui, dans tout le monde civilisé, étaient également devenues un besoin pour les gouvernans comme pour les gouvernés.

Convaincus que notre liberté et notre indépendance, loin d'avoir jamais été hostiles vis-à-vis des États limitrophes, ont au contraire servi, dans tous les temps, d'équilibre et de bouclier à l'Europe, et peuvent lui être aujourd'hui plus utiles que jamais, nous comparaissons en présence des souverains et des nations, avec la certitude que la voix de la politique et de l'humanité se feront également entendre en notre faveur.

Si même, dans cette lutte, dont nous ne nous dissimulons pas les

dangers, nous devions combattre seuls pour l'intérêt de tous, pleins de confiance en la sainteté de notre cause et de notre propre valeur, et en l'assistance de l'Éternel, nous combattrons jusqu'au dernier soupir pour la liberté ! Et si la Providence a destiné cette terre à un asservissement perpétuel, si, dans cette dernière lutte, la liberté de la Pologne doit succomber sous les ruines de ses villes et les cadavres de ses défenseurs, notre ennemi ne régnera que sur des déserts, et tout bon Polonais emportera en mourant cette consolation que, si le Ciel ne lui a pas permis de sauver sa propre patrie, il a du moins, par ce combat à mort, mis à couvert pour un moment les libertés de l'Europe menacée.

Les rédacteurs du manifeste :

Prazmowki (Adam-Michel), évêque de Ploçk.
Miaczynski (Ignace), sénateur palatin.
Potocki (Michel), sénateur castellan.
Malachowski (Stanislas), sénateur castellan.
Zwierkowski (Valentin), député de Varsovie.
Malachowski (Gustave), nonce de l'arrondissement de Szydlowiec.
Swidzinski (Constantin), nonce de l'arrondissement d'Opoczno.
Biernacki (Moïse), nonce du district de Wiélun.
Lelewel (Joachim), nonce de l'arrondissement de Zelechow.

Le comité de la diète chargé de donner son opinion sur la rédaction du manifeste :

Czartoryski (Adam), sénateur palatin.
Radziwill (Michel), sénateur palatin.
Gliszczynski (Antoine), sénateur castellan.
Kochanowski (Michel), sénateur castellan.
Pac (Louis), sénateur castellan.
Wodzinski (Mathias), sénateur castellan.
Ostrowski (Wladislas), maréchal de la diète.
Ledochowski (Jean), nonce du palatinat de Krakovie.
Soltyk (François), nonce du palatinat de Sandomir.
Morawski (Théophile), nonce du palatinat de Kalisz.
Swirski (Joseph), nonce de l'arrondissement de Hrubieszow.
Dembowski (Ignace), nonce du palatinat de Ploçk.
Jezierski (Jean).
Wezyk (Ignace), député de Losice.
Wisniewski (Jean).

PRISE DE VARSOVIE.

Extrait d'un mémoire inédit, écrit par un témoin oculaire.

Les généraux Skrmeski et Dembriski, par leur faiblesse, ayant compromis l'insurrection, après la nuit du 15 août, le pouvoir suprême qu'ils refusèrent de prendre dans l'intérêt général fut donné par la diète à Krukowicki. Le général Schanowski fut nommé gouverneur de la ville. Malachowski, remplaçant du commandant en chef; Lezeinski, chef d'état-major de l'armée, et Prudzynski, quartier-maître général.

L'armée reçut une nouvelle organisation; on la partagea en corps.

De guerre lasse, on débattait ce qu'il y avait à faire; les opinions étaient partagées; mais, en grande partie, on est revenu à l'idée d'agir avec un corps sur la rive droite de la Vistule. Étant contraire à ce plan, le général Schanowski proposa, si déjà, décidément, on ne voulait entrer dans aucun arrangement, d'aller livrer une bataille avec toutes nos forces débouchant par Hurew sur Dauvidy. Ce parti lui paraissait préférable à celui qu'on voulait suivre, et qui facilitait au maréchal tel plan qu'il lui conviendrait de choisir pour nous battre en détail : ou il faisait passer la Vistule, ayant construit un pont sur le fleuve, à 20,000 h., et, conjointement avec Rosen, écrasait positivement Romarino, ou bien il attaquait Varsovie, et l'emportait faute de défenseurs. Quant à la première supposition, on voulait y remédier en faisant continuer un pont à Wysckow; et, quant à l'autre, on la croyait inadmissible, vu qu'on estimait l'artillerie russe à 160 p., disant que l'estimation de Schanoski, a plus de 400, n'était dicté que par une mauvaise intention; et on ajouta foi, ou on feignit de l'ajouter, à tout ce que Bem disait sur la force de nos retranchemens. Sous prétexte qu'on manquait de vivres et de fourrages, on envoya Romarino sur la chaussée, vers Bryew et Lubniski, par Modlin, dans le palatinat de Ploçk, pour en tirer des vivres, et les faire transporter à Varsovie. Malgré toutes les gasconnades de Krukowiecki, je crois qu'il avait l'intention d'arriver à un accommodement; seulement il n'osait y aller franchement, et il n'avait pas prévu les dangers et les difficultés en se chargeant du premier rôle.

Romarino s'éloigna trop de Varsovie; mais on ne peut pas dire *s*

lui-même en était coupable, comme Krukourecki et Proudzynski le soutiennent maintenant ; ou bien si, en suivant les instructions reçues, il ne pouvait pas revenir à temps à Varsovie.' La défense de la ville fut partagée en deux parties. Uminski était chargé de la défense depuis la barrière de Czernichow jusqu'à Wola ; Dembenski depuis Wola jusqu'aux barrières de Nausmont. Le peu de troupes qu'on avait pour un développement aussi considérable était cause qu'il n'y avait point de réserve générale d'infanterie. Quand les propositions du maréchal furent rejetées, on ne sortit point de sa sécurité. Le lendemain, après midi, on annonça au général Schanowski que les troupes russes étaient en mouvement ; il se rendit pour les observer ; à la suite de quoi, il fit son rapport à Krucowiecki, en lui disant que demain, positivement, Wola, à l'aube du jour, serait attaqué ; ou, ce qui serait encore pire, Praga, si l'armée russe continuait, pendant la nuit, son mouvement vers la gauche. Mais on considérait cela comme une démonstration, et on ne voulait pas croire le général, ni sur le nombre de canons qu'il avait comptés, ni faire un mouvement analogue derrière Wola, avec tout ce qu'il y avait de disponible pour l'employer comme réserve. On avait une idée fixe que Varsovie ne serait attaquée, si elle l'était jamais, que du côté de Mohotoro ; et rien ne pouvait la faire changer. Le lendemain, la batterie 54, était prise, Wola canonnée, mais les troupes ne bougeaient pas. Krukowiecki ne donnait pas d'ordres, et Uminski, prenant une démonstration sur Mokolow pour une attaque sérieuse, ne voulait pas dégarnir l'aile gauche. Un seul bataillon du 10ᵉ régiment fut envoyé par Dembenski pour renforcer la garnison de Wola, composée de deux bataillons du 8ᵉ. Quand les troupes russes montaient à l'assaut de Wola, il n'y avait de disponibles que deux bataillons, six escadrons et douze pièces. Ce détachement marcha en avant. Trop peu nombreuse, l'infanterie plia la première ; elle fut suivie par la cavalerie, et l'artillerie resta toute seule ; mais, enfin, elle fut forcée de rétrograder pour n'être pas prise.

La perte de Wola, qui était le point le plus fort de nos retranchemens, jeta une grande terreur dans les chefs et dans la troupe. La diète ne la partagea pas, au moins les exaltés ; ils se ressouvenaientd'avoir eu peur au mois de février, et que rien n'était arrivé. Comme ils confondaient les deux positions, on ne pouvait leur persuader qu'il n'y avait plus de Vistule entre Wola et Varsovie, et que, par conséquent, la ville serait prise, d'autant plus que les troupes étaient peu nombreuses et ne se battaient pas bien, à l'exception de l'artillerie. Le 26, comme les pourparlers étaient sans résultat, on recommença l'attaque. L'artillerie répondait, mais l'infanterie abandonna Czyste à l'approche des colonnes russes, et se replia derrière le rempart. Il n'y avait plus moyen de songer à la défense, et l'acte de soumission fut fait par Krukowiecki, la diète l'ayant autorisé à le faire. Mais, vers les sept heures, une vingtaine d'individus de la diète se rassemblèrent, ôtèrent le pouvoir à Krukowiecki et nommèrent Niémoncoski à sa place.

Déjà les exaltés, pendant la journée, firent des tentatives pour or-

ganiser une force en ville, et s'en servir à leur manière. On déjoua leurs projets en envoyant de deux à trois cents hommes sur le rempart, au fur et à mesure qu'ils se rassemblaient; on ne leur distribuait les faulx que quand ils y étaient arrivés. Vers sept heures, un général qui revenaitde la barrière de Wola à celle de Pouvourki, avec une escorte d'unescadron, qu'il avait prise avec lui pour n'être pas fait prisonnier par les volontaires russes qui pouvaient se glisser en ville, vit que le rempart était abandonné par la levée en masse, organisée dans la journée; il courut après elle [et l'ayant rejoint, il la fit revenir sur le rempart. Le chef qui menait cette troupe] aux faubourgs de Cracovie échappa. C'était apparamment une troupe qui devait appuyer le nouveau gouvernement.

CINQUIÈME PARTIE.

DU ROYAUME DE POLOGNE.

1° De la représentation de la maison de Brandebourg.

2° Ukazes et discours de l'empereur Nicolas.

REPRÉSENTATION DES PROVINCES POLONAISES ÉCHUES A LA MAISON DE BRANDEBOURG.

Loi générale concernant l'organisation des états provinciaux, portant la date du 5 juin 1823.

Nous Frédérick-Guillaume, par la grâce de Dieu roi de Prusse, etc.

Afin de donner à nos fidèles sujets un gage nouveau et permanent de notre confiance et de notre affection paternelle, nous avons déterminé de régler les bases de nos relations avec les différentes classes des habitants de notre royaume, et, dans ce but, de créer des états provinciaux, d'après l'esprit des anciennes constitutions germaniques, et selon que les circonstances locales et les besoins du temps l'exigeront.

Nous avons nommé une commission, dont notre fils, S. A. R. le prince héréditaire, est président. Cette commission présentera un rapport qui sera soumis à l'examen des personnes expérimentées de chaque province,

Ce rapport nous ayant été soumis, nous ordonnons:

Art. Ier. — Des états provinciaux seront établis dans notre royaume.

Art. II. — La possession d'une propriété foncière est la condition nécessaire pour en faire partie.

Art. III. — Les états provinciaux, dans chaque province, sont les organes légaux des différentes classes de nos sujets.

Conformément à ces déterminations :

1° Il appartient aux Etats provinciaux de délibérer sur les projets de loi qui ont rapport aux intérêts locaux de chaque province.

2° Nous accordons aux provinces qui n'ont point d'états généraux le pouvoir de proposer des lois générales modifiant les droits personnels, ainsi que ceux des biens et des impôts, pourvu que ces lois ne concernent que leur province.

3° Des pétitions et des réclamations ayant rapport au bien-être et aux intérêts particuliers de la province entière, ou d'une partie, peuvent nous être adressées par les états provinciaux. Nous les examinerons, et nous les prendrons en considération.

4° Les droits et les intérêts communaux, dans chaque province, sont

laissés à la décision et aux soins des états provinciaux ; ils sont cependant sujets à notre approbation.

La loi générale actuelle, qui cependant ne doit pas être appliquée à la principauté de Neufchâtel et Valangin, sera suivie d'une loi spéciale pour chaque province, qui déterminera la forme et les limites de leur organisation comme états.

Si, à l'avenir, nous jugeons nécessaire et indispensable de faire des changemens dans quelques unes de ces différentes lois spéciales, nous ne les ferons qu'après avoir consulté les états provinciaux.

Si une convocation des états généraux devient nécessaire, dans notre sollicitude pour le pays nous adopterons telles décisions que nous regarderons comme les plus convenables, et nous réglerons aussi le mode de former les états généraux des états provinciaux.

Donné à Berlin, le 5 juin 1823.

Signé Frédérick-Guillaume.

And de Schuckmann.

Les états provinciaux sont ainsi composés : dans les provinces de la Saxe, de la Silésie, de la Westphalie et du Rhin, de *quatre états*, savoir :

1° La haute classe de la noblesse, tels que les *princes médiatisés* (1) et les seigneurs possédant des seigneuries, qui envoient les députés composant le premier état ;

2° Les membres du deuxième état sont nommés par des propriétaires fonciers qui possèdent un revenu certain, soit par héritage, soit après dix ans de possession, et sans avoir égard à la naissance ;

3° Le troisième état est composé des députés des villes qui nomment des magistrats ;

4° Le quatrième état est composé des membres choisis par les propriétaires non compris dans la classe des électeurs du deuxième état, et par les fermiers héréditaires et les paysans, qui, par chaque village, nomment un électeur pour former le collége qui, à son tour, doit nommer le député au quatrième état.

Les provinces de la Prusse, Posen, Brandebourg et de la Poméranie, ont chacune trois états (parce que ces provinces n'ont pas les éléments d'un état primaire noble). — Les trois états correspondent avec le deuxième, troisième et quatrième des autres provinces.

Les nombres de députés des états respectifs sont distribués comme ci-après :

---

(1) Ce sont des princes qui ont des états et des revenus, mais qui n'ont pas le droit de voter dans la confédération germanique. Il y a dix-sept de ces états incorporés dans le royaume de Prusse.

Provinces.	États. 1	2	3	4	Total.
Silésie	6	36	28	14	84
Saxe	6	29	24	13	72
Westphalie	11	20	20	20	71
Du Rhin	4	25	25	25	79
La Prusse	»	45	28	22	95
Posen	»	24	16	8	48
Brandebourg	»	34	22	12	68
Poméranie	»	24	16	8	48
	27	237	179	122	565

L'union de ces huit États provinciaux en un corps législatif et délibératif, et en deux chambres aurait, comme on l'aperçoit facilement, sur le pouvoir exécutif, une influence tout à fait différente de celle qu'auraient huit assemblées séparées, qui, ne se connaissant pas et ignorant la condition respective des provinces, ne pourraient produire aucun effet; mais la moitié de ces États est divisée en quatre sections, et l'autre moitié en trois sections, lesquelles n'ont aucune autorité initiative.

Le roi choisit le président et le vice-président des états provinciaux des premier et deuxième États désignés dans la table ci dessus. — Le président reçoit le titre de maréchal des états. — Le roi décide de la durée de la session,

Un député doit être chrétien, avoir une propriété fixe, jouir d'une bonne réputation, et être âgé de trente ans, excepté les princes médiatisés; ils sont élus pour six ans; la moitié sort tous les trois ans, mais ils peuvent être réélus.

Un électeur doit avoir vingt-cinq ans, et posséder une propriété fixe.

Une commission, nommée par le roi, convoque les États, et après la célébration de l'office divin elle déclare la session ouverte. Elle est l'organe placé entre le roi et les états, mais elle ne prend aucune part aux délibérations; elle ne fait que s'adresser aux états pour leur faire des communications, ou pour demander que des députations soient envoyées au roi.

Les sections des états se réunissent dans l'ordre de leur rang, et en un seul corps; mais chaque section peut se retirer quand elle est en minorité sur l'opinion débattue, ou bien elle peut délibérer séparément. — Pour prendre une décision il faut que trois quarts des membres soient présens. — La majorité des deux tiers est nécessaire sur les sujets qui sont soumis par le roi a leur délibération. Sur les autres questions la simple majorité suffit. Les séances sont à huis clos; mais la décision finale sur les délibérations est publiée après l'adoption.

UKASE.

Concernant la déportation des enfans polonais.

1° L'officier de l'état-major général de l'armée active, au conseiller d'État Tymowski, remplissant les fonctions de conseiller secrétaire d'État auprès du conseil d'administration du royaume de Pologne, en date du 24 mars 1832, n° 1579.

« Le chef de l'état-major de Sa Majesté Impériale dans les colonies militaires, le général d'infanterie Tolstoy, communiqua, le 19 février dernier, au commandant en chef de l'armée, l'ordre de S. M. l'Empereur de réunir dans le royaume de Pologne tous les enfans mâles vagabonds, orphelins et pauvres, de les diriger sur Minsk, et là de les remettre au commandant de la garnison, afin qu'ils soient placés dans les bataillons des cantonistes militaires, et renvoyés aux lieux désignés par le réglement du chef de l'état-major-général dans les colonies militaires. Le commandant en chef de l'armée active a ordonné à tous les commandans militaires des palatinats d'exécuter rigoureusement cet ordre suprême, et il a alloué sur les sommes destinées dans le budget du royaume aux dépenses imprévues de l'armée, pour le compte de l'intendance de camp, les fonds nécessaires à l'entretien et au transport des dits enfans jusqu'à Minsk. En remplissant l'ordre qui m'est donné, d'informer Votre Excellence pour que vous le présentiez à la séance du conseil, je vous communique en même temps ci-jointe copie des ordres que S. A. le prince lieutenant du royaume a envoyés aux commandans militaires des palatinats et au général intendant.

» Le chef de l'état-major-général de l'armée active, général aide-de-camp.

» *Signé* DE GORCZAKOFF. »

2° Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du royaume de Pologne, en date du 29 mars (10 avril) 1832.

« Le conseil, pour instruire la commission de l'intérieur et de l'instruction publique et celle des finances, et pour qu'elles publient les ordres nécessaires, a ordonné de leur envoyer la lettre du chef de l'état-major général de l'armé active, datée le 24 mars, n° 1579, et adressée au conseiller d'État remplissant les fonctions de conseiller d'État, laquelle contient l'ordre de S. M. l'Empereur de saisir, dans le

royaume de Pologne, les enfans mâles vagabonds, orphelins et pauvres, et de les envoyer à Minsk, capitale du gouvernement du même nom, pour qu'ils y soient placés dans les bataillons de cantonistes militaires, et ensuite expédiés pour les compagnies coloniales, et qui déclare en même temps que S. A. le prince feld-maréchal commandant en chef de l'armée active, pour satisfaire cette volonté impériale, a déjà donné aux commandans militaires des palatinats les ordres nécessaires et qu'il a alloué des fonds pour l'entretien de ces enfans et leur transport jusqu'à Minsk. »

Conforme à l'original du procès-verbal.

Signé C. E. TYMOWSKI.

3° L'ordre du feld-maréchal Paskiewicz, adressé au directeur de la commission des finances.

« La volonté de S. M. l'Empereur est que tous les enfans mâles vagabonds, orphelins et pauvres, dans le royaume de Pologne, soient incorporés dans les bataillons des cantonistes militaires. Réunis dans ce but, ils doivent être envoyés à Minsk, capitale du gouvernement du même nom, où il en sera disposé selon les réglements de l'état-major général de Sa Majesté. L'exécution de cette volonté impériale a déjà été ordonnée aux commandans militaires des palatinats, et l'intendant militaire de l'armée a reçu l'ordre de faire confectionner des habillemens de trois sortes, selon la taille, petite, moyenne et grande, des enfans de sept à seize ans, et en en comptant cent pour chaque palatinat. L'employé de quatrième classe Pogodin vient de présenter à mon approbation les modèles suivans, exécutés par des artisans libres : un bonnet de drap gris avec des paremens jaunes, des manteaux et des vestes du même drap, à collet jaune et à boutons unis; un pantalon gris sans parement, un col-cravate noir, des bottines, des chemises (deux pour chaque enfant), des morceaux de toile pour tenir lieu de bas. Ces habillemens, semblables à ceux des cantonistes russes, en en comptant cent pour chaque palatinat, coûteront 48,222 florins et 7 grains. Après avoir éprouvé les modèles qui m'étaient présentés, ainsi que le prix des matériaux nécessaires à leur confectionnement, j'ai ordonné aux commandans militaires des palatinats d'en faire faire par les artisans militaires attachés aux régimens cantonnés dans les palatinats, pour la moitié du prix indiqué. L'intendant général a reçu l'ordre de préparer les modèles mentionnés pour tous les palatinats et de les envoyer aux commandans militaires, ainsi que les fonds nécessaires. D'après ces informations, je prie Votre Excellence d'assigner sur les sommes destinées dans le budget aux dépenses imprévues de la guerre, 48,222 florins 7 gr., nécessaires pour l'habillement de huit cents enfans, et de les mettre ensuite à la disposition de l'employé de quatrième classe Pogodin, qui en rendra compte en temps utile. »

Signé le prince de Varsovie, PASKIEWICZ ERYWANSKI.

4° L'ordre du lieutenant général Rautenstrauch, remplaçant le gou-

vernement militaire de la ville de Varsovie, adressé à la municipalité de la ville de Varsovie, en date du 3-15 mai 1832, n° 3004.

« Sa Majesté impériale a daigné ordonner que les enfans mâles de sept à seize ans, privés d'asyle dans le royaume, soient incorporés dans les bataillons des enfans des militaires.

» En conséquence, je charge la municipalité d'émettre à qui de droit les suivantes :

» 1° Tous les enfans mâles, vagabonds, orphelins et sans asyle, de l'âge sus-mentionné, partout où ils se trouvent, doivent être réunis et transférés aux casernes d'Alexandre, sous l'inspection et d'après quittance de l'ex-capitaine Szaiewski.

» 2° Dans ce nombre doivent être comptés les enfans mâles des soldats, dont les parens auraient déclaré ne pas posséder les moyens de les élever.

» 3° Comme les dits enfans, immédiatement après leur réunion, seront expédiés vers Minsk, chef-lieu du gouvernement de ce nom, et de là vers les bataillons auxquels l'état-major les aura destinés ; ils doivent y être renvoyés avec un état de naissance en due forme, énonçant le jour et le lieu de leur naissance, leurs nom et prénoms, ceux de leurs parens, ainsi qne la profession de ces derniers. La municipalité tâchera, par conséquent, à chaque transport des enfans délivrés à l'ex-capitaine Szaiewski, de signifier à cet officier une liste nominale dont les rubriques contiendront toutes les notices susmentionnées. Et afin d'observer l'uniformité à cet égard, j'annexe ci-après un modèle d'après lequel les dites listes doivent être dressées.

» Pareille liste sera transmise à l'ex-capitaine Szaiewki, munie de la signature de la municipalité, en deux exemplaires conformes, dont cet officier conservera l'un, tandis que l'autre, servant de quittance et signé par lui, sera déposé aux actes de la municipalité. La municipalité désignera les fonds nécessaires à l'entretien de ces enfans pendant le court espace de temps qui s'écoulera jusqu'au moment de leur livraison à l'ex-capitaine Szaiewski. La volonté de son altesse le prince lieutenant du royaume est qu'en cas de maladie les dits enfans soient renvoyés aux hôpitaux militaires les plus rapprochés. J'en instruis la municipalité, et je la charge de prendre à ce sujet des dispositions conformes, afin de remplir les susdits ordres.

» Pour le général de cavalerie, gouverneur militaire de la ville de Varsovie, le lieutenant général.

» *Signé* Rautenstrauch. »

UKAZE

CONCERNANT LA DÉPORTATION DE CINQ MILLE FAMILLES DE GENTILSHOMMES POLONAIS PAR GOUVERNEMENT (NEUF GOUVERNEMENS).

1° *Ordre du ministre des finances au gouverneur de la Podolie, en date du 9 - 21 novembre 1831.*

« S. M. l'empereur a daigné émettre l'ordre suprême de faire les réglemens nécessaires pour transplanter, pour la première fois, cinq mille familles de gentilshommes polonais du gouvernement de Podolie sur les steppes du trésor, et, par préférence, sur la ligne ou dans le district du Caucase, pour qu'ensuite les transplantés puissent être enrôlés au service militaire.

» Pour effectuer la dite transplantation, il faut choisir : 1° les personnes qui, ayant pris part à la dernière insurrection, sont revenues, au terme fixé, témoigner leur repentir ; celles aussi qui ont été comprises dans la troisième classe de coupables, et qui, par conséquent, ont obtenu la grâce et le pardon de Sa Majesté ; 2° les personnes dont la manière de vivre, d'après l'opinion des autorités locales, éveille la méfiance du Gouvernement.

» D'après cela, votre excellence se servira de tous les moyens nécessaires (sans publier ni faire connaître la teneur de cet ordre) pour enregistrer les familles qui doivent être transplantées, afin que vous puissiez commencer incessamment l'exécution de cet ordre selon les règles qui vous seront communiquées ultérieurement. »

2° *Extrait littéral de la réponse du gouverneur de la Podolie au ministre des finances, en date du 29 novembre (11 décembre) 1831.*

« J'ai eu l'honneur de recevoir la communication de votre excellence, du 9-21 novembre, n° 1183, reproduisant l'ordre de Sa Majesté de transplanter cinq mille familles de gentilshommes polonais du gouvernement de Podolie sur la terre inculte du Caucase. En me hâtant de remplir le plus strictement cette volonté suprême, je crois de mon devoir de fixer l'attention de votre excellence sur les points suivans :

» Les gentilshommes polonais dans le gouvernement de la Podolie peuvent être divisés en quatre classes : la première est la classe des propriétaires ; la seconde, des possesseurs, fermiers, laboureurs, ouvriers ; la troisième, les serviteurs et employés des propriétaires ; la quatrième, les avocats, les hommes de loi et les oisifs habitans des villes. La première classe ne promet rien de bon pour la prospérité

du pays ; la seconde n'a pas pris une grande part à la dernière insurrection ; la troisième, qui est très-nombreuse, est composée de gens qui passent souvent d'un endroit à un autre, d'un district à un autre, et d'un gouvernement à un autre gouvernement, qui, n'ayant rien à perdre, ne tiennent guère à la localité, et qui, en servant les maîtres qui les paient, sont décidés à toutes les démarches contraires à la conscience et à la probité ; serviteurs mercenaires, ils sont prêts à remplir tous les ordres de leurs maîtres ; dans tous leurs projets ambitieux, ils leur servent de machines, et ont été principalement les complices des chefs de la révolte pendant l'insurrection ; ce sont des gens dangereux, et qui peuvent encore être bien nuisibles dans tous les cas imprévus. Il serait bien avantageux, sous tous les rapports, de dépeupler le pays de ces gens-là. Les avocats et les hommes de loi, dont l'intérêt est de prolonger les procès civils, et qui gagnent leurs fortunes au détriment des citoyens, en ont d'autant plus d'influence sur eux, et il est désirable, pour le bien même de ce pays, que leur nombre soit considérablement diminué par la transplantation.

» Conformément à la plus stricte interprétation de l'ordre suprême, les cinq mille familles de gentilshommes polonais se composeront de ceux qui, ayant pris part à l'insurrection, sont revenus, au terme fixé, pour témoigner de leur repentir, et de ceux qui, étant compris dans la troisième classe des coupables, ont obtenu la haute grâce et le pardon de Sa Majesté ; et quoique je sache que ce nombre doit être rempli au moyen des gens suspects et dénués de la confiance du Gouvernement, pour que, cependant, la volonté suprême soit exécutée avec toute l'exactitude possible, je me fais un devoir de prier votre excellence de vouloir bien résoudre cette question : les gentilshommes polonais compris dans les première, troisième et quatrième classes, doivent-ils être compris au nombre de ceux qui sont destinés à être transplantés ?

» Kamieniec, le 29 novembre (11 décembre) 1831.

Signé le Gouverneur Lubianowsky. »

3° *Extrait de l'ordre du ministre de l'intérieur au gouvernement de la Podolie, en date du* 6-18 *avril* 1832.

« Au mois d'octobre de l'année passée a paru l'ordre suprême concernant la transplantation, du gouvernement de Podolie au Caucase, de cinq mille familles de ci devant gentilshommes polonais, portant désormais le nom d'affranchis et de bourgeois. Le comité destiné particulièrement à s'occuper des affaires des provinces reconquises sur la Pologne pour être réunies à la Russie, a ordonné par un rescrit, confirmé par Sa Majesté, de transplanter les personnes qui en auraient manifesté le désir, et, en outre, 1° les gens qui, ayant pris part à la dernière insurrection, sont revenus témoigner leur repentir au terme fixé ; ceux aussi qui, ayant été compris dans la troisième classe des coupables, ont obtenu la haute grâce et le pardon de Sa Majesté,

2° les personnes qui, par leur manière de vivre et d'après l'opinion des autorités locales, méritent la méfiance du Gouvernement et peuvent devenir suspectes.

» Les règles prescrites pour exécuter cet ordre ont reçu la sanction de Sa Majesté.

» Sa Majesté, en confirmant ces réglemens, a daigné ajouter de sa propre main : Ces réglemens doivent servir non-seulement pour le gouvernement de Podolie, mais encore pour tous les gouvernemens occidentaux : Wilna, Grodno, Witepsk, Mohilew, Bialystok, Minsk, Wolhynie, Kiiovie ; *ce qui fait en tout quarante-cinq mille familles.*

» Outre cela, Sa Majesté a ordonné :

» 1° Que, dans aucun cas, le gouvernement ne sera responsable des dettes des transplantés ; néanmoins les personnes qui doivent être transplantées n'en seront pas averties d'avance ; les créanciers agiront d'après les lois, mais cela ne pourra mettre obstacle à la transplantation. 2° En premier lieu, il faut transplanter les gens capables de travailler ; leurs familles pourront être renvoyées plus tard.

» 3° Les ci-devant gentilshommes, non propriétaires, qui n'ont pas de revenus ni d'occupation fixes, qui changent de résidence ou demeurent sans occupation, seront transplantés à la ligne du Caucase, parmi les Cosaques, et seront inscrits parmi eux ; et, comme désormais ils feront partie des troupes cosaques, leur colonie ne doit être en aucune relation avec les colonies des ci-devant gentilshommes polonais.

» Saint-Pétersbourg, le 6-18 avril 1832.

» *Signé* Bludow. — Reçu à Kamienieç, le 20 avril (1er mars). »

4° *Extrait littéral de l'ordre ultérieur du ministre de l'intérieur au gouverneur de la Podolie*, *en date du* 14-26 *août* 1832, *n°* 665, *reçu à Kamienieç, le* 29 *août* (10 *septembre*).

« Dans votre rapport du 27 juillet, vous désirez voir éclaircir vos doutes au sujetde la transplantation au Caucase des ci-devant gentilshommes polonais, aujourd'hui bourgeois et affranchis. Puisque toutes vos démarches ont été inutiles pour décider ces gens à une transplantation volontaire, vous voulez savoir si, sans avoir égard à la non-demande, vous devez les faire transplanter selon l'ukaze du sénat du 3 mai 1832, et selon les réglemens à ce sujet confirmés par Sa Majesté, le 25 mai 1832. Le comité a décidé que ce sont seulement les gentilshommes propriétaires, et appartenant aux deux premières classes, qui doivent être désignés pour la transplantation.

» Les gentilshommes serviteurs, employés chez leurs maîtres, les avocats, etc., ne doivent pas être transplantés avant que la nouvelle colonisation soit un peu organisée.

» Le 9-21 juillet 1832, n° 587, je vous ai fait savoir l'ordre suprême qui ordonne au gouverneur du Caucase qu'il soit prêt à rece-

voir les ci-devant gentilshommes polonais destinés à être incorporés désormais au Caucase dans le corps des Cosaques.

» Si les gentilshommes polonais n'ont pas envie de se faire transplanter, vous êtes autorisé *à les y contraindre par la force.* »

5° *Extrait littéral de l'ordre du gouverneur de la Podolie aux autorités de police.*

« On doit, pour la première fois, faire transplanter :

» Du district de	Kamienieç.	150	familles.
—	Proskurow.	50	—
—	Latyczew	100	—
—	Lityn.	100	—
—	Winniça	100	—
—	Braçlaw	100	—
—	Haysyn	100	—
—	Olgopol	100	—
—	Balta.	150	—
—	Iampole.	75	—
—	Mohilew	75	—
—	Uszyça	100	—

» Choisissant les gentilshommes ayant des familles, propriétaires, fermiers et habitans des villes, à commencer par ceux qui ont pris part à la révolte, ou qui, par leur manière de vivre, sont suspects ou dangereux.

» *Signé* LUBIANOWSKI. »

UKAZE

Concernant l'enrôlement des militaires amnistiés.

Décret du feld-maréchald Paskiewicz, rendu en vertu de l'ordre de l'empereur Nicolas, en date du 26 février 1832.

« 1° Tous les sous-officiers et soldats appartenant à l'ancienne armée polonaise, et les militaires qui ont donné leur démission, ainsi que les personnes étrangères au service militaire qui y ont été appelées par le gouvernement des révoltés, soit qu'ils aient été élevés au grade d'officier ou non, seront incorporés dans les régimens russes, et employés, selon leur aptitude, au service de campagne ou de garnison. Ceux d'entre eux qui avaient effectivement, avant la révolte, le grade de sous-officier, le conserveront dans le service russe; les autres y entreront comme simples soldats.

» 2° Ne seront exceptés de cette obligation que les invalides et ceux qui, possédant une ferme, se trouveront inscrits comme propriétaires

fonciers sur les registres des communes, et qui sont retournés, immédiatement après l'extinction de la révolte, à leurs travaux agricoles.

» 3° La durée du service militaire sera de quinze ans. On comptera aux sous-officiers et aux soldats de l'ancienne armée polonaise les années de leur service accompli avant le 29 novembre 1830 ; les autres, qui sont entrés dans les rangs militaires pendant la révolte, sont obligés de servir les quinze années entières, à compter du jour de leur entrée dans l'armée russe.

» 4° L'enrôlement de ces militaires doit être achevé le 1er septembre 1832, et augmenter les rangs de l'armée russe de vingt mille hommes *au moins.* »

UKAZE

CONCERNANT L'ABOLITION DE L'UNIVERSITÉ DE VARSOVIE, ET L'ENLÈVEMENT DE SA BIBLIOTHÈQUE.

L'office de l'état-major général de Sa Majesté Impériale au lieutenant du royaume, feld-maréchal, prince de Varsovie, comte Paskiewicz, nos 882 et 994.

« S. M. l'empereur, instruit par le ministre secrétaire d'Etat, comte Grabowski, de la lettre que vous lui avez adressée le 26 mars, n° 3168, afin d'obtenir la permission de laisser à l'université de Varsovie une partie de sa bibliothèque, m'a ordonné d'informer Votre Altesse qu'elle permet qu'on laisse à Varsovie les ouvrages de médecine, de théologie, et ceux qui sont nécessaires pour les travaux de l'Observatoire. Quant aux livres de jurisprudence et *autres*, S. M. l'empereur, regardant comme impossible la conservation de ces Facultés auprès de l'université de Varsovie, avec ses anciennes bases, ordonne de les transporter tous à Pétersbourg, conformément à son premier ordre. En communiquant à Votre Altesse cette décision suprême, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il a plu à Sa Majesté que les dettes dont la bibliothèque nationale de Varsovie est grévée, et qui montent à 51,000 florins, soient payées sur les revenus du royaume, attendu que les troupes russes ayant pris Varsovie par la force des armes, tous ces objets appartiennent à la Russie par droit de guerre.

» *Signé* le général aide-de-camp CZERNISZEFF. »

UKAZE

CONCERNANT LA SUPPRESSION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES LETTRES A VARSOVIE, ET L'ENLÈVEMENT DE SA BIBLIOTHÈQUE.

L'office de l'état-major général de S. M. l'empereur au lieutenant du royaume, en date du 6 avril 1832, n° 1004.

« A la lettre de Votre Altesse, adressée le 26 du mois dernier, n° 3167, au ministre secrétaire d'Etat comte Grabowski, et accompagnée d'une requête du lieutenant général Rautenstrauch, relative à la conservation de la bibliothèque pour la Société littéraire de Varsovie, S. M. l'empereur a daigné m'ordonner de répondre à Votre Altesse que Sa Majesté ne peut pas reconnaître la solidité des argumens que le général Rautenstrauch a présentés dans sa requête : savoir, que la dite Société est restée fidèle, dans l'intervalle de la révolution, au but de son institution, et ne s'est occupée que de recherches et de travaux littéraires ; car ses principaux membres, comme le prince Adam *Czartoryski* et le trop fameux *Niemcewicz*, furent des plus actifs personnages, lors du fatal renversement de l'ordre dans le royaume, et il y avait *sans doute* parmi les agitateurs beaucoup d'autres membres de cette Société qui sont inconnus à Sa Majesté. Ces raisons sont suffisantes aux yeux de Sa Majesté pour que la Société littéraire de Varsovie ne doive plus être considérée comme existante. Voyant en outre dans la requête du général Rautenstrauch que la bibliothèque de cette Société se compose des livres donnés par des particuliers qui croient avoir le droit de reprendre leurs dons si cette institution est modifiée ou dissoute, n'importe par quelle raison, S. M. l'empereur permet bien à Votre Altesse de présenter à son suprême examen une liste des personnes qui ont fait à à cette condition, des dons à la Société, pour qu'on puisse juger à quel degré il est possible de faire droit à cette réclamation. Il a également plu à Sa Majesté que Votre Altesse communique à Sa Majesté des détails sur la maison et les capitaux appartenant à la Société, en signalant en même temps par qui et dans quel but ils lui furent donnés, quel est le montant de ses dettes et quel usage on pourrait faire de la maison qu'elle possède.

» *Signé* le lieutenant général CZERNISZEFF. »

UKAZE

CONCERNANT LA DÉFENSE DE PARLER POLITIQUE, ET L'INJONCTION FAITE AUX FONCTIONNAIRES D'ESPIONNER TOUS LES EMPLOYÉS ET TOUS LES HABITANTS JUSQUE DANS L'INTÉRIEUR DE LEURS FAMILLES.

Extrait littéral de l'ukaze concernant la défense de parler politique, publié par le gouverneur civil de Wilna, d'après l'ordre du général gouverneur, le prince Dolgoruki, en date du 4 - 16 juin 1832, n° 1460.

« Son Excellence le général gouverneur de Wilna, ayant jugé qu'il était nécessaire de poursuivre et d'exiler tous ceux qui deviennent dan-

gereux en promulguant des nouvelles et des opinions nuisibles, m'a ordonné, en date du 4-16 juin 1832, nº 1460, d'annoncer à toutes les autorités que leur devoir le plus essentiel est de surveiller tous les employés qui leur sont soumis, non-seulement quant à leur conduite publique et privée, mais aussi quant à leurs liaisons de famille et d'amitié. Les présidents de toutes les autorités, dans leurs rapports fondés sur simple supposition, doivent, pour m'éclairer, énoncer leurs opinions et leurs remarques, pour que, conformément au degré de culpabilité des personnes accusées, on puisse les suspendre dans leurs fonctions, ou les leur ôter; les faire juger, ou seulement les soumettre à la surveillance de la police; les arrêter, ou les enfermer dans les forteresses; les renvoyer au fond de la Russie, ou bien en Sibérie.

» Si Son Excellence M. le général gouverneur parvient à apprendre immédiatement la mauvaise volonté, les jugements téméraires en matières politiques, et la conduite suspecte d'un citoyen ou d'un employé, en ce cas les employés supérieurs des accusés et les présidents des autorités respectives seront examinés le plus sévèrement sur les causes qui les ont portés à se taire à ce sujet; ils seront destitués comme incapables d'occuper leurs postes, et subiront ensuite une punition exemplaire conforme au degré de culpabilité des accusés. Les mêmes règles doivent être observées à l'égard des citoyens, des propriétaires et des gentilshommes polonais.

» Le remplaçant du gouverneur.

» *Signé* Doppelmeier. »

DISCOURS DE NICOLAS Ier

A la municipalité de Varsovie, prononcé le 10 *octobre* 1835

« Je sais, Messieurs, que vous avez voulu me parler; je connais
» même le contenu de votre discours, et c'est pour vous épargner un
» mensonge que je ne désire pas qu'il me soit prononcé. Oui, Messieurs,
» c'est pour vous épargner un mensonge; car je sais que vos sentimens
» ne sont pas tels que vous voulez me le faire accroire.

» Et comment y pourrais-je ajouter foi, quand vous m'avez tenu ce
» même langage la veille de la révolution? N'est-ce pas vous-mêmes
» qui me parliez il y a cinq ans, il y a huit ans, de fidélité, de dévoue-
» ment, et qui me faisiez les plus belles protestations de dévouement?
» Quelques jours après, vous avez violé vos sermens, vous avez commis
» des actions horribles.

» L'empereur Alexandre, qui avait fait pour vous plus qu'un em-
» pereur de Russie n'aurait dû faire, qui vous a comblé de bienfaits,
» qui vous a favorisés plus que ses propres sujets, et vous a rendus la
» nation la plus florissante et la plus heureuse, l'empereur Alexandre
» a été payé de la plus noire ingratitude.

» Vous n'avez jamais pu vous contenter de la position la plus avan-

» tageuse, et vous avez fini par briser vous-mêmes votre bonheur. Je » vous dis ici la vérité pour éclaircir notre position mutuelle, et pour » que vous sachiez bien à quoi vous en tenir, car je vous vois et vous » parle pour la première fois depuis les troubles.

» Messieurs, il faut des actions et non pas des paroles: il faut que le » repentir vienne du cœur. Je vous parle sans m'échauffer, vous voyez » que je suis calme; je n'ai pas de rancune, et je vous ferai du bien » malgré vous. Le maréchal que voici remplit mes intentions, me se- » conde dans mes vues, et pense aussi à votre bien-être. »

A ces mots, les membres de la députation saluent le maréchal.

« Eh bien! Messieurs, que signifient ces saluts? Avant tout il faut » remplir ses devoirs, il faut se conduire en honnêtes gens. Vous avez, » Messieurs, à choisir entre deux partis : ou persister dans vos illusions » d'une Pologne indépendante, ou vivre tranquillement et en sujets fi- » dèles sous mon gouvernement.

» Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, » de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne pouvez » qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la cita- » delle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute *je ferai foudroyer* » *la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi qui la* » *rebâtirai.*

» Il m'est bien pénible de vous parler ainsi; il est bien pénible à » un souverain de traiter ainsi ses sujets; mais je vous le dis pour » votre propre bien. C'est à vous, Messieurs, de mériter l'oubli du » passé; ce n'est que par votre conduite et par votre dévouement à » mon gouvernement que vous pouvez y parvenir.

» Je sais qu'il y a des correspondances avec l'étranger, qu'on en- » voie ici des mauvais écrits, et que l'on tâche de pervertir les esprits. » Mais la meilleure police du monde, avec une frontière comme vous » en avez, ne peut empêcher les relations clandestines. C'est à vous- » mêmes à faire la police, à écarter le mal.

» C'est en élevant bien vos enfans, en leur inculquant des prin- » cipes de religion et de fidélité à leur souverain, que vous pouvez » rester dans le bon chemin.

» Et au milieu de tous ces troubles qui agitent l'Europe, et de toutes » ces doctrines qui ébranlent l'édifice social, il n'y a que la Russie » qui reste forte et intacte.

» Croyez-moi, Messieurs, c'est un vrai bonheur d'appartenir à ce » pays, et de jouir de sa protection. Si vous vous conduisez bien, si » vous remplissez tous vos devoirs, ma sollicitude paternelle s'étendra » sur vous tous, et malgré tout ce qui s'est passé, mon gouvernement » pensera toujours à votre bien-être.

» Rappelez-vous bien ce que je vous ai dit. »

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIEME VOLUME.

POLOGNE.

FIN DE LA TABLE.

Fontainebleau, Imprimerie E. JACQUIN.

ERRATA.

—

(Cet errata est important, il doit être consulté.)

—

Pag.	*Lig.*	*Au lieu de*	*Lisez.*
8,	5,	qu'indirect,	qu'indiscret.
10,	14,	les,	ses.
24,	9,	les,	des.
56,	10,	de,	d'une.
70,	16,	n'est vrai,	est vrai.
80,	17,	frémissant,	frémissait.
98,	15,	à l'occupation de la Belgique.	au siége d'Anvers.
108,	14,	la diplomatie a donné elle-même,	la diplomatie elle-même a donné.
116,	15,	vigueur,	rigueur.
117,	12,	en imposa,	imposa.
186,	18,	de M.	que M.
—	19,	et qu'il a,	a.
195,	15,	retrouve tout,	retrouvent tout.
—	16,	qui leur épargneront à la fois le travail de la mémoire et celui de l'intelligence,	*retranchez.*
196,	14,	de ses, de son, de sa,	leur.
—	15,	son passé,	leur passé.
203,	7,	pour y	pour lui.

Pag.	Lig.	Au lieu de	Lisez.
208,	00,	que nous et que le gouvernement russe, que loin de redouter la république elle encourage,	que nous, que le gouvernement russe, loin de redouter la république, encourage.
209,	14,	l'aitrendu capable,	l'ait rendue capable
212,	22,	paraît,	serait.
253,	10,	ne s'étaient,	ne s'étaient pas.
273,	25,	Seyros,	Scyros.
320,	6,	vingt-un degré,	vingt par degré.
324,	10-11	il faut déporter,	elle fait déporter.
324,	11-12	la remplacer,	la remplace.
305,	8,	sans cesse la	sans cesse, la.
328,	25	l'origine de la conquête de Suède,	*retranchez.*
333,	27,	leur titre,	leurs titres.
350,	20,	prémices,	prémisses.
359,	15,	Ambition et en l'exaltant,	ambition en l'exaltant.

ERRATA DU DEUXIÈME VOLME.

SUPPLÉMENT.

Pages.	Lignes.		Lisez :
8	5	qu'indirect	— qu'indiscret
9	21	dura deux ans	— dura trois ans
9	26	en 1827	— 1828
10	1	1830,	— 1829
11	8	contient cette clause expresse	— contient implicitement
11	9	palatinats	— gouvernemens
11	25	stipulée	— annoncée
12	14	réellement	— récemment
15	3	limites à l'empire	— limites et l'empire
16	3	Auguston	— Augustow
48	7	douze milles	— douze cents milles
58	11	la dictature	— le dictateur
65	21	la première,	— la première victoire
66	7	lien	— lieu
80	17	frémissant	— frémissait
88	10	Niemcerwicz	— Niemcewicz
89	2	engagement	— ménagement
98	2	qui le menaçaient de ne pas reconnaître la république	— qui offraient de reconnaître la république